ESQUISSES LITTÉRAIRES

CHARLES NODIER, CONTEUR ET ROMANCIER.

I.

LES ANNÉES DE JEUNESSE

Correspondance inédite de Charles Nodier, 1796-1844, publiée par M. Estignard; 1876.

Voici un sujet, facile et simple en apparence, qui est cependant de la plus embarrassante complexité. Même en la dégageant, comme nous allons le faire, de tout son bagage d'entomologie, de linguistique, de bibliographie, et en la réduisant à la partie purement imaginative, l'œuvre de Nodier reste encore d'une riche, mais déconcertante variété. Quand on essaie de la ramasser sous l'œil de l'esprit, l'ensemble en paraît sans harmonie et laisse plutôt frappé des dissemblances que des affinités. Chacune de ces productions est comme une aventure d'imagination, et l'on sait que ce qui distingue l'aventure : c'est qu'elle ne vaut que pour une fois. Le nom de Nodier prononcé n'évoque l'idée de rien de bien distinct et qui lui appartienne d'une manière absolue et permanente. C'est qu'en effet dans ce pays de l'imagination et du sentiment qu'il a parcouru en tout sens, il n'est pas une hôtellerie où Nodier n'ait logé au moins une nuit, pas une villa, pas un manoir dont il n'ait

été l'hôte bienvenu et applaudi au moins un jour, mais il n'y eut jamais de résidence fixe et n'y fut jamais seigneur reconnu d'aucune terre. On peut déjà juger par là de l'embarras du malheureux *essayist*, qui est obligé de mettre dans ses jugemens l'unité que Nodier n'a pas mise dans son œuvre; cependant, à cette première difficulté il s'en ajoute une seconde qui n'est pas moindre. Il est impossible de parler de Nodier sans rappeler les principales phases de sa vie, et il y a dans sa vie même décousu que dans son œuvre. A ce décousu il se joint de l'obscurité, et une obscurité d'un caractère fort exceptionnel. Ce n'est pas que les documens manquent; malheureusement, c'est Nodier lui-même qui en a fourni les plus importans, et il a eu la malencontreuse fortune de ne pouvoir jamais faire admettre ses récits sans défiance. D'ordinaire, le témoignage d'un galant homme est accepté sur sa seule affirmation; il a été donné à Nodier de renverser cette règle habituelle. Le crédit que tous étaient prêts à accorder à son honneur, à sa probité, à sa bonté, il ne put jamais l'obtenir pour sa parole: de quoi il s'est irrité souvent et s'est plaint en mainte rencontre. Dès que Nodier racontait un souvenir personnel, tous ses auditeurs lui prêtaient l'oreille comme à un émule de Perrault, et, le récit terminé, tombaient d'accord pour vanter la fécondité d'imagination et le don d'inépuisable jeunesse du narrateur. Circonstance grave, ce n'était pas seulement chez les malveillans comme Quérard le fureteur, ou chez les malicieux comme son successeur à l'Académie, Mérimée, que se rencontrait ce scepticisme; nous voyons qu'il était partagé par ses plus intimes, par ceux qui avaient le plus de raisons de l'aimer; les souvenirs rassemblés par sa fille, Mme Ménessier, n'en sont même pas entièrement exempts. « Sa mémoire était en lutte avec son imagination, » a dit de lui Alexandre Dumas, et ce mot spirituel exprime à merveille le genre d'incrédulité que Nodier eut toujours le défavorable privilège d'inspirer.

Voilà bien des difficultés; nous ne sommes pas cependant tout à fait sans ressources pour les surmonter. Il y a quelques années déjà, un honorable magistrat franc-comtois, député du Doubs à l'assemblée nationale de 1871, M. Estignard, ayant été institué légataire des papiers de Charles Weiss, eut l'heureuse pensée d'en séparer la correspondance de Charles Nodier et de la livrer à la publicité. Cette correspondance, qui parut à la fin de 1875, n'eut qu'un assez médiocre retentissement. La politique y fut certainement pour beaucoup. Des lettres de Charles Nodier tombant à cette heure incertaine qui laissait encore vivantes les espérances et les craintes les plus contraires n'avaient guère chance d'intéresser que quelques rares survivans des soirées de l'Arsenal ou quelques romantiques surannés, tous gens maintenant de voix trop éteinte pour

imposer l'attention. Certaines inexpériences de l'honnête éditeur y furent bien aussi pour quelque chose. Tout art ou tout métier a ses petits secrets, ses ruses, ses trompe-l'œil, ses amorces que connaissent seuls ceux qui l'ont longuement pratiqué, l'art de la typographie peut-être plus que tout autre. M. Estignard était parfaitement excusable d'ignorer ces habiletés; malheureusement, sa publication s'en est ressentie. Le livre était loin de séduire par son aspect typographique. Rien de plus monotone et de plus déplaisant à l'œil que cette longue suite de cent vingt-quatre lettres mises à la file les unes des autres sans autre séparation que leur numéro d'ordre, chacune commençant à l'endroit de la page où finit la précédente. Pourquoi M. Estignard n'a-t-il pas eu l'idée de consulter quelque littérateur ancien ami de Nodier, M. Victor Hugo, par exemple, qui a été son collègue à l'assemblée de 1871 et qui se serait fait certainement un plaisir de lui apprendre de quelle utilité et de quelle importance sont en typographie les *blancs*, vides ou intervalles? Le texte aussi, il faut le dire, aurait eu besoin d'être mieux éclairé qu'il ne l'était. L'absence à peu près complète de toute date et de toute indication de localité enlève à cette lecture une grande partie de son attrait et la rend trop souvent laborieuse. Ce défaut est sans trop d'importance à partir de la restauration, époque à laquelle Nodier commença seulement à se fixer sérieusement; mais il est embarrassant au possible pour les années de sa longue jeunesse, où il dépensa sa vie en tant de lieux. Presque jamais on n'est sûr de l'année à laquelle telle ou telle de ces lettres doit se rapporter; l'éditeur seul pourrait nous sortir d'embarras, et malheureusement il nous y laisse sans se douter que c'est précisément la besogne de l'éditeur de dissiper de semblables obscurités. Un peu de commentaire n'aurait pas nui non plus. Je sais bien que la tendance actuelle est d'abuser du commentaire, d'en masquer, d'en étouffer l'auteur qu'on édite; mais ce n'est pas une manière triomphante d'éviter un excès que de donner trop absolument dans l'excès contraire. Nous pouvons assurer M. Estignard que quelques notes sur les amis, camarades, connaissances et protecteurs de Nodier, dont la plupart sont restés parfaitement obscurs, auraient été fort bien accueillies du lecteur. Enfin il y a des lacunes dans cette correspondance; telle lettre est souvent séparée de la suivante par des intervalles de temps relativement considérables; il n'eût pas été mal que l'éditeur prît la plume en son nom pour combler ces lacunes par des exposés détaillés de la vie de Nodier pendant les périodes pour lesquelles manque la correspondance. Et cependant, en dépit de ces imperfections, cette publication méritait mieux que le froid accueil qui lui a été fait. Si l'on y cherche des révélations sur les divers

régimes politiques que Nodier a traversés, on ne les y rencontrera pas; en revanche, on lui trouvera un intérêt véritable si on ne lui demande pas autre chose que des renseignemens sur la personnalité même de Nodier, et si dans cette personnalité on s'inquiète plutôt de psychologie que de biographie. Ces lettres abondent en traits de lumière qui nous montrent sur le vif la nature véritable de ses sentimens, qui nous font pénétrer plus avant qu'on n'avait pu le faire dans les mystères de son tempérament, et c'est grâce au secours qu'elles nous ont prêté que nous pouvons espérer, sinon de renouveler entièrement le sujet, au moins de le rajeunir par certains côtés.

Le procédé habituel des peintres de portraits est de dessiner d'abord le visage qu'ils veulent rendre afin de se créer le cadre où ils distribueront ensuite les couleurs et les nuances; faisons de même pour Nodier; essayons de créer un ensemble qui nous permette de relier les contradictions et les inconstances de cette mobile personnalité et d'expliquer la diversité fantasque de goûts, de passions et même d'opinions qui la distinguent.

Il est admis depuis longtemps que les types créés par les grands poètes ont le don de provoquer l'imitation à un degré contagieux; ce qui est plus vrai encore, c'est que ces types ne provoquent si facilement l'imitation que parce qu'ils se rencontrent avec certaines dispositions morales des contemporains devinées ou ressenties par le poète, en sorte que les prétendus imitateurs sont bien souvent comme des gens qui ne connaîtraient pas leur image et à qui on présenterait un miroir à l'improviste. Nodier nous offre de ce fait la preuve la plus remarquable. Il a eu la fortune peu médiocre de donner en sa personne la traduction vivante des deux héros les plus populaires de Goethe. Que Nodier ait été mieux qu'un imitateur, qu'il ait été un *disciple* ardent et presque fanatique de Werther, la chose est bien connue et n'a rien d'extraordinaire, car il ne faisait en cela que ressentir avec plus de feu un enthousiasme général dans sa jeunesse, et d'ailleurs la ressemblance reste ici toute morale. Elle est autrement étroite avec le second de ces héros, dont il a reproduit l'image avec une singulière fidélité sans en avoir la moindre conscience et sans que personne ait jamais songé à s'en apercevoir. Goethe, qui suivit toujours d'un œil si attentif la fortune de ses œuvres dans les divers pays de l'Europe ne s'est pourtant jamais douté lorsqu'il créait son Wilhelm Meister qu'il y avait en Franche-Comté un jeune enthousiaste dont la vie et le caractère reproduisaient l'odyssée aventureuse et le caractère imprudent de son héros; le fait était pourtant ainsi. Oui, en vérité, Nodier fut un Wilhelm Meister en chair et en os; même enthousiasme téméraire, mêmes nobles mobiles, mêmes aspirations ambitieuses et mêmes minces résultats,

mêmes périlleuses entreprises et même heureux dénoûment. Dès que la jeunesse l'a touché, le voyez-vous partir de son pas le plus léger pour la conquête de la gloire? Le voyez-vous, brusquement arrêté au premier détour de chemin, perdant dix fois sa route, s'engageant pour la retrouver dans les sentiers les plus difficiles, se donnant les amitiés les plus compromettantes et s'approchant plus que ne le permettent le bon sens et la sagesse de nombre de choses interdites et clandestines? Dans la vie de Nodier comme dans celle de Wilhelm les déceptions sont fréquentes, jamais de longue durée, les épreuves cuisantes ou même douloureuses, jamais mortelles à l'âme, les fautes nombreuses, mais toujours vénielles et rachetables. En vérité, il ne manque rien à cette ressemblance, pas même le sagace et pratique Werner qui porte ici le nom du studieux et dévoué Charles Weiss. C'était l'opinion des contemporains de Nodier que les passionnées Marianne et les coquettes Philine, les romanesques Aurélie et les rêveuses Mignon, voire les Thérèse et les Nathalie, n'avaient pas manqué non plus dans sa vie, et il faut dire que l'auteur des *Souvenirs de jeunesse*, de *Thérèse Aubert*, de *la Neuvaine de la Chandeleur* n'a rien négligé pour nous le faire croire. Les protecteurs providentiels qui arrivent toujours à point pour sauver Wilhelm de l'erreur et du péril ne sont pas absens davantage de la vie de Nodier; voyez-les échelonnés tout le long de sa route, du commencement à la fin de sa carrière, le noble M. de Chantrans, l'initiateur aux sciences de la nature et aux sentimens du royalisme, le bon maniaque sir Herbert Croft, le comte de Caylus, le bienveillant M. Jacques Laffitte, d'autres encore, moins aimables que ceux-là, mais qui, à défaut de sympathie, étendront sur lui l'indulgence du pouvoir, le préfet Jean de Bry, Fouché, le général Bertrand. Comme pour Wilhelm, la vie de Nodier peut se partager en deux périodes bien tranchées, les années d'apprentissage et les années de voyage. Les années d'apprentissage commencent vers 1798 environ et se terminent en 1815 avec la seconde restauration. A cette époque, les temps d'épreuve sont passés; le talent, lentement mûri par tant d'expériences, a pris sa forme et conquis son originalité, et alors commencent ce qu'on peut appeler les années de voyage, que vient clore la révolution de 1830. Enfin, à cette date, la vie de Nodier reçoit son couronnement. Après bien des déboires, bien des périls évités, bien des obstacles surmontés, Nodier comme Wilhelm arrive au bonheur par la force même des choses et aussi un peu par la lassitude morale inséparable de si longues épreuves. Ce vagabond volontaire vieillit doucement au sein d'un studieux repos dans son oasis de l'Arsenal, entouré d'un cercle d'amis illustres attentifs à sa parole, aimé, choyé, admiré. C'est le dénoûment de Wilhelm Meister, avec cette différence tout à l'avantage de notre charmant compatriote

que le désenchantement inséparable d'une fin de carrière aussi tourmentée n'eut pas chez lui cette empreinte de tristesse résignée que nous lui voyons chez Wilhelm.

Ce n'est là cependant que l'homme extérieur; pouvons-nous atteindre aussi l'homme intérieur, saisir l'unité psychologique de ce mobile esprit à la fois sceptique et superstitieux, royaliste et complaisant aux idées républicaines, conservateur et indulgent aux sociétés secrètes? Oui, cette unité existe, elle est dans une disposition très marquée de son tempérament qui s'accorde d'ailleurs à merveille avec la vie aventureuse dont nous venons de tracer l'esquisse, c'est-à-dire un penchant au romanesque qui est chez lui aussi fort qu'il l'ait jamais été chez aucun homme. Nodier était romanesque, non pas comme tant d'autres par fausse direction de l'esprit ou passagère fermentation de telle période de la vie; non, il l'était plus profondément, il l'était de chair et de naissance, *intus et in cute*; il l'était par l'âme, le cœur et les sens, il l'était comme on est ivrogne ou voluptueux, avec excès, avec délire, avec frénésie, une frénésie qui s'est mainte fois approchée de la folie. Ce penchant avait chez lui toute l'ardeur d'une passion et toute la ténacité d'un vice, l'âge n'y fit rien, ni l'expérience, ni l'étude; romanesque il fut du premier au dernier jour de sa carrière; aussi peut-on dire en toute vérité que peu d'hommes ont été aussi fidèles que lui à leur nature. Voilà le principe et le lien de toutes ses productions, l'esprit qu'il porte partout, dans la religion, dans la politique, dans l'érudition même, comme dans les choses de l'imagination et du sentiment. Réfléchissez à tout ce que la passion du romanesque, poussée à un tel degré, contient d'amour de l'exception, de dépit contre la logique, de regret que l'impossible ne soit pas le vrai, de joie devant tout démenti donné à la raison et tout soufflet donné au sens commun, de préférence pour tout ce qui est accidentel et inexpliqué, et vous aurez le secret des contradictions de Nodier. Voilà pourquoi ce royaliste regarde la politique par le soupirail de cave des sociétés secrètes, vraies ou imaginaires, pourquoi ce conservateur s'engoue si aisément pour les déclamations les plus antisociales, pourquoi ce mystique ne pénètre dans la religion que par la porte basse de la superstition, pourquoi enfin ce spiritualiste a mis dans les choses du sentiment tant de fièvre physique et écrit quelques-uns des livres les plus maladifs et les plus sensuels de ce siècle maladif et sensuel.

Le penchant est des plus dangereux; et cependant Nodier sut si bien lui échapper que peu de personnes ont songé certainement à s'apercevoir de ce caractère de sa nature. Si excessif qu'il fût, ce penchant au romanesque n'a pas une seule fois renversé le délicat équilibre où l'esprit de Nodier réussit toujours à se maintenir; jamais

ces fièvres d'imagination ne lui ont fait faire une sérieuse injure à la morale et ne lui ont même fait secouer la contrainte légère que nous imposent les bienséances sociales. Aucun scandale, à peine quelques écarts; ses œuvres même les plus hasardées et les plus folles portent un caractère honnête et respectueux de tout ce qui est vraiment digne du respect. Vingt fois pendant mes récentes lectures de Nodier, je me suis rappelé une certaine historiette que j'entendais raconter dans mon enfance et que n'aurait certainement pas dédaignée cet amateur de contes populaires. Au temps où les sorciers étaient plus répandus qu'ils ne sont aujourd'hui, une jeune servante ayant surpris un jour sur la table d'un curé dont elle faisait le ménage un gros livre de magie eut l'imprudence de l'ouvrir et d'en lire au hasard quelques lignes. Elle était tombée précisément sur une formule de conjuration, et le diable lui apparut tout à coup lui demandant d'un ton de menace ce qu'elle voulait. Elle, sans se déconcerter, arracha aussitôt un cheveu de sa tête: « Je veux, dit-elle, que tu me repasses ce cheveu de manière qu'il reste droit. » Le diable, que la formule de conjuration plaçait momentanément au pouvoir de la servante, se mit en devoir de lui obéir, mais plus il usait du fer, et plus le cheveu se recroquevillait, si bien qu'à la fin impatienté, il lâcha sa besogne et disparut en laissant derrière lui une forte odeur de soufre. Eh bien! il y eut aussi chez Nodier un démon caché qui le guettait comme sa proie, et qui, à la moindre évocation imprudente, ne manquait jamais d'apparaître; mais il eut d'ordinaire pour lui répondre autant de présence d'esprit que la servante de notre conte, et se tira toujours du péril en ne lui commandant que les besognes les plus innocentes, la poursuite de tel genre d'insectes, afin d'utiliser les vagabondages forcés auxquels l'obligeaient ses démêlés avec l'autorité puérilement bravée, la recherche d'une édition rare qui manquait à sa collection de curiosités bibliographiques, ou le récit de quelque histoire merveilleuse qui pût redonner un peu de rotondité à sa bourse devenue trop flasque. C'est que la nature avait mis en lui le correctif au penchant dangereux que nous venons de signaler, et ce correctif, c'était précisément cette curiosité en sens divers et cette mobilité d'esprit qu'on est tenté de lui reprocher d'abord comme une inutile déperdition de forces. Toute concentration qui l'aurait trop fortement replié sur lui-même aurait pu aisément devenir fatale avec un tel penchant; sa curiosité et son vagabondage d'esprit le sauvaient de lui-même en le disséminant.

Parmi les influences qui ont eu action sur lui, celle de sa province natale fut une des plus considérables et des plus permanentes. Ce n'est pas qu'on remarque chez lui aucun goût de terroir bien pro-

noncé, ni aucune ressemblance prochaine ou lointaine avec les autres hommes célèbres que cette province a produits; mais en cela même il est bien Franc-Comtois. Si l'on y regarde en effet avec attention, on s'aperçoit que ce goût de terroir n'est pas plus prononcé chez ses compatriotes illustres qu'il ne l'est chez lui et qu'il est impossible de surprendre en eux ces affinités d'esprit et de nature qui se remarquent si aisément chez les hommes des autres provinces. Il y a un génie parisien, un génie bourguignon, un génie champenois, un génie gascon; en dépit des différences, il y a des ressemblances sensibles entre un Molière et un Voltaire, un Montesquieu et un Montaigne, un Bossuet et un Buffon, mais en quoi faire consister le génie franc-comtois et comment établir une analogie quelconque entre des hommes aussi foncièrement dissemblables que Cuvier, le réformateur Fourrier, Proudhon, Jouffroy et Nodier? Ce qui semble propre à la Franche-Comté, c'est de produire des individualités d'une originalité excessive, confinant presque à l'excentricité, mais profondément séparées entre elles et ne trahissant aucune parenté d'origine. A quoi faut-il attribuer ce fait bizarre? Est-ce au voisinage de l'Allemagne, à ces influences exotiques qui ont toujours pesé sur la Franche-Comté et qui ont empêché son génie propre de s'épanouir en toute spontanéité et en toute simplicité? Est-ce à ces infusions violentes et prolongées de sang germanique et surtout de sang espagnol qui ont déposé dans le tempérament de sa race des élémens rebelles à toute fusion générale et dont les individualités seules ont pu profiter? D'autres décideront s'ils veulent, nous nous bornons à constater le fait. En dépit de cet effacement de tout caractère de race, Nodier n'en dut pas moins beaucoup à sa province natale. Cet art du paysage dont il fut un maître si varié, où en a-t-il appris les secrets sinon dans la longue contemplation des spectacles naturels aux pays de montagnes? Quand il écrira par exemple ce conte de *Trilby*, où il a peint d'un pinceau si souple toute cette magie des brumes accumulées sur les crêtes menaçantes et de la lumière emprisonnée dans les gorges profondes, que fera-t-il autre chose que ressusciter les souvenirs des sensations prolongées de sa jeunesse vagabonde? Et cet amour invincible du merveilleux qui n'a jamais consenti à transiger avec la réalité, cette inclination volontaire et presque têtue, pourrait-on dire, de son esprit vers la superstition, ce mysticisme assez vague et flottant, mais qui s'emporte parfois en saillies si fantasques contre la froide raison, cette piété gracieuse pour les choses disparues et cette ferveur à protéger celles qui survivent encore, cette poésie puisée aux sources de la tradition — qualités ou défauts, comme on voudra les appeler, particulièrement propres aux populations des montagnes, plus abondantes en visionnaires et plus riches

en beaux contes que les populations des terres basses — d'où lui vient tout cela, sinon de la Franche-Comté? Il le savait bien, qu'il lui devait ses dons les plus précieux; aussi lui garda-t-il toujours l'amour le plus fidèle et ne consentit-il jamais à se dépouiller de l'éducation fantasque et des poétiques préjugés qu'elle lui avait donnés. Même au comble de sa célébrité, il ne permit pas au Parisien d'effacer en lui le Franc-Comtois et il se plut toujours à attribuer à sa province natale le mérite de ce qu'il était. Maint passage de ses écrits, et notamment les premières pages de *la Neuvaine de la Chandeleur*, expriment avec une exquise éloquence cet amour de la petite patrie, qui eut chez lui toute la respectueuse tendresse de la piété filiale.

Il dut encore autre chose à sa province natale, c'est-à-dire le peu de sentimens républicains qu'il eut jamais et la forme très particulière que prirent en lui ces sentimens. Il y avait trop longtemps que la Franche-Comté avait perdu ses anciens maîtres pour qu'elle gardât le regret de son ancien état, mais, en revanche, il n'y avait pas assez longtemps qu'elle était province française pour qu'elle eût perdu le souvenir du temps où elle ne l'était pas. Dans une telle situation, les idées républicaines agissaient sur les têtes franc-comtoises comme un ferment de séparation plutôt que comme un stimulant à une union plus étroite. L'autonomie franc-comtoise apparaissait à nombre de jeunes esprits comme une conséquence des promesses de la révolution et de la situation nouvelle qu'elle avait créée. La révolution, en mettant fin à l'ancien régime, ne mettait-elle pas fin en même temps à cette annexion qui était une œuvre violente de la monarchie? En recherchant son indépendance, la Franche-Comté ne ferait pas acte de rébellion envers la république, car elle ne recherchait pas de nouveaux maîtres et ne ferait qu'appliquer à son plus grand profit les principes que la république même avait proclamés. On pouvait être ainsi républicain dans un sens plus que girondin et garder intactes les opinions royalistes les plus prononcées; un tel républicanisme ne les blessait en effet en aucune façon. Nodier embrassa avec ardeur ces perspectives d'affranchissement et on l'aperçoit vaguement, aux approches du consulat, engagé dans des ombres de conspirations passablement puériles pour réaliser ce beau projet. Ces fumées de conspiration passèrent vite, mais il n'en fut pas ainsi de l'alliance du sentiment républicain et du sentiment royaliste qui s'était opérée sous l'influence de cette chimère. Elle persista chez Nodier, naïvement, inconsciemment, sans qu'il se soit jamais bien rendu compte de ce qu'elle avait de bizarre et de peu logique, et se fortifia de tous les événemens ultérieurs de sa vie.

Il était né avec un naturel aventureux et véhément qui le poussait aux actes imprudens et à la recherche des émotions fortes et dangereuses; les circonstances le servirent à souhait. En s'ouvrant à la vie, ses yeux rencontrèrent le spectacle de la révolution française, et par sa situation de famille il se trouvait, on peut le dire, aux premières loges pour suivre les péripéties de ce drame incomparable. Une anecdote racontée par M. Francis Wey montre bien à quel degré d'exaltation était arrivée sa jeune sensibilité sous l'influence de ce spectacle. Son père, ex-oratorien et ancien camarade de Fouché, était alors magistrat à Besançon, dont il fut encore le second maire constitutionnel, et, en cette double qualité, il se trouvait tenu d'appliquer les lois contre les émigrés. Une nièce de l'abbé d'Olivet tombait sous le coup de ces lois; le jeune Nodier fut amené à s'y intéresser, et il parvint à l'arracher à la sévérité paternelle par une menace de suicide faite avec trop de résolution pour qu'il fût prudent de la braver. C'est à peu près vers la même époque que M. Nodier eut l'idée passablement singulière d'envoyer le jeune Charles à Strasbourg pour y prendre des leçons de langue grecque d'Euloge Schneider, ex-capucin de Cologne, helléniste renommé et terroriste en voie de se créer une célébrité que les événemens se chargèrent de faire épanouir bien vite. Dans ses *Souvenirs de la Révolution*, Nodier nous a donné le récit légèrement romantisé de ses relations avec ce personnage; même en faisant dans ce récit la part de l'imagination aussi large que possible, celle de la mémoire ne doit pas avoir été moins considérable, car il est évident que les impressions qu'il rapporta de Strasbourg sont de celles qui s'oublient difficilement. Voyez un peu cependant les contradictions de la nature humaine à ces époques de cataclysme et de transformation où les principes de l'éducation et les habitudes de la vie sociale survivent aux régimes qui les ont créés; ce magistrat si sévère contre les émigrés livrait en toute confiance son fils à l'amitié d'un quasi proscrit, M. Girod de Chantrans, ex-officier du génie. Ce contraste entre le rôle officiel et les sentimens secrets du cœur, entre la dureté apparente et les révoltes cachées de l'humanité qui se présenta si souvent à l'époque de la révolution, a été peint plusieurs fois par Nodier avec sensibilité et vérité, notamment dans *Thérèse Aubert :* c'est qu'en effet pour trouver ses couleurs il n'avait qu'à se souvenir. M. de Chantrans, forcé de quitter Besançon par suite du décret qui interdisait aux ci-devant nobles le séjour des places de guerre, amena l'enfant à son château de Novilars, où il lui donna ses premières leçons de botanique et d'entomologie. Le portrait que Nodier a tracé d'une plume attendrie au début de son joli récit de *Séraphine* nous dit assez combien l'influence de ce vieil ami fut sur lui

considérable. Comme les opinions de Nodier furent, à toutes les époques de sa vie, de sympathie ou d'antipathie plutôt que de raison et de logique, il est plus que probable qu'il faut rapporter à cette intimité les principes premiers de ce royalisme qu'il a professé jusqu'à sa mort, royalisme d'ailleurs fort contrarié, fort traversé par les vicissitudes des choses politiques et la succession des événemens. Ainsi une députation de la société populaire de Besançon ayant été envoyée à Pichegru pour réclamer en faveur d'un adjudant-général franc-comtois, du nom de Charles Perrin, condamné à mort par contumace, le jeune Nodier, qui fréquentait avec assiduité les clubs de sa ville natale et y prononçait même des discours, obtint de faire partie de cette mission. Il vit le conquérant de la Hollande et il rapporta de cette visite un enthousiasme de durable nature qui se traduisit, trente ans plus tard, en apologies passionnées et en plaidoyers ingénieux. Les menées ultérieures de Pichegru furent bien pour quelque chose dans le secret de cet enthousiasme; il n'est pas moins vrai que ce qui le détermina à l'origine, ce furent les vertus républicaines du général, la simplicité de sa vie et la sobriété de ses mœurs. Aux crimes de la Terreur succédèrent les vengeances des opprimés et des victimes; malgré son royalisme, le jeune Nodier en fut épouvanté, et les exploits des compagnons de Jéhu et autres associations analogues eurent pour effet, nous le voyons par ses *Souvenirs*, de décourager sa sensibilité en lui montrant la méchanceté humaine sous un aspect plus étendu et avec une variété de formes plus nombreuses qu'il ne l'avait imaginée. Sentez-vous le mélange, le *pot-pourri* de sentimens et de passions, et comme il est bien fait pour exercer une action violente sur ce jeune cerveau? De ces oscillations trop brusques et trop rapides il résulta chez le royaliste Nodier un faible secret et presque inconscient pour les républicains même les plus extrêmes, faible qui se traduit souvent à l'improviste et qui lui a fait écrire un jour cette phrase : « Sous la révolution, le jacobinisme et la Vendée se partageaient tout ce qu'il y avait alors en France d'élévation morale. » Cette inclination à l'indulgence va se fortifier tout à l'heure de l'intimité que les prisons du consulat lui feront contracter avec maint naufragé de la révolution.

C'est le royaliste qui domine seul à l'époque où s'ouvre la correspondance publiée par M. Estignard (1). Nous voyons Nodier errant

(1) S'il faut en croire les dates générales placées au titre de cette correspondance, elle s'ouvrirait en 1796, mais il est difficile d'admettre que les premières lettres du recueil se rapportent à cette date. Nodier avait seize ans en 1796; or le ton de ces lettres est d'un jeune homme de dix-huit à vingt ans plutôt que d'un jeune homme de seize à dix-huit, et les sentimens qui y sont exprimés sont de ceux qui suivent la

à travers la campagne et obligé de chercher un asile chez sa nourrice pour une cause qu'il ne dit pas. Ce qui est tout à fait clair, c'est qu'il s'était rendu suspect aux démocrates de son département, qu'il n'aimait pas à les rencontrer sur sa route, et qu'il ne leur portait à cette époque aucune bonne opinion. « Je voudrais voir, sur cette scène (la campagne aux environs de Giromagny), quelques-uns de nos fiers démagogues. J'aime à croire que leurs âmes féroces s'amolliraient à son aspect, car il n'est pas encore prouvé que ces gens-là soient essentiellement méchans. Oh! s'ils étaient assez voisins de l'espèce humaine pour être accessibles au remords, comme je verrais leurs fronts se prosterner devant la majesté de ma solitude! Ils m'ont poursuivi jusqu'ici, les brigands! Hier, un homme mystérieux me suivait dans les replis de la montagne. Je me suis écarté de ma hutte pour éloigner les soupçons. Quand nous sommes parvenus à un endroit plus boisé, j'ai tiré mes deux pistolets avec affectation et je me suis égaré dans les broussailles. »

Malgré son extrême jeunesse, — il avait alors dix-neuf ans, — Nodier était déjà une manière de personnage. Il était adjoint bibliothécaire de la ville de Besançon, il avait publié une dissertation sur l'organe de l'ouïe chez les insectes, fruit de ses études avec M. de Chantrans; il avait préparé son ingénieux Dictionnaire des onomatopées et enfin il possédait dès lors en toute perfection ce talent de *phrasier* accompli qu'il a montré depuis. Une des singularités de sa carrière, c'est qu'il eut un nom dès l'adolescence et qu'il ne conquit cependant sa célébrité que fort tard, circonstance fâcheuse qu'il dut à cette mobilité d'impressions qui le jetait dans des aventures et des déboires inutiles où il perdait son temps et ses forces. Les premières lettres de sa correspondance avec son ami Weiss nous le peignent au naturel avec l'exaltation de ses sentimens d'alors et ses talens d'écrivain déjà tout formés.

Voyons d'abord les sentimens. Il vient de connaître l'amour pour la première fois, et il semble bien qu'il soit sorti quelque peu meurtri de cette initiation. Il refait donc à sa manière l'ode d'Horace à Pyrrha; mais le souriant scepticisme du poète latin n'est pas à l'usage de la première jeunesse, surtout chez les naturels roma-

puberté plutôt que de ceux qui la précèdent. Elles nous montrent Nodier sortant d'une première aventure amoureuse, et dans son récit de *Thérèse*, la seconde des nouvelles qui composent ses *Souvenirs de jeunesse*, il a pris soin de donner 1799 comme la date de cette aventure. Enfin ces lettres nous le présentent poursuivi et contraint de se cacher, circonstance qui ne peut se rapporter qu'à l'année 1799, époque où M. Francis Wey nous le montre compromis par ses relations avec des émigrés de diverses catégories, et Sainte-Beuve, condamné par contumace pour *complot contre la sûreté de l'état*.

nesques comme celui de Nodier, et voici avec quelle véhémence il déclare qu'il prendra désormais ses précautions contre les perfidies de l'amour :

Que dit-on de moi, de mon absence? As-tu vu Juliette? Cette femme-là m'a fait bien des maux, elle m'a cruellement trompé et je crois que je l'aime encore. Ce matin, je m'amusais à graver sur un arbre le nom de ma sœur, le tien; après cela, j'y reportais machinalement mon couteau et j'écrivais Juliette... Dis-moi, est-il possible d'être aussi fausse, de feindre aussi parfaitement et d'assassiner avec un calme aussi profond? Te souviens-tu de la fête du village? Ses yeux étaient tout d'amour,.. et la perfide m'abusait... Mort, mort à Juliette! J'ai besoin de sa mort pour vivre heureux... Écris-moi qu'elle est morte, et tu verras si j'ai pleuré, si j'ai proféré une plainte.

Je sens en m'occupant de cette femme que mon cœur se gonfle, que mes idées se confondent. La paix de ma solitude est troublée. Ne m'en dis rien, qu'il n'en soit jamais fait mention entre nous;.. ou plutôt parle-moi surtout d'elle et affermis-moi contre moi-même.

Dans le fait, elle ne me convenait pas. Elle n'était que romanesque, et je la croyais sensible. C'est moi qui me suis trompé! Mais c'est fini, je ne l'aime plus, je n'y pense plus, quelquefois encore, très rarement, et avant peu je l'oublierai tout à fait.

Remarquez bien cet accent de frénésie meurtrière, de véhémence fiévreuse; c'est là la note originale de Nodier, la note dont il va rehausser la déclamation sentimentale et l'emphase larmoyante à la mode à cette époque, dont il va altérer la mélancolie werthérienne régnante. Trente ans plus tard, cet accent sera commun à tous les héros des productions romantiques, mais c'est chez Nodier qu'il apparaît pour la première fois, et c'est de lui qu'il leur vient en partie; ses premiers romans vont nous permettre tout à l'heure de préciser davantage.

Épié et suivi de près, le jeune fugitif n'est pas cependant si absorbé par le soin de sa sûreté qu'il n'ait des yeux pour les beautés naturelles, et il les décrit avec art, par le moyen de cette longue phrase à périodes interminables merveilleusement équilibrées et enchaînées dont il eut le secret. Il donnera plus tard à cette phrase plus de souplesse, elle n'aura jamais plus de correction, et ses parties ne seront jamais distribuées avec plus de netteté. Ne pensez-vous pas que la description suivante du spectacle des montagnes peut justifier notre assertion?

La végétation est magnifique; les sites sont enchanteurs, les mon-

tagnards bons et serviables; ce lieu est le plus beau et le plus heureux de la nature. J'essaierais en vain de le décrire : il faudrait pour cela la plume de Thompson ou de Gessner, les crayons du Poussin, il faudrait plus encore. Ces masses de rochers contemporains de la création, ces pics élevés dans les nues et sillonnés par le tonnerre, ces glaces éternelles qui, resplendissent de tout l'éclat de l'arc-en-ciel et dont les cristaux polis reflètent les rayons du soleil sans en être dissous, ces sapins sinistres qui balancent dans un ciel pur leur tige élancée et les cyprès qui courbent sur les bocages leur chevelure tumulaire, ces grottes mystérieuses qui se prolongent en sinueuses cavités, ces monticules qui se hérissent de pointes aiguës et ces précipices qui ne laissent point apercevoir de fonds, ce silence imposant qui n'est troublé que par le murmure d'un oiseau de mort ou par la chute d'une cascade, ce formidable appareil des orages, ce trouble-saut de la nature qui se prépare à une grande secousse, l'aspect de ces nuages qui s'amoncellent lentement, se groupent en cintre autour du ballon, vomissant sur la campagne des déluges de feu, tout cet ensemble des plus horribles beautés me ravit, me transporte, m'élève hors de moi-même, et je sens que mon âme devient grande comme la nature.

Songez que cela a été écrit au courant de la plume, d'une main hâtive, et vous comprendrez à quel point le talent de la phrase était inné chez Nodier. Toute cette correspondance est de ce ton. Le style épistolaire souffre, dit-on, les négligences, mais ce n'est point Nodier, correct jusque dans l'abandon, qui aurait donné lieu de formuler cette observation. Dans son Discours de réception à l'Académie, Mérimée prétend avoir retrouvé cet art de la phrase dans les essais d'écolier de Nodier, et ces lettres de l'adolescence ne sont pas pour démentir son allégation.

Les lettres qui suivent nous montrent Nodier à Paris pendant le séjour qu'il y fit à diverses reprises de 1800 à 1804, et nous permettent de le surprendre dans le flagrant délit de cette exagération par enthousiasme qui fut son défaut le plus habituel. Par exemple, nous l'entendons s'estimer heureux de pouvoir s'approcher de *tous les colosses de la littérature*. Chateaubriand mis à part, ce mot de *colosses* vous paraîtra peut-être un peu fort pour les talens littéraires de l'an 1800, qui, même en y comprenant Marie-Joseph Chénier et son honnête persécuteur Michaud, le bon Ducis et le vilain Lebrun-Pindare, sont tous de taille assurément fort mesurable; mais, comme toute ferveur de néophyte se paie toujours par un peu d'excès et qu'il faut passer quelque chose à l'enthousiasme que la célébrité a le privilège d'inspirer aux jeunes gens, cherchons un autre exemple. En voici un qui nous dira tout en une fois. Nodier

eut toujours le goût du mystère, même dans les choses qui n'en réclament aucun, et tout ce qui avait un certain caractère de clandestinité l'attirait infailliblement. A Besançon, il avait formé avec quelques camarades franc-comtois une sorte de cénacle à demi politique, à demi littéraire, cette société des *Philadelphes*, à laquelle il a essayé plus tard de faire une célébrité de société secrète sérieuse. A Paris, il retrouva l'analogue de ce qu'il avait laissé en Franche-Comté, une coterie de jeunes enthousiastes où l'élément royaliste et religieux semble avoir dominé et qu'il appelle dans ses lettres à Weiss la Société des méditateurs de Passy. On se revêtait de tuniques blanches, on s'asseyait en rond sur des tapis, on fumait du tabac d'Orient dans des pipes de bambou, on faisait collation avec des oranges et des figues sèches, et entre deux pièces de vers ou deux discours des adeptes on lisait la Bible par manière d'édification. C'était, vous le voyez, quelque chose d'assez innocent et dont on peut, je le suppose, se faire une idée assez exacte en supposant fondus ensemble la société contemporaine des parnassiens et le club des hatchichins, jadis décrit par Théophile Gautier. Si cette coterie avait sérieusement un but politique et si elle entra en relations avec les fameux philadelphes restés à Besançon, nous ne le voyons pas bien clairement, quoique Nodier en plusieurs passages de ses lettres semble ambitionner de servir de trait d'union entre les deux sociétés. Ce qui est plus intéressant et plus authentique, c'est l'amitié enthousiaste qu'inspira à Nodier un des jeunes adeptes de la secte, Maurice Quaï. Cet enthousiasme est tellement extraordinaire que tout le célèbre entassement d'épithètes de certaine lettre de Mme de Sévigné ne saurait en exprimer l'énormité et qu'il faut absolument citer pour le faire comprendre au lecteur.

Maurice s'est levé, il a déployé son grand manteau de pourpre, et il a parlé une langue si éloquente et si magnifique que je croyais lire encore la Bible. Il me serait difficile de te donner quelque idée de Maurice Quaï si je n'employais pas de comparaison, mais cherche à unir dans le même homme le génie d'Ossian, de Job et d'Homère sous les formes du Jupiter de Myron, et tu commenceras à concevoir le grand effort de la nature. Sa voix est comme l'harmonica, et son éloquence est comme un parfum délicieux qui flatte doucement les sens et qui pénètre toutes les facultés. Comme peintre, il a effrayé David; comme poète, il n'aurait pas de rivaux, et il a vingt-quatre ans; je te le montrerais et je te dirais : Voilà Apelle ou Pythagore à ton choix...

... Auguste est parti,.. mais Auguste n'était pas le seul poète de l'école; ils le sont tous et ils disent des choses qui m'accablent Si tu les voyais, tu les aimerais sans distinction... Mais Maurice Quaï!

Celui-là, il porte en lui un caractère si grand, si terrible, si terrassant que tu n'oserais presque pas l'aimer, il faudrait qu'il t'apprît à l'aimer auparavant. Si tu savais comme il efface Chateaubriand! C'est Job, c'est Isaïe, c'est Klopstock, et juge quel homme ce doit être que celui qui joint à tout ce que le génie des hommes a de plus distingué, le pinceau du Poussin, les mœurs de Pythagore, et la physionomie de Jupiter Ammon. Ajoute à tout cela les formes sublimes de l'antique et les accessoires romanesques de turban, de manteau de pourpre, de brodequins et de parfums,.. tu verras que cet homme est une féerie, un demi-dieu! Ne crois pas à l'enthousiasme! il y a quatre mois que je m'assieds sur sa natte, que je bois dans sa coupe, que je fume dans son calumet et que je lui donne matin et soir le baiser de frère... Il y a plus: depuis huit jours, j'ai été empêché de le voir,.. mais il y aurait mille ans qu'à son seul souvenir, je prosternerais ma tête comme à l'idée du ciel.

Ce qu'il y a de grave dans cette exagération, c'est qu'il ne faut la mettre en aucune façon sur le compte de la jeunesse. Tel vous le voyez ici, tel il resta toute sa vie. Ni l'âge (1) ni l'expérience n'y firent rien. Il avait par tempérament cette exaltation de tête qui se traduit non-seulement par l'enthousiasme, mais par l'engoûment, et fait dire de ceux dont elle fausse le jugement qu'ils aiment à se monter l'imagination. Aussi, malgré beaucoup de finesse et de pénétration, n'eut-il aucun discernement véritable et ne sut-il jamais proportionner son admiration ou son estime à l'importance des choses ou des hommes qu'il préférait. N'insistons pas davantage sur ce sujet, la page inconcevable que nous venons de citer nous en dispense. Vous qui venez de la lire, n'est-il pas vrai que vous commencez à comprendre comment il a pu se faire qu'il ait pris le colonel Oudet pour un rival de Napoléon et Chodruc Duclos pour un Timon d'Athènes?

Nodier parle peu de politique dans ses lettres de jeunesse; à peine çà et là quelques phrases, une entre autres sur les *fureurs du géant hideux qui s'appelle le peuple*, lesquelles prouvent, par parenthèse, que, lorsqu'il les écrivit, il ne soupçonnait guère que son royalisme allait faire si prochaine alliance avec le jacobinisme;

(1) Dans sa *Notice biographique*, M. Francis Wey nous raconte une bien divertissante anecdote de la vieillesse de Nodier. Un soir, à l'Arsenal, il annonce à ses amis qu'il a reçu le matin la visite d'un jeune compatriote qui est bien la nature la plus rare qui se puisse rêver, un poète qui s'ignore, un héros encore inconscient; on le verra, il l'a prié d'honorer les réceptions de sa divine présence. Ce phénix entre, désappointement général. C'était un jeune paysan franc-comtois de manières gauches et de formes mal dégrossies.

mais à certaines réticences et allusions qui révèlent précisément ce qu'il prétend taire, on comprend que, s'il en parle peu, il s'en occupe, en revanche, beaucoup. Nodier n'avait pas un tempérament de fanatique ni de sectaire, et de sa vie il n'eut d'autres haines que des haines de fantaisie. Pourquoi donc le voyons-nous si souvent compromis dans toute sortes d'affaires obscures, tant sous le consulat et l'empire que sous le directoire? Pour des raisons de jeune homme, dont la vanité et la démangeaison de célébrité furent les principales : lui-même en a fait l'aveu avec une contrition presque touchante dans une page de celui de ses *Souvenirs* qui a pour titre : *les Suites d'un mandat d'arrêt*. Cette vanité cependant est bien instructive à observer, tant elle porte fortement l'empreinte de l'âme violente du temps. Cette gloire lugubre du conspirateur qu'il associait à la gloire littéraire, il la désirait et la recherchait avec une ardeur de passion qui doublait le révolté novice d'un véritable visionnaire. Son imagination maladive se repaissait de rêves de prisons, d'échafauds et d'exil dont la réalisation lui semblait le but le plus noble que pût se promettre une généreuse ambition. Voilà des rêves comme on en fait peu à vingt ans, et comme pouvaient seulement en faire les jeunes gens entrés dans la vie à cette période où « le génie funèbre qui planait sur la France épouvantée enveloppait dans ses immenses proscriptions toutes les époques de bonheur, la jeunesse et le printemps. » La phrase est de Nodier même.

Cette obsession malfaisante est sensible au plus haut point dans tous les écrits de sa jeunesse; braver la tyrannie devint chez lui une idée fixe, une sorte de monomanie parfaitement caractérisée. « Ils ne savent pas, écrit-il dans *le Peintre de Saltzbourg*, ils ne sauront jamais combien est faible, étroite, imperceptible, la distance qui sépare un révolté de son empereur et le supplice d'un proscrit de l'apothéose d'un demi-dieu. » Cette phrase nomme le personnage qu'elle vise. Dès son avènement, Napoléon inspira à Nodier une antipathie qui ne s'est démentie en aucune circonstance et sous aucun régime. Nodier est, en effet, je crois, le seul écrivain de ce siècle qui ne se soit jamais mêlé un seul jour à ce concert triomphal où les ennemis politiques mêmes de l'empire, un Chateaubriand, un Lamartine, ont fait leur partie. Peu après l'établissement du consulat, et sous le coup du mécontentement fiévreux qu'il en ressentit, il se laissa conseiller par son camarade Oudet, — telle est au moins sa propre version, — d'écrire une ode contre l'usurpateur. Cette ode, *la Napoléone*, parut sans nom d'auteur, cela va sans dire, et eut la chance de déjouer toutes les recherches de la police consulaire. Elle est écrite avec véhémence, avec

indignation, avec amertume, avec mépris même, mais sans frénésie véritable, sans rage haineuse; à la dernière strophe, l'auteur, toujours poursuivi par ses rêves de martyre, pose clairement sa candidature à l'échafaud de Sidney. Presque en même temps que *la Napoléone* paraissait le petit roman des *Proscrits*. Quelques phrases qui semblaient avoir un rapport assez proche avec certains sentimens exprimés dans l'ode éveillèrent les soupçons de l'autorité, mais cette piste fut bientôt abandonnée. Ce n'était pas l'affaire de Nodier, qui non-seulement aimait à jouer avec le danger, mais à le solliciter et à le faire naître. En cette circonstance, il alla à sa rencontre comme le somnambule marche vers le magnétiseur, et ce fut lui-même qui se dénonça par une lettre dont Sainte-Beuve a donné autrefois le texte ici même, lettre qui est un des plus curieux monumens de la folie que le sentimentalisme mélancolique est capable d'inspirer. C'était un jeu à se faire fusiller; Nodier en fut quitte pour quelques mois de prison. Il a décrit lui-même avec vivacité cet intérieur de Sainte-Pélagie, cette société mi-partie de chouans, mi-partie de terroristes, et les rapports de fraternité que la vie commune de la prison avait établis entre ces deux groupes ennemis. Il va sans dire qu'il ressentit lui-même l'influence de cette contagion de sympathie et que, lorsqu'il fut mis en liberté, son royalisme avait reçu un vernis de jacobinisme passablement prononcé.

Ne sentez-vous pas en tout cela l'ébranlement d'une âme mise hors de ses gonds par le spectacle de la révolution française? Or cet ébranlement ne se dissipa pas avec les années, il persista chez Nodier, comme ces tremblemens nerveux qui passent en habitude après une violente impression d'effroi. C'est là ce qui donne aujourd'hui encore un vif intérêt aux écrits de sa jeunesse, qui, sans cette particularité, seraient franchement détestables. Ces écrits ont une valeur de véritables mémoires, précisément par ce qu'ils ont de défectueux et même de malsain. Le style en est certainement emphatique et les sentimens vous en peuvent sembler exagérés, mais vous n'en auriez peut-être pas jugé ainsi au lendemain des échafauds de la terreur et des fournées pour Cayenne et Sinnamary. Lisez son œuvre de début, par exemple, *les Proscrits*, et dites si vous n'y sentez pas la marque de cette date de 1800 où, les flots du grand déluge se retirant enfin, la France commençait à compter ses morts et à reconnaître ses ruines. C'est un petit récit tout de deuil, écrit dans une prose gémissante qui en fait une sorte de lamentation en plain chant werthérien sur les malheurs publics et privés de la révolution. Les longues périodes s'y déroulent comme des vêtemens de veuve, les interjections plaintives y abondent, pareilles à ces larmes que le mauvais goût de la mode sculptait

sur les tombeaux d'autrefois, et il n'est phrase si courte qui n'ait son petit bout de crêpe. Ces noires couleurs sont cependant assez bien justifiées par le tableau auquel Nodier les emploie, celui des effets moraux opérés par les terribles événemens des dix précédentes années, liens de famille détruits ou profanés, affections égorgées, sermens trahis, infidélités involontaires amenées par les séparations de l'exil, désespoirs engendrés par la solitude. Cet ébranlement moral que nous venons de signaler tout à l'heure chez Nodier, il l'avoue lui-même, et le déclare un fait général propre à toute sa génération. Il y a trois personnages dans *les Proscrits*, tous trois sont atteints d'un genre de folie particulier; ils ouvrent la longue procession de ces fous qui va se continuer par *le Peintre de Saltzbourg*, par *les Tristes*, et qui, sous des formes un peu moins lugubres, se prolongera jusque dans ses derniers écrits. Les âmes ont été déséquilibrées par l'excès du malheur, et la noire mélancolie fait sa proie de ceux qu'ont épargnés l'échafaud et l'exil. Ce petit écrit est une longue plainte, mais ce n'est pas une malédiction. Tout en gémissant sur les excès de la révolution, Nodier la montre arrêtée dans les décrets de la destinée, préparée par le cours des âges, inévitable à moins d'un cataclysme, et il fait appel au pardon et à l'oubli afin que cette fatalité puisse être bienfaisante comme elle a été d'abord implacable; contradiction de sentimens qui est bien aussi de cette date de 1800. Ainsi cette tentative de réconciliation sociale que Bonaparte essayait alors, Nodier, ennemi de Bonaparte et poursuivi comme tel, y travaille à sa manière; il a sa petite note dans ce grand concert où Chateaubriand, avec son *Génie du christianisme*, tient l'emploi de chef d'orchestre.

J'ai dit que les premiers romans de Nodier avaient la valeur de véritables mémoires. En effet, si nous savons quels étaient d'une manière générale les sentimens de la France au sortir de la révolution, nous savons beaucoup moins bien quels étaient les sentimens particuliers des jeunes gens, et, n'était Nodier, nous ne le saurions pas du tout. Il nous a rendu le service de fixer dans ses premiers écrits, non pas les émotions isolées d'une âme individuelle comme Senancour l'a fait dans *Obermann*, ou les tristesses des jeunes hommes de haute condition, comme Chateaubriand l'a fait dans *René*, mais les sentimens des jeunes hommes de condition moyenne, des premiers venus par le nom et la fortune. Par exemple, nul mieux que lui ne nous fait sentir les raisons d'être de ce werthérisme qui lui est commun avec la plupart de ses jeunes contemporains (1). L'in-

(1) Lire dans la correspondance publiée par M. Estignard un certain billet d'un ami de Nodier, Glaize; rien n'est mieux fait pour indiquer à quel point cette épidémie sévit alors sur la jeune génération. C'est le modèle le plus parfait de la démence werthérienne.

fluence de *Werther*, déjà si grande à la fin de l'ancien régime, loin de diminuer avec la révolution, s'était au contraire accrue par elle et étendue en se transformant. De ce qui n'était qu'un miroir où les jeunes âmes aimaient à chercher l'image de leurs souffrances intimes, les événemens avaient fait un livre ami et consolateur. Ce fut en toute réalité le livre mystique de cette génération si éprouvée, fille d'un siècle d'incrédulité. Comme Jésus dans *l'Imitation* descend près du fidèle, ainsi le héros de toute tristesse s'approcha de tous les solitaires, de tous les proscrits, de tous les malheureux, associa sa mélancolie à la leur, leur offrit le cordial de son désespoir et leur fournit un type d'imitation, un idéal vers lequel ils pouvaient tendre. Ce fut plus qu'une mode, plus qu'un engoûment, ce fut un culte, et pour Nodier ce fut une véritable religion. Dans une des lettres écrites de Giromagny pendant qu'il était contraint de se cacher, il énumère les livres qui composent sa petite bibliothèque de fugitif, Shakspeare, Montaigne, le *Genera plantarum* de Linné, *la Messiade* de Klopstock, les *Psaumes*, *Robinson Crusoé*, et termine ainsi son énumération : « Je ne te parle pas de *Werther* parce que je le porte toujours avec moi. » Ces mots en disent beaucoup ; le petit roman des *Proscrits* accentue cet enthousiasme avec bien plus de force. « Encore un ami, dit le proscrit en me présentant le volume ; c'était *Werther*. J'avais dix-neuf ans et je voyais *Werther* pour la première fois. Je lirai ton *Werther*, m'écriai-je. — Vois, dit-il, comme ces pages sont usées! — Quand ma raison se fut égarée et quand je vins parcourir les montagnes, cet ami m'était resté. Je le portais sur mon cœur, je le mouillais de mes larmes, j'attachais tour à tour sur lui mes yeux et mes lèvres brûlantes; je lisais tout haut, et il peuplait ma solitude. » Allions-nous trop loin en disant tout à l'heure que pour cette génération ce livre avait été l'équivalent de *l'Imitation?*

C'est dans *le Peintre de Saltzbourg*, publié en 1803, que cette religion werthérienne éclata sans réticences. Là elle n'est pas seulement, comme dans *les Proscrits*, la musique destinée à soutenir les sentimens, elle occupe toute la place. L'imitation directe, volontaire, de parti-pris, est sensible au dernier point. C'est le même cadre que celui de *Werther*, la même composition générale, un journal de la vie intime dramatisé par les petits événemens de chaque journée, un long soliloque interrompu par les scènes de la vie familière et les menus incidens de la solitude. L'enthousiasme de l'auteur est si grand qu'un seul Werther ne lui a pas suffi; il y en a jusqu'à trois dans ce roman, et dans ces trois il faut compter le personnage du mari. Vous figurez-vous le sage Albert du livre de Goethe partageant et dépassant la folie de son ami? Voilà bien un exemple de l'excès inévitable que toute imitation, même heureuse, traîne après elle. A cette époque, il ne suffit plus

à Nodier d'aimer Werther, de faire de ses souffrances son livre de chevet; il lui faut un témoignage extérieur de son culte, et nous voyons le héros du roman parler de lui élever une fosse verdoyante, quelque chose comme ces *vains* tombeaux qu'on élevait autrefois à la mémoire des morts chéris dont la dépouille reposait au loin. Vous le voyez, l'apothéose est complète, mais dans cette imitation dévotieuse le modèle a quelque peu déchu, et ici il faut indiquer la très curieuse modification que Nodier fit subir à ce type célèbre. La mélancolie de Werther ne nous touche si profondément que parce qu'elle est toute morale, qu'elle vient de l'âme seule et s'exprime par l'âme seule. Ni les sens, ni les organes corporels n'y sont pour rien. Il nous serait impossible de nous prononcer sur la nature exacte du tempérament de Werther, et il ne nous vient pas à l'esprit que sa mélancolie puisse avoir son origine dans un germe de maladie. Pour cet être si éloquent et si vraiment noble nous comprenons le suicide, nous ne comprenons pas le cabanon du fou; encore moins comprenons-nous qu'une tristesse de cet ordre aboutisse à la décrépitude de l'intelligence et aux paroles balbutiantes de l'idiot. Voilà cependant la déchéance dont les héros de Nodier nous présentent la laide image. Pas un de ses désespérés qui soit sain de corps et d'esprit, en possession de ses facultés et en jouissance de ses organes. Le héros des *Proscrits* est un jeune homme déséquilibré par le malheur et la solitude; Charles Munster, le héros du *Peintre de Saltzbourg*, est un fou sombre et lugubre; les personnages des *Tristes*, recueil de divers opuscules d'imagination publié quelques années plus tard, sont des monomanes et des hallucinés; voyez en particulier le fragment intitulé *une Heure, ou la Vision*. Nodier, peut-on dire en toute vérité, a *névrosé* Werther, en sorte que tout en le prenant pour l'objet d'un culte, il l'a singulièrement amoindri et matérialisé. Le Werther idéal disparaît entièrement dans ces efforts d'imitation, et la seule image qu'ils nous en présentent est celle du Werther de la dernière heure, avec sa face agonisante souillée du sang qui s'échappe de son front troué par le fameux coup de pistolet.

Le werthérisme, dis-je, fut pour Nodier une religion. L'expression n'est pas trop forte et doit être prise dans son sens le plus littéral. C'est à cet enthousiasme de sa jeunesse qu'il dut en grande partie d'échapper à l'influence des doctrines du XVIIIe siècle et de se maintenir dans des croyances spiritualistes très accusées; il lui dut plus encore; il lui dut de se rapprocher plus étroitement que ne le faisaient la plupart des jeunes hommes de son temps, républicains ou royalistes, de la vieille religion nationale et de lui garder toute sa vie la vraie foi du charbonnier, une foi qui était prête à admettre tout ce qu'on voulait de merveilleux sans jamais crier qu'il y en avait assez.

Il suffit de lire *le Peintre de Saltzbourg* et le petit opuscule qui lui fait suite, *les Méditations du cloître*, pour comprendre comment le werthérisme de Nodier le ramena au catholicisme. Le cri qui termine ce dernier opuscule est à cet égard très significatif : « Je le déclare avec amertume, avec effroi : le pistolet de Werther et la hache du bourreau nous ont déjà décimés ! Cette génération se lève et vous demande des cloîtres. » Ce werthérisme ne s'effaça jamais chez Nodier et il aimait visiblement à lui rapporter ce qu'il y avait de meilleur en lui et chez ses contemporains. Il lui était si cher que bien longtemps après ces exaltations de la première jeunesse, en pleine restauration, il lui est arrivé d'en écrire l'apologie morale. Nous voulons parler du petit roman d'*Adèle*, publié en 1820, mais que Sainte-Beuve soupçonnait avoir été écrit à une époque très antérieure, supposition que justifie assez bien le monde particulier que Nodier y a mis en scène. Ce monde est celui des émigrés de cette première rentrée partielle et silencieuse qui s'opéra sous le consulat et le commencement de l'empire, et Nodier le juge avec une demi-sévérité en vertu des principes qu'on peut tirer du werthérisme. Dans ce monde, il distingue deux sortes d'âmes : celles que le malheur a laissées opulentes de tous leurs préjugés et celles qu'il a enrichies de tristesse et de dégoût de la terre et de la vie. Le héros, Gaston de Germancé, appartient à cette seconde classe d'âmes. C'est un Werther nuancé d'Obermann qui veut au moins tirer de ses infortunes le profit d'aimer sans contrainte, de sentir avec liberté, de penser sans égoïsme de caste. Puisque la fatalité du temps a détruit la société dans laquelle il était né, il juge que c'est le moins qu'il reprenne quelques-uns des biens que les convenances de cette société l'auraient forcé de sacrifier, et il veut pour son âme l'expansion la plus large et l'horizon le plus vaste possible, ce qui n'est pas si mal raisonner. Cependant il est seul à sentir le prix de ce retour à la nature par la tristesse et le désespoir ; de tous ceux qui l'approchent, mère, fiancée, parens, amis, pas un n'a songé à demander au malheur le rajeunissement moral qu'il en attend. C'est un monde froid, sec, inébranlable dans ses préjugés, qui attribue aux conventions de caste les vertus des choses naturelles et attache à la franchise des sentimens une idée de danger social. Ce sujet de la mésalliance, dont la fréquence chez les romanciers des vingt-cinq premières années de ce siècle suffirait seule à indiquer combien cette société renouvelée par la révolution était encore près de l'ancien régime, est le terrain sur lequel les différens personnages d'*Adèle* se rencontrent pour se contredire et se combattre. Impossible de dire plus clairement : ceux que la révolution n'a pas laissés incurablement tristes, ceux qui peuvent se retrouver au retour tels qu'ils sont partis, ceux-là sont décidément de race inférieure, si même ils

ne sont pas les sépulcres blanchis ou les figuiers stériles de l'Écriture; la noblesse véritable appartient à ceux qui ne veulent pas être consolés par les retours capricieux de la fortune et ne consentent pas à se séparer d'une tristesse où ils ont trouvé le rajeunissement de leur être moral. Voilà certes une apologie du werthérisme aussi piquante qu'imprévue; j'ose ajouter qu'elle ne me semble pas sans justesse.

En 1814, — nous conjecturons au moins que telle doit être la date, — son ami Weiss lui ayant annoncé qu'il se proposait de lui consacrer un article dans la *Biographie moderne*, Nodier, résumant en quelques phrases les principaux événemens de son existence, parle de huit mandats d'arrêts lancés contre lui sous le gouvernement de Napoléon. Admettons qu'il y ait ici quelque exagération; même en réduisant ce chiffre de moitié, le nombre de ces mandats d'arrêt sera encore assez considérable pour nous faire comprendre combien cette condition de *suspect* qu'il s'était imprudemment créée pesa longtemps sur sa jeunesse. Il était à peine sorti de Sainte-Pélagie qu'il se vit impliqué dans le complot dénoncé par Méhée. Ce complot, plus en projet qu'en réalité, consistait dans une alliance entre les royalistes et les jacobins, et Nodier était accusé d'être très particulièrement un des traits d'union des deux partis. L'accusation n'était pas sans fondemens; à défaut de preuves positives, bien des paroles mystérieuses, bien des sous-entendus trop discrets de la correspondance publiée par M. Estignard, indiquent que tel avait bien été le rôle qu'il s'était donné. Poursuivi pour ce fait, il lui fallut pendant de longs mois se dérober, courir de cachette en cachette, passer la nuit à la belle étoile et accepter l'aide de toute sorte d'équivoques compagnons, ennemis naturels des gendarmes, et, par conséquent, protecteurs non moins naturels de tous ceux qu'ils recherchent. Il nous a raconté, dans un récit ingénieusement dramatique, cette vie de héros du *Freischütz* à travers des solitudes merveilleusement faites pour l'évocation de Samiel, en compagnie de serviables mauvais garçons pour qui l'opération magique de la fonte des balles n'avait plus rien de mystérieux.

Cependant ces incartades follement généreuses avaient fini par créer à Nodier, dans sa ville natale, — c'est lui-même qui nous l'apprend dans cette correspondance, — une réputation de mauvais sujet des mieux caractérisées, qui lui paraissait des plus injustes et dont il s'indignait fort : « En attendant, écrit-il un jour à Weiss, que je sache s'il est à propos que je rentre dans une ville infâme où l'on se fait un jeu d'assassiner l'honneur à coups de calomnies, j'ai besoin de te voir ici. » Alarmé par cette vie de chemins de traverse et voulant y couper court, averti d'ailleurs par le déclin de ses forces, son père

se résolut à le marier et fit choix pour lui de la fille d'un de ses collègues, Mlle Désirée Charves. Le moyen était bon, et le choix meilleur encore, puisque Nodier dut à cette union le bonheur du reste de sa vie; toutefois il y eut encore une certaine imprudence dans la hâte avec laquelle le mariage semble avoir été conclu. Les deux époux étaient à peu près sans fortune, et Nodier ne tarda pas à comprendre qu'il ne s'était pas rendu compte bien exactement de l'insuffisance des ressources de son ménage. Il lui fallait donc se créer une occupation lucrative, mais laquelle? Là était pour Nodier la très grande difficulté. Jusqu'alors il s'était dépensé au hasard, sans poursuivre aucun but fixe, si ce n'est celui de conspirer, et ses études très variées n'avaient obéi qu'à la fantaisie. Entre deux mandats d'arrêt, pendant une éclaircie de son orageuse jeunesse, il avait fait à Dôle un cours de belles-lettres qui avait eu un véritable succès, et ses amis, Weiss en tête, s'en autorisaient pour l'engager à entrer dans l'université; mais on peut être capable d'embarrasser des savans et être en même temps parfaitement incapable d'enseigner l'alphabet à des enfans, et tel était un peu le cas de Nodier. Toutes les fois que de pareilles propositions lui sont faites, nous le voyons dans ces lettres avouer franchement son peu d'aptitude à ces modestes et utiles fonctions de professeur qui exigent tant de patience et de dévoûment et sont récompensées par tant d'obscurité : « Quoique je doute qu'il y ait sur les bancs de rhétorique des écoliers qui en sachent plus long que moi généralement parlant, écrit-il à Weiss, je ne pense pas qu'il y en ait un seul qui ne puisse traduire mieux que moi Tacite et même Horace, que je ne lis qu'avec une extrême difficulté et même le dictionnaire à la main. Je ne me ferais même pas fort d'entendre Phèdre d'un bout à l'autre sans ce secours. » Et encore en 1811 : « Le fait est que je suis absolument incapable de diriger l'éducation d'un enfant qui lit bien Tite Live, et je saurais d'ailleurs tout ce que je ne sais pas en grec et en bas-breton que je serais fort loin d'être propre à la chaire de troisième. Fais-moi grâce de mes gasconnades pour la sincérité de cet aveu, et débarrasse-moi des gens qui veulent me faire parler latin en public. » Le grand-maître de l'université d'alors l'aurait-il d'ailleurs agréé? Nodier était bien mal avec le pouvoir existant pour en obtenir une faveur quelconque, et le sentiment qu'il avait de cette situation le disposait peu au rôle de solliciteur. Aussi le voyons-nous un jour répondre à son ami Weiss, qui l'avait pressé de se fixer un peu plus que de coutume, par cette spirituelle boutade : « Croirais-tu que de toutes les places que j'ai pu désirer depuis mon heureuse retraite à Quintigny, une seule a excité assez vivement ma cupidité pour me décider à une démarche? Cette place (puisque place

il y a) me présentait plusieurs avantages. D'abord elle ne me forçait pas à changer mon domicile contre un autre; secondement, elle s'arrangeait très bien avec mon goût pour la promenade et les courses entomologiques... Il y avait encore une raison plus forte pour que je comptasse sur la réussite de mes sollicitations, c'est que cette place ne rapporte que 90 francs de fixe tous les ans et à peu près autant de casuel, ce qui la rendait peu digne de velléité. C'était celle de piéton du pauvre canton que j'habite. On l'a donnée à un laquais retiré, enrichi par le recèlement et par l'usure, et qui n'a d'autre avantage sur moi que d'avoir figuré à la table du préfet derrière le fauteuil d'une catin. » Hélas! cette place vous convenait encore moins que toute autre, aimable fantaisiste; vous auriez passé votre temps à poursuivre les insectes dans les haies, et la remise des correspondances eût été toujours en retard.

Il fallait cependant aviser. Les moyens pratiques lui manquant, son imagination se mit en campagne et en rapporta un plan tout fantastique. Plus jeune, il avait rêvé un moment d'aller chercher en Orient une vie plus conforme à ses goûts de liberté, maintenant il rêvait d'aller à la Louisiane chercher la fortune qui lui manquait en Europe. Ce plan mérite d'être cité, car il a d'illustres antécédens littéraires; rappelez-vous Perrette et le pot au lait, messire Jean Chouard et le mort, Pyrrhus et Cinéas, Picrochole et son conseiller.

Il y a deux mois que mes mesures sont prises et mes moyens préparés. Si ma maison n'est pas vendue au mois de septembre, j'en ferai cession à ma sœur, sous la seule condition de payer mes dettes. Je passe le printemps à Dôle et à Lons-le-Saulnier, poursuivant mon cours de belles-lettres et enseignant la botanique et l'entomologie pour m'y fortifier. L'Institut m'accorde un sauf-conduit de naturaliste, et quelques amis que je m'y suis faits (Arnault entre autres), se chargent de me procurer une gratification. Sur la fin de juin ou au commencement de juillet, je passe huit jours à Paris pour y vendre mes manuscrits et mes livres. De là je vais attendre l'embarquement dans la maison de Leuzot. Celui-ci, qui a poussé au plus haut période ses recherches entomologiques et qui se propose de publier dans quelques années un *species* plus complet qu'aucun de ceux qui existent, me soutient de quelques fonds dont je m'acquitterai en recherches et en découvertes. Une grande maison de commerce m'offre un petit emploi à la Nouvelle-Orléans. Je ne m'y livrerai qu'autant que les différentes sommes dont je viens de te parler, jointes à la valeur du troussel de ma femme qui nous sera payé aussitôt après la vente de la maison de mon beau-père, ne suffiraient pas à m'assurer dans ce pays une existence libre. En un mot, à pareil jour qu'aujourd'hui, j'espère écrire ton nom sur les sables

du Meschacebé, ou parler de toi dans la hutte d'un Chippeways. Tu ne doutes pas que ma Désirée ne me suive; elle n'a pas hésité un moment, et déjà elle ne rêve que nos rizières et nos magnolias.

La fortune le dispensa de la réalisation de ce beau plan. Pendant qu'il le ruminait, elle vint un matin frapper à sa porte sous la forme d'une lettre de son ami Boissonade, l'informant qu'un excentrique érudit anglais, sir Herbert Croft, consentait sur sa recommandation à le prendre pour secrétaire. La place était avantageuse, les honoraires élevés, la compagnie de choix : Nodier s'empressa d'accepter. La correspondance publiée par M. Estignard abonde en curieux détails sur cet excellent maniaque dont Nodier a tracé le portrait sous le nom de sir Robert Grove au début de sa nouvelle d'*Amélie*. Le baronet avait quitté l'Angleterre pour pousser avec plus d'activité les innombrables éditions de classiques tant grecs et latins que français et anglais qu'il préparait et méditait. Il avait fait choix d'Amiens pour résidence et il y menait une existence laborieuse et retirée, en compagnie d'une vieille dame anglaise, lady Mary Hamilton, bas-bleu de haute volée et mère de lady Bell Hamilton, devenue la femme de M. de Jouy, le librettiste ordinaire de Spontini. L'érudition du baronet était immense et pointilleuse, son aptitude au travail vraiment effrayante. Au moment même où Nodier vint lui prêter son concours, il menait de front une édition de *Télémaque* et une édition d'Horace, qu'il prétendait éclairer par la ponctuation. La place de secrétaire d'un homme d'une si infatigable activité n'était pas précisément une sinécure, on en jugera par ce curieux extrait d'une lettre à Charles Weiss.

Je vais ne rien exagérer: depuis que je suis à Amiens, voici les comptes bien exacts de ma besogne :

1° Copier le premier livre de *Télémaque* avec les variantes de quarante-sept éditions et une centaine de pages de notes, faire imprimer, corriger les épreuves sept fois;

2° Copier deux fois un ouvrage politique du chevalier sur le ministère anglais, une sous dictée, une pour la mise au net; le faire imprimer à cent huit pages in-8°, petit texte, corriger les épreuves sept fois;

3° Traduire sous dictée le premier volume des *Vies des poètes* de Johnson, environ quatre cents pages, mettre au net;

4° Écrire deux fois, une sous dictée, une pour la mise au net, l'Horace éclairé par la ponctuation, environ trois cents pages, faire imprimer, corriger les épreuves, seize fois les cinq premières, sept fois les autres;

5° Écrire sous dictée un poème du chevalier, environ quinze cents vers anglais et traduire interlinéairement, mettre au net;

6° Copier ou faire un roman de milady dont on tire la dernière feuille et que tu recevras dans huit jours, deux volumes in-12, lire tous les soirs et discuter l'ouvrage du jour et de la nuit, corriger les épreuves trois fois;

7° Copier ou faire une suite du roman de milady, au second volume duquel je viens d'arriver, etc.

Je ne me souviens pas de tout; mais voilà, en comptant les doubles copies, au moins dix-huit volumes in-12 que j'écris en sept mois, sans parler d'à peu près deux cent cinquante lettres sous dictée et de plus quatre cents articles pour Prudhomme. Je ne t'étonnerai donc pas en te disant que l'écritoire ne nous quitte pas, même à table, et que je ne sais presque plus ce que c'est que le sommeil. J'ose poser en fait que dix hommes des mieux organisés suffiraient à peine à une pareille besogne sans y succomber à la longue. Pour t'expliquer cela, il faut te dire encore que le chevalier travaille régulièrement huit heures par jour avec une telle rapidité qu'en commençant ma copie au moment où il commence sa composition, à une page près, et en abrégeant tant que je puis, je suis au bout de quatre heures en arrière de quatre pages; c'est une expérience que j'ai répétée soixante fois. Quant à milady, elle se fait apporter de la lumière auprès de son lit à quatre heures du matin, et à quatre heures et demie du soir, elle ne se lèverait pas, si elle n'avait broché dix pages in-folio. Penses-tu qu'il y ait au monde un bureau d'esprit d'une telle activité?

Une telle lutte quotidienne contre une besogne plus renaissante que les têtes de l'hydre de Lerne ne pouvait pas être de bien longue durée, et un peu plus d'un an après son entrée en fonctions, une grossesse de sa femme fournissant un prétexte à Nodier, la séparation s'accomplit aux mutuels regrets des deux parties, mais non sans quelque dépit, semble-t-il, du côté du baronet. Redevenu libre, Nodier se retira pendant quelque temps dans sa maison de Quintigny, localité à laquelle son nom a créé une demi-célébrité. Cependant il fallait vivre, et les anciennes difficultés se représentaient, aggravées encore par la naissance d'un premier enfant. Cette circonstance de la paternité a fait vaincre bien des répugnances, et il est probable que ce fut sous son influence que Nodier se laissa persuader de solliciter auprès du gouvernement impérial. Son beau-frère, M. de Tercy, qui exerçait en Illyrie les fonctions de secrétaire-général de l'intendance, s'entremit en sa faveur, et après quelques pourparlers, on lui trouva une place parfaitement assortie à ses goûts, celle de bibliothécaire de la ville de Laybach, dans la pro-

vince même où M. de Tercy était administrateur. A cette fonction était adjointe celle beaucoup plus lucrative de directeur du journal officiel pour les six provinces illyriennes, journal qui portait pour titre *le Télégraphe illyrien* et s'imprimait en trois, et un instant même en quatre langues, française, allemande, italienne et vindique. Voilà une preuve que les gouvernemens, à la condition qu'ils durent, finissent toujours par avoir raison des récalcitrans et que, pour peu qu'ils y aient intérêt, ils ne gardent jamais de bien longues rancunes. Pendant tout le temps qu'il occupa ces fonctions, Nodier fut traité par les divers hauts personnages qui se succédèrent dans l'administration des provinces illyriennes, le comte de Chabrol, le général Bertrand, le duc d'Abrantès, le duc d'Otrante, comme s'il n'eût pas été un ancien adversaire, c'est lui-même qui nous le dit, et il était peut-être en voie de conversion politique lorsque les circonstances le rendirent à ses anciennes et véritables opinions. Nommé en 1812, Nodier était forcé de revenir précipitamment en France à la fin de 1813 ; mais ce séjour en Illyrie, quelque court qu'il ait été, fut mieux qu'une aventure de plus à ajouter au roman si accidenté de sa jeunesse, car il eut une importance capitale sur ses destinées littéraires. C'est de là que sont sortis à diverses dates *Jean Sbogar*, *Smarra* et *Mademoiselle de Marsan*.

La chute de Napoléon suivit de près le retour de Nodier. Il avait servi son gouvernement depuis trop peu de temps pour ressentir le moindre regret de cet événement, et bien qu'il y perdît une place lucrative, il salua avec enthousiasme le retour des Bourbons. Toute son histoire pendant les trois révolutions qui se succédèrent en moins de deux ans se trouve résumée par deux mots qui sont restés célèbres. Après la rentrée de Louis XVIII, comme il entendait les malveillans se railler d'un roi qui ne montait pas à cheval : « Eh bien ! dit-il, je vote pour Franconi. » Pendant les cent jours, Fouché, qui se souvint de ses récentes relations avec lui en Illyrie, le manda et lui demanda ce qu'il voulait : « Cinq cents francs pour aller à Gand, » répondit Nodier. Il n'alla pas à Gand, mais comme le royalisme dont ce mot témoignait l'exposait à un pareil moment à des dangers que sa position d'époux et de père ne lui permettait plus de braver aussi crânement qu'autrefois, il se réfugia au château de Buis, que son propriétaire, le comte de Caylus, avait mis généreusement à sa disposition, et y attendit la catastrophe inévitable.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES ORIGINES

DE LA

CRISE IRLANDAISE

III[1].

LA QUESTION DES DIMES, LE CHARTISME ET LA JEUNE IRLANDE.

I. *History of England from the conclusion of the Great War*, by Spencer Walpole. — II. *A History of our own times*, by Justin Mac-Carthy. — III. *Life of the Prince-Consort*, by Theodore Martin. — IV. *The Life and Speeches of Daniel O'Connell*, by his son John O'Connell. — V. *Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*, par Erskine May.

I.

L'acte d'émancipation, en 1829, avait accordé à l'Irlande une première et importante satisfaction. Les catholiques n'étaient plus exclus du parlement; ils n'étaient plus forcés de chercher leurs représentans politiques en dehors de leurs coreligionnaires. Cette réforme, tant combattue par les vieux tories et par les protestans timorés, ne devait pas avoir cependant les conséquences que redoutaient ses adversaires. Elle n'a pas profondément modifié la composition du parlement; elle ne lui a pas enlevé son caractère protestant. Non-seulement les collèges électoraux de l'Angleterre et de l'Écosse n'usent que dans les limites les plus restreintes du droit de se faire représenter par des catholiques; mais dans la députation

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre et du 1er octobre 1880.

irlandaise, la moyenne des élus protestans depuis 1829 jusqu'à nos jours, est de 60 pour 100. Plus de la moitié des sièges parlementaires dont dispose l'Irlande est restée par conséquent entre les mains de la portion la moins nombreuse, mais la plus riche de la population, tant est puissante encore l'influence de la grande propriété, tant est vivace encore, malgré les assauts qu'elle a subis et les atteintes qu'elle a reçues, l'œuvre d'Élisabeth, de Cromwell et de Guillaume III!

Les catholiques d'Irlande avaient obtenu l'égalité politique; ils attendaient toujours l'égalité religieuse. Sur les huit millions d'âmes dont se composait alors la population de l'île, un dixième seulement appartenait à la communion anglicane. Il était pourvu avec une générosité sans limites aux besoins spirituels de ces 800,000 âmes privilégiées. Le clergé anglican se composait de quatre archevêques, dix-huit évêques, vingt-deux chapitres, quatorze cents desservans bénéficiaires, sans parler d'un certain nombre de desservans salariés. Un grand nombre de paroisses ne comptaient pas cinquante fidèles; quelques-unes n'en comptaient pas un seul en dehors du desservant. Ce clergé si peu occupé n'en était pas moins largement doté. Le revenu total de l'église établie était de plus de 800,000 livres sterling (20 millions de francs), provenant de trois sources principales : la dîme (650,000 livres environ), le produit des biens de mainmorte (150,000 livres), une taxe spéciale appelée le cens ecclésiastique (60,000 livres). Ce revenu net de vingt millions représentait un revenu brut de plus de trente millions. La dîme, en effet, se payait généralement en nature : tout le monde sait combien ce mode de perception est onéreux. Les biens de mainmorte étaient mal administrés et mal affermés. Dans d'autres mains que celles du clergé ils auraient certainement rapporté le double ou le triple.

La plus lourde de ces charges, la dîme, pesait presque exclusivement sur le paysan, c'est-à-dire sur le catholique. Or pour l'Irlandais catholique l'évêque anglican et le ministre anglican étaient les complices de la tyrannie étrangère; l'église établie était la trace vivante de la conquête, la marque ineffaçable de la servitude. Ce n'étaient pas seulement ses croyances religieuses, c'étaient ses passions nationales et ses haines de race qui se révoltaient lorsqu'on venait réclamer de lui, pour l'entretien d'un culte abhorré, une part de ses misérables récoltes. En Angleterre, la dîme était payée par de riches fermiers qui la faisaient entrer en ligne de compte dans les frais généraux de leur exploitation; en Irlande, elle était répartie entre un nombre infini de paysans besogneux. Dans certaines paroisses le produit de la dîme était évalué en moyenne à 9 pence (18 sous) par contribuable. Qu'on juge de ce que devait être le revenu de ces malheureux. En Angleterre, l'église anglicane n'était

pas détestée. Si l'on reprochait à l'épiscopat le chiffre exagéré de ses revenus et ses habitudes aristocratiques, le clergé rural, mêlé à la population, partageant sa vie, ses idées, ses croyances, était plus favorablement jugé. La poésie, le roman avaient popularisé la figure du vicaire de campagne. Pour tout dire d'un mot, l'église établie, en Angleterre, était une église nationale; en Irlande, elle était une église antinationale. Jamais Goldsmith n'aurait placé dans une paroisse du comté de Cork ou du comté de Carlow son *Vicaire de Wakefield*. Le seul clergé populaire en Irlande, le seul qui fût de cœur et d'âme avec la population, le clergé catholique, était réduit à vivre de la charité des fidèles et à glaner quelques maigres subsides après que l'église étrangère avait prélevé son opulente dotation.

Si choquant que fût ce contraste, si révoltant que fût un système en vertu duquel un budget de plus de 20 millions de francs était payé par une population de 7 millions de catholiques pour être affecté aux besoins religieux d'une population de 800,000 protestans, la situation de l'église anglicane d'Irlande ne fut pas ce qui préoccupa O'Connell au lendemain de l'acte d'émancipation de 1829. Les hommes d'état, les chefs de partis sont naturellement enclins à placer au premier plan les questions purement politiques. O'Connell était certainement un catholique très sincère et même très ardent. Cependant, à ses débuts dans la vie politique, il avait laissé à l'écart la question religieuse pour réclamer, d'accord avec l'opposition protestante, le rappel de l'union, c'est-à-dire la séparation législative de l'Angleterre et de l'Irlande. Après 1829, il revint à sa première idée. Le gouvernement, en accordant l'émancipation, avait supprimé l'association catholique. O'Connell forma une association des amis de l'Irlande, puis une association antiunioniste et enfin une association des volontaires irlandais. Sous des noms différens ces trois associations avaient un seul et même but : préparer et réclamer le rappel de l'union. Les deux premières sociétés avaient été supprimées et la troisième allait subir le même sort, lorsqu'une révolution ministérielle survint en Angleterre. Les whigs arrivèrent au pouvoir avec lord Grey (1830). Ils changèrent immédiatement le personnel de la haute administration irlandaise. Le secrétaire en chef d'Irlande, Hardinge, objet de l'hostilité particulière d'O'Connell, fut remplacé par Édouard Stanley, fils du comte Derby et l'espoir, à cette époque, du parti libéral. Le marquis d'Anglesey reprit le poste de vice-roi d'Irlande, qu'il avait occupé un moment sous Wellington et qu'il avait dû quitter parce qu'il avait compris avant le ministère la nécessité d'admettre une partie au moins des réclamations de l'Irlande catholique.

Ces nominations ne produisirent qu'un apaisement momentané.

Au bout de quelques mois, O'Connell reconnut que sur le maintien de l'union législative entre l'Angleterre et l'Irlande les whigs étaient aussi intraitables que les tories. Aussitôt il reprit sa campagne séparatiste. Une grande démonstration antiunioniste fut convoquée pour le 27 décembre. L'autorité annonça l'intention de s'y opposer. O'Connell, au lieu de s'entêter, abandonna son projet, de manière à se donner les apparences de la modération; mais il organisa pour le lendemain 28 décembre une autre manifestation, moins bruyante et réglée de manière à éluder les difficultés légales. Puis, avec la fertilité de ressources qui était un des traits de son esprit, il prononça lui-même la dissolution de la société des volontaires irlandais, en ayant soin de la remplacer par une autre organisation tout aussi efficace, bien qu'un peu plus compliquée. Un club était formé pour s'occuper des questions électorales, et une société pour discuter les avantages et les inconvéniens de l'union. Club et société étaient sous la main d'O'Connell. C'était donc toujours lui qui dirigeait l'agitation; c'était lui qui était à la tête d'un gouvernement plus populaire, plus puissant, plus obéi que celui qui siégeait au château de Dublin.

Lord Anglesey était un vieux soldat peu endurant. Pendant sa première vice-royauté, il s'était brouillé avec Wellington pour avoir soutenu énergiquement les réclamations des catholiques irlandais. Il croyait donc avoir quelques droits à leur reconnaissance et n'en fut que plus péniblement affecté de la guerre acharnée qui lui était faite. Il demanda et obtint l'autorisation de sévir contre les agitateurs. Une nouvelle démonstration, annoncée pour le 13 janvier 1831, fut interdite et dispersée. Peu de jours après, O'Connell était arrêté et traduit devant le grand jury sous trente et un chefs d'accusation, dont dix-sept relevaient le crime de conspiration. Le grand-jury, remplissant l'office de notre chambre des mises en accusation, n'avait à se prononcer que sur le renvoi d'O'Connell devant la cour d'assises. Le débat préliminaire allait s'ouvrir le 17 février, lorsque le bruit se répandit qu'une transaction était intervenue entre l'accusé et le ministère public. O'Connell, en effet, avait consenti à se laisser condamner par défaut sur les quatorze premiers chefs, à la condition que l'attorney-général, Blackburn, abandonnerait les dix-sept chefs relatifs au crime de conspiration. Le grand agitateur irlandais était tellement redouté du gouvernement et des magistrats, on craignait à tel point son action sur le jury, que l'on regarda cet arrangement comme un succès pour le vice-roi. L'affaire fut renvoyée au premier jour après les vacances de Pâques. O'Connell fut mis en liberté provisoire et partit pour Londres afin d'assister aux séances du parlement. Le ministère se débattait alors avec les difficultés que rencontrait son grand projet de réforme électorale. Pour

les surmonter, il avait besoin du concours de tous les libéraux, et O'Connell était un des grands orateurs du parti libéral. Pour faire des élections générales, dans l'éventualité plus que probable d'une dissolution, il avait besoin de l'appui des catholiques d'Irlande, et O'Connell, en levant le bout du doigt, pouvait lui apporter ou lui enlever toutes les voix des électeurs catholiques. Dans ces circonstances, comment reprendre le procès? A quel moment pouvait-on inviter O'Connell à partir pour Dublin et à se mettre à la disposition de la justice? Était-ce le 9 mars, au moment où il venait de prononcer un discours en faveur de la réforme parlementaire? Ou bien était-ce le 15 mai, à la veille de la dissolution, quand le gouvernement allait être obligé de solliciter son alliance en vue de la grande bataille électorale? L'accusation dirigée contre O'Connell se fondait sur une loi temporaire, qui devait expirer avec le parlement. On ajourna l'affaire jusqu'au moment de la dissolution. La loi n'existant plus, on avait un prétexte plausible pour abandonner l'accusation. La cause fut rayée du rôle.

Les élections générales de 1831 donnèrent une forte majorité au cabinet de lord Grey. Elles lui permirent de vaincre les résistances opposées à la réforme parlementaire par la chambre des lords et par le roi Guillaume IV. Après la promulgation de la loi électorale, il fallut faire de nouvelles élections : elles eurent lieu en décembre 1832. Cette fois la victoire des whigs ne fut pas seulement complète, elle fut écrasante. Le jour où s'ouvrit le premier parlement réformé, on vit la chambre des communes se diviser dans la proportion presque sans précédent de trois contre un : d'un côté, cinq cent neuf réformateurs de toutes nuances, depuis les anciens amis de Canning comme Palmerston, jusqu'aux radicaux tels que Poulet Thomson; de l'autre, cent quarante-neuf opposans seulement, théoriquement attachés à l'ancien système électoral, mais comprenant l'absolue impossibilité de le faire revivre. Les deux partis prirent des dénominations nouvelles : les tories abandonnèrent leur vieux nom devenu impopulaire pour prendre celui de conservateurs, tandis que les whigs, renouvelés par l'infusion d'élémens plus jeunes, se qualifiaient de libéraux. La petite phalange conservatrice se groupa sous l'habile direction de Robert Peel pour attendre l'heure où les vainqueurs se diviseraient. Elle ne devait pas l'attendre longtemps. La question irlandaise, du temps de Canning et de Castlereagh, avait été un dissolvant pour le parti conservateur; elle allait devenir un dissolvant pour le parti libéral.

Depuis près de deux ans, les dîmes étaient fort irrégulièrement payées en Irlande. Ce malheureux pays traversait une crise provoquée principalement par l'accroissement disproportionné de la popu-

lation. Nous touchons ici à un sujet délicat, dont il faut cependant dire quelques mots. Avec beaucoup de défauts, le paysan irlandais a des mœurs pures. Jeune, il ne se livre pas à la débauche, il se marie, et fidèle aux préceptes de l'Écriture sainte il ne craint pas de se donner une nombreuse famille. Chose triste à dire, ce trait si respectable du caractère irlandais a été une des causes de la misère de l'Irlande. En 1830, la population avait atteint le chiffre excessif de huit millions d'âmes. Un cinquième des hommes valides se trouvaient sans ouvrage. Pour secourir ces malheureux, aucune organisation régulière, aucune institution d'état; rien que la charité privée, évidemment impuissante en face d'une détresse qui prenait les proportions d'un désastre public. En Angleterre et dans le pays de Galles il existait une loi des pauvres, mal conçue et mal appliquée, mais enfin une loi, qui ne permettait pas qu'un homme mourût de faim dans la rue ou sur une grande route sans qu'il lui fût porté secours. En Irlande, à cette époque, pas de loi des pauvres, pas de facilités données à l'émigration qui, depuis, est venue soulager le pays du trop-plein de sa population et atténuer ses souffrances.

Une population si cruellement éprouvée devait trouver d'autant plus dure l'obligation qui lui était imposée de payer, en nature ou en argent, plus de 20 millions pour l'entretien d'un clergé détesté et d'un culte odieux. Dès 1830, on commençait à refuser les dîmes. En 1831, la résistance se généralisa et s'organisa. Les uns ne payaient pas, parce que véritablement ils ne pouvaient pas payer; d'autres parce qu'ils trouvaient injuste de supporter une charge dont s'exonérait une partie de la population; d'autres enfin parce qu'ils craignaient, s'ils continuaient à subventionner l'église étrangère, d'être mis à l'index ou même de devenir victimes de la fureur populaire. Les percepteurs de dîmes rencontraient difficultés sur difficultés. Pratiquaient-ils une saisie, personne ne se présentait pour acheter les objets saisis. On vit des têtes de bétail, après avoir été promenées inutilement de marché en marché, être embarquées pour l'Angleterre, où enfin elles trouvaient acheteur. On vit des animaux mourir avant d'arriver au port d'embarquement, le fourrage leur manquant et les paysans refusant d'en vendre à quelque prix que ce fût. Des bandes d'hommes armés, sous les noms de Pieds-noirs et de Pieds-blancs, parcouraient les campagnes, excitant la population à refuser de payer les dîmes et même les fermages. Les percepteurs de dîmes furent attaqués à main armée. Bientôt ils n'osèrent plus pénétrer dans certaines localités que sous la protection de la police ou de la troupe. La moitié des dîmes ne se payait pas; pour l'autre moitié, le paiement ne s'obtenait qu'à la pointe de la baïonnette. Les frais de perception et les dépenses de tous genres néces-

sitées par la résistance des contribuables atteignaient et dépassaient même souvent la valeur des dîmes encaissées. Le clergé anglican d'Irlande, malgré le chiffre énorme de sa dotation, se vit dans la détresse. Seuls les évêques et les chapitres, dont le principal revenu était le produit des biens de mainmorte, se trouvaient encore très largement pourvus; mais le recteur, mais le vicaire de campagne, qui n'avait pas d'autre ressource que la dîme, allaient être réduits à vivre de la charité privée.

Dès l'ouverture de la session de 1831-1832, le gouvernement s'était préoccupé de ce triste état de choses. Le discours du trône avait appelé l'attention du parlement sur les difficultés que rencontrait le recouvrement des dîmes irlandaises; des commissions spéciales furent nommées par les deux chambres pour étudier la question. Elles présentèrent à bref délai leurs rapports, dans lesquels elles arrivaient à des conclusions à peu près identiques. Elles demandaient pour l'avenir la suppression des dîmes et leur remplacement, soit par une taxe sur la propriété foncière, soit par une dotation spéciale. En attendant, il fallait venir immédiatement au secours du clergé des campagnes. Les commissions conseillaient au gouvernement de faire des avances aux desservans sur les dîmes en retard de 1831. Il se rembourserait directement de ses avances en opérant lui-même le recouvrement de cet arriéré. Cette dernière proposition, vu son caractère d'urgence, fut présentée immédiatement à la chambre des lords par lord Lansdowne et à la chambre des communes par Édouard Stanley. La discussion fut très vive dans la chambre basse. Les vieux tories voyaient avec inquiétude mettre en discussion l'organisation de l'église anglicane d'Irlande. Ils comprenaient qu'après avoir fait un premier pas dans cette voie, on ne s'arrêterait plus. Les députés irlandais, et O'Connell à leur tête, blâmaient le gouvernement de se faire le receveur-général des dîmes irlandaises et d'attirer sur lui toutes les haines que provoquait cet odieux impôt. Il n'y avait cependant pas d'autre moyen de sortir des difficultés présentes. Le gouvernement fut donc autorisé à faire des avances aux desservans irlandais jusqu'à concurrence de 60,000 livres sterling (1,500,000 francs) et à prendre les mesures nécessaires pour faire rentrer les dîmes arriérées.

L'autre partie du plan élaboré par les deux commissions spéciales était moins urgente et en même temps d'une réalisation plus difficile. La question du rachat ou de la transformation des dîmes était depuis longtemps à l'étude. William Pitt s'en était préoccupé dès 1786. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, il avait de saines idées, qu'il abandonna ou dont il ajourna l'exécution lorsqu'il se vit absorbé par la lutte contre la révolution française. En 1824, au moment du réveil des idées libérales en Angleterre, une loi fut votée

par le parlement, sur la proposition de Goulburn, secrétaire en chef d'Irlande, pour autoriser la transformation des dîmes. La mesure fut presque sans effet; la plupart des intéressés ne profitèrent pas du bénéfice de la loi. Il aurait fallu que la transformation de la dîme en une rente fût obligatoire au lieu d'être facultative. C'est ce que l'on comprenait en 1832. Stanley présenta à la chambre des communes en juin un projet pour la transformation obligatoire des dîmes irlandaises. Malheureusement il rencontra des objections et des résistances sur plusieurs points de détail. Le ministère crut faire acte de sagesse en retirant le bill et en réservant la question pour la soumettre à la nouvelle chambre des communes qui allait être élue en vertu de l'acte de réforme. Ce retard fut très fâcheux. Quand le nouveau parlement se réunit, la situation s'était encore aggravée. La prédiction d'O'Connell se vérifiait. Le gouvernement avait été obligé d'intenter près de dix mille procès pour le paiement des dîmes arriérées, et par là il avait attiré sur sa tête une formidable impopularité.

La composition du nouveau parlement n'était pas de nature à faciliter une entente sur la question de l'église d'Irlande. Dans la chambre des communes une énorme majorité libérale; c'était un inconvénient plutôt qu'un avantage. Les majorités trop nombreuses sont souvent indisciplinées; elles se divisent facilement. Dans la chambre des lords au contraire; une majorité conservatrice peu nombreuse, mais très décidée et très unie, tout au moins sur les questions religieuses. Ainsi antagonisme entre les deux chambres, manque de cohésion dans la majorité libérale de la chambre des communes, telle était la situation parlementaire au commencement de 1833. Ajoutez-y des divisions naissantes dans le ministère : d'un côté, des libéraux de la nouvelle école qui étaient d'avis de marcher hardiment dans la voie ouverte par la réforme électorale; de l'autre, des whigs modérés, presque conservateurs, estimant qu'il était sage de ne pas aller trop vite; entre les deux groupes le chef du cabinet, lord Grey, et le *leader* de la chambre des communes, l'honnête lord Althorp, s'épuisant à faire de la conciliation. Peu à peu, malgré leurs efforts, les deux fractions du cabinet suivirent leur pente naturelle. La fraction libérale se groupa autour de lord John Russell et la fraction conservatrice autour d'Édouard Stanley.

Russell et Stanley étaient deux des plus jeunes membres du ministère, mais tous deux avaient débuté avec éclat dans la vie publique. Russell avait pris une part capitale à l'agitation et aux discussions qui préparèrent la réforme électorale, et Stanley, dès son entrée dans la chambre, avait montré un de ces tempéramens oratoires qui placent tout de suite un homme politique hors de pair. Russell appartenait à une famille où les opinions libérales étaient

héréditaires: un Russell avait porté sa tête sur l'échafaud pour la cause de la liberté; un Russell avait pris parti pour Guillaume d'Orange contre Jacques II; les Russell, comme les Cavendish et les Seymour, étaient appelés couramment les grandes familles de la révolution de 1688.

Édouard Stanley, qui a joué un rôle si considérable sous les trois dénominations successives de M. Stanley, de lord Stanley et de lord Derby, appartenait à l'une des plus vieilles familles de l'aristocratie anglo-saxonne, à une famille contemporaine, sinon de Guillaume le Conquérant, du moins de ses successeurs immédiats. Sous Henri Ier Beauclerc nous trouvons un gentilhomme appelé Alan de Audley. Deux générations après, le petit-fils d'Alan, William, est déjà établi dans le comté de Derby et possède une propriété de Stanley, dont il prend le nom. William est la tige de toutes les branches des Stanley. De lui descendait ce fameux Thomas, deuxième lord Stanley et premier comte Derby, qui termina la guerre des Deux Roses en passant du côté d'Henri Tudor à la bataille de Bosworth. De lui descendait cet autre comte Derby, non moins célèbre, mais plus fidèle, Jacques Stanley, l'énergique défenseur de Charles Ier, le glorieux compagnon d'armes du prince Rupert, qui fut décapité en 1651 après la bataille de Worcester, tandis que sa veuve, l'héroïque Charlotte de La Trémouille, prolongeait encore la résistance dans l'île de Man bien après que tout le reste de l'Angleterre avait reconnu l'autorité de Cromwell.

Au temps des cavaliers et des têtes-rondes, Édouard Stanley, comme son arrière-grand-oncle Jacques, aurait défendu ses convictions les armes à la main. De nos jours, il ne pouvait lutter que par la parole: il s'en servit de manière à mériter d'être surnommé le Rupert de l'éloquence parlementaire. Il n'avait pas la vaste étendue de connaissances qu'on aime à trouver de nos jours chez un homme politique. Son éducation avait été exclusivement littéraire. Il disait de lui-même: « J'appartiens à l'époque *préscientifique*. » Il n'en était peut-être que plus redoutable comme orateur de combat. Sa vigoureuse intelligence, concentrée sur un petit nombre de sujets, sa voix musicale qu'il conduisait merveilleusement, la forme élevée de ses discours, la passion qui les échauffait, lui permettaient de se mesurer sans désavantage même avec O'Connell.

Ce fut pourtant un malheur pour lui et pour le cabinet qu'on lui eût confié les fonctions de secrétaire pour l'Irlande. Mieux aurait valu dans ce poste un moins grand orateur et un plus habile diplomate. Stanley avait les défauts de son tempérament: il était énergique jusqu'à la témérité. Dans un discours à ses électeurs du Lancashire, il crut devoir leur faire sa profession de foi sur le rappel, c'est-à-dire sur l'abrogation de l'union législative entre

l'Angleterre et l'Irlande. Il déclara qu'une semblable mesure équivaudrait à un véritable démembrement du royaume et que, par conséquent, il la combattrait *jusqu'à la mort*. Déclaration inutile, puisque le rappel n'avait pas la moindre chance d'être votée par les chambres; déclaration imprudente, puisqu'O'Connell faisait campagne en faveur du rappel et que le ministère avait besoin de ménager O'Connell. Quel besoin d'ailleurs, en politique, d'employer les mots : *Toujours, jamais, pour la vie, jusqu'à la mort?* Ils ont rarement porté bonheur à ceux qui s'en sont servis. Stanley ne réussit qu'à se rendre *jusqu'à la mort* impopulaire en Irlande. Dès les premiers jours de la session de 1833, il fut attaqué avec la dernière violence par O'Connell. Il se défendit comme il savait le faire. Le succès oratoire ne lui fit pas défaut; mais il eut la mortification de se voir à peine soutenu par le parti libéral et même par le ministère dans lequel il siégeait. Il ne trouva de bienveillance que du côté des conservateurs. Robert Peel le couvrit de fleurs. Il n'en devint que plus antipathique aux libéraux avancés.

Le cabinet whig se trouvait donc dans cette bizarre situation que son vice-roi d'Irlande et son secrétaire pour les affaires irlandaises étaient tous les deux brouillés avec le chef du parti libéral en Irlande. Il fallait pourtant essayer de résoudre, avec ou sans l'appui d'O'Connell, les questions pendantes. Dès la première quinzaine de février, deux projets de lois furent déposés presque simultanément, l'un dans la chambre des lords, par lord Grey, chef du cabinet, l'autre dans la chambre des communes, par lord Althorp, ministre des finances. Le premier, le bill de *coercition*, répondait au besoin de faire cesser les désordres matériels en Irlande : il établissait des pénalités exceptionnelles et, pour les appliquer, des tribunaux d'exception. Il ressemblait à toutes les lois du même genre. Inutile par conséquent de l'analyser en détail. Le bill d'Althorp abordait la délicate question des dîmes. Le ministre proposait deux réformes principales : 1° l'établissement d'un impôt de 5 à 15 pour 100 sur tous les bénéfices de plus de 200 livres sterling, ce qui devait produire une recette de 60,000 livres; 2° la suppression de 10 sièges épiscopaux sur 22, ce qui devait réaliser une économie également de 60,000 livres. Le produit de l'impôt devait être employé à des réparations ou constructions d'églises et de presbytères. Les 60,000 livres provenant de la suppression des sièges épiscopaux étaient à la disposition du parlement pour être employées suivant les décisions qu'il prendrait ultérieurement.

Pour tout esprit clairvoyant cette dernière disposition était la plus importante du bill. Elle posait, en effet, ce principe que les revenus affectés à l'église anglicane d'Irlande pouvaient, par une décision des pouvoirs publics, recevoir une autre affectation, c'est-à-dire

être sécularisés. Il ne s'agissait pour le moment que d'une somme peu considérable; mais la question de chiffre était secondaire; ce qui était grave, c'était le principe. Les défenseurs de l'église établie ne s'y trompèrent pas. Ils virent dans la clause de sécularisation ou d'*appropriation*, pour employer l'expression anglaise, le point de départ d'un changement complet dans l'organisation de l'église anglicane en Irlande et peut-être même en Angleterre. Ils la combattiren avec passion. Le cabinet recula devant sa propre audace: il effaça de son bill la clause d'appropriation. Grâce à ce sacrifice, qui fut sévèrement blâmé par les radicaux, il réussit à faire adopter par les deux chambres non-seulement le bill sur les dîmes, mais aussi le bill de coercition. Rien n'était terminé cependant: le bill de coercition n'était voté que pour un an. Le bill sur les dîmes n'était considéré par tout le monde que comme une mesure provisoire. La question de l'église d'Irlande n'était pas résolue, elle n'était que posée. Stanley, malgré son talent oratoire, qui grandissait chaque jour, était dans une situation de plus en plus difficile. Il était en butte à l'hostilité des députés irlandais et en désaccord avec la fraction la plus libérale du cabinet. Littleton prit sa place, comme secrétaire d'Irlande, et on lui donna en échange le ministère des colonies, où il eut l'honneur de proposer et de faire voter l'abolition de l'esclavage. Le marquis d'Anglesey fut en même temps remplacé comme vice-roi d'Irlande par Wellesley. Le triomphe d'O'Connell était complet.

Littleton se mit immédiatement à l'étude de la question et dès le commencement de la session de 1834, il présentait un nouveau bill. Il ne s'agissait plus cette fois d'une mesure provisoire, mais d'une réforme définitive. Littleton réduisait les dîmes irlandaises de 20 pour 100 et les transformait en une rente foncière. En même temps, il demandait pour le gouvernement l'autorisation de faire des avances sur les dîmes en retard jusqu'à concurrence de 1 million sterling. La discussion du bill révéla au parlement et au public les dissentimens qui existaient dans le ministère. Lord John Russell, qui avait toujours été partisan de la clause de sécularisation et qui en regrettait la suppression, eut l'imprudence de dire, sans y être provoqué, que, suivant lui, le parlement avait le droit de désaffecter une partie des revenus de l'église d'Irlande. Cette déclaration, au moins inutile, provoqua les clameurs des tories et les applaudissemens des radicaux. Un de ces derniers, Henry Ward, proposa immédiatement la nomination d'une commission pour étudier les ressources de l'église d'Irlande et faire, s'il y avait lieu, des propositions pour l'application de l'excédent. Le ministère ne s'étant pas opposé à cette motion, elle fut votée, mais quatre membres du cabinet, Stanley en tête, firent scission et donnèrent leur démission. Peu de jours après, nouvel incident. Littleton, sans consulter

ni prévenir ses collègues, négocia directement avec O'Connell et lui promit que le bill de coercition, alors sur le point d'expirer, ne serait présenté de nouveau qu'avec de profondes modifications et notamment avec la suppression des cours martiales. Cette négociation, comme toutes les négociations secrètes, ne tarda pas à être découverte. Elle provoqua une explication très vive dans le cabinet. Lord Grey, fatigué de ces tiraillemens et de ces discussions, donna sa démission. Le cabinet libéral fut dissous.

Il se reconstitua immédiatement, mais sans Grey et sans Brougham. Les doublures prirent la place des premiers rôles. Le nouveau chef du cabinet, William Lamb, lord Melbourne, était un homme aimable, un grand seigneur sceptique et lettré, à la façon du XVIIIe siècle. Sa femme, lady Caroline Lamb, avait scandalisé les salons de Londres par une liaison affichée avec lord Byron. Lui, dans sa jeunesse, avait eu beaucoup de bonnes fortunes et l'on racontait que dans son âge mûr il en avait encore quelques-unes. Cela ne l'aurait pas empêché de bien gouverner l'Angleterre s'il avait eu, comme son beau-frère lord Palmerston, une véritable valeur personnelle, et s'il n'avait pas apporté dans sa vie politique tout autant de frivolité que dans sa vie privée. Ses qualités de cœur, qui étaient réelles, faisaient illusion à ses amis sur les faiblesses de son caractère. D'ailleurs on lui laissait pour lieutenant et un peu pour mentor le sage Althorp, qu'on avait décidé non sans peine à rester dans le cabinet comme ministre des finances et comme *leader* de la chambre des communes. A peine ces arrangemens étaient-ils pris qu'un événement imprévu vint tout remettre en question. Althorp perdit son père, le comte Spencer. Héritant d'une pairie, il quittait nécessairement la chambre des communes, et l'on était obligé de trouver un nouveau *leader*. Russell fut choisi par ses collègues. Il était en horreur à la cour, qui le regardait comme un démagogue. Guillaume IV repoussa la combinaison et du même coup congédia brusquement le ministère. On était au mois de novembre, en pleines vacances parlementaires. La crise ministérielle surprit tout le monde. On appela Wellington, qui ne consentit qu'à se charger de l'intérim et conseilla de s'adresser à Peel. Celui-ci voyageait tranquillement en Italie. On lui dépêcha James Hudson, le secrétaire particulier de la reine, qui le joignit à Rome, dans un bal, chez le prince Torlonia. L'Europe n'était pas alors sillonnée de chemins de fer. En faisant toute la diligence possible, James Hudson avait mis dix jours pour aller à Rome : Robert Peel en mit un peu plus pour revenir à Londres. Total : vingt-cinq jours d'interrègne ministériel, pendant lesquels Wellington faisait à la fois fonctions de chef du cabinet et de secrétaire d'état aux affaires étrangères, à l'intérieur et aux colonies.

L'arrivée de Robert Peel, le 9 décembre, mit fin à cette situation anormale, mais non pas aux difficultés créées par l'accès de mauvaise humeur de Guillaume IV. Non-seulement le parti conservateur était en minorité dans la chambre des communes, mais il n'y comptait pas, en dehors de son chef, un seul orateur marquant. Aussi Peel aurait-il voulu faire un ministère de coalition avec les dissidens du parti libéral, avec Stanley et Graham. Ayant rencontré de ce côté un refus poli, il se décida à tenter l'aventure avec un cabinet purement conservateur; le 10 décembre, il présentait au roi sa liste ministérielle, sur laquelle Wellington figurait comme ministre des affaires étrangères et Lyndhurst comme lord-chancelier; le 17, il adressait à ses électeurs de Tamworth un manifeste destiné en réalité à l'Angleterre tout entière : programme de gouvernement sage et conciliant, tellement sage et tellement conciliant qu'il désappointa les conservateurs extrêmes. La publication du manifeste de Tamworth dénotait l'intention de faire à bref délai un appel au pays. En effet, le parlement fut dissous dans les derniers jours de l'année et les élections générales se firent immédiatement. Ce fut une faute. Peel aurait mieux fait de suivre la tactique adoptée par Pitt dans une situation semblable. Pitt, en présence d'une chambre des communes absolument hostile, avait attendu plusieurs mois avant de la dissoudre, et ce temps n'avait pas été perdu pour lui, car les débats de la chambre avaient grandement contribué à lui ramener l'opinion. Peel préféra engager tout de suite la bataille électorale. C'était jouer son va-tout : car il n'est pas admis en Angleterre qu'un ministère puisse employer deux fois de suite le procédé de la dissolution.

Pour reconquérir la majorité, il aurait fallu gagner cent cinquante sièges. On n'atteignit pas le but, mais on en approcha. Les conservateurs, dans la nouvelle chambre, se trouvaient presque à égalité avec les libéraux. Dans le vote pour l'élection du président, ils furent 306 contre 316. Peel n'abandonna pas la partie après cette première épreuve. Soit qu'il espérât déplacer, à force d'énergie et d'habileté, les quelques voix qui lui manquaient, soit qu'il voulût seulement donner sa mesure avant de tomber, il conserva le pouvoir pendant plusieurs mois, soutenant presque seul la lutte contre les orateurs de l'opposition, présentant des projets de lois qui étaient invariablement repoussés par la chambre, mais dont quelques-uns ne faisaient pas mauvaise impression sur le public. Enfin, le 7 avril 1835, un vote décisif eut lieu. Il s'agissait toujours de la terrible question de l'église d'Irlande, l'écueil de tous les ministères. Peel avait présenté un projet de loi remplaçant la dîme par une rente de 75 pour 100 de sa valeur. La chambre, sur la proposition de Russell, déclara par

285 voix contre 258, qu'aucune mesure relative à l'église d'Irlande ne serait satisfaisante et définitive si elle ne contenait pas le principe de la sécularisation de l'excédent. Le lendemain Peel donna sa démission. Le ministre était tombé, mais l'homme avait grandi. Ces quelques mois de pouvoir, malgré une défaite prévue par tout le monde, n'avaient donc pas été inutiles.

Par suite, le cabinet Melbourne rentra aux affaires peu de mois après en être sorti. Ce n'était plus que l'ombre du grand ministère qui avait fait la réforme électorale, l'abolition de l'esclavage, la réglementation du travail des enfans dans les manufactures. Ses mutilations successives lui avaient enlevé ce qu'il avait de meilleur. Avec Grey, il avait perdu sa pensée dirigeante; avec Althorp, sa conscience; avec Brougham et Stanley, sa supériorité oratoire. La question des dîmes irlandaises n'était toujours pas résolue. Le parti libéral, lord John Russell en tête, avait pris l'engagement de séculariser une partie des revenus de l'église d'Irlande. Or cette sécularisation, réclamée par une faible majorité dans la chambre des communes, était combattue par une grosse majorité dans la chambre des lords. Deux ans de suite, en 1835 et en 1836, le cabinet libéral vint se heurter contre le même écueil. Deux ans de suite, le bill sur les dîmes irlandaises, avec la clause d'appropriation, fut voté par les communes et repoussé par les lords. Même opposition de la chambre haute sur toutes les questions qui touchaient à l'administration de l'Irlande. Voulait-on améliorer dans un sens libéral les institutions municipales de l'Irlande comme on l'avait fait pour celles de l'Angleterre et de l'Écosse, la chambre des lords s'y opposait. Voulait-on établir en Irlande une loi pour le soulagement des pauvres analogue à celle qui existait en Angleterre depuis longtemps et à laquelle le sage Althorp avait apporté récemment d'heureuses modifications, on se heurtait encore à la résistance de la chambre des lords. Il est vrai de dire que le cabinet Melbourne ne faisait rien pour calmer ce mauvais vouloir. Sa politique irlandaise ne s'inspirait que d'une seule préoccupation : s'assurer l'alliance d'O'Connell et les voix de son petit bataillon dans la chambre des communes. Sous l'empire de cette préoccupation, le vice-roi, lord Normanby, n'était plus que l'exécuteur des volontés d'O'Connell. Les catholiques, après avoir été si longtemps opprimés, devenaient oppresseurs à leur tour. Les protestans, atteints dans leur influence, lésés dans leurs intérêts, menacés même parfois dans leur sécurité personnelle, se plaignaient amèrement du gouvernement de Normanby. Une recrudescence de crimes contre les personnes s'étant produite en Irlande, on en rendit responsable la faiblesse du gouvernement. De là, parmi les protestans et dans le parti conservateur, une irritation

qui se traduisait par des votes hostiles à toutes les mesures proposées en faveur de l'Irlande.

Le ministère ne trouva pour sortir de cette situation d'autre moyen que de transiger avec ses adversaires. Heureusement le parti conservateur avait à sa tête un homme essentiellement modéré. Grâce à l'esprit conciliant de Robert Peel et malgré la résistance des tories extrêmes, on put enfin établir en Irlande une loi des pauvres. Grâce à ce même esprit conciliant, on finit par régler la fameuse question des dîmes irlandaises. Seulement il fallut faire des concessions, — une surtout bien humiliante. On renonça à la sécularisation partielle des revenus de l'église anglicane. Le bill présenté par lord John Russell en 1838 transformait la dîme en une rente de 70 pour 100 de sa valeur avec garantie de l'état; il contenait en outre une « clause d'appropriation » pour l'emploi de l'excédent. Au cours de la discussion, Russell consentit à élever la valeur de la rente de 70 à 75 pour 100, ce qui était sans grande importance. Il consentit, ce qui était plus grave, à effacer la clause d'appropriation, c'est-à-dire le principe de la sécularisation partielle. Ainsi modifié, le bill de Russell était identiquement le même que celui de Peel, repoussé trois ans auparavant. Les libéraux s'infligeaient donc un démenti absolu. Pour renverser Robert Peel, ils avaient déclaré qu'aucune loi sur les dîmes irlandaises ne serait satisfaisante si elle n'admettait pas le principe de la sécularisation. Et pour faire passer une loi sur les dîmes, ils transigeaient avec Robert Peel et lui sacrifiaient le principe de la sécularisation. Ce compromis donna trente ans de répit à l'église anglicane d'Irlande. La question se posa de nouveau en 1868. Cette fois, l'heure des solutions radicales avait sonné. Les demi-mesures et les compromis furent écartés. Robert Peel avait sauvé l'église anglicane d'Irlande de la sécularisation partielle; Gladstone lui imposa la sécularisation complète.

Au milieu des discussions et des tiraillemens qui précédèrent le compromis de 1838, un changement de règne était survenu. Le 20 juin 1837, Guillaume IV était mort et sa nièce Victoria, fille unique du feu duc de Kent, avait été proclamée reine du royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. Le règne court et agité de Guillaume IV avait ouvert pour l'Angleterre la période des grandes réformes, destinée à se poursuivre sous le règne plus long et plus heureux de Victoria. Différence à noter toutefois : Guillaume IV était resté étranger, sinon hostile, aux progrès accomplis sous son règne; Victoria, sans sortir de son rôle constitutionnel, devait s'associer aux aspirations de son peuple et aux idées de son temps.

II.

« Jeunesse du prince, source des belles fortunes, » a dit un moraliste. La jeunesse de la reine Victoria, — jeunesse paisible et chaste, — ne fit la fortune d'aucun favori ni même d'aucune favorite. Elle retarda seulement de deux ans la chute du cabinet whig. Voici comment.

Melbourne et ses collègues se discréditaient peu à peu par leur faiblesse et par le décousu de leur politique, tandis que l'opposition conservatrice, habilement dirigée, gagnait sans cesse du terrain. Les dernières mesures proposées par le ministère n'avaient pu être votées que grâce à l'appui de Peel, et après avoir subi des modifications exigées par lui. Les radicaux trouvaient cette situation humiliante, et l'un d'eux, Leader, la signalait dans les termes suivans : « C'est l'honorable député de Tamworth (Robert Peel) qui gouverne l'Angleterre. C'est l'honorable député de Dublin (O'Connell) qui gouverne l'Irlande. Les whigs ne gouvernent que les bureaux du ministère. L'honorable député de Tamworth se contente d'avoir le pouvoir sans les places; les whigs se contentent d'avoir les places sans le pouvoir. » Et l'orateur ajoutait que, si jamais on demandait un vote de confiance général en faveur du gouvernement, dix ou douze députés radicaux le refuseraient certainement. La prédiction ne tarda pas à se vérifier. Dans la séance du 6 mai 1839, à propos d'une question relativement peu importante, un conflit entre le gouvernement et la législature coloniale de la Jamaïque, dix radicaux votèrent avec l'opposition. Le cabinet Melbourne n'eut qu'une majorité de cinq voix, qu'il trouva insuffisante. Les ministres donnèrent leur démission. Peel fut appelé au palais pour former un nouveau cabinet.

La reine, en montant sur le trône, avait trouvé les libéraux au pouvoir. C'était un ministère libéral qui avait fait voter sa liste civile et qui avait réglé la composition de sa maison. Les dames dont on l'avait entourée et qui formaient toute son intimité appartenaient aux grandes familles de l'aristocratie whig. Melbourne avait profité de toutes ces circonstances pour prendre un certain crédit sur l'esprit de la reine. C'était un homme politique de second ordre, mais un homme du monde accompli. De ses succès de jeunesse il avait gardé cette aisance de manières et ce charme personnel qui font rarement mauvais effet, même sur les plus honnêtes femmes. Ses adversaires, à ce point de vue, lui étaient fort inférieurs. Wellington n'avait pas l'ombre de conversation, et l'honnête Peel était un peu gauche. Il le fit bien voir dans les négociations pour la for-

mation du ministère. La reine, malgré le peu de sympathie qu'elle avait alors pour les conservateurs, avait accepté sans difficulté la nouvelle combinaison ministérielle, lorsqu'on lui parla de faire aussi des changemens dans la composition de sa maison. D'abord elle ne comprit pas, puis elle se fâcha. Peel lui fit un cours de droit constitutionnel pour lui démontrer que les charges de la maison royale, aussi bien que les emplois dans la haute administration, étaient à la disposition du ministère. Ses argumens étaient excellens; seulement, avec une jeune fille de dix-neuf ans, il aurait peut-être fallu un peu moins d'argumens et un peu plus de bonne grâce. La reine aurait compris, si on avait su le lui dire, qu'il n'était pas question de bouleverser toute sa maison et de changer jusqu'à ses femmes de chambre, mais seulement de ne pas laisser auprès d'elle, dans des postes de haute confiance et d'absolue intimité, les femmes ou les sœurs des adversaires politiques du premier ministre. Des deux côtés on se buta sur cette question, et la négociation fut rompue. Lord Melbourne et ses collègues ne jouèrent pas un rôle brillant dans cette affaire. Au lieu de calmer la jeune reine, ils s'empressèrent de profiter de son petit coup de tête pour retirer leur démission. Battus à la chambre, ils avaient pris leur revanche à la cour, et ils rentraient au pouvoir derrière les jupes de leurs femmes. Le fameux verre d'eau de la reine Anne avait désormais son pendant, qui s'appela la question des dames d'honneur ou l'affaire des jupons.

L'incident fut gravement discuté dans le parlement. Par le hasard des circonstances, c'étaient les conservateurs qui défendaient les droits des ministres responsables et l'autorité du parlement; c'étaient les libéraux et même les radicaux qui soutenaient les prétentions de la couronne. O'Connell fut superbe d'éloquence et d'attendrissement en parlant de cette jeune reine, « de cette pure et chaste enfant de dix-neuf ans qu'on avait blessée dans ses sentimens les plus intimes en voulant la séparer des femmes dévouées qui avaient veillé sur son enfance, qui l'avaient soignée dans ses maladies et qui n'avaient pas de plus grand bonheur que de la voir croître chaque jour en grâce et en beauté. » Il ne s'agissait pas de remplacer les femmes qui avaient veillé sur la reine pendant son enfance, mais d'éloigner d'elle lady Normanby, par exemple, la femme du vice-roi d'Irlande sous le cabinet Melbourne. O'Connell le savait très-bien, et c'est précisément ce qui échauffait si fort son zèle en faveur de la prérogative royale. Un autre Irlandais, un radical de la plus belle eau, Feargus O'Connor, que nous trouverons tout à l'heure dans les manifestations chartistes, vint révéler à la chambre un horrible secret : si l'on tenait à remplacer les dames de la maison royale, c'est qu'il y avait un complot pour provoquer la déchéance de la reine et la remplacer « par le sanguinaire

Cumberland. » L'idée de présenter Peel et Wellington comme des conspirateurs ténébreux était d'un grotesque achevé. Quant au sanguinaire Cumberland, c'était le roi Ernest de Hanovre, oncle de la reine et son héritier présomptif. Il est parfaitement vrai que son avénement au trône aurait été un grand malheur pour l'Angleterre; mais ce n'aurait pas été un grand bonheur pour les chefs du parti conservateur. Ernest de Hanovre était un tory tellement arriéré qu'il n'aurait jamais voulu de Peel et de Wellington pour ministres; il les regardait comme deux révolutionnaires.

Les craintes dont Feargus O'Connor s'était fait l'écho furent bientôt dissipées de la manière la plus heureuse. La reine se maria; elle eut des enfans, elle en eut même beaucoup, et toute crainte de voir arriver au trône « le sanguinaire Cumberland » se trouva écartée. Le mariage de la reine facilita aussi la solution de l'importante question des dames de la maison. Le prince Albert était un homme de grand sens qui, en devenant le mari de la reine, se donna pour rôle d'être son conseiller politique intime et en quelque sorte son ministre sans portefeuille. L'affection qu'il lui inspirait facilita sa tâche. Il n'eut pas de peine à lui faire comprendre que la prétention de Peel, dont elle avait été si fort choquée, n'avait rien que de légitime. Elle l'autorisa à faire savoir confidentiellement à cet homme d'état que le jour où il serait appelé de nouveau à prendre le pouvoir, il ne se heurterait plus à la même difficulté. Pendant ce temps, le cabinet Melbourne continuait à vivre ou plutôt à végéter. Peel ne se hâtait pas de le renverser. Il l'aida même à faire passer quelques mesures, notamment une loi sur les élections municipales d'Irlande, qui avait été précédemment repoussée. C'était une question embarrassante qui se trouvait réglée et dont le futur cabinet conservateur n'aurait pas à s'occuper. Les tories exaltés blâmaient la politique de temporisation de Peel, qu'ils taxaient de faiblesse; plus d'une fois ils avaient essayé de s'affranchir de sa direction. Quiconque ne veut pas se laisser conduire par la queue de son parti est exposé à des accusations semblables. Peel laissa dire et attendit patiemment son heure. Enfin, quand il vit l'opinion publique définitivement lasse du mauvais gouvernement des whigs, de leur faiblesse parlementaire, de leur incapacité administrative et financière, il n'eut qu'un mot à dire, un geste à faire pour jeter bas ses faibles adversaires. Le 27 juin 1841, à propos d'une proposition sur l'importation des grains, sans combattre la mesure en elle-même, Peel posa simplement à la chambre la question de savoir si, oui ou non, elle avait encore confiance dans le ministère. La chambre, par trois cent douze voix contre trois cent onze, répondit qu'elle n'avait pas confiance. La majorité n'était que d'une voix. Le cabinet en appela de la chambre au pays; mais la con-

damnation en appel fut plus décisive qu'en première instance. Les élections générales de 1841 furent exactement la contre-partie de celles de 1831. Le réveil de l'esprit conservateur fut général. Les orateurs du parti libéral, les héritiers des grandes familles de l'aristocratie whig furent battus dans des collèges électoraux dont ils se croyaient sûrs. Lord Howick, fils aîné du grand lord Grey, échoua dans le comté de Northumberland; O'Connell échoua dans la ville de Dublin. Les conservateurs gagnèrent deux sièges sur quatre dans la cité de Londres, un siège sur deux à Westminster. Dix ans de sagesse et de bonne politique avaient enfin leur récompense. Quand le parlement se réunit en août 1841 et que la chambre des communes se prononça définitivement sur le sort du cabinet Melbourne, le vote n'eut lieu que pour la forme : on savait d'avance que les conservateurs avaient près de cent voix de majorité. Cette fois, Robert Peel n'éprouva pas les mêmes difficultés qu'en 1835 pour former un cabinet. Les concours, au lieu de se refuser ou de se marchander, lui venaient d'eux-mêmes. Il reprit Lyndhurst comme chancelier; il mit Aberdeen aux affaires étrangères; il eut sir James Graham pour l'intérieur et Stanley pour les colonies. Enfin il prit comme vice-président du bureau de commerce, sans le faire entrer toutefois dans le cabinet, un jeune homme dont il attendait beaucoup : William Ewart Gladstone. Il eut plus tard à regretter de n'avoir pas fait aussi une place dans l'administration à un autre débutant d'avenir : Benjamin Disraëli.

Le parti conservateur, en arrivant aux affaires, avait à prendre des responsabilités sérieuses. Le règne de Victoria, ce règne destiné à être si prospère et si glorieux, avait débuté au milieu d'agitations inquiétantes. La réforme électorale de 1832 n'avait satisfait que très incomplètement les aspirations démocratiques de la population des grandes villes. Par cette réforme, les classes moyennes avaient été associées à l'exercice du pouvoir; les classes inférieures continuaient à en être exclues. De là, parmi ces dernières, un désappointement qui ne tarda pas à être exploité. Des membres du parlement ou des orateurs de réunions publiques, comme Feargus O'Connor, Atwood, Scholefield, enrégimentèrent les ouvriers en leur donnant l'espoir, que du reste ils partageaient eux-mêmes, d'arracher au gouvernement une nouvelle réforme électorale, plus large et plus démocratique.

On créa une agitation, on organisa des *meetings*. Le 6 août 1838, peu de mois après l'avènement de la jeune reine, une grande réunion eut lieu dans la ville manufacturière de Birmingham. On y vota par acclamation une réforme électorale qui aurait reposé sur les bases suivantes : suffrage universel; scrutin secret; abolition du cens d'éligibilité; renouvellement annuel du parlement paie-

ment d'une indemnité aux députés ; division du Royaume-Uni en circonscriptions électorales contenant un nombre égal d'électeurs. C'était, à peu de chose près, le système électoral que la république devait, dix ans plus tard, établir en France. Les organisateurs du *meeting* de Birmingham avaient trouvé un programme : ils n'avaient pas trouvé un mot pour le résumer, une étiquette pour le graver dans l'esprit de la foule. O'Connell se chargea de leur fournir ce qui leur manquait. Quelques-uns des signataires de la pétition étant allés lui demander son appui, il le leur promit et il ajouta : « Ne vous arrêtez pas jusqu'à ce que vous ayez obtenu ces six points ; *ce sera la charte du peuple.* » Le mot fit fortune ; il était d'ailleurs merveilleusement trouvé pour frapper l'imagination populaire. O'Connell était un inventeur de formules : c'était une de ses forces. Pendant dix ans, la charte du peuple fut l'espoir des classes ouvrières, la terreur de l'aristocratie et de la bourgeoisie, le thème des discussions de la presse et de la tribune.

L'âme du mouvement chartiste était un Irlandais dont nous avons tout à l'heure prononcé le nom. Fils d'un petit propriétaire protestant, Feargus O'Connor était né à Cork en 1796. Il avait pris la carrière du barreau. En 1832, il était élu membre du parlement pour le comté de Cork. En 1838, il figure parmi les organisateurs du *meeting* de Birmingham. A partir de ce moment, il joue le premier rôle dans toutes les manifestations chartistes. C'était un homme de haute stature et d'une force herculéenne, deux grandes conditions pour faire impression sur les foules. Comme orateur de réunions publiques, il n'approchait pas d'O'Connell ; il était à son illustre compatriote ce que Danton était à Mirabeau ; c'était l'O'Connell de la populace. De 1838 à 1842, il organisa *meetings* sur *meetings*, fit signer pétitions sur pétitions. Après le *meeting* de Birmingham, les chartistes des diverses parties de l'Angleterre envoyèrent à Londres des délégués qui prirent audacieusement le nom de convention nationale et qui choisirent parmi eux un comité de salut public. Le faible cabinet de lord Melbourne laissait faire. Le 14 mai 1839, un des meneurs du parti, Atwood, déposait sur le bureau de la chambre des communes une pétition revêtue, disait-il, de un million deux cent quatre-vingt mille signatures. Ce document était écrit sur un rouleau de parchemin formant un cylindre du diamètre d'une roue de voiture. Pour l'introduire dans la chambre des communes, il fallut le rouler. Malgré l'aspect imposant de cette masse de papier, la pétition fut rejetée par trois cent trente-cinq voix contre quarante-six.

En dépit de ce vote, l'agitation chartiste ne fit que s'accroître, et bientôt les manifestations se transformèrent en petites émeutes. Le 4 juin, un *meeting* de deux mille personnes se réunit le soir dans

un cirque qui existait alors près de la Tamise et qui s'appelait le Bull-Ring. La réunion s'était terminée sans désordre, lorsqu'au moment de la sortie, apercevant la police, on se rue sur elle. Plusieurs agens sont blessés. La troupe intervient et disperse la foule. Quelques-uns des meneurs sont arrêtés; parmi eux, le secrétaire de la convention nationale. Le 15 juillet, nouvelle manifestation sur le même point. Procession à travers les rues, cris séditieux, boutiques défoncées; la troupe encore une fois obligée d'intervenir. Le mouvement se propage en province : le 20 juin, désordres à Newcastle. Le 22 juillet, entrée en scène d'un nouvel agitateur, Smith O'Brien, Irlandais comme O'Connor, plus distingué de naissance et de manières, mais non moins ardent. Il organise avec Feargus une grande manifestation pour le dimanche 11 août. Au jour dit, on marche en troupe vers la cathédrale de Saint-Paul et on l'envahit. Le tumulte est à son comble. Tout à coup, un ministre du culte monte en chaire. Par respect, ou simplement par habitude, on fait silence. Le prédicateur lit le passage des saintes Écritures qu'il a choisi pour texte de son sermon : « Ma maison est une maison de prières et vous en avez fait un repaire de brigands. » A ces mots, un mouvement de recul se produit dans la foule; elle se calme et se disperse. La présence d'esprit d'un *clergyman* a évité une émeute.

Enfin, le 4 novembre, se produisit à Newport une véritable tentative d'insurrection. Cette ville, située dans le pays de Galles, au centre de vastes exploitations minières qui occupent une nombreuse population d'ouvriers, était devenue un foyer de propagande chartiste. Un des meneurs du parti dans la région, un nommé Henry Vincent, ayant été arrêté et emprisonné, ses coreligionnaires politiques organisèrent un complot pour le délivrer et pour s'emparer en même temps de la ville. Ils avaient à leur tête un négociant, M. Froost, ancien juge de paix révoqué à cause de ses opinions. Les dispositions avaient été assez bien prises. Les chartistes, divisés en trois corps, devaient se trouver à deux heures du matin aux portes de la ville pour marcher simultanément sur la prison. Par suite de divers contre-temps, comme il s'en produit presque toujours en pareil cas, ils n'arrivèrent au rendez-vous que vers quatre heures du matin. Ils étaient au nombre de vingt mille. Les autorités avaient eu vent du complot. Le maire, M. Philipps, était là avec la petite garnison de la ville. Au premier choc, les chartistes se dispersèrent M. Philipps, qui montra beaucoup de résolution et de sang-froid dans cette affaire, fut atteint par deux coups de feu. Froost et quelques autres meneurs furent arrêtés le lendemain. Ils ne passèrent en jugement que le 6 juin 1840 et furent condamnés à mort pour haute trahison. Leur peine fut d'abord commuée en celle de la trans-

portation à vie, et ils furent complètement graciés quelques années après. Le gouvernement de la reine Victoria, comme celui du roi Louis-Philippe, n'a jamais eu de goût pour la peine de mort en matière politique.

L'échauffourée de Newport décida le cabinet Melbourne à prendre une attitude plus énergique. Les chefs du parti chartiste furent arrêtés dans toute l'Angleterre, sauf ceux qui, comme Feargus O'Connor, étaient couverts par l'immunité parlementaire. La fameuse convention nationale fut dissoute. Exaspérés par ces mesures, auxquelles ils ne s'attendaient pas, les chartistes se retournèrent contre le cabinet whig, et dans les élections de 1841, ils s'allièrent aux conservateurs pour faire échec à lord Melbourne et à ses collègues. Le cabinet de Robert Peel était à peine formé que l'agitation recommençait. En 1841, pétition revêtue de un million trois cent mille signatures, réclamant la *charte du peuple* et une amnistie générale pour les délits politiques. En 1842, nouvelle pétition, signée, disait-on, par trois millions trois cent dix-sept mille personnes : les listes de signatures firent leur entrée au parlement sur les épaules de seize hommes. Pendant ce temps, Feargus O'Connor, dans un journal qu'il avait fondé, *l'Étoile du Nord*, excitait le peuple à l'insurrection. En province, des journaux du même genre lui faisaient écho. Le gouvernement pensa qu'au lieu d'attendre les désordres, il était préférable de les prévenir. Il demanda et obtint de la chambre une autorisation de poursuites contre O'Connor. Le procès aboutit à un acquittement. Néanmoins, l'agitation chartiste se calma pour quelque temps, soit qu'elle se fût lassée par sa propre violence, soit qu'elle fût intimidée par l'attitude du gouvernement.

Un autre agitateur, infiniment plus habile et plus redoutable que Feargus O'Connor, venait de rentrer en scène. Pendant toute la durée du cabinet Melbourne, O'Connell s'était montré assez conciliant et n'avait fait d'opposition qu'autant qu'il en fallait pour conserver sa popularité. Par le fond de ses opinions, il se rapprochait des whigs et il avait de bonnes relations personnelles avec quelques-uns des chefs du parti libéral. Au contraire, il détestait les conservateurs et il en était détesté. La rentrée de Robert Peel au pouvoir lui rendit toute l'ardeur de sa jeunesse. Il se jeta de nouveau dans la lutte et prit pour drapeau le mot magique de *repeal*.

Le *repeal!* c'était le rêve caressé par tous les patriotes irlandais, par les protestans comme par les catholiques. C'était la destruction de cette union législative de la Grande-Bretagne et de l'Irlande que Castlereagh avait fait voter en 1799 par un parlement vénal au milieu d'une population terrorisée. Le *repeal!* c'était l'Irlande restant sous le sceptre de la reine Victoria, mais redevenant un royaume séparé, avec sa vie propre et ses institutions spéciales;

c'était un parlement irlandais se réunissant, comme autrefois, à College-Green, un parlement dont O'Connell serait le *leader* incontesté, un parlement qui ne ferait que traduire en projets de lois et mettre à exécution les idées et les plans du grand Irlandais, de celui que ses partisans comme ses adversaires appelaient *le roi sans couronne*.

Pour atteindre ce but, O'Connell déploya toutes ses ressources d'esprit, toutes ses habiletés de stratégie. Il fut éloquent, insinuant, menaçant; il fut ce qu'il avait été dans ses meilleurs jours. Il échoua cependant devant ce simple obstacle : la nécessité où il se trouva placé, à un moment donné, de recourir à l'insurrection ou de reculer. O'Connell avait toujours été opposé à l'emploi de la force matérielle. Dès sa jeunesse, il avait considéré l'agitation légale comme la meilleure, ou plutôt la seule arme à employer dans les luttes politiques. C'était par l'agitation légale qu'il avait obtenu l'émancipation des catholiques et les autres réformes dont l'Irlande lui était redevable. C'est par l'agitation légale qu'il espérait arracher au gouvernement *le rappel de l'union*. Sous l'empire de cette idée, il avait fondé, en 1840, une ligue sous le nom de *National loyal Repeal Association*; sous l'empire de cette même idée, il organisa, en 1843, une série de *meetings* gigantesques destinés à provoquer dans toute l'Irlande une vaste agitation. Il comptait tellement sur le succès de cette campagne qu'il l'annonça d'avance à ses compatriotes comme certain et comme prochain : l'année 1843, disait-il, s'appellera la grande année du rappel.

Au début, tout parut marcher à souhait. Le premier *meeting* se tint le 16 mars à Trin. O'Connell y parut escorté de deux de ses aides de camp politiques, Barrett et Steele : trente mille personnes se réunirent en plein air pour écouter la voix, pour contempler les traits du libérateur. Deux mois après, nouveau *meeting* à Mellingar. L'agitation grandissait, ce n'étaient plus vingt-cinq mille, mais cent mille auditeurs qui étaient accourus. Ce n'étaient plus seulement des députés et des hommes politiques, c'étaient aussi des évêques qui entouraient O'Connell. L'un deux, Higgins, évêque d'Ardagh, prit la parole pour dire que tous les évêques catholiques d'Irlande étaient des *repealers*. Une pareille profession de foi, dans la bouche d'un prélat, devait avoir un immense retentissement. Pendant ce temps, un des organes du parti du *rappel*, *la Nation*, publiait des articles extrêmement violens, dans lesquels elle rappelait chaque jour les souvenirs de l'insurrection de 1798. En cela, elle dépassait évidemment la pensée d'O'Connell, qui s'était toujours exprimé avec sévérité sur le compte des Emmett, des Fitzgerald, des Wolfe-Tone et autres héros de cette insurrection. Déjà commençaient à se manifester les deux tendances opposées, qui étaient destinées à provoquer une scission dans le parti du *rappel*. Cependant O'Connell

jouissait de ses derniers jours de triomphe. Le 15 août, la réunion publique la plus colossale qu'il y ait peut-être jamais eu dans aucun pays se tenait à Tara, près de la pierre du couronnement des anciens rois d'Irlande : deux cent cinquante mille spectateurs se réunirent autour de l'apôtre du *rappel*.

Ce n'était pas encore assez. O'Connell ambitionnait de rassembler un million d'hommes, c'est-à-dire presque toute la population mâle de l'Irlande, défalcation faite des vieillards et des enfans : armée pacifique avec laquelle il comptait intimider le gouvernement britannique et l'obliger à capituler. Ce *meeting* colossal fut annoncé pour le 5 octobre. Il devait se tenir à Clontarf, à une lieue de Dublin, dans une plaine immense, connue de tous les patriotes irlandais comme le théâtre d'une victoire remportée par leurs ancêtres sur les envahisseurs danois. Le gouvernement jusque-là s'était montré hésitant. Il prit enfin la résolution de résister, et malheureusement il la prit bien tard. Déjà de tous côtés on se mettait en route pour se rendre à Clontarf, lorsque parut une proclamation du vice-roi d'Irlande, lord de Grey, déclarant que le gouvernement « croyait de son devoir d'interdire une réunion ayant pour but de provoquer, au moyen de l'étalage de la force physique, des changemens dans les lois et dans la constitution du royaume. » Il y eut dans toute l'Irlande un mouvement de stupeur suivi d'un mouvement d'indignation. Le moindre incident pouvait amener une explosion générale. Le moment était décisif pour O'Connell. Un mot de lui, et toute l'Irlande se soulevait. Il parla, mais pour calmer ses concitoyens et non pour les exciter. Ils n'auraient probablement pas obéi à la proclamation du vice-roi. Ils obéirent à une proclamation signée d'O'Connell et les engageant à rentrer paisiblement chez eux. Jamais peut-être il n'y eut une preuve plus éclatante de l'ascendant vraiment extraordinaire que cet homme exerçait sur son pays.

La résolution d'O'Connell était sage, elle était patriotique. Une insurrection irlandaise en 1843 aurait été comprimée bien plus facilement que celle de 1798 et aurait provoqué des représailles plus ou moins rigoureuses de la part du gouvernement anglais. Personne cependant ne témoigna de reconnaissance à celui qui venait de prévenir une guerre civile sur le point d'éclater. Les Irlandais trouvaient que leur chef les avait entraînés bien loin pour les arrêter au dernier moment. Et, de fait, quand il surexcitait leurs passions contre ceux qu'il appelait les Saxons et les envahisseurs, ses compatriotes avaient pu croire que la résistance à laquelle il les conviait n'était pas seulement une résistance légale et pacifique. Il y eut donc un peu de dépit et de désappointement. Quant au gouvernement, il ne résista pas à la tentation d'en finir une fois pour toutes avec l'agitateur et l'agitation. Il fit traduire devant la cour du banc

de la reine à Dublin les principaux organisateurs de la campagne des *meetings*, O'Connell, son fils John, sir John Gray, sir Charles Gavan Duffy. Le procès, retardé par des incidens de procédure multipliés, traîna plus de six mois et ne se termina qu'en mai 1844. Le jury, — un jury trié sur le volet, — prononça un verdict de culpabilité. La cour condamna O'Connell à un an de prison et 50,000 fr. d'amende. Les autres accusés furent frappés de peines moins sévères.

O'Connell se pourvut immédiatement devant la plus haute juridiction des trois royaumes, devant la chambre des lords. Cependant la sentence était exécutoire nonobstant appel. On invita le condamné à choisir lui-même sa prison. Il opta pour le pénitencier de Richmond, près de Dublin. Il y fut entouré des plus grands égards. On ne pouvait pas traiter comme un vulgaire malfaiteur cet homme qui, pour mettre le feu aux quatre coins de l'Irlande, n'aurait eu qu'à dire un mot ou même à se taire et qui, tout au contraire, du fond de sa prison, adressait encore au peuple irlandais des proclamations dans lesquelles il disait : « Quiconque troublera l'ordre dans la plus faible mesure est mon ennemi comme il est l'ennemi de l'Irlande. » Cette attitude, au surplus, ne fut pas inutile au succès de son pourvoi devant la chambre des lords. La majorité de cette assemblée était conservatrice et hostile à O'Connell; elle aurait probablement confirmé l'arrêt de la cour du banc de la reine, si lord Wharncliffe n'avait émis fort à propos un avis qui permit à ses collègues de se désintéresser de la question. « Ceux qui, comme moi, dit-il, ne sont pas jurisconsultes de profession ne me paraissent pas avoir qualité pour se prononcer sur une affaire d'ordre purement judiciaire. Je propose donc que nous nous abstenions et que nous laissions les jurisconsultes de la chambre se prononcer seuls sur la question. » Ce sage conseil fut écouté. Or il n'y avait dans la chambre des lords que cinq jurisconsultes de profession, lord Lyndhurst, chancelier en exercice; lord Brougham, ancien chancelier dans le cabinet de lord Grey; lord Denman, lord Cottenham et lord Campbell. Les trois derniers se prononcèrent contre l'arrêt de la cour, qui ne fut défendu que par Lyndhurst et Brougham. Lord Denman, en particulier, s'éleva avec une grande énergie contre la composition de la liste du jury, qui, d'après lui, enlevait toute autorité morale au verdict. Il n'est pas admissible, disait-il, que dans un pays où la grande majorité de la population est catholique, une affaire de cette nature et de cette importance soit jugée par un jury exclusivement protestant. Si la justice était rendue dans ces conditions, elle deviendrait une véritable dérision. L'arrêt de la cour du banc de la reine fut cassé : O'Connell et ses coaccusés sortirent triomphalement de prison.

La décision de la chambre des lords fut le point de départ d'une politique d'apaisement à l'égard de l'Irlande. Le premier ministre, Robert Peel, n'avait jamais été un fanatique, même dans sa jeunesse et ses tendances modérées n'avaient fait que s'accentuer à mesure qu'il avançait en âge et en expérience. Il rappela d'Irlande le vice-roi, lord de Grey, qui avait été personnellement engagé dans la lutte contre O'Connell, et lui donna pour successeur lord Heytesbury, moins compromis. Il augmenta la dotation du séminaire de Maynooth, fondé autrefois par Pitt pour favoriser le recrutement du clergé catholique en Irlande. Il eut à lutter dans cette circonstance contre une double opposition, celle de certains conservateurs à l'esprit étroit, comme M. Spooner, et celle de certains puritains enfiévrés de haine contre le catholicisme. Il répondit aux uns comme aux autres avec beaucoup de sang-froid et de dignité : « Nous ne pensons pas que vous puissiez voir dans ce projet de loi rien qui blesse vos consciences; nous pensons que vous pouvez rester inébranlables dans votre foi tout en ne refusant pas d'améliorer l'éducation de ceux qui sont appelés à servir de guides spirituels à un nombre considérable de vos concitoyens. » Poursuivant toujours cette politique de conciliation, il proposa la création en Irlande de trois collèges destinés à former une nouvelle université, dite l'université de la reine, et à donner uniquement l'instruction scientifique et littéraire à l'exclusion de tout enseignement religieux. Cette fois il n'eut pas seulement contre lui les protestans les plus ardens; son système déplut aussi à beaucoup de catholiques. Il choquait les idées établies en Angleterre comme en Irlande, où l'on ne sépare pas volontiers la religion de l'enseignement. Les collèges de la reine, qualifiés d'écoles sans Dieu, n'obtinrent qu'un médiocre succès, malgré les très louables intentions de leur fondateur.

Toutes ces mesures cependant amenèrent un apaisement momentané en Irlande. La popularité d'O'Connell était ébranlée. Son attitude, au moment de l'interdiction du *meeting* de Clontarf, lui était reprochée comme une défection. Des hommes plus jeunes, plus ardens, moins expérimentés, rêvaient de donner une autre direction au parti national. C'était Smith O'Brien, que nous avons déjà vu mêlé au mouvement chartiste : un Lafayette irlandais, moins le prestige militaire, descendant authentique d'une des anciennes dynasties nationales de l'Irlande, allié aux premières familles de l'aristocratie, cœur honnête, esprit chimérique, caractère indécis. C'était Thomas Francis Meagher, un jeune homme de vingt-deux ans, presque un enfant, mais un enfant merveilleusement doué pour l'éloquence. C'était Mitchel, l'homme d'action du parti, Mitchel, qui rêvait de Robespierre et de Saint-Just, pendant que Meagher rêvait de Vergniaud. Car tous ces hommes nouveaux vivaient au milieu des

souvenirs de la révolution française; tous dévorèrent, lorsqu'elles parurent, les pages brûlantes des *Girondins* de Lamartine. Ils appartenaient au grand parti de la révolution cosmopolite : O'Connell, lui, était un pur Irlandais. Ils étaient protestans, O'Connell était catholique. Ils étaient républicains, O'Connell acceptait la monarchie, une monarchie sans pairie héréditaire, une monarchie démocratique, une monarchie avec un parlement séparé pour l'Irlande. Enfin O'Connell avait toujours repoussé, dans les luttes politiques, le recours à l'insurrection.

Sur ce dernier point, l'entente était impossible. Une scission devait se produire tôt ou tard. La question fut plus d'une fois discutée dans les réunions hebdomadaires de la ligue pour le rappel de l'union. Plus d'une fois, on se sépara mécontens les uns des autres, sans cependant avoir rompu formellement. Enfin un jour, répondant à O'Connell, Meagher déchira les voiles; il dit tout ce que pensaient ses amis, il le dit en quelques phrases où se faisait sentir, au milieu de l'emphase naturelle à la jeunesse, un véritable souffle oratoire : « Je ne suis pas, s'écria-t-il, je ne suis pas de ces moralistes timides qui pensent que la liberté ne vaut pas une goutte de sang; maxime honteuse contre laquelle protestent toutes les hautes vertus qui ont sauvé, qui ont sanctifié l'humanité. Sur le golfe où Salamine se reflète dans l'azur des eaux comme au fond de la vallée qui vit le soleil s'arrêter pour laisser les Israélites achever leur victoire; sous les voûtes de la cathédrale où l'épée de la Pologne dort dans le linceul de Kosciuszko comme dans les murs du couvent où tombe en poussière la main vigoureuse qui déchira dans les plaines de l'Ulster la bannière de saint George; sur les sables d'où l'indomptable fierté des Algériens bravait l'aigle à deux têtes de Charles-Quint; dans le palais ducal où nos fiers Geraldines (1) se sont moins illustrés par les faveurs qu'ils ont reçues de la royauté que par la part qu'ils ont prise à nos révoltes; au milieu de notre cité, sur ce tombeau solitaire que la volonté d'un mort glorieux a laissé sans épitaphe et sans nom; partout enfin où le patriotisme a laissé la trace d'un triomphe ou d'un sacrifice, partout une voix s'élève pour protester contre vos maximes et pour vous crier : Arrière, vos avilissantes théories! arrière! arrière! »

C'était la rupture. Elle fut consommée dans la séance du 27 juin 1846. Smith O'Brien et ses amis quittèrent la salle des délibérations et fondèrent, en opposition avec O'Connell, le parti de la Jeune-Irlande. Le rôle du grand agitateur était fini. Si inférieurs que lui

(1) Les Fitzgerald, ducs de Leinster et marquis de Kildare, descendans des Geraldini de Florence. Lord Édouard Fitzgerald, l'un des chefs de l'insurrection de 1798, appartenait à cette grande famille.

fussent, en bien des points, les chefs du jeune parti, ils avaient sur lui un avantage : à un peuple amoureux de nouveauté ils apportaient ou du moins ils promettaient quelque chose de nouveau. O'Connell d'ailleurs commençait à sentir le poids de l'âge. Sa robuste organisation fléchissait, ses puissantes facultés oratoires déclinaient. Sa défense devant la cour du banc de la reine ne valait pas, à beaucoup près, d'autres plaidoyers prononcés par lui dans des circonstances analogues. Quand il reparut dans la chambre des communes, on remarqua que sa voix avait baissé. Cette voix merveilleuse, qui se faisait entendre en pleine campagne à plusieurs milliers d'auditeurs, était une bonne partie de son succès. Pour la première fois, il éprouva le besoin de se recueillir, ce besoin qui chez les hommes d'action est presque toujours le signe d'une fin prochaine. Il n'avait jamais vu Rome. Chrétien convaincu et pratiquant, il voulut avant de mourir visiter la capitale du monde catholique et se mit en route pour ce pèlerinage. Il n'arriva pas au terme de son voyage. A l'hôtel Feder, à Gênes, il sentit ses forces défaillir. Le 15 mai 1847, il s'éteignait dans une chambre d'auberge, loin de sa chère Irlande, loin de la terre « des vallées verdoyantes et des eaux murmurantes, » loin des montagnes bleues de son comté de Kerry, si souvent célébrées dans ses discours. Sa vie avait été orageuse. Il avait eu le malheur de tuer un homme en duel; il n'avait jamais ménagé ses adversaires dans les luttes de la tribune ou de la presse. Cependant il pouvait se rendre cette justice que ses actes les plus critiquables lui avaient été inspirés par un sentiment élevé, l'amour de son pays poussé jusqu'à la passion. Il n'eut pas le bonheur de faire triompher sa grande idée du rappel de l'union. Si les circonstances avaient été plus favorables, il aurait peut-être obtenu pour l'Irlande un arrangement analogue à celui que Deak a obtenu pour la Hongrie, et dans ce cas, toujours comme Deak, il aurait joué dans le parlement de Dublin un rôle de modérateur. Cette heureuse fortune lui fut refusée. Il n'atteignit donc pas le but qu'il s'était proposé et, à ce point de vue, sa vie peut être considérée comme manquée, quoiqu'il ait connu plus que pas un homme politique les joies enivrantes de la popularité et quoiqu'il ait exercé, à certains momens, sur l'Irlande une véritable dictature morale.

Il aurait dû mourir deux ans plus tôt. Il n'aurait pas vu se diviser le grand parti national qu'il avait discipliné et dirigé; il n'aurait pas vu commencer pour son pays une nouvelle crise qu'il était hors d'état de conjurer ou de dominer. Le point de départ de cette crise fut une famine, plus terrible que toutes celles qu'avait vues l'Irlande. Dans l'automne de 1845, à la suite d'un été exceptionnellement pluvieux, la récolte de la pomme de terre manqua. Le précieux tubercule qui constituait l'unique nourriture des trois quarts

de la population irlandaise pourrissait en terre. On revit les scènes épouvantables qui s'étaient produites pendant la famine de 1821 : les paysans abandonnant leurs champs qui ne produisaient plus rien et venant tendre la main dans les villes ; des femmes, des enfans, des vieillards, mourant d'inanition sur le bord des grandes routes. En vain le gouvernement et les particuliers multiplièrent leurs efforts pour venir au secours de cette malheureuse population. En vain le cabinet de Robert Peel et celui de lord John Russell, qui lui succéda en 1846, modifièrent le régime douanier de l'Angleterre et ses lois sur la navigation, afin de faciliter l'importation des grains ; en vain ils améliorèrent le système de la loi des pauvres en Irlande et dépensèrent des sommes considérables pour le soulagement de ce pays. Quand la famine fut terminée, on put constater que la population de l'Irlande, en deux ans, était descendue de 8 millions à 6 millions d'âmes. Cette effroyable dépopulation, heureusement, n'eut pas pour unique cause la mortalité. L'émigration y contribua pour une large part. Les souffrances de la famine, la découverte de gisemens d'or en Amérique, enfin les facilités que le gouvernement sut donner à l'émigration, tout poussa les Irlandais dans cette voie. Les bras qui seraient restés sans emploi en Irlande allèrent s'utiliser de l'autre côté de l'Atlantique, et par un curieux phénomène de *transformisme,* ces mêmes Irlandais si insoucians et si imprévoyans sur le sol natal, devinrent, après leur transplantation, des hommes énergiques, laborieux, économes. Une Irlande nouvelle se forma au-delà des mers. Les Irlandais établis aux États-Unis devinrent assez nombreux, assez riches, assez influens, pour jouer un rôle important dans la grande république américaine.

Une récolte passable, en 1847, amena quelque soulagement aux souffrances de l'Irlande ; mais l'ère des agitations n'était pas fermée pour ce malheureux pays. La révolution de février vint réveiller les espérances des chefs de la Jeune-Irlande. Après avoir reproché à O'Connell la timidité de sa politique, ils étaient tenus de se montrer plus hardis que lui. Cependant des hésitations et des divisions se produisirent parmi eux. Tandis que Mitchel, dans l'*United Irishman,* poussait à l'action immédiate, Smith O'Brien et sir Charles Gavan Duffy, dans *la Nation,* prêchaient la prudence et la temporisation. Comme Édouard Fitzgerald pendant la première révolution, ils comptaient sur l'appui de la France. Malheureusement pour eux les temps étaient bien changés. La république de 1848 n'était pas la république de 1792. Lamartine avait écrit l'*Histoire des girondins,* mais n'était pas disposé, comme Brissot et ses amis, à entrer en guerre contre toute l'Europe. Smith O'Brien se rendit à Paris, accompagné de deux de ses amis, Mac-Dermott et O'Gorman. Lamartine les reçut avec sa bienveillance ordinaire, mais, loin de les encoura-

ger dans leurs illusions, il les avertit très sincèrement qu'ils ne devaient pas compter sur l'appui de la France. Il leur dit : « Nous sommes en paix et désirons rester en bons rapports d'égalité non avec telle ou telle partie de la Grande-Bretagne, mais avec la Grande-Bretagne tout entière... Cette conduite nous est inspirée, quelque pénible qu'elle soit, par le droit des gens autant que par nos souvenirs historiques. » Ils revinrent en Irlande fort désappointés. Mitchel, pendant ce temps, continuait sa campagne personnelle dans l'*United Irishman*. Chaque numéro contenait, non seulement des appels à l'insurrection, mais un véritable cours technique sur les moyens de se procurer des armes ou d'en fabriquer, de s'organiser, d'attaquer la troupe ou la police.

Le parti libéral, qui était rentré au pouvoir en 1846, n'était pas plus disposé que ne l'aurait été le parti conservateur lui-même à tolérer ces excitations à la guerre civile. Le cabinet présidé par lord John Russell présenta et fit voter rapidement un projet de loi autorisant le gouvernement à traduire devant des tribunaux d'exception ceux qui par paroles ou par écrits troubleraient la tranquillité publique. Cette loi souleva l'indignation des Jeunes-Irlandais, qui la flétrirent du nom de *loi du bâillon*. En vertu des pouvoirs exceptionnels qu'elle conférait au gouvernement, le lord lieutenant d'Irlande, lord Clarendon, fit lancer des mandats d'arrêt contre Smith O'Brien, Meagher et Mitchel comme prévenus de pratiques séditieuses tendant à troubler l'ordre public. O'Brien et Meagher furent déchargés de l'accusation par le grand jury. Mitchel seul fut renvoyé devant une commission spéciale, sous la prévention de haute trahison. Il se défendit avec beaucoup d'énergie, mais avec une extrême violence. Il adressa au lord-lieutenant une lettre dont la suscription était ainsi libellée : « Au très honorable exécuteur des hautes œuvres de Sa Majesté, au boucher de l'Irlande. » Appellations aussi injurieuses qu'imméritées, car lord Clarendon avait usé de toute la modération compatible avec les pénibles devoirs qui lui étaient imposés. Mitchel fut condamné à quatorze ans de déportation.

Smith O'Brien et Meagher, à la suite de la décision du grand jury qui les remettait en liberté, se transportèrent dans le midi de l'Irlande. Ils hésitaient encore entre l'agitation et l'insurrection. En fait, ils n'avaient plus le choix. S'ils avaient refusé de marcher, leurs partisans auraient marché sans eux. Il aurait fallu toute l'autorité d'un O'Connell pour empêcher, dans cette situation, les fusils de partir. L'insurrection était inévitable, la défaite ne l'était pas moins. Les partisans d'O'Brien, mal armés et sans expérience, ne remportèrent même pas quelques légers succès, comme les Irlandais-Unis en 1798. Ils attaquèrent, à Ballingary, dans le comté de Tipperary, un corps de police qui se barricada dans une maison de campagne et

les mit en déroute après deux ou trois décharges. Quelques blessés du côté des insurgés, pas un seul du côté de la police, et l'insurrection irlandaise de 1848 fut terminée. Peu de jours après, Smith O'Brien fut arrêté à la station de Thurles au moment où il prenait tranquillement un billet de chemin de fer pour Limerick. Ce conspirateur peu dangereux ne fit pas l'ombre de résistance. Il n'avait d'ailleurs pour toute arme qu'un pistolet de salon dans la poche de son gilet. Les autres chefs du mouvement, Meagher, Leyne, O'Donoghue, furent arrêtés le 12 août. Ils furent tous renvoyés devant la commission spéciale instituée pour juger les auteurs de l'*insurrection dans le sud de l'Irlande*. Insurrection était peut-être un mot bien pompeux pour qualifier une tentative presque enfantine. Cependant des sentences sévères furent prononcées. O'Brien et Meagher furent condamnés à mort. Hâtons-nous de dire que leur peine fut commuée en celle de la transportation perpétuelle. Sir Charles Gavan Duffy avait été mis également en prévention; il fut renvoyé des fins de la plainte, sa participation aux faits matériels d'insurrection n'étant pas établie.

Les condamnés furent expédiés en Australie. Là ils finirent par se retrouver avec Mitchel, qui décida Meagher à s'évader avec lui. Le moyen employé par les deux amis était d'une délicatesse contestable. Ils avaient été laissés libres sur parole. Un beau jour, ils se présentèrent au commissaire de police du district et lui déclarèrent qu'ils reprenaient leur parole. Ils avaient pris des mesures pour s'évader, lui n'en avait pas pris pour les arrêter. La partie, évidemment, n'était pas égale. Ils s'échappèrent et arrivèrent aux États-Unis, où ils s'établirent dans les états du Sud. La guerre de sécession éclata quelques années plus tard, et nos deux patriotes irlandais, dont tous les intérêts étaient dans le Sud, devinrent les fervens défenseurs de l'esclavage. Meagher servit même avec distinction dans l'armée des états confédérés. Il fut colonel d'un régiment composé en grande partie d'Irlandais. Un vulgaire accident termina sa vie. Voyageant sur le Missouri, il tomba du pont du bateau à vapeur. Une nuit obscure, un moment de distraction, un faux pas, il n'en fallut pas davantage, et les eaux bourbeuses du fleuve étouffèrent pour toujours cette voix dont l'éloquence avait pu être mise un jour en balance avec celle d'O'Connell. Mitchel, profitant de la prescription, rentra en Angleterre et mourut au moment où il venait d'être élu membre du parlement. Smith O'Brien fut gracié en 1856. Il s'établit à Bangor, dans le pays de Galles, où il mourut oublié. Il avait commencé la vie en conspirateur, il la termina en gentilhomme campagnard. Sir Charles Gavan Duffy, étant allé s'établir en Australie, devint député et premier ministre dans la colonie de

la Nouvelle-Galles du sud. A ce titre, il reçut de la reine, contre laquelle il avait autrefois conspiré, le titre honorifique de chevalier.

L'année 1848 vit la fin du chartisme en même temps que la défaite de la Jeune-Irlande. La révolution du 24 février avait cependant donné des illusions aux démocrates anglais. Il semblait à ce moment que l'exemple de la France allait être suivi par l'Europe entière. Feargus O'Connor se remit en campagne comme aux beaux jours de 1838 et de 1839. Dès le 13 mars, une grande démonstration chartiste eut lieu à Londres. Elle provoqua une certaine émotion dans le gouvernement et dans la masse de la population, émotion bien concevable à si peu de distance de la révolution qui venait d'éclater à Paris. Toutefois on ne perdit pas la tête. La police et les troupes furent mises sur pied. Les citoyens, de leur côté, s'enrôlèrent en foule comme constables spéciaux. Enfin le vieux Wellington, quoique adversaire politique du cabinet libéral, offrit ses services pour le maintien de l'ordre et prit le commandement de la force armée. Grâce à cet ensemble de mesures, la paix publique fut sauvée. Le 10 août, nouvelle manifestation : cette fois, il s'agissait de porter à la chambre une pétition chartiste revêtue, disait-on, de cinq millions de signatures. La pétition fut déposée par l'infatigable O'Connor. Une commission fut nommée pour l'examiner. Elle constata que les trois cinquièmes des signatures étaient fausses. On s'était amusé à mettre des noms comme ceux du prince Albert, du duc de Wellington de sir Robert Peel. Le peuple anglais prend au sérieux la politique. Il trouva cette plaisanterie de mauvais goût, et le chartisme perdit tout crédit. Feargus O'Connor eut une triste fin. En 1852, il se livra en pleine chambre des communes à de telles excentricités qu'on dut le soumettre à un examen médical. On reconnut qu'il était devenu fou. Bien des gens pensèrent qu'il l'était depuis longtemps. Il passa ses derniers jours dans une maison de santé.

Depuis 1848, l'histoire n'a plus à s'occuper ni du chartisme ni de la Jeune-Irlande. Cependant, après quelques années, certains points du programme de Feargus O'Connor et de ses amis sont repris par des hommes plus sérieux et finissent par prendre place dans la constitution anglaise : par exemple, le scrutin secret et l'abolition du cens d'éligibilité. La question irlandaise, de son côté, change de physionomie entre les mains d'un parti nouveau, d'un parti plus redoutable à certains égards que la Jeune-Irlande, d'un parti organisé et dirigé de l'autre côté de l'Atlantique par les Irlandais émigrés aux États-Unis : le fenianisme va entrer en scène.

ÉDOUARD HERVÉ.

MANARPH

C'est une ville bien curieuse que Constantine, ce nid d'aigle entouré d'abîmes, au fond desquels roule un torrent mystérieux qui depuis des siècles use en grondant les murs de sa prison de granit. Autrefois on lui jetait en pâture les femmes soupçonnées d'adultère; il épargnait, disait-on, l'innocente faussement accusée : on n'en sauva jamais une seule, et l'antique Cirta se dépeuplait si rapidement que l'on dut renoncer à ce mode d'expérimentation.

A l'époque où me reportent mes souvenirs, l'inextricable réseau de ruelles qui couvrait la ville montait jusqu'à la kasbah et descendait en escalier, des pentes raides d'El-Kantara à la pointe sauvage de Sidi-Rached. Quel spectacle saisissant lorsqu'on s'arrêtait sur le vieux pont tout branlant qui dominait les flots rendus enfin à la lumière ! Ils s'échappaient furieux, se brisaient contre les rochers moussus et couvraient de leur écume limoneuse les petites maisons maltaises, où des femmes berçaient leurs enfans, mêlant leurs voix aux sauvages harmonies du torrent.

Mais ce qui l'emportait surtout en pittoresque, c'était la rue des Juifs, la première en entrant à Constantine. On ne pénétrait alors en ville que par le chemin glorieux ouvert le fer en main et comblé par le corps de nos soldats. Les voyageurs de tous pays, les Kabyles de la montagne, les Maltais au profil busqué, les ânes, les chameaux, traversaient comme une caravane sans cesse renouvelée la place de la Brèche, sous une lumière crue, aveuglante, qui plaquait de blanc les murailles et formait une buée lumineuse à l'entrée de la rue.

Cette rue sombre, irrégulière, où les maisons se touchaient par

le haut, s'appuyant les unes aux autres, était relativement fraîche et offrait un coup d'œil des plus curieux : les étoffes bariolées tendues d'un côté à l'autre servaient d'enseignes et attiraient le chaland. Parfois le pied d'une vigne centenaire, s'échappant du sol, rampait sur les toitures en auvent, s'accrochait aux saillies, retombait en girandoles ou s'éparpillait au loin, rafraîchissant de sa verdure les horizons poudreux des terrasses et des galeries mauresques.

Tous les corps de métiers étaient représentés dans les petites boutiques encastrées aux murs des maisons de terre battue : ici les Israélites comptant les paillettes d'or de leurs riches broderies; là, les bouchers détaillant une viande invraisemblable, le pied nu sur un quartier d'agneau pour le découper plus facilement; plus loin, les M'zabites imberbes, présentant à la coquetterie des femmes leurs parfums, leurs étoffes, les petites boîtes de fard, le kohol pour les yeux, le henneh rouge pour les ongles, tout cet arsenal destiné à la séduction du maître... et de quelques autres.

Une foule compacte circulait devant ces boutiques. C'était tantôt un enfant indigène, héritier d'une grande tente, juché sur un superbe étalon, entouré de serviteurs, et passant, grave, au milieu de courtisans empressés à baiser son étrier, tandis qu'un petit chrétien du même âge poussait des cris aigus afin d'obtenir une orange ou un régime de dattes que lui disputait un bataillon de mouches. A côté d'une Mauresque, gênée dans sa démarche languissante, informe sous le haïk qui l'enveloppe du sommet de la tête au talon, honteuse des regards fixés sur elle, passait une Française pimpante, alerte, au pied cambré, au sourire provocant. Elle écartait les fâcheux du bout de son ombrelle en leur disant *balek* (1) d'une voix sonore. Quelques colons traversaient affairés le flot mouvant, le petit troupier parisien y faisait des réflexions empreintes de philosophie sur le Coran et sur les *moukères* (2), tandis que le vaincu farouche, drapé à l'antique dans des loques de mendiant ou dans les plis mats de son riche burnous, le regard sombre, la bouche crispée et silencieuse, marchait comme dans un rêve, indifférent en apparence aux injures de la canne levée ou de la parole insolente, au fond, haineux, méprisant, à jamais insoumis.

Tel était le spectacle qui s'offrait à ma vue quand je pénétrai pour la première fois dans la vieille cité ; tel il m'apparaît souvent encore, comme cadre éblouissant de ma jeunesse envolée.

(1) Prends garde.
(2) Les femmes.

Mon père m'avait fait engager au 3e chasseurs d'Afrique, en punition de certains méfaits dont, il faut l'avouer, je ne me suis pas encore repenti. Je me pris de passion pour mon nouveau métier, et je consacrai bientôt toute mon ardeur à la conquête de ces galons qui devaient me conduire à la gloire : mon père avait raison, l'Algérie valait mieux que le Cercle des Arts et les minois de la Ville-Haute. Mon escadron, lorsque je le rejoignis, faisait partie d'une colonne volante avec laquelle je menai pendant plusieurs mois une vie nomade sous la tente. Nous campâmes au col de Sfa, ensuite aux environs de Sidi-Okba, la Sainte; puis nous fûmes envoyés à la conquête des Hespérides : la blanche Milah, redoutable derrière sa ceinture d'orangers, tint longtemps contre nous; elle fut prise pourtant, saccagée, dépouillée, et nous rentrâmes en triomphateurs à Constantine, où nous devions prendre quelque repos avant de courir à d'autres fêtes.

Une imagination de vingt ans va vite sous cette température surchauffée du ciel africain. Je surpris bientôt la mienne partant pour l'aventure et allant si loin et si fort, que c'était un vertige de la suivre! Ah! si mon père l'avait rencontrée par les chemins où elle s'ébattait, comme il m'aurait offert son chef-lieu malgré ses trois cercles et ses douze dentellières!.. mais cela ne m'eût plus suffi; je voulais l'inconnu et je caressais une chimère.

Elle se présenta d'elle-même sous la forme d'une fillette de quinze ans que je heurtai presque, un matin, en descendant le grand escalier du trésor public.

C'était une petite indigène qui, pieds nus, sa jupe retroussée au-dessus des genoux, ses longues manches de gaze nouées dans le dos, commençait un grand nettoyage des dalles de marbre, s'escrimant des pieds et des mains dans une eau douteuse qu'elle faisait circuler le long des marches.

Elle était irrésistiblement jolie : une frimousse, des lèvres rouges, des yeux faisant le tour de la tête, la mine sauvage et friponne ; son corps, à moitié nu, brun et un peu maigre, ne déparait pas ce jeune visage, et ses pieds mignons étaient dignes d'une princesse.

J'aperçus tout cela d'un coup d'œil, et, décidant sur l'heure une campagne courte et brillante, j'avançai vivement. Mais la sournoise avait pressenti mon attaque. Elle lâcha précipitamment son éponge, renversa son baquet, et, se réfugiant dans un angle, cacha sa tête d'enfant derrière son bras relevé. La manche de gaze se dénoua et vint voiler ce visage espiègle où je n'entrevis plus que deux yeux brillans au travers du tissu léger.

La petite avait l'air fort rassuré, je dois le dire, malgré son attitude craintive. Je fis mine d'être en colère et de tirer mon sabre

comme pour embrocher la jolie alouette; aussitôt, le rempart de gaze s'abaissa et un frais éclat de rire répondit à mes provocations : la glace était rompue.

Tandis que l'ennemi rajustait sa coiffure et ses manches :

— Comment t'appelles-tu, lui demandai-je?

— *Qu'est-ce qu'y dit?*

— Ton nom?

— *Manarph* (1)!

Je lui vins en aide en énumérant les quelques noms arabes que je connaissais : Fatma, Traqui, Zorah, Mouna... A ce dernier, elle m'arrêta d'un geste et me dit :

— Arabe : Mouna; *francès :* Mounette.

J'avais l'habitude de ce langage elliptique, le seul employé entre les deux peuples; la réponse était claire : les Français avaient ajouté un diminutif à son joli nom, mais, ce qui n'était pas moins limpide, c'est que je ne m'occupais pas le premier de la jeune sauvage, et cette pensée m'entra dans la tête comme un aiguillon. Je me remis cependant, mon prédécesseur n'avait peut-être qu'ébauché son éducation, il devait me rester encore beaucoup à lui apprendre.

Je continuai donc mon interrogatoire.

— Veux-tu m'embrasser?

— *Manarph!*

Elle ne comprenait pas! ô bonheur, cette phrase retentissait pour la première fois à ses oreilles!

Je lui pris la taille, et, joignant l'exemple à la parole, je lui fis entendre ce que je désirais.

Elle se dégagea de mon étreinte et répéta en posant un doigt sur sa lèvre avec le désir évident de retenir un mot d'importance :

— *Embrassai!*

Voyant ses dispositions pour les langues latines, j'aurais voulu pousser la leçon beaucoup plus loin, les fonctions de précepteur n'étant pas incompatibles avec celles de maréchal-des-logis-chef que j'avais l'honneur de remplir. Mais le major m'attendait dans la cour, et je dus, bien à regret, je l'avoue, rejoindre mon supérieur.

— Vous avez été diablement long, me dit-il, en me voyant descendre quatre à quatre les dernières marches.

« Ces gratte-papier, murmurait le digne homme en s'en allant... ils vous font faire le pied de grue sans vergogne... Vingt minutes pour donner une signature... c'est absurde!.. »

J'ai de tout temps aimé les fruits verts, les sauvageons croquans, les joues fraîches, les yeux de velours. J'avais déjà fait pour eux

(1) En arabe : Je ne sais pas, je ne comprends pas.

quelques folies en pays chrétien; mais la vie de soldat aguerrit et je me croyais complètement à l'abri d'une surprise; je dus constater, au contraire, le trouble de la garnison en m'éloignant du théâtre de la lutte.

Nous rentrions aux casernes du Bardo : mon commandant trottait devant moi, je voyais le triple pli rouge qui débordait de son col, l'énorme buste et les assises respectables de ce cavalier commun, lourd, dépourvu des dons extérieurs, et je comparais tous ces excès de chair à la finesse de ce corps souple aux tons ambrés, à ces yeux superbes et inquiétans, à ce langage si pittoresque dans son incorrection, qui sur une marche d'escalier venait de réveiller en moi tout ce que je croyais pour longtemps endormi.

« Cela se passera, » me disais-je avec duplicité, car je me connaissais suffisamment pour savoir que cela ne se passerait pas tout seul. « Voilà une jolie équipée, pensait ma raison; mon père m'enverrait en Laponie s'il pouvait s'en douter. — Tant pis! répondait l'autre, elle a un signe au coin de la lèvre et des yeux qui enivrent. — Si tu y retournes, tu es perdu, continuait la raisonneuse. — C'est fait! » chantait une voix qui dominait tout. Et mon cheval se traversait, bavant une écume qu'il secouait sur d'inoffensifs piétons, si bien que j'entendis tout à coup cette injure à mes côtés :

— Voilà un chasseur qui monte comme un zouave!

Je repris possession de moi-même... et le lendemain je retournais au trésor.

Cette maison mauresque formait un cadre charmant à mon idylle orientale. Elle était tout en marbre, depuis les dalles glissantes de la cour jusqu'aux colonnes élégantes qui soutenaient les blancs arceaux de sa galerie intérieure.

Aux angles de cette galerie, des fleurs, des plantes grimpantes s'épanouissaient, s'accrochaient aux découpures des rampes et retombaient en un vert rideau jusqu'au rez-de-chaussée.

Le grand escalier, un peu sombre et presque toujours solitaire, était blanc comme tout le reste et présentait de distance en distance des niches au cintre surbaissé où l'on pouvait s'asseoir entre deux colonnettes.

Ma petite Arabe était là avant moi, occupée comme la veille. Du plus loin qu'elle m'aperçut, elle avança ses lèvres en me criant : — *Embrassat!* — avec cette voix traînante et cet accent particulier que je trouvais si jolis dans sa bouche; puis, honteuse de sa hardiesse, elle baissa la tête, rougit, et, un doigt appuyé sur la joue comme une enfant prise en faute, elle attendit ma réponse.

Naturellement, ce fut un baiser qui la rassura : elle s'y attendait. Nous nous assîmes l'un près de l'autre dans la niche la plus

sombre, et là commença une conversation baroque, où l'arabe que je savais venait en aide aux gestes, aux mots et aux fous rires de l'espiègle, dont je retenais les mains dans les miennes.

Tout en causant, je constatai que si la petite laveuse ignorait le français, elle savait, en revanche, beaucoup d'autres choses. Je dois même dire que, sous bien des rapports, son éducation était complète : elle avait sur la franchise des notions bizarres et répondait toujours par un mensonge, quitte à dire ensuite la vérité si la vérité lui paraissait plus avantageuse. Je pus me convaincre, dès cette entrevue, que j'aurais fort à faire avec cette petite rouée de quinze ans, qui avait déjà toutes les astuces de l'esclave et toutes les séductions de la femme.

Je descendis de mon piédestal absolument ensorcelé et me demandant avec une incertitude délicieuse où commençait l'art, où finissait la nature, si c'était tromper que de se montrer sous l'aspect le plus enchanteur, si les hommes n'étaient pas fous de chercher le pourquoi et le comment d'un sourire ou d'une larme, et si le bonheur ne se trouvait pas le plus souvent dans un tendre mensonge.

Voilà où j'en étais arrivé pour avoir vécu en saint de pierre pendant une demi-heure à côté de ce petit démon en chair vivante, et très vivante, je le jure.

La nuit venue, il se fit un grand travail dans ma tête; il en résulta un rêve bizarre où mon major m'envoyait à la caisse n° 4 toucher un mandat; derrière le grillage administratif, des yeux noirs brillaient, moitié railleurs, moitié tendres, et des lèvres moqueuses m'offraient une monnaie sonore qui n'a pas cours dans les caisses publiques. J'allais pourtant m'en arranger lorsque des colonnes torses de marbre blanc, sorties de tous les coins de la galerie, vinrent me donner à l'oreille une foule de conseils peu pratiques, comme d'entrer dans les maisons par les fenêtres pour éviter les escaliers, crainte des mauvaises rencontres.

Ce cauchemar m'impressionna vivement; je n'eus pas le loisir de le méditer à mon aise : ordre de partir avant le jour pour accompagner des écus français jusqu'à Philippeville.

Je considérai cette absence comme un grand malheur. Une semaine sans voir la chère petite et pas un instant pour aller le lui dire! Je m'éloignai donc désolé, voyant l'avenir sous les plus sombres couleurs et aussi indifférent aux beautés du pays que nous allions traverser qu'aux dangers que nous pouvions courir. Pour moi, il n'y avait de ravissant au monde que la mignonne créature dont on me séparait brutalement, sous le fallacieux prétexte de protéger un million, et je ne courais d'autre danger sérieux que de perdre un de ses sourires.

A mesure que j'approchais du terme de mon voyage, mes idées

se modifiaient sensiblement : ce qui était très noir en quittant Constantine me parut gris à El-Kantour; je repris courage à Philippeville, je m'épanouis presque complètement à Stora devant le paquebot à l'ancre. Après avoir pardonné aux écus qui retournaient à la mère patrie, je poussai la magnanimité jusqu'à leur souhaiter bon voyage, leur recommandant la discrétion, s'ils passaient par chez nous, et je pris au plus vite le chemin de Constantine.

Dieu! que je trouvai le pays beau en montant cette interminable côte du Hammah, qui se termine à la porte de la Brèche!

Pour éviter la chaleur, nous étions partis avant le jour; nous marchions dans l'ombre et déjà le soleil éclairait la ville; la roche grise devenait rose sous les caresses de ses rayons; le Chettabah s'empourprait et des tons lilas d'une douceur infinie se fondaient dans les embrasemens de l'orient. Derrière nous, le ciel tout ouaté quittait avec peine sa parure de nuit; chaque flocon s'en allait paresseusement ici et là, laissant quelque chose de lui un peu partout et finissant par s'abîmer dans l'infini. Mes hommes, encore mal éveillés, suivaient la voie en silence; seul un Breton chantait une complainte de son pays, sa voix s'en allait mourante, et le refrain monotone berçait ma pensée.

Il y a quelquefois de douces haltes dans la vie, des jours d'épanouissement intense où tout contribue au bonheur; j'étais dans cette période bénie et j'accueillais avec reconnaissance la joie et l'amour qui venaient me rendre visite.

Ai-je besoin de dire qu'aussitôt libre, je courus au trésor? Mounette, effarouchée par la violence de l'abordage, me repoussa en s'écriant, moitié fâchée, moitié câline :

— Fichtre, comme tu y vas!

Ce français de sous-lieutenant me déplut fort.

— Tu sais donc le français? lui dis-je, tout à fait bourru.

Elle rougit, joua la candeur et me répondit, comme toujours :

— *Manarph!*

J'allais demander une explication plus concluante lorsque, pour mon malheur, je la regardai dans les yeux. Je vis au fond de ces prunelles sombres un tas de choses qui avaient l'air aussi étonnées de s'y trouver que moi de les y voir : « Essaie! » me disaient les unes. « Prends garde! » me disaient les autres. « Manarph! » soupiraient quelques-unes, et doucement, sûrement, toutes ces lueurs grandes ou petites passaient, brillaient, s'éteignaient et me laissaient sans voix pour un reproche.

Mes visites au trésor devinrent fort régulières, on n'avait jamais vu un maréchal-des-logis aussi complaisant pour son fourrier, pour son vaguemestre, pour son major, quand il s'agissait de porter rue

Damrémont une dépêche, un compte, un chargement quelconque. D'autre part, le marbre de la chère maison était plus blanc que la neige des montagnes et plus glissant que l'acier poli : à toute heure, une éponge vigilante effaçait la trace des pas, tandis que la pierre ponce préparait les chutes de la partie prenante ou les entorses du chef de comptabilité.

Le grand escalier était fort solitaire à l'heure où se tenaient nos conciliabules; si d'aventure un pas se faisait entendre, j'étalais sur mes genoux ma serviette bourrée de papiers et je me donnais les airs de quelqu'un qui cherche une pièce de la plus haute importance, tandis que Mouna, agile et souple comme un chat, sautait à terre et versait une potée d'eau dans les jambes de l'indiscret qui venait rompre notre tête-à-tête.

Nos conversations restaient fort bizarres, grâce à Mounette, qui ne savait toujours pas le français, malgré l'exclamation arrachée à sa vertu. Le geste suppléait à la parole et les quiproquos étaient joyeux. Lorsque l'erreur était réparée, la gourmande enfant, avec des instincts chasseurs très subtils, flairait mes poches et découvrait toujours quelque chose à croquer. Elle aimait aussi la parure et les complimens, qu'elle comprenait dans toutes les langues. Je lui donnai une glace de poche : ce fut un délire, elle se regarda en riant, toucha ses yeux, tira un bout de langue pointue, se fit d'adorables grimaces, puis, fermant le précieux miroir, elle le glissa dans son sein et conclut par ces mots :

— Mounette jolie; toi, *boun*.

Un matin, poussé par je ne sais quel accès de lyrisme, je lui demandai à brûle pourpoint :

— M'aimes-tu?

Cette question absurde eut la réponse qu'avaient toutes mes questions, même les plus sensées :

— *Manarph !*

Nous étions dans notre niche, occupés à défaire un paquet renfermant une surprise. Je repris vivement mon offrande, la fourrai dans ma poche et dis d'un ton leste :

— A ton aise !

Mouna, vexée, me regarda noir et retourna vers son eau sale en me répondant :

— Monsieur, tu es bête !

Je trouvai le propos léger et le lui dis. Elle m'envoya sa babouche au travers des jambes en s'écriant :

— *Ouach antifik* (1) !

(1) Cela m'est égal !

Ce fut notre premier nuage.

Cependant nous conclûmes la paix au bout de cinq minutes; j'en fis tous les frais, bien entendu, et il y eut pour un temps appréciable suspension des hostilités.

J'appris de la jeune indigène qu'elle habitait avec les femmes de son oncle, au fond du quartier arabe, à titre de parente pauvre, position qui n'est enviable nulle part. Elle recevait là une hospitalité hargneuse et s'aidait de son propre travail, la pauvrette; une vie misérable qui ne semblait être nullement de son goût; elle, si jeune, si mignonne, si élégante avec son regard troublant et tout ce charme que mettait en relief son instinctive coquetterie!

Elle connaissait sa valeur et, comme on a pu le voir déjà, n'était pas une conquête facile; non pas qu'elle défendît sa vertu, — elle était trop Arabe pour y tenir, — mais elle était artiste et mettait de l'art en tout; elle s'abandonnait et se reprenait tour à tour, faisait naître la colère ou l'amour avec le même regard voilé, les mêmes lèvres humides et rouges, cherchant de la meilleure foi du monde où était le vrai plaisir. Elle travaillait à me rendre fou, et lorsqu'elle lisait la folie dans mon regard, elle feignait une telle épouvante que je restais sans force devant sa faiblesse. Ainsi chaque jour ajoutait une chaîne à celles qui me retenaient déjà.

Cependant les semaines s'écoulaient sans apporter de changemens dans nos relations. J'eus recours à la ruse pour obtenir ce qu'on me dérobait si bien, me conformant en cela aux leçons de duplicité que la petite personne me donnait généreusement.

Le calendrier grégorien n'avait plus de mystères pour cette fille du désert. Les jours de paye, elle était farouche, et il ne fallait rien moins que l'offre d'une gourmandise quelconque pour l'apaiser. Je lui proposai, la voyant plus revêche que de coutume, une pastèque et des gâteaux au miel. Elle resta saisie devant une pareille munificence.

— Je t'apporterai tout cela ce soir si tu consens à partager avec moi, lui dis-je.

Mounette bondit de la niche où je la tenais tout contre moi, jusqu'à l'extrémité du palier, se mit à frapper ses mains l'une contre l'autre, marchant sur ses pointes, le corps en avant, sa tête charmante renversée, le regard noyé dans un sourire voluptueux. Elle vint jusqu'à moi balançant ses bras au-dessus de sa tête et s'inclina sur mon épaule comme épuisée, en murmurant :

— Si toi venir, moi vouloir aussi des oranges.

J'avais compté sur un autre dénoûment. La colère, l'amour m'enlevèrent un moment toute mesure ; je la saisis rudement par le poignet, puis, honteux de ma violence :

— C'est convenu, lui dis-je.

Pendant plusieurs jours, son bras mignon resta bleu où mes doigts l'avaient pressé. Ce fut une joie orgueilleuse pour Mouna de me le montrer; et Dieu sait combien de fois elle en parla!

A l'extrémité de la rue des Juifs se trouvait un passage voûté et obscur à toute heure. Il était bordé à gauche par quelques boutiques, l'échoppe d'un vieil écrivain public et un café arabe. La façade irrégulière de l'habitation des Bou-Saïd formait le côté droit. Dans la partie la plus obscure, cette maison avançait en saillie sur le passage et quelques colonnes soutenaient le premier étage.

Sous cette espèce de véranda, des bancs faits de larges dalles s'appuyaient au mur; dans le jour, on y vendait des oranges; le soir, c'était absolument désert, et Mounette y avait installé, paraît-il, son boudoir ; c'est là qu'elle m'attendait.

Quand j'arrivai, le jour à son déclin n'éclairait déjà plus ni le passage ni les boutiques, pour la plupart fermées; seule l'échoppe du vieux savant recevait la lumière d'une petite veilleuse qui pétillait dans son verre suspendu. Le bonhomme était penché sur un grimoire auquel il donnait toute son attention, tandis que dans le café les danseuses arrivaient une à une et les musiciens essayaient leurs instrumens. La chère petite Mounette vint à moi avec son plus beau sourire; elle me débarrassa des fruits et des gâteaux que j'apportais, me fit asseoir à côté d'elle et déploya tout un arsenal de coquetteries enfantines ou savantes, me câlinant de la voix et des yeux comme un oncle dont on souhaite l'héritage. A la manière dont je reçus ses astucieuses naïvetés, elle comprit vite qu'il n'y avait pas grand fond à faire sur mon désintéressement. Alors, comme fâchée de me trouver si peu raisonnable, elle fit la moue, prit la pastèque, et se mit en devoir de l'ouvrir.

Tout en la regardant faire, avec ces mouvemens onduleux qui lui prêtaient tant de grâce, je songeais aux coupes de champagne, aux pâtés truffés, aux salades russes, souvenirs d'une autre époque, et je prenais en pitié ceux qui ont assez perdu la notion des jouissances pour s'enfermer dans un cercle banal de plaisirs convenus, sans chercher à connaître les exquises nouveautés dont Mouna m'offrait la primeur.

Nous mordions tour à tour au même morceau et Mouna grondait quand je faisais les bouchées doubles, me caressant de ses grands yeux veloutés, se cachant honteuse sur mon cœur quand je devenais trop pressant, s'écartant tout à coup, puis, sur ma prière, revenant confiante et abandonnée.

... Et les danseuses faisaient bruire leurs anneaux d'argent, les

piécettes de leurs coiffures, frappant le sol de leurs talons nus au son d'un tam-tam dont le rythme s'accélérait sans cesse.

Le vieil écrivain avait terminé son travail; il assujettissait les volets de son échoppe, tandis que Mouna, suspendue à mon cou, les lèvres entr'ouvertes, partageait avec moi son dernier fruit. Je voyais autour de nous s'allonger les ombres, les colonnes semblaient se rapprocher et vouloir nous étouffer dans leurs embrassemens.

Une flûte aiguë accompagnait maintenant le tambourin; la mesure vertigineuse emportait les Ouled-Nayls dans son tourbillon; cette musique irritante me martelait le cerveau, et les cils de Mouna effleuraient mon visage comme un battement d'ailes éperdu. Je la pris toute frémissante dans mes bras... A ce moment, la danse s'achevait, le vieil écrivain faisait grincer sa serrure et soufflant sur la veilleuse expirante plongeait dans l'ombre la rue et la colonnade mauresque...

Quand Mounette fut à moi, elle se montra telle que l'esclavage, sa religion et sa race l'avaient faite, ardente, coquette, menteuse et jalouse. Mais elle avait accommodé le tout à sa manière, et je ne voyais que des attraits là où elle trahissait de redoutables et violens instincts. Très intelligente, ce qui est rare chez les musulmanes, dont on atrophie l'âme par système, elle avait le sentiment de tout ce qu'elle ignorait et un désir passionné de s'élever. Malgré tout, il était impossible de lui faire parler le français avec suite. Je possédais suffisamment sa langue pour me faire comprendre, et soit qu'elle trouvât plus commode de s'en servir, soit qu'elle prît plaisir à constater son influence dans notre tête-à-tête, tous nos instrumens diplomatiques étaient en arabe; il fallait s'y soumettre.

Notre amour s'avivait des mille obstacles que la vie militaire mettait dans nos relations; c'étaient des exercices, des escortes, des parades. Ces jours-là, je ne pouvais aller aux rendez-vous de la belle enfant; mais il était rare qu'au départ ou au retour, je ne visse pas un haïk blanc qui trahissait seulement deux grands yeux noirs rôder autour de mon cheval; nous échangions une parole brûlante que je répétais pendant la manœuvre comme un dévot son chapelet; le plus souvent, nos regards parlaient seuls, et c'était encore une joie de commenter leurs aveux.

A cette époque, je fus chargé de la surveillance du champ de manœuvre où se faisaient les exercices à cheval, particulièrement le saut d'obstacle dont la disposition m'appartenait. J'avertis Mouna que je ne devais plus la voir pendant quelques semaines le matin. Comme le champ de manœuvre était trop loin pour qu'elle pût s'y rendre, elle conclut que je la trompais, mais se garda bien de parler de ses soupçons. Elle fut ce jour-là plus séduisante, plus pas-

sionnée que jamais, avec des retours soudains de colère, de violence; ses grands yeux se remplissaient d'éclairs. Je n'avais connu jusqu'alors que la jeune fille ; c'était la femme qui se révélait avec la conscience de sa force et de sa beauté.

Le lendemain, je sortis à l'heure habituelle et vainement je cherchai au départ la blanche apparition qui d'ordinaire égayait mes yeux et troublait délicieusement mon cœur.

Je me souviens de cette matinée de printemps africain où le pays tout entier se couvre de fleurs s'épanouissant en hâte pour mourir aussitôt sous les caresses brûlantes d'un soleil dévorant. Ma jeunesse aussi s'épanouissait, et Sahel, mon bon cheval, partageait mon goût pour le printemps. Il caracolait, enflait ses naseaux, secouant le panache qui lui couvrait les yeux, hennissant, le cou tendu vers l'espace. La douce matinée et que c'est beau d'être jeune!

J'arrivai au champ de manœuvre. Il y avait alternativement une haie et un fossé à franchir. Je trouvai les haies trop larges et trop rapprochées de l'obstacle suivant. Sahel était excellent sauteur, et je voulus éprouver moi-même la justesse de mon appréciation. Après un temps de galop pour nous mettre en haleine, je pris la piste et la première haie fut sautée haut le pied. Au moment où mon cheval se rassemblait pour franchir le petit ravin suivant, j'aperçus au fond une forme blanche couchée tout du long avec deux yeux noirs enflammés qui nous regardaient. Il était trop tard pour retenir mon cheval. J'eus un tressaillement involontaire qui l'avertit, et effrayé en même temps par la vue soudaine de cette blancheur, il ne donna pas tous ses moyens.

Il franchit le fossé pourtant, mais je sentis le terrain s'ébouler derrière nous. Je me jetai à terre et me précipitai vers ma pauvre amie, que je pouvais avoir blessée mortellement.

Elle était au fond de ce trou, couverte de terre, plus blanche que le blanc linceul qui l'enveloppait et prête pour la mort. Une pierre l'avait atteinte au front, mais elle n'était heureusement qu'évanouie. Je la soignai de mon mieux, frappant dans ses pauvres mains froides, baisant ses longues paupières et gémissant tout haut d'une pareille folie.

Quand elle revint à elle, couchée parmi les grandes anémones, la tête appuyée sur mon bras, elle me regarda longuement, tendrement.

— Mouna contente ! soupira-t-elle enfin.

— Et si je t'avais écrasée, enfant !

— Mouna morte, Mouna pleurée, Mouna heureuse.

— Tu es folle, tais-toi !

— Non, pas me taire ; aimer.

Et elle cachait sa tête dans ses mains, et de grosses larmes coulaient comme des gouttes de cristal entre ses doigts mal joints. Que dirai-je de cette matinée d'ivresse, dans ce coin perdu que la nature avait fait si frais, si vert, si tranquille pour que nous y fussions heureux une heure! Les azédaracs secouaient leurs ombelles bleuâtres sur nous et nous versaient leur doux parfum ; le soleil levant empourprait notre horizon et les hirondelles, qui nous effleuraient en passant, allaient dire au loin que nous nous aimions.

Je rentrai au quartier et fis mon rapport : ce côté du camp était dangereux, les fossés trop profonds, les haies trop touffues. La semaine suivante, le peloton commandé pour l'exercice s'étonna de courir vers l'est, avec le soleil dans le nez, pour franchir des haies transparentes à travers lesquelles on apercevait des fossés de quarante centimètres de profondeur et où, cette fois, ne pouvaient trouver place ni haïk blanc, ni yeux enflammés, ni rien de ce qui ressemble à une fille jalouse et sauvage.

Je fus nommé sous-lieutenant. Mon père, au comble de l'orgueil, désira produire mes épaulettes dans son chef-lieu. Il m'écrivit, me parla de la joie qu'il aurait à me revoir et me pria de demander un congé de convalescence.

Je lui répondis immédiatement que la patrie avait besoin de mon bras, que les Arabes n'étaient point soumis, qu'il était probable qu'une colonne allait être formée dans le sud, que je voulais un ruban à ma boutonnière, qu'on se devait à son devoir, à son pays, à l'armée, à son capitaine : enfin, une lettre touchante qui fut lue par toute la ville et qui me fit grand honneur. La vérité, c'est que je ne pouvais pas emmener Mounette en congé de convalescence et que je ne supportais pas la pensée d'une séparation.

Mon nouveau grade me donnait une grande liberté ; le retraite ne venait plus, chaque soir, m'arracher aux bras de ma bien-aimée, je pouvais la voir quand il me convenait, on s'imagine bien que nos rencontres étaient fréquentes.

Mounette m'avait donné une preuve d'amour qui m'avait touché profondément d'abord, qui me préoccupa ensuite comme une dette d'honneur dont j'aurais négligé le paiement : elle avait risqué sa vie sous les pieds de mon cheval, je devais lui donner un témoignage non moins éclatant de ma tendresse. Ceci m'entraîna vers cette époque à imaginer une équipée qui donne sur ma raison et mes aptitudes gymnastiques une idée tout en faveur de ces dernières.

J'ai dit que l'oncle de Mounette habitait au bord du ravin une maison bâtie sur un petit promontoire et à laquelle on accédait par une rue tortueuse et solitaire.

Au-dessus du précipice, une terrasse naturelle formait jardin. On y voyait un artichaut, trois salades et beaucoup de chardons, le tout sous la protection d'un magnifique palmier, rare survivant des jardins suspendus de Ben-Zagoutta et seul gardien de ces lieux. C'est dans ce paradis fermé que je résolus de pénétrer à la nuit.

Quand j'y songe aujourd'hui, je me demande à quel mobile j'obéissais alors, car, voyant ma petite Arabe autant que je le désirais, mon escapade ne prouvait pas grand'chose quant à mon amour. Le cœur est très complexe et il est souvent difficile de se rendre exactement compte du motif qui le pousse. Je pense que, n'ayant plus d'obstacle à vaincre, je trouvais le plaisir moins délicat; nous sommes ainsi faits que le bonheur, quand il s'offre, ne vaut plus rien; le fruit défendu à la branche la plus haute, voilà ce qui est réellement bon, voilà ce qu'il faut posséder quand même.

Dans la journée, je fis une reconnaissance des lieux; ils étaient bien tels que Mouna me les avait dépeints : la ruelle tortueuse, aucun quinquet municipal pour en déflorer le mystère à l'heure des escalades; une maison inabordable, à moins de voler comme un oiseau ou d'enfoncer sa lourde porte. Tandis que j'appréciais les difficultés de mon entreprise, j'aperçus deux nègres qui, pour se consoler de leur noirceur, s'aspergeaient de lait de chaux, sous prétexte de badigeonner la maison d'en face. L'un d'eux était juché sur une longue échelle. C'était une trouvaille incomparable, étant donnée la circonstance. Je l'appelai et lui mettant une pièce dans la main, je le priai d'oublier son matériel le soir en s'en allant. Il fit une cabriole, me montra toutes ses dents et me jura une discrétion absolue.

Quand la dernière étoile apparut aux cieux, je fis glisser l'échelle le long de la maison convoitée, et, à la suite de manœuvres fort pénibles, je me vis possesseur d'un pont de trois mètres qui enjambait l'abîme et allait me conduire chez ma bien-aimée.

Le dieu des voleurs, qui protège aussi les amoureux, veilla à ce qu'aucun échelon ne rompît pendant que j'effectuais le passage délicat de ma personne, et je me trouvai enfin sur le sol interdit. Que le maître de céans s'aperçût de ma présence et j'étais un homme mort. Voilà peut-être le piment devenu nécessaire pour mon goût blasé!

Je m'abritai tout d'abord sous le palmier qui pouvait être une position stratégique de la plus haute importance en cas de surprise, puis, après m'être assuré que l'étage occupé par l'oncle et ses femmes était plongé dans l'ombre et le silence, je me mis à siffler doucement d'une certaine manière que Mounette connaissait fort bien.

Je la vis sortir de la maison peu après. D'une main elle retenait son vêtement ouvert, de l'autre elle abritait ses yeux, cherchant à me découvrir.

— George! appela-t-elle doucement.

J'étais dans ses bras.

Les femmes trouvent tout naturel qu'on risque de se casser le cou pour le bonheur d'affirmer leur empire. Ma houri fut heureuse, mais non surprise; d'ailleurs, je la connaissais assez pour savoir qu'elle se ferait un point d'honneur de ne paraître étonnée de rien; mais lorsque je lui dis le chemin que j'avais pris pour la voir une fois de plus, il passa dans son regard une telle flamme que j'en fus ébloui. Nous nous assîmes sous le grand palmier. De l'autre côté du ravin, sur le Mansourah, campait un goum. Des tentes étaient éparses sur le flanc de la montagne et des feux allumés de distance en distance les éclairaient faiblement. Un veilleur de nuit faisait à ses camarades un de ces récits fabuleux que les Arabes aiment passionnément et dont le vent apportait le murmure jusqu'à nous. Plus haut, des jeunes gens chantaient et frappaient en cadence leurs mains l'une contre l'autre. Au loin, un chien hurlait, et de tous les douars lui répondaient dans la campagne d'autres gardiens enroués et vigilans comme lui.

Toutes ces harmonies orientales dans le silence et la splendeur d'une nuit étoilée nous berçaient délicieusement. Mounette subissait l'influence de cette poésie. Elle avait un sens exquis de tout ce qui était beau, et je m'étonnais toujours de la voir si positive et si passionnée à la fois, ignorante et superstitieuse avec des retours profonds vers la vérité qu'elle entrevoyait sans la connaître.

— Combien as-tu aimé de fois? me demanda-t-elle, interrompant tout à coup mes plus tendres protestations.

— *Manarph!* lui répondis-je, usant de son mot favori.

Elle réfléchit un moment.

— Tu dois avoir eu douze femmes, affirma-t-elle.

— Pourquoi?

— Parce que j'ai vu dans ta main une ligne qui veut dire que tu changes souvent.

Elle traça avec son ongle une ligne imaginaire dans ma main gauche. Je pris la sienne et j'en fis autant.

Elle se mit à rire :

— Oh! moi, je suis une femme, me dit-elle avec un air de superbe détachement qui signifiait : « Je suis une chose, veille sur moi si tu veux me conserver; le reste ne me regarde pas. »

— Et le Coran? dis-je.

— C'est un homme qui l'a fait pour d'autres hommes; nous, les *moukères*, nous appartenons au plus fort ou au plus adroit.

— Alors, tu me tromperas?

— Oui, quand je ne t'aimerai plus... Mais je t'aimerai toujours, ajouta-t-elle en se pelotonnant à mes pieds.

Ah! créature féline et redoutable!

Que vous dirai-je encore de ce grand amour qui devait dévorer ma vie et qui dura seulement la saison des fleurs?

Mouna, fière de son empire, voulut l'étendre encore ou peut-être, lasse de m'aimer, chercha autre chose. Que sais-je, l'ambitieuse fille désirait-elle plus ou mieux? moi-même, ne me laissai-je pas entraîner par cette ligne cruelle qui se rompait en mille faisceaux dans ma main gauche? Quoi qu'il en soit, l'anniversaire de notre premier rendez-vous sous la colonnade de Bou-Saïd approchait, et je promis pour ce soir-là un souper chez moi à Mounette.

— Et moi aussi, je te ferai une surprise, me dit-elle d'un petit air mystérieux en me quittant.

Mon fidèle Jacob, à qui je recommandai d'entourer notre repas de toute la pompe désirable, déploya un zèle étonnant. Mes cantines furent dissimulées sous une couverture de voyage et présentèrent à l'œil l'aspect d'un sofa confortable; tout fut mis à contribution pour embellir la salle du festin, même mes bottes à tiges rouges, mes cannes, ma ceinture kabyle qui, avec mes pistolets, formèrent une panoplie originale. Des asperges sauvages remplirent de leur verdure légère ma cheminée veuve de feu en cette saison printanière; enfin, c'était superbe, et quand Mounette entra, enveloppée comme une petite *moukère* en bonne fortune, elle resta un instant saisie devant le luxe de mon intérieur; puis, dépouillant avec lenteur son haïk, elle vint à moi et me dit :

— Voilà ma surprise!

Hélas! elle était vêtue à la française!

J'eus un saisissement douloureux, et, malgré tous mes efforts, elle le comprit. Un pli se forma entre ses sourcils, elle joignit ses lèvres avec force, puis toute trace d'orage s'effaça soudain. Je lui fis des complimens, les premiers menteurs, et nous nous mîmes à table.

On nous servit d'abord une pastèque commémorative; nous la mangeâmes en silence.

— Elle n'est pas aussi bonne que l'autre, dis-je tout à coup pour dire quelque chose.

— C'est qu'elle est moins fraîche, répondit tranquillement Mouna; un fruit n'est vraiment savoureux qu'au moment où on le cueille.

Hélas! elle disait vrai, et je me sentis navré par cette simple réflexion d'une vérité si profonde.

Mouna avait eu tort de s'habiller à la française. Elle avait une taille indigne dans son corsage mal fait; les bandeaux durcissaient

son visage; elle mangeait avec ses doigts; un verre de champagne la rendit triviale : le charme était rompu...

Huit jours après, je cédais aux instances de ma famille, et le paquebot m'emportait vers la France.

Quand je revins, trois mois plus tard, Mounette avait disparu.

. . . . . .

La vie militaire a ses hasards et ses fortunes; je quittai Constantine; j'eus pas mal d'aventures, quelques rares bonheurs.

Au milieu des unes et des autres, je conservai une fidélité intermittente à ma petite Arabe; puis le temps estompa mes souvenirs et je l'oubliai tout à fait comme beaucoup d'autres choses lorsqu'une circonstance imprévue vint me la rappeler avec toute la vivacité et l'entraînement des premiers jours.

C'était l'année dernière; le 30e hussards faisait séjour à V., et j'avais l'honneur d'être son colonel. Nous trouvâmes à notre arrivée une invitation pour le bal du gouverneur, qui avait lieu le lendemain. Priver mes lieutenans de la danse était un crime dont je ne voulais pas charger ma conscience; je les informai donc de mon intention de les présenter dans les salons officiels. A l'heure indiquée, nous faisions une entrée à sensation eux et moi,.. eux surtout!

J'avais des lieutenans de toutes les couleurs; le plus beau était roux, grand, bien fait, ne connaissait pas de citadelle imprenable; avait le cœur d'un vrai soldat, montait à cheval comme un centaure et faisait le reste aussi bien. Avec cela riche, marquis ou à peu près,.. un vrai fléau.

Je m'intéressais à ses succès, et je le cherchai bientôt parmi les groupes qui tourbillonnaient devant moi. Je ne tardai pas à reconnaître sa belle tête d'highlander; une valse jetait alors les dernières mesures de son rythme entraînant; il tenait, serrée contre lui, une mignonne fille qui, la tête un peu rejetée en arrière, les narines gonflées, la poitrine haletante, tournait sans avoir bien conscience du vertige qui l'emportait. L'orchestre s'arrêta et le groupe, que je considérais avec intérêt, vint justement vers moi.

Je restai frappé de stupeur en considérant la jeune fille : c'était Mounette, la petite Arabe du trésor; même teint, même front bas, grands yeux, nez retroussé, mine sauvage et provocante et, dans la démarche, un balancement du corps qui me la rendait tout entière.

Elle vint s'asseoir devant moi, à côté d'une femme de quarante ans, sa mère, ainsi que j'en jugeai par ses questions.

— Tu as bien chaud, fillette, tu devrais te reposer.

— Oh! non! c'est si amusant!

— Pourquoi riais-tu si fort tout à l'heure?

La jeune fille se pencha vers sa mère, et je n'entendis pas la suite de l'entretien.

Un quadrille vint l'interrompre. J'en profitai pour prendre la chaise laissée libre par la jeune danseuse, et m'autorisant de mes moustaches grises et de mon grade dans une maison toute militaire, j'essayai de causer avec la mère restée seule.

C'était une étrangère évidemment, Espagnole si j'en croyais son accent guttural, Italienne plutôt par le type; dans tous les cas, distinguée, encore jolie, avec des yeux superbes.

Nous parlâmes d'abord de la chaleur, puis de la profusion de plantes rares qui ornaient les salons.

Elle me dit combien elle aimait les fleurs et la peine qu'elle avait à les élever dans l'atmosphère crayeuse de la ville.

— Jusqu'à présent, je n'ai sauvé qu'un palmier et un aspidistra. Mon mari avait eu la bonté de faire installer une petite serre dans mon salon; malgré tous nos efforts, mes élèves y périssent au bout de quelques semaines.

Le quadrille était fini; je me levai pour rendre la chaise que j'occupais à sa jolie propriétaire; elle me remercia d'un sourire et me dit en s'asseyant :

— Pardon, colonel!

Cette voix, le geste qui l'accompagnait, tout me rappela certain escalier de marbre blanc où l'on me disait jadis entre un baquet et une éponge : « Embrassaï! » Quelle folle que l'imagination d'un colonel de hussards!

Je m'éloignai, et, avisant un officier d'ordonnance de la maison:

— Dites-moi donc quelle est cette femme brune qui a une robe rouge et avec qui je causais tout à l'heure.

— C'est la femme du général L***.

— Elle est Espagnole?

— Non, Arabe; c'est, paraît-il, la fille d'un grand chef.

— Comment se nommait-elle avant son mariage?

— Ma foi, mon colonel, je n'en sais rien. Dans l'intimité, son mari l'appelle Mounette; c'est tout ce que je puis vous dire de ses ancêtres.

C'était donc Mouna et sa fille que j'avais sous les yeux. Quelle métamorphose chez l'une! quelle grâce irritante chez l'autre!

Toute la nuit mon regard suivit cette ravissante enfant qui faisait revivre mon passé sous la forme la plus attrayante et la plus inattendue.

A chaque tour de valse, elle passait devant moi, et dans le blanc

nuage de sa toilette vaporeuse, j'entrevoyais la fine silhouette de ma petite Arabe avec ses manches de gaze et sa jupe courte à fleurs rouges.

Pendant les quadrilles, je m'arrangeais toujours de façon à rester en face d'elle; et quand je la voyais s'avancer les bras ouverts, le regard incertain avec un embarras charmant, n'osant pas sourire au cavalier qui lui faisait vis-à-vis, ne pouvant, malgré tout, rester sérieuse, je me rappelais la danseuse ardente et folle plongeant dans mes yeux un regard de feu et, les mains enlacées au-dessus de la tête, me demandant un fruit en échange de l'ivresse dont elle remplissait ma coupe.

Par instans, j'avais envie de l'enlever en criant à tous :

— Elle est à moi!

Hélas! tout n'est que mensonge! Mounette n'existait plus, et ce reflet de sa jeunesse s'éteindrait tout à l'heure pour tous comme jadis la réalité enchanteresse était morte pour moi.

J'avais, étant en garnison à Constantine, vu quelquefois le général L***, alors lieutenant comme moi : je prétextai nos relations bien éphémères, je dois l'avouer, pour me présenter le lendemain chez lui.

J'obéissais à l'impérieux désir de revoir cette compagne des heures joyeuses, et de constater l'abîme que son intelligence et sa volonté avaient su creuser entre la jeune fille inculte que j'avais aimée et la femme distinguée que chacun estimait aujourd'hui.

Et puis, le dirai-je? qui n'a ressenti pareille faiblesse? je voulais réchauffer les cendres refroidies de notre ancien amour, souffrir une heure de ce mal qu'on maudit souvent quand il nous tient et qu'on pleure toujours lorsqu'il nous a quitté.

On me fit entrer dans un salon somptueux et sévère tout à la fois, sans m'annoncer, comme il convient : ce fut Mme L*** qui me reçut.

Elle était enfouie dans un grand fauteuil, les pieds au feu, et lisait un roman à la mode. Je savourais mon étonnement tandis qu'elle discourait sans embarras sur le livre qu'elle tenait à la main. Mais je ne voulais pas rester longtemps sur ce terrain banal, où je ne pouvais lui parler de rien de ce qui me tenait au cœur, et je m'arrangeai de telle sorte que la littérature nous conduisit par des sentiers de traverse en Algérie. Je parlai des débuts de ma carrière, de Constantine, du trésor et de son marbre blanc, du quartier arabe, si pittoresque avec ses allées sombres. Emporté par la douceur du souvenir, je feuilletai quelques pages d'un passé si vivant et si cher, d'une main discrète, ne voulant pas abuser, mais d'une voix émue qui en disait bien long.

Mme L***, peu à peu intéressée par mes paroles, avait quitté sa pose nonchalante. Elle me regardait profondément, les mains crispées au bras de son fauteuil, le corps penché, la physionomie anxieuse : elle m'avait reconnu.

Pendant quelques minutes, son angoisse fut affreuse; un combat violent se livrait dans son âme : sa fierté, le sentiment de sa force, luttaient contre les souvenirs capiteux de notre amour. Un instant vaincue, elle ouvrit la bouche pour crier mon nom, mais il ne put sortir de sa gorge serrée, et ses lèvres pâles seules l'articulèrent avec un tremblement douloureux.

Je n'étais pas moins troublé qu'elle, et je me sentais emporté par un vertige qui allait me conduire à je ne sais quelle folie; elle le comprit, et la frayeur lui rendit des forces.

Elle sonna; un domestique parut.

— Voyez, Pierre, si le général est rentré; vous lui direz que le colonel de Tinsay l'attend au salon et désire lui faire ses adieux.

Sa voix s'était affermie peu à peu ; ce fut d'un ton tranquille qu'elle ajouta en s'adressant à moi :

— Vous m'excuserez si je me retire, monsieur, mais on commence aujourd'hui la retraite du carême et voici l'heure du sermon.

Elle s'éloigna, tandis que je m'inclinais sur son passage. Arrivée au bout du salon, elle souleva une portière, eut une minute d'hésitation et, au moment de disparaître, se retourna vers moi avec un geste de douleur contenue.

— *Manarph!* me dit-elle d'une voix attendrie.

Et la lourde tapisserie retomba derrière elle.

C. DE LAMIRAUDIE.

LE

SALON DE 1882

I.

LA GRANDE PEINTURE ET LES GRANDS TABLEAUX.

Le Salon de 1882 a un caractère très significatif. Il marque l'intrusion des scènes banales ou vulgaires de la vie contemporaine dans la grande peinture. Il témoigne aussi, en des limites étendues, du renouvellement des procédés techniques sous l'inspiration de la petite église dont M. Manet a été le précurseur bafoué et dont M. Bastien-Lepage est l'apôtre glorieux. Le Salon est à la fois *naturaliste* et *impressionniste*.

Le triomphe de ces deux mouvemens similaires sera-t-il de longue durée? Déjà, il semble qu'en littérature le naturalisme, ayant atteint les dernières couches de la boue, est désormais sans objet; mais, en peinture, son champ est encore vaste. Les artistes ne sauraient résister au courant, sollicités qu'ils sont et par l'état et la ville de Paris qui imposent certains sujets, et par le public qui n'a de sincère curiosité que pour les scènes modernes. Ce qu'on est convenu d'appeler le vrai est seul à la mode aujourd'hui, comme si le vrai en art n'était pas aussi une convention. Pour nous, nous déplorons l'indifférence où est tombée la grande peinture telle qu'on la comprenait autrefois. Non-seulement nous avons la naïveté de croire qu'on peut

mettre un sentiment plus élevé dans une *Descente de croix* que dans un *Bar des Folies-Bergère*, et nous pensons qu'une draperie grecque a plus de grâce et de noblesse qu'une blouse ou une redingote, mais nous regrettons surtout les mythologies et les scènes antiques, parce que ce sont les seuls sujets qui comportent le nu. Or, nous disons avec Théophile Gautier : « Sans le nu et sans la draperie, il n'y a ni peinture, ni statuaire dans le grand sens du mot. »

Puisqu'il le faut, que les peintres soient donc de leur temps. Qu'ils représentent les scènes et les personnages que la rue et les champs mettent journellement sous leurs yeux. Mais au moins doit-on leur demander d'être conséquens et d'avoir dans la peinture des sujets modernes une exécution moderne. L'impressionnisme, peinture qui procède des maîtres primitifs et des enlumineurs japonais, est un anachronisme. MM. Roll, Lhermitte, Aimé Perret, Soyer, Clairin, Comerre, Haquette, sont des interprètes de la vie moderne, mais leurs ouvriers, leurs danseuses, leurs faucheurs, leurs vignerons, ils les peignent d'après la vieille méthode, comme Géricault a peint *la Méduse*, comme Delacroix a peint *les Barricades*, comme Courbet a peint *les Casseurs de pierres*. Ils croient encore qu'il faut du relief aux corps, de l'air dans la perspective, de l'ombre et de la lumière dans le clair-obscur. *O sancta simplicitas!* Aussi ne sont-ils qu'à demi à la mode. Ceux qui ont le vrai succès sont les impressionnistes; — les impressionnistes dont on rit beaucoup à l'exposition indépendante de la rue Saint-Honoré et qu'on admire beaucoup au Salon des Champs-Élysées, les impressionnistes sur qui tombent tous les sarcasmes quand ils s'appellent Manet, Renouard, Caillebotte, Degas, toutes les couronnes quand ils se nomment Bastien-Lepage, Duez, Bompard, Dagnan-Bouveret, Edelfelt, Salmson. Nous en passons, et des plus mauvais; nous avons compté au Salon au moins deux cents tableaux dans la manière de M. Manet et dans celle de M. Bastien-Lepage (1).

Ce n'est point sans raison que nous accouplons ces deux noms qui paraissent peut-être jurer ensemble. Entre M. Manet et M. Bastien-Lepage il n'y a que la différence d'un peintre qui ne sait pas son métier à un peintre qui sait très bien le sien et qui volontai-

(1) Nous ne donnerons pas cette longue liste. Nous citerons seulement comme types les tableaux et portraits de MM. Chalon, Van Risselberghe, Walter Ullmann, Bordallo Pinheiro, Harisson, Gambart, Lahaye, Bourgoin, Dinet, Ganbara, Bartholomé, Haider, Jameson, Badin, Truffaut, Olivié, Mmes Roth, Feurgard, Williams. Même les peintres en pleine possession de leur talent sont troublés par l'impressionnisme. Croit-on qu'il n'y ait pas la préoccupation de cet art nouveau dans le *Portrait d'enfant* de M. Vibert, dans l'*El Jaléo* de M. Sargent, dans le *Sous bois* de M. François Flameng, dans la *Fête-Dieu* de M. Guay, dans les portraits de M. Dantan, dans l'*Enfant prodigue* de M. Mangeant, dans les *Bassins de la Villette* de M. Gervex? — Pour M. Duez, qu'on se rappelle son *Saint Cuthbert*.

rement l'oublie la moitié du temps. Il y a aussi la différence d'un peintre sincère à un peintre habile. Celui-là, comme nous disions, est un précurseur; celui-ci est un chef reconnu. M. Manet a semé; c'est M. Bastien-Lepage qui récolte. Si l'on ne prend maître que dans le sens de grand peintre, M. Manet n'est pas un maître, il s'en faut; mais si on prend ce mot au sens de professeur, ou plutôt d'initiateur, on doit saluer comme un maître le peintre d'*Olympia*. Son action sur tout un groupe de peintres contemporains est manifeste. C'est lui qui, dès 1860, préconisait, en prêchant d'exemple, l'éclairage cru de la lumière diffuse, les tonalités extra-claires, les larges taches imitées des imagiers japonais, la simplification du modelé des chairs, et l'effet général facilement obtenu par des parties très poussées et des parties laissées à l'état d'ébauche. Depuis dix ans, un certain nombre de peintres plus ou moins bien doués, plus ou moins habiles, ou plus ou moins naïfs, ont appliqué les procédés de M. Manet : les uns, les impressionnistes purs des expositions indépendantes, en les exagérant; les autres, les transfuges de la tradition, en les modifiant et en les faisant accepter par une savante exécution. Mais M. Manet n'en reste pas moins leur initiateur. C'est en vain qu'ils voudraient revendiquer Courbet comme un ancêtre immédiat. Courbet donnait par le jeu des lumières et des ombres le relief à ses figures, soit dans les plaines largement éclairées, soit dans les épais sous-bois. Courbet ne pensait ni aux *taches*, ni à la lumière diffuse. Courbet est moins encore un impressionniste d'avant l'heure que Balzac n'est un naturaliste de la veille.

L'impressionnisme, nous le répétons, est un anachronisme. La lumière diffuse du plein air n'est pas une découverte. C'est dans cette lumière-là que les Byzantins, puis Cimabué, Giotto, Gozzoli, Rogier Van der Weyden, les primitifs allemands, les Siennois du XIVe siècle, les artistes de l'ancienne école de Bourgogne ont peint leurs figures plates et plaquées contre le fond. Si, dès le dernier tiers du XVe siècle, les vrais peintres, prédécesseurs des grands maîtres, ont dédaigné cet éclairage rudimentaire et lui ont substitué le jour de l'atelier, c'est qu'ils ont pensé qu'il faut ce jour d'atelier pour accuser les reliefs, faire vibrer les couleurs et donner à la peinture les magiques enchantemens du clair-obscur. Les tonalités claires, Véronèse et Rubens en ont trouvé l'éclatante harmonie, mais Angelico da Fiesole a peint plus clair encore. Les taches de couleur sont une importation japonaise. Léonard, Raphaël, Titien, ont réussi à perdre dans une pâte délicate tous leurs coups de pinceau, à dissimuler toute trace de métier; Rubens et Rembrandt ont peint avec une souveraine largeur, avec une liberté superbe. Quand, après ces maîtres, M. Bastien-Lepage revient dans ses têtes au travail sec et minutieux des primitifs, trahissant la main à chaque

touche, indiquant chaque cheveu et chaque poil de sourcil, il faut s'étonner, mais non crier à l'originalité. Lorsque ce même artiste jette avec une recherche précieuse sur ses premiers plans des fleurettes, des branchages et des touffes d'herbe scrupuleusement peintes pétale par pétale, feuille par feuille et tige par tige, cela rappelle le feuillé pénible des paysagistes de l'école académique, contre laquelle ont si victorieusement réagi Théodore Rousseau et Paul Huet, avec leurs masses confuses de verdure et leur suppression des détails aux premiers plans. Le mouvement impressionniste n'est pas une révolution dans l'art comme le fut le mouvement romantique; c'est une contre-révolution. Il restaure le préraphaélisme et le fait servir à la peinture des types les plus vulgaires du peuple. Il naturalise le japonisme. Il nous ramène aux paysages des Bidault, des Valenciennes et des Michallon.

Sans doute, tout le monde ne juge pas ainsi. Combien de gens voient dans la jeune école le renouvellement et l'avenir de l'art français? En n'admirant pas les impressionnistes, nous serions alors aussi aveugle que Kératry, qui écrivait que *le Naufrage de la Méduse* déshonorait le Salon. Kératry se trompait, mais il était sincère, comme nous le sommes nous-même. Si le critique était assez timoré pour craindre qu'on lui reprochât un jour ses jugemens, il lui faudrait tout porter aux nues de confiance, sous prétexte que tout peut être consacré par la postérité. D'ailleurs, au cas où la postérité mettrait au même rang l'impressionnisme et le romantisme, le peintre de *la Méduse* et le peintre d'*Olympia*, le peintre de l'*Entrée des croisés à Constantinople* et le peintre du *Père Jacques*, qui assure que la postérité ne se tromperait pas? Avoir eu au XVIIe siècle toutes les noblesses, au XVIIIe toutes les grâces, au XIXe toutes les grandeurs, et tomber au seuil du XXe siècle dans toutes les trivialités, quelle apothéose pour l'école française!

I.

Si maître Petit-Jean avait à écrire *le Salon de* 1882, il ne dirait pas que ce qu'il sait le mieux, c'est son commencement. Par où commencer cette revue de deux mille sept cent vingt-deux toiles! Jadis on trouvait des points de repère; il y avait une division tout indiquée. La grande peinture comprenait les tableaux religieux, les tableaux mythologiques, les tableaux d'histoire. On passait de là au genre historique. Venait ensuite le genre proprement dit, les anecdotes, les intérieurs, les petites scènes et les petits personnages. Aujourd'hui, c'est peine perdue de parler des peintures religieuses que personne ne regarde plus; les tableaux mythologiques et les tableaux d'histoire deviennent rares, et le genre his-

torique est démodé. Le Salon est envahi par d'immenses toiles d'une catégorie nouvelle qui portera sans doute dans l'histoire de l'art le nom de peinture municipale ou celui de peinture civique. On ne sait si l'on doit classer tel artiste parmi les peintres de figures ou parmi les peintres de paysage. M. Paul Baudry et M. Félix Barrias posent, l'un sa *Vérité*, l'autre sa *Femme romaine au bain*, deux sujets que l'on aimerait à voir traiter avec des figures de grandeur naturelle, dans des cadres exigus; et pour montrer trois invalides sur un banc et une danseuse espagnole, il faut à MM. Poirson et Sargent des toiles grandes comme des maisons! C'est la confusion des genres, le renversement des proportions. Dans ce chaos, la logique commande de classer les tableaux par rang de taille, comme les soldats au régiment. Nous commencerons donc par les grands tableaux et nous finirons par les petits, tout en faisant cette réserve que grande toile est moins que jamais synonyme de grande peinture.

Cette remarque ne s'applique pas, il est inutile de le dire, au *Ludus pro patria* de M. Puvis de Chavannes, une grande œuvre au propre et au figuré. C'est une plaine de la Picardie étendant au loin ses vastes et plats horizons que ferme d'un côté la lisière bleuâtre d'une forêt. Admirable décor, grandiose et tranquille, empreint d'une mélancolique sérénité. Les figures sont réparties en trois groupes principaux qui bien qu'indépendans les uns des autres, se lient dans la composition générale et ne brisent pas son unité. Au centre, de jeunes hommes nus s'exercent à lancer le javelot contre le tronc d'un arbre mort qui sert de cible. A droite, au premier plan, debout devant les huttes gauloises, des vieillards et des enfans regardent ces jeux d'adresse et de force, tandis que des femmes s'occupent du repas du soir. Celles-ci puisent de l'eau, celles-là enfournent le pain; de moins laborieuses causent entre elles. La partie gauche de la composition est remplie par un tertre herbeux où sont assises des jeunes femmes, l'une jouant avec son enfant, l'autre donnant le sein à son nouveau-né. Un homme qui s'est détaché du groupe des lanceurs de javelots se penche pour embrasser son fils, qui répond à ses caresses en lui tirant la barbe. Ce trait familier est charmant dans cette scène sévère, comme dans *l'Iliade* les cris du petit Astyanax effrayé par la crinière flottante du casque d'Hector. Tout le tableau est tenu dans cette tonalité claire et mate de la fresque qu'affectionne, et avec raison, M. Puvis de Chavannes. Les nus et les terrains, presque de même ton, bien que différens par les valeurs, forment une gamme quasi monochrome relevée par les roses, les lilas, les vert d'eau, les jaunes rompus, les bleus cendrés des draperies et les verts pâles des herbes et des mousses qui tachètent le sol. Cette couleur conventionnelle, mais d'une suave harmonie, convient mieux qu'aucune autre à la décoration des églises et des édi-

fices. Il faut voir en place, dans leur cadre de pierre ou de marbre, ces peintures véritablement monumentales pour les apprécier avec toute connaissance. *Les Jeux pour la patrie* ont un effet grandiose et donnent une profonde impression. M. Puvis de Chavannes a évoqué là une vision de l'âge d'or dans sa pénétrante poésie et dans son calme souverain. Devant une telle œuvre, où se rencontrent la grandeur des lignes générales, la grâce mâle des figures, l'eurythmie des attitudes et le sentiment le plus élevé, il serait de mauvais goût de s'arrêter à des critiques de détail, de remarquer la lourdeur de certaines attaches, les imperfections du dessin intérieur des galbes. Il n'y a qu'à se laisser aller à une admiration franche et saine.

Ce rêve des douceurs sereines des âges évanouis, on est charmé de le continuer en regardant l'autre panneau de M. Puvis de Chavannes, qui a pour titre bien justifié : *Doux pays*. Des femmes demi-nues se sont arrêtées avec des enfans sur le rivage ombragé de citronniers de quelque île de la Grèce ou de l'Ionie. Tout en ramassant des fruits tombés des arbres, elles regardent une barque qui fuit au loin sur la mer d'un bleu intense, éclairée par un ciel safrané. Si cette œuvre n'a pas le caractère grandiose et héroïque du *Ludus pro patria*, on y retrouve la même poésie et une impression analogue de bonheur tranquille et de recueillement.

M. Roll nous ramène dans le temps présent. *La Fête nationale du 14 juillet 1880* n'appartient pas précisément à l'âge d'or. Nous voici place de la République, à l'amorce des grands boulevards. Restons là, car dans cette foule il nous serait difficile d'avancer. Aussi bien, le spectacle vaut qu'on le regarde. A gauche s'étend, dans la perspective oblique, la caserne du Château-d'Eau ; au fond s'ouvrent en deux larges trouées emplies de lumineuse poussière, le boulevard Voltaire et le boulevard du Temple. Au centre de la place s'élève la statue de la République, entourée de mâts supportant des écussons et des trophées de drapeaux. Le populaire couvre les trottoirs et les refuges, envahit la chaussée. Des ouvriers endimanchés et des jeunes filles dansent aux sons discords des cuivres d'un orchestre municipal établi pour la circonstance sur une estrade pavoisée. Un groupe d'amis fait halte devant une marchande de sirop de Calabre, qui a recouvert sa barrique, pour la tenir au frais dans cette fournaise, de menues branches vertes. Plus loin, voici une victoria à deux chevaux forcée de s'arrêter. L'équipage attendra, comme on dit, que la rivière ait fini de couler. Les gamins, eux, se fraient facilement passage. Ils se glissent à travers les rangs pressés en braillant les refrains de *la Marseillaise* et en offrant des médailles commémoratives et des décorations civiques. Au troisième plan, défile, perdue dans les ondulations de la foule, la tête de colonne d'un régiment d'infanterie. « Vive l'armée! vive la répu-

blique! » toutes les bouches s'ouvrent, tous les bras s'agitent; casquettes et chapeaux mous volent en l'air. Gagné par l'enthousiasme général, un jeune homme, donnant le bras à une femme élégamment mise et venu là en curieux, se découvre et salue la troupe. Il en est de même du maître de la victoria. Seul, le cocher, bien stylé, demeure impassible sur son siège. Cette scène populaire est rendue avec une vraie puissance, dans son aspect extérieur et dans sa nature particulière. On voit la presse, le grouillement et les poussées de la foule, les vibrations de la lumière dans la poussière chaude; on entend ce bruit confus où tous les sons se mêlent et se neutralisent, des orchestres et des tambours, des appels des marchands et des saltimbanques et du piétinement, des paroles et des clameurs de vingt mille hommes; on sent la gaîté, l'enthousiasme et l'espèce de griserie patriotique qui avait saisi ce jour-là la grande masse de la population parisienne. Certes ce tableau a un caractère tout autre que *les Jeux pour la patrie*. Mais, pour être différent, le caractère n'en est pas moins marqué. Les deux peintres ont donné avec un bonheur égal l'impression juste des temps, des êtres et des sentimens qu'ils voulaient représenter et exprimer. Ce qu'il faut louer encore dans *le 14 Juillet*, c'est cette couleur gaie, claire et chaude; c'est cette atmosphère légère qui enveloppe toutes les figures, les met bien à leur plan, éloigne les maisons dans la perspective aérienne et donne toute son étendue à cette vaste place. Sans doute, on pourra blâmer la fougue de cette exécution, qui touche parfois à la brutalité, ces hardies coulées de lumière qui appartiennent moins à l'art du peintre qu'à celui du décorateur de théâtre. Mais réfléchissons qu'une toile de plus de 60 mètres de superficie ne saurait être traitée comme un tableau de chevalet, et subissons sans révolte l'effet puissant de cette œuvre.

Si l'on admet assez facilement que M. Roll ait donné ces colossales proportions à *la Fête du 14 juillet*, parce que cette scène populaire, qui rappelle la distribution des drapeaux aux régimens, appartient en quelque sorte à l'histoire, on ne peut ne pas être choqué dans le tableau de M. Blanchon de la disproportion du sujet avec l'aire de la toile : 4 mètres par 5 mètres pour une *Déclaration de naissance à la mairie*. Un employé, assis devant un bureau chargé de dossiers et de cartons verts, examine le sexe d'un nouveau-né, que lui présentent une jeune femme et la nourrice du bébé. A droite, sur un banc, un serrurier, son sac d'outils à l'épaule, marivaude avec une autre nourrice; dans le fond causent des ouvriers et des employés. Ces diverses figures ne sont pas bien à leur plan, et, sauf la jeune femme et la nourrice qui porte l'enfant, elles manquent de relief. Tout se colore dans une agréable harmonie claire et rose. Quel joli petit tableau de genre M. Blan-

chon, qui a la touche vive et spirituelle, eût fait avec cette amusante scène prise sur le vif!

M. Gervex compte parmi les peintres officiels des mairies. Cependant son *Mariage civil* de l'an dernier donnait une idée un peu légère de la solennité de cette cérémonie. — Quand il n'y avait à Paris que douze arrondissemens, on aurait pu dire que c'était un mariage à la mairie du XIIIe arrondissement. — Le jeune peintre nous montre aujourd'hui les bassins de la Villette, où sont amarrés des barques et des chalands. Un fouillis de bâtimens, de cheminées d'usines, de grues et de poulies se découpent en silhouettes sur un fond de soleil couchant, dont les lueurs roses empourprent de leurs reflets les personnages et le terrain du quai, tout saupoudré de poussière de charbon. Les premiers plans sont occupés par des débardeurs, nus jusqu'à la ceinture, qui déchargent le « newcastle » et le « charleroi. » Ces hommes ne paraissent pas mettre beaucoup d'ardeur au travail; on le leur pardonnera pour le beau caractère de leur attitude. A droite, un douanier lourdement ébauché paraît s'appuyer contre la bordure du cadre. En vérité, il a bien raison, car, sans cet appui inespéré, il tomberait inévitablement à la renverse. Les torses nus sont étudiés avec science et peints avec une fermeté dont M. Gervex semblait avoir perdu le secret. Les fonds, pleins d'air et de lumière, s'éloignent dans toute l'illusion de la perspective.

M. Moreau, de Tours, a représenté ou plutôt symbolisé *la Famille*. C'est la famille dans son caractère général et impersonnel, sans autre indication d'époque ni de nationalité. Le père, un homme de trente ans, demi-nu, ramène des champs une voiture de foin attelée de grands bœufs. Déjà il tient l'aîné de ses enfans dans ses bras, tandis que le cadet se presse contre ses jambes. A droite, devant une hutte, la jeune mère berce son nouveau-né, auquel sourit un quatrième enfant, et, derrière elle, les grands parens regardent cette scène, heureux d'être bénis dans leur postérité. C'est un tableau remarquable dont on aime la composition simple, la vigoureuse couleur, le sentiment élevé, et qui fait grand honneur à celui qui l'a signé.

Nous n'en avons pas fini avec la peinture municipale. Voici la belle frise décorative de M. Jules Didier. M. J. Didier n'a pas craint de placer tous ses personnages en silhouettes sur une teinte plate bleu pâle. Comment, avec ce procédé, éviter la dureté des contours et l'aspect découpé des figures? Les peintres antiques ont quelquefois employé cette méthode. Mais, dans les fresques de Pompéi, les figures s'enlèvent en clair sur un ton foncé, ce qui leur donne de la légèreté, au lieu que les personnages de cette frise se découpent en valeur sur un fond atone. Cette réserve faite, il faut reconnaître le

talent avec lequel M. J. Didier s'est tiré de ces sujets si anti-plastiques et par conséquent si contraires à sa nature : la charpente, la construction, la taille des pierres, la cuisson au four des céramiques. Il s'est retrouvé lui-même dans les scènes champêtres du labour et de la moisson. Dans une autre longue toile, M. Baudoin a retracé d'une façon pittoresque l'*Histoire du blé*. L'harmonie de cette toile est blonde; c'était en situation. M. Paul Pompon a personnifié par deux belles femmes demi-nues *la Marine marchande* et *la Marine militaire*. Ce peintre entend bien la peinture décorative, ses tons clairs et ses partis-pris de largeur. Nous aimons à croire que le tableau de M. Henri Motte n'est point une commande de la mairie du XIe arrondissement, quoique la scène qu'il représente appartienne à l'histoire de ce quartier. C'est l'exécution des otages, à la Roquette, le 24 mai 1871. La vue est prise du mur du chemin de ronde contre lequel ont été fusillés les prisonniers. Au premier plan, l'archevêque de Paris, le sénateur Bonjean et des prêtres gisent à terre, frappés par les balles. Les attitudes sont quelque peu théâtrales. M. Bonjean tombe dans une pose à la Frédérick-Lemaître. Mais, au fond, le rang des fédérés qui, noyés dans la brume du petit jour et dans la fumée de la poudre, rechargent leurs armes, a une impression saisissante. On croirait que ces misérables s'apprêtent à tirer sur vous, et on aurait fort envie de prendre un fusil pour leur riposter. *La Grève des forgerons*, sujet inspiré à M. Soyer par les vers de François Coppée, n'est pas davantage une commande municipale, cela s'entend. Mais cette grande toile entre aussi dans la nouvelle peinture démocratique. Une heureuse distribution de la lumière sauve le tableau de M. Soyer de ressembler à une fin d'acte. Si ce n'était cette lampe à pétrole qui, suspendue au plafond, reflète sa clarté rousse sur les personnages du premier plan en laissant les autres dans l'ombre, on croirait ce tableau, non point composé par un peintre, mais mis en scène par un régisseur. D'ailleurs les attitudes sont bonnes et l'expression des physionomies bien rendues dans la colère et dans l'effroi.

M. Guesnet nous ouvre de plus rians horizons. Des hommes nus, montés sur d'ardens chevaux, courent le cerf dans un beau paysage qui verdoie à l'infini sous le soleil qui poudroie. C'est par cette même lumière dorée que M. Luminais a éclairé ses Gauloises de *Pendant la guerre*. Les hommes sont partis avec leurs chevaux pour combattre César; pendant ce temps, les femmes traînent la charrue. Et soyez assurés que ces vigoureuses femelles, aux formes robustes et à l'air sauvage, font pénétrer le soc bien avant dans la terre. Ces formes robustes, ces chairs saines, cette couleur lumineuse, cette large exécution, on les retrouve dans *les Satyres et le Passant* de M. Foubert. Le rustre de la fable se dissimule dans la pénombre

de la grotte, et les corps des satyres et des faunesses se modèlent dans la clarté blonde.

Des trois plafonds importans qui sont exposés, le meilleur est *le Triomphe d'hyménée* de M. Perrault. La composition s'agence en lignes heureuses et les figures plafonnent bien. M. Bin, qui à défaut des charmes de la couleur trouve ordinairement le caractère, — un caractère un peu massif, mais imposant, — l'a cherché en vain pour son *Apothéose de la ville de Poitiers*. M. Toudouze a peint *le Triomphe de Diane* dans une gamme froide et fausse, avec des contours découpés à l'emporte-pièce. Et quel singulier cortège : des Amours perçant de flèches des oiseaux bleus pour cette singulière Diane vêtue d'hermine comme un chat-fourré ! Puisque nous en sommes aux conceptions bizarres, c'est le moment de voir *la France glorieuse* de M. Jacquet. Pauvre petite France, bien gentille et bien musquée, costumée en danseuse de *la Princesse d'Élide* et portée sur une gloire de féerie ! Et dans le bas du tableau, des soldats de Rocroi ou des Dunes se font tuer pour cette mièvre allégorie !

M. Dubuffe fils a symbolisé *la Musique sacrée et la Musique profane* dans une toile de 96 mètres qui est d'un vide attristant. Qu'on s'imagine une sorte de diptyque dans une double arcade peinte en trompe-l'œil. Le compartiment de droite est occupé par un vaste escalier de marbre accédant à une église : décor pour la Musique sacrée. Dans le compartiment de gauche se développe un moins vaste escalier de marbre conduisant à un temple grec : décor pour la Musique profane. La Musique sacrée, c'est sainte Cécile touchant de l'orgue, au milieu d'apparitions angéliques. Un chérubin aux grandes ailes diaprées pousse même l'amabilité jusqu'à tourner les feuillets de la partition placée devant la sainte. Outre le vide de ce panneau et son éclairage surnaturel, il faut y critiquer l'alliance gauchement exprimée du fantastique et du réel. Nous comprenons fort bien la présence des anges, mais nous ne comprenons pas pourquoi les orgues, qu'on place généralement dans les églises, sont placées ici au pied de l'escalier qui conduit à l'église. Ce tabouret rond, sans doute à tige tournante, sur lequel est assise sainte Cécile, n'est-il point de fabrication trop moderne ? Enfin sainte Cécile, il nous semble, doit jouer d'inspiration ou de mémoire. Elle n'a pas besoin de déchiffrer les partitions, comme une pensionnaire du couvent des Oiseaux. Que servirait alors de porter le nimbe d'or des bienheureux ? La Musique profane est assez pauvrement personnifiée par un joueur de flûte, juché les jambes pendantes sur le piédestal d'un lion de basalte. Les anges translucides de l'autre panneau sont remplacés avec agrément par des femmes nues qui écoutent les sons de la flûte en prenant de charmantes attitudes où la manière le dispute à la vraie grâce. Le galbe de ces figures est élégant ; toutefois

on y peut reprendre quelques fautes de dessin. Remarquez la femme couchée au premier plan en travers de la toile : les bras sont si singulièrement disloqués qu'ils paraissent se détacher du tronc. Certes ces carnations diaphanes et ces corps sans relief n'ont pas l'apparence vivante ; mais il ne faut pas demander à un peintre d'exprimer la vie quand tout justement il a voulu rappeler le rêve. Un tel tableau témoigne d'un grand effort ; c'est malheureusement un effort stérile.

II.

Le talent donne toutes les audaces. C'est pourquoi en l'an d'indifférence 1882, M. Carolus Duran a peint une *Mise au tombeau*. Le Christ repose sur une civière recouverte d'une draperie pourpre. Saint Jean, assisté dans ces soins funèbres par une sainte femme qui porte un bassin, se penche vers le cadavre pour l'oindre selon la coutume juive de myrrhe et d'aloës. La Vierge pleure, le visage à demi caché par l'épaule du Sauveur, et Marie-Madeleine prosternée baise pieusement ses pieds. Les figures ressortent en clair sur la roche sombre du sépulcre et sur un ciel balayé de nuées noires, où le soleil se couche dans une éclaircie d'argent et d'or. Le corps du Christ baigné à la fois de la lumière divine et des ombres de la mort se modèle en plein relief. Le buste surtout est de la plus puissante exécution. Les tons intenses des draperies, les rouges, les roses, les bleus, tour à tour exaltés ou assourdis par les alternances savantes du clair-obscur, s'atténuent dans une forte et calme harmonie. L'œil se complaît au hardi groupement des masses de couleur et aux belles lignes de la composition qui s'équilibrent comme chez les maîtres. *La Mise au tombeau* a l'aspect et le caractère d'un tableau ancien. Est-ce un mérite? est-ce un défaut? Nous hésitons d'autant plus à prononcer que nous nous rappelons le magnifique *Portrait de Mme V...* du Salon de 1879. Ce portrait-là donnait aussi l'impression d'un portrait ancien, et cependant il a valu à Carolus Duran la médaille d'honneur, il a été considéré comme son chef-d'œuvre et il est, en effet, un chef-d'œuvre.

Très jeune encore, M. Gabriel Ferrier a obtenu la plupart des récompenses. Son nom est connu et son talent apprécié. Malgré tout, il travaille, il cherche, il se renouvelle, comme s'il commençait sa carrière. Il va des nudités claires et ambrées aux scènes religieuses noyées d'ombre chaude ; il demande tour à tour aux Vénitiens le secret de leur charme, à Rembrandt celui de son mystère. Cette recherche vaillante et obstinée est la marque du véritable artiste. *Le Christ à la colonne* indique dans la manière du peintre une heureuse transformation. La touche prend plus de largeur, la

couleur plus de solidité, la composition se resserre en lignes plus précises. M. Ferrier enfin est passé maître dans la science du clair-obscur. M. Benjamin Constant, un peintre de talent qui est, lui aussi, un chercheur, a été mal inspiré en peignant un *Christ au tombeau* rigide et sec comme une statue de bois; la couleur fauve elle-même, qui rappelle le chêne peint, ajoute à l'illusion. Un autre *Christ au tombeau*, exposé par M. H. Michel, a un modelé plus souple et un coloris plus vrai. Quant au *Christ en croix* de M. Perraudeau, pas un curé de campagne ne le voudrait mettre dans sa petite église. C'est le Christ de ces Yahous qu'a décrits Swift et que Grandville a dessinés.

L'Enfant prodigue de M. Friant est assis ou plutôt affaissé contre un mamelon au-dessus duquel des porcs paissent dans une chênaie. L'enfant est nu, avec des loques sanglantes autour des pieds. On est frappé du caractère de cette physionomie abattue et de ce corps brisé. Le modelé des chairs n'est point très poussé, mais cette facture sommaire s'harmonise du moins avec celle du paysage. Les terrains qui touchent au cadre manquent de dessous et paraissent ainsi un peu *flou;* les plans sont cependant marqués avec précision et les fonds ont de l'air et de l'étendue. On retrouve *l'Enfant prodigue* dans un tableau de M. Mangeant, qui combine sans succès les procédés de MM. Puvis de Chavannes, Cazin et Bastien-Lepage. Le jeune homme, ennuyé de garder les porcs à perpétuité, — on se lasse de tout, — s'est décidé à regagner le toit paternel. Déjà il aperçoit la maison, et son père qui l'a reconnu de loin accourt à lui. Le fils repentant tombe à genoux, montrant au public le plus vilain corps du monde, des épaules en accent circonflexe, une épine dorsale en squelette de poisson et une paire de pieds nus, vus par la plante, qui sont d'une proportion véritablement comique. La couleur est terreuse et la composition a la naïveté ineffable d'une peinture chinoise.

La *Symphorose condamnée au martyre avec ses sept fils*, de M. Édouard Krug, nous ramène à l'art sérieux. L'empereur et les Romains sacrifient trop aux attitudes convenues, mais le groupe de Symphorose et de ses enfans sur lequel se concentre toute la lumière est traité avec un dessin sûr et un savant modelé. Les carnations sont excellentes. Comme Flandrin et comme M. Puvis de Chavannes, M. Krug circonscrit le galbe des figures dans un trait noir. Ce procédé qui prend son effet dans la peinture murale par l'optique de l'éloignement, nous paraît plus discutable dans un tableau de dimension moyenne. Parmi les sujets religieux nous signalerons encore *le Martyre de saint Symphorien*, de M. Langrand, d'un caractère sévère et d'une touche énergique, et *Jésus chez Marthe et Marie*, de M. Buland, tableau si pâle et si atone qu'il semble peint avec du blanc d'œuf.

Le *Dictionnaire de la Fable*, comme on disait autrefois, n'est plus guère ouvert par les peintres. C'est à peine si l'on découvre au Salon cinq ou six tableaux inspirés par les traditions ou les mythes grecs. Voici *le Supplice d'Ixion*, de M. Bramtot. Le criminel renversé sur la roue tourne dans une atmosphère embrasée. La pose est bien trouvée, et le torse est peint avec fermeté. Voici le grand triptyque où M. Lecomte du Nouy a représenté Homère dormant entouré de *l'Iliade* et de *l'Odyssée* personnifiées. Voici *la Fuite d'Amphinomus et d'Anapias*, par M. Ernest Michel. Voici enfin, dans un cadre rond, *les Parques*, de M. Agache, qui a modernisé les « Heures inexorables » avec la liberté des Vénitiens du XVIe siècle, mais qui leur a donné aussi la belle couleur vénitienne.

A quelle mythologie du Nord ou de l'Orient, à quel monde féérique ou à quel cycle divin, à quelle religion ou à quelle légende appartient l'adorable et mystérieuse figure de M. Hébert? Vient-elle des bocages de l'Élide comme une dryade? Vient-elle de la forêt Hercynienne, comme une elfe, — cette sirène des bois? Est-ce une océanide ou une ondine, une sibylle ou une saga, une ase des montagnes ou une korrigane des landes, une houri ou une muse d'Ossian? Est-ce Titania? Est-ce la Kolna des Sarmates, qui présidait au mariage des fleurs? Si nous consultons le catalogue, nous lisons *Warum?* C'est une interrogation et non une réponse. Prenons ce sphinx pour l'image même de la poésie évoquée par un maître.

Les compositions mythologiques proprement dites sont rares; en revanche il y a un nombre considérable de nymphes, de naïades, de Sources, de Crépuscules, de Nuits, de Printemps. Ce ne sont, à dire vrai, ni des nymphes ni des Nuits, mais tout simplement des femmes nues, cherchées dans la réalité ou dans le rêve. Or, parmi toutes ces études de nu, dans ce concours de la beauté, la première place appartient au *Joseph Barra*, de M. Henner. Il y a plus de grâce dans ce corps d'adolescent que dans toutes ces Vénus, plus de vie dans ce cadavre que dans toutes ces Bacchantes, plus de poésie dans ce gamin que dans tous ces Crépuscules.

Le *Joseph Barra*, hâtons-nous de le dire, n'est pas un tambour de la première république. En dépit de cette caisse qui est heureusement perdue dans l'ombre, c'est un éphèbe grec ou un pêcheur de l'Arno. L'enfant est étendu dans le sens de la toile, les bras en croix, la tête renversée sur la nuque, le thorax légèrement élevé et s'infléchissant par un mouvement harmonieux vers le spectateur. Cette pose, qui rappelle l'Abel de Prudhon dans *la Justice poursuivant le Crime*, est bien celle d'un cadavre. Mais si le peintre a voulu donner par l'attitude l'illusion de la mort, il s'est gardé d'en compléter l'impression par la lividité des chairs. On n'oublie plus, quand l'œil en a été charmé une fois, la carnation chaude des nymphes de

Henner, d'une blancheur ivoirine dans les clairs, d'un brun fauve dans les ombres. C'est dans ces mêmes tons éburnéens que le corps de l'enfant ressort en saisissant relief sur les fonds presque noirs des verdures et sur le terrain bitumineux du premier plan. Quel modelé large et ferme! Quelle souplesse grasse dans la pâte! quel dessin savant! Mais ce qui est surtout admirable, c'est que la figure n'est pour ainsi dire dessinée qu'avec de la lumière. Les jeux du clair-obscur accusent seuls le galbe et en perdent le contour dans la forme même. Le *Barra* est le tableau *le plus complet* du Salon. C'est seulement devant l'œuvre de M. Henner qu'on peut songer à la perfection absolue des maîtres anciens. Si la médaille d'honneur doit glorifier les grandes conceptions, qu'on la donne à M. Puvis de Chavannes; si la médaille doit sacrer l'art du peintre proprement dit, M. Henner la mérite plus que quiconque.

La *Source* de M. Thirion est sans doute la nymphe Hippocrène. Assise dans un fond de paysage dont les arbres aux verts métalliques et les rochers aux irisations de pierreries rappellent la manière de M. Gustave Moreau, elle regarde un poète qui est venu boire ses eaux magiques et auquel un petit Amour présente une coupe d'or. L'invention est, comme on voit, assez pauvre, mais la peinture est bonne : dessin correct, modelé souple, carnations d'un gris rosé très lumineux. L'*Idylle* de M. Raphaël Collin, un nom qui paraît cependant prédestiné, a pour personnages un Daphnis dans le costume d'Adam et une Chloé dans le costume d'Ève, devisant sur la lisière d'une forêt. Ces deux figures sont traitées dans le parti-pris de plein air à la mode; c'est-à-dire que, sans ombre ni lumière, elles se découpent comme de plates silhouettes dans une demi-teinte uniforme. Si encore elles rachetaient ce manque de relief et de couleur par le sentiment ou par le dessin! Mais quel galbe pauvre et vide! quelle expression banale! M. Priou fait réveiller la fée du Printemps par un essaim d'amours qui murmurent à son oreille des chansons voluptueuses et enlèvent les voiles diaphanes dont elle est vêtue. C'est la grâce par le maniérisme. Figurez-vous une nymphe de Bouguereau avec plus de légèreté dans les draperies, qui laissent transparaître des chairs d'une pâte plus ferme et plus grasse.

La *Vérité*, de M. Paul Baudry, a déjà été exposée, dans un cercle. Nous en avons loué ici (1) la couleur nacrée et l'adorable vénusté. M. Ary Renan portera dignement un nom illustre. Il n'est pas besoin de recourir au livret pour voir que ce tout jeune peintre est élève de Puvis de Chavannes. On le pressent à la vue de ce tableau qui, dans un petit cadre, a le caractère de la grande peinture. Le *Plongeur* vient de remonter à la surface de la mer. Brisé et mourant,

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1880.

il s'appuie contre un rocher et montre à la femme pour qui il meurt le rameau de corail rapporté du fond de l'abîme. Elle, debout sur le rocher, regarde sa victime avec une indifférence de statue. Ce n'est pas seulement le beau sentiment qui distingue ce tableau, c'est aussi le style du dessin, la recherche savante de l'exécution et la finesse de la couleur. *Les Baigneuses* de M. Benner sont un heureux pastiche, — autant qu'un pastiche peut être heureux, — des nymphes de M. Henner. Les éloges qu'on donne au tableau de M. Benner s'adressent donc surtout à M. Henner.

M. Lesrel, un coloriste, a hardiment couché sa *Bacchante* sur un tapis de peluche rouge, qui se marie dans une vive harmonie avec la chevelure rutilante de la jeune femme et avec le resplendissant éclat de sa chair. C'est « l'ivoire légèrement teinté de pourpre » dont parle le plus grand des coloristes : Homère. Le *Crépuscule*, de M. Georges Callot, n'a point la couleur superbe de la *Bacchante* de M. Lesrel; mais cette femme, à demi étendue dans une prairie que baigne la douce lumière reposée des soirs d'automne n'en est pas moins une des meilleures figures nues du Salon, par le choix des formes, la largeur délicate de la touche et la science des fines tonalités. Les chairs ont des gris-lilas qui rappellent la délicatesse infinie des beaux pastels. La *Naïade* de M. Landelle se penche vers une source pour y remplir une amphore. C'est donc moins une naïade qu'une jeune fille à la fontaine, — avec un costume qui n'est pas usité dans les villages; — la tête trop grosse pèche par la proportion, et les contours accusent un caractère de rondeur. M. Jansen donne le nom de *Réveil* à une autre femme nue. Cette lourde et vulgaire personne a bien fait de se réveiller toute seule, car personne n'aurait l'idée de jouer auprès d'elle le rôle du Prince Charmant. La *Jeune Fille* de M. Jourdan, qui écoute dans une coquille marine l'écho de paroles d'amour, est fort jolie en ses roses carnations à la Chaplin. M. Guay s'est assurément torturé l'imagination pour poser sa *Nymphe* dans une attitude originale. Mais il n'a réussi qu'à donner une contre-épreuve d'une figure célèbre de M. Jules Lefebvre, et il n'a pas renouvelé le type par la maestria de l'exécution. On aime la poétique *Nuit*, de M. Roubaudy, s'élevant dans une pose malheureusement trop connue sur le ciel étoilé, et la gracieuse *Source*, de M. Schutzenberger, qui montre au fond des bois sa nudité rose.

Lorsqu'on visite le Salon sans le devoir d'en rendre compte, on a entre autres agrémens celui de ne pas s'arrêter devant le *Crépuscule* de M. Bouguereau. C'est ici que nous nous rappelons le mot de Diderot : « Ah! la terrible corvée que le Salon! » S'il ne s'agissait que d'exprimer l'aversion, plus ou moins irréfléchie, qu'inspire cette peinture-là, rien de plus simple. Mais il en faut donner les

raisons. Or, très sincèrement, on est fort embarrassé pour critiquer cette œuvre comme on le voudrait. On peut dire, avec tout le monde, qu'elle est trop parfaite. C'est un paradoxe, non une raison. La perfection, au moins en art, ne saurait être un défaut. On peut faire remarquer que la mer d'où monte ce *Crépuscule* n'est point de l'eau, mais du métal peint en vert de mer, — critique de détail. D'autre part, peut-on nier la grâce de cette figure, l'élégance du galbe, la jolie expression de la tête, l'heureux arrangement de la coiffure, le dessin serré, le modelé savant et délicat? Il faut donc se rabattre sur les idées esthétiques, et dire, ce qui se sent, mais ce qu'il est impossible d'expliquer, que malgré tous ses défauts, une figure de Puvis de Chavannes a le style, et que malgré toutes ses qualités, une figure de M. Bouguereau manque de style. Où M. Bouguereau donne toute prise à la critique, c'est quand il peint des paysanneries comme *Frère et Sœur*. S'il nous montre des *Crépuscules* et des *Aurores*, il se place dans un monde conventionnel dont nous ne pouvons juger par comparaison. Ni vous ni moi n'avons vu apparaître le crépuscule ou l'aurore sous la figure d'une femme nue. Ainsi nous ignorons si sa chair est bise ou rose, mate ou diaphane. On a vu au contraire des enfans nus et des petites paysannes. Les uns ne sont pas si frais, si roses, si luisans, si porcelainés! les autres n'ont point ces mains de duchesse ni ce teint délicat qui n'a jamais vu le soleil. L'idéal n'est l'idéal qu'à la condition de rester dans le caractère de la nature.

M. Feyen-Perrin, qui donne tant de vie et d'élégance à la femme lorsqu'il nous la peint en costume contemporain, ne sait pas la dévêtir. Dans son *Ivresse*, on ne sent ni l'anatomie ni le système musculaire. Cette couleur saumâtre, cette facture truitée et grenue ne sont point bonnes pour rendre les chairs féminines. Devant cette peau de chagrin, qu'on nous ramène aux carrières, c'est-à-dire au faire lisse et luisant de M. Bouguereau. Combien nous préférons, de M. Feyen-Perrin, la *Jeune Fille* cheminant sur un âne le long de la route rocheuse de la Corniche! encore qu'il faille regretter que le baudet n'ait pas été peint par Palizzy, le Raphaël des ânes, comme Mind était le Raphaël des chats.

Après les naïades, les nymphes et les bacchantes, chez lesquelles la nudité est de nature et de tradition, viennent quelques beautés contemporaines qui se sont déshabillées pour la circonstance. Trois sorties de bain : la *Baigneuse* de M. Paul Rouffio se regarde dans un miroir en prenant une pose de danseuse. La *Baigneuse* de M. Thévenot s'est tout simplement couchée sur un lit à draps de dentelle et à rideaux de mousseline ; — le lit du *Rolla*, de M. Gervex, anathématisé par le jury de 1878. L'*Iza* de M. Bukovac est assise sur un tabouret de satin rouge; le haut du corps renversé contre son lit, elle s'abandonne aux soins d'une chambrière qui la « couvre de par-

fums orientaux, » à ce que dit le catalogue. De ces trois déesses parisiennes, c'est celle de M. Rouffio qui a droit à la pomme par son galbe élégant et son joli coloris. La *Jeune Femme* de M. Balavoine, qui, au milieu d'une pièce tendue de tapisseries, vient de retirer sa belle robe mauve de la meilleure faiseuse, trahit quelque confusion par la gaucherie de son attitude. Ne croyez pas d'ailleurs que son trouble vienne d'être vue nue. C'est tout simplement parce que nous surprenons le secret de sa toilette. Elle avait une robe de soie, la malheureuse, mais pas de chemise!

Des figures contemporaines nues aux figures habillées la transition est naturelle. C'est aller du simple au compliqué. La *Froufrou* de M. Clairin est bien jolie. Les bras nus, la gorge à demi découverte, le petit chapeau empanaché sur l'oreille et la grande canne à la main, elle s'avance avec une grâce cavalière. Les couturières ont mis dans cette toilette tous les raffinemens de leur art. Ce n'est qu'une robe blanche, mais quelle robe blanche! ruisselante de dentelles, enrubannée de satin, frangée de perles et de nacre. Les mille nuances de ce blanc qui brille ou s'assourdit, se moire ou se diapre au jet des plis et aux caresses de la lumière, ressortent sur un rideau vert bleu d'un ton fin et superbe. Depuis la pointe des mignons souliers Louis XV jusqu'au plus haut panache des marabouts du chapeau, tout est traité d'un pinceau souple et ferme, sans une défaillance. La chair respire la vie et la santé. Cette *Froufrou* est un morceau achevé de peinture riche et bien portante. C'est le meilleur tableau qu'ait jusqu'à présent exposé M. Clairin, un coloriste à qui il faudra bien rendre justice. La brune Catalane de M. Falguières n'est point d'humeur aussi accommodante que Froufrou. Embusquée au détour d'une rue, elle serre fiévreusement un poignard dans sa main. Affaire d'amour! A l'éclat sombre de ses yeux, à la résolution terrible marquée sur son visage, on prévoit que le torero infidèle aurait moins à craindre de la fureur de vingt taureaux que de la colère de cette femme. Une belle fille d'ailleurs, avec son teint bronzé et ses formes statuaires.

C'est un astre du ciel de l'Opéra que *l'Étoile* de M. Comerre. Cette danseuse attend le moment d'entrer en scène; elle est assise, les jambes croisées, sur un tabouret, et pour ne pas friper sa jupe, elle l'a relevée autour d'elle. Le buste et la tête de la jeune fille semblent ainsi émerger d'un flot de tulle et de satin. M. Comerre a cherché et trouvé dans cette toile la symphonie en blanc. Le costume est blanc; blanc est le fond tendu d'un rideau de moire; blanche est la peau d'ours qui couvre le plancher. Dans cette éclatante harmonie blanche, les carnations et le rose pâle du maillot se modulent avec des valeurs justes et des rapports d'une exquise finesse.

L'exécution est digne du coloris. Remarquez le rendu de cette poitrine jeune, où la clavicule est discrètement accusée sous la peau, et le délicat modelé des jambes moulées dans la soie transparente du maillot.

III.

Peut-être M. Jean-Paul Laurens aurait-il dû s'en tenir aux tableaux de dimension moyenne qui ont fondé sa renommée. Nous n'avons point retrouvé dans *les Emmurés de Carcassonne* ni même dans *la Mort de Marceau* l'émotion et la grandeur pathétique de *l'Excommunié*, du *Pape Formose*, de *l'Interdit*. Ces caractères, nous ne les retrouvons pas davantage dans les *Derniers Momens de Maximilien*. Quel mauvais génie a refroidi cette imagination dramatique et retiré le don de vie à ce pinceau véhément?

La scène se passe dans une cellule du couvent des *Capuchinas*, à Queretaro, qui depuis le commencement du procès sert de prison à l'empereur. La porte massive, dont les ais sont maintenus par de gros clous à tête saillante, s'ouvre et donne passage à un officier de l'armée républicaine portant l'ordre d'exécution. Le Mexicain se montre à Maximilien, et attend, le large sombrero sur la tête, immobile et impassible. Au centre du tableau, est l'empereur formant groupe avec un prêtre qui pleure et avec un serviteur qui, agenouillé aux pieds de son maître, lui baise la main. Cette composition vise à la grandeur; nous ne pensons pas qu'elle y atteigne. Tout d'abord, cet homme qui va mourir et qui, déjà dégagé des choses d'ici-bas, console le prêtre au lieu de recevoir de lui les suprêmes exhortations, est une conception d'un beau sentiment; mais n'est-elle pas devenue banale à force d'avoir servi? Il en est de même du valet de chambre prosterné en larmes aux pieds du souverain. On reconnaît trop le Parry de Charles Ier, le Cléry de Louis XVI. M. Jean-Paul Laurens a-t-il peint dans sa majestueuse élégance et dans sa physionomie étrange où à la noblesse d'un paladin s'alliait l'air inspiré d'un illuminé, Maximilien de Habsbourg-Lorraine, archiduc d'Autriche, empereur du Mexique? A voir ce corps lourd, sanglé dans une redingote marron, et cette face sans éclair, on prendrait volontiers le condamné, si ce n'était le collier de la Toison d'or qu'il porte au cou, pour un tailleur anglais. Aussi bien, ce n'est pas par la distinction des types que s'affirme généralement le talent de M. Jean-Paul Laurens. En même temps qu'un effet dramatique, ce peintre a cherché avec complaisance un effet de lumière. Les murs gris de la cellule sont perdus dans la pénombre, et c'est par la porte qui s'ouvre que la lumière fait brusquement irruption, éclairant le groupe de l'empereur et du prêtre et projetant sur la porte, avec la net-

teté d'une découpure, la silhouette du Mexicain. Mais ceci a l'inconvénient de distraire les regards du personnage principal pour les attirer sur cette espèce d'ombre chinoise. De plus, cet effet de lumière, si bien rendu qu'il soit, est un pur amusement de peintre, puisqu'il ne donne pas le relief aux figures et ne marque pas leur plan. En effet, bien que lourdes, massives et modelées comme avec une truelle, les figures manquent de relief, ne tournent pas et paraissent toutes les quatre occuper le même plan. Enfin, ce jour ardent du plein soleil est-il bien dans la vérité historique? Nous avons lu que ce fut à six heures du matin, par un temps couvert, que les troupes vinrent prendre Maximilien et les généraux Miramon et Meija pour les conduire au lieu de l'exécution. Il paraît aussi que la cellule occupée par l'empereur ne s'ouvrait pas directement sur le cloître; située au premier étage, cette cellule donnait sur un corridor intérieur. Par conséquent, cette irruption de lumière est singulièrement exagérée. Quand on cherche l'effet par les petits détails, on appelle la critique sur les détails.

Le bas-empire et le moyen âge sont représentés par deux immenses toiles qui iront sans doute encombrer les musées de province, au grand ennui des conservateurs. Dans l'une, M. Wencker montre saint Jean Chrysostome prêchant contre l'impératrice Eudoxie. Étrange tableau qui, par l'ordonnance de la composition et le groupement des colorations, dans un parti-pris de grandes masses distinctes, se présente à la vue comme quatre tableaux différens. Au premier plan, une rangée de peuple avec des costumes où dominent les bruns, les noirs et les bleus foncés; au second plan, une rangée de sénateurs, uniformément vêtus de rouge; à droite, en chaire, Chrysostome, portant le froc blanc; tout au fond, à gauche, dans une tribune élevée, l'impératrice et les dames de sa cour, habillées de couleurs claires, de pourpre, de rose, de vert d'eau, de lilas. Cette composition sans lien forme, comme on voit, un tableau à compartimens. On ne peut guère louer dans tout cela que la jolie tête courroucée de l'impératrice; — encore est-elle si loin qu'il faut une lorgnette pour la distinguer. *Pierre le Justicier contraignant les seigneurs de sa cour à baiser la main du cadavre d'Inès de Castro, morte depuis deux ans*, tel est l'agréable sujet que M. Layraud a déterré, c'est le cas de le dire, dans les vieilles chroniques de Portugal. La composition s'étend en largeur. Un troupeau de courtisans, maintenus par des hallebardiers et tremblant de peur, remplit la partie droite. Au centre sont rangés : 1° don Pedro, l'épée à la main; 2° le cadavre d'Inès revêtu du manteau royal; 3° un moine debout, les bras sur la poitrine et la cagoule rabattue. Ces trois figures, placées exactement sur le même plan et à égale distance l'une de l'autre, ont l'aspect symétrique, mais

peu pittoresque, de pions posés sur un échiquier : le roi, la reine et le fou. Le coloris est sans finesse ni recherche. Il semble que l'artiste ait employé les grosses couleurs des peintres en bâtiment.

L'histoire ancienne est dédaignée. Les peintres d'aujourd'hui craignent les Grecs et les Romains. Abusés par les conventions de l'école et les tableaux des néo-Grecs, ils se les imaginent comme de grands mannequins ou de jolies figurines. Là le poncif, ici la froideur; où la vie? Mais les anciens avaient, tout comme nous, du sang dans les veines, et comme nous ils remuaient, ils couraient, ils criaient, ils se passionnaient. S'imagine-t-on que les hoplites de Platées ou de Délion ne combattaient pas avec l'acharnement et le furieux mouvement des soldats de M. de Neuville? Pense-t-on qu'à Rome, pendant les saturnales, la multitude du forum fût plus calme et plus « distinguée » que la foule du *14 Juillet* de M. Roll? On reviendrait vite à l'antiquité si au lieu de s'obstiner à la voir dans la froideur, l'atonie et l'immobilité du marbre, on la voyait, ainsi qu'elle était, dans le mouvement et la couleur de la vie.

M. George Rochegrosse a eu cette originalité. Il a peint la *Mort de Vitellius* comme il eût peint un épisode de la révolution ou de la commune. Vitellius vient d'être arraché de sa cachette par le tribun Placidus; on le traîne aux gémonies. Souillé de sang et de boue, les bras attachés au torse avec des cordes qui étreignent son gros corps informe, il descend une ruelle étroite et montueuse de la ville aux sept collines, à la fois soutenu, poussé et porté par la foule furieuse. Il marche comme en un rêve, déjà à demi mort, la face hébétée d'effroi, les yeux hagards. Un homme qui précède le césar lui appuie sous le menton la pointe d'un glaive pour le forcer à montrer son visage, — détail donné par Suétone. Tout ce que Rome abrite de mendians, d'esclaves, d'histrions, de prostituées, de vagabonds, — toute la bourbe du grand cloaque, — se rue autour de Vitellius, l'accablant d'injures et de coups. Dans l'embrasure des fenêtres, des têtes hurlantes vomissent l'insulte, des bras s'étendent menaçans. C'est l'atroce curée humaine. C'est cette basse et cruelle populace qui, selon l'énergique mot de Tacite, outragea Vitellius mort avec la même lâcheté qu'elle l'avait adoré vivant : *... Vulgus eadem pravitate insectabatur interfectum, qua foverat viventem.* M. Rochegrosse, qui dans cette toile dramatique a accusé la vie par le mouvement de la foule et le pathétique par l'expression terrible du visage de l'empereur, n'a pas craint de marquer plus encore la vérité de la scène par des détails un peu réalistes, d'une vulgarité pittoresque : un étal de tripier tout dégouttant de sang, avec des cœurs de bœuf et des poumons de veau pendus à des crocs, et à l'angle d'une maison, un tas d'ordures où s'amon-

cellent des coquilles d'huîtres, des tessères, de vieilles semelles de crépides, des tranches des pastèques et autres détritus. Ce tableau, qui frappe par la composition mouvementée, la restitution érudite du décor et la vivacité du coloris, est un beau début. Nous demanderons seulement au jeune peintre de veiller mieux à la dégradation des tons. La perspective est bien rendue, mais les personnages des derniers plans et ceux des premiers plans, ayant les mêmes valeurs, se confondent au détriment de l'illusion optique. L'art du peintre vit de sacrifices. Comme qualité de touche, nous ferons remarquer, dans le groupe précédant le cortège, le modelé du corps grêle de l'enfant qui porte le glaive à poignée en tête d'aigle, et le relief de la tête de l'autre enfant qui s'est accoutré du manteau de pourpre.

Si un seul peintre s'est rappelé l'histoire de Rome, plusieurs se sont souvenus des mœurs et des usages des Romains. Voici *la Veuve*, de M. Fritel : une femme qui vient avec ses deux jeunes fils apporter des offrandes sur le tombeau de son époux. Pourquoi M. Fritel, qui a si bien trouvé le sentiment profond, n'a-t-il pas voulu donner un peu de vie et de couleur à cette figure? C'est la même froideur, la même immobilité, le même ton éteint pour la femme et pour la statue couchée sur le sarcophage. Voici la gracieuse *Flabellifer*, de M. Gustave Boulanger, cette esclave qui avait pour tout service de porter l'éventail de sa maîtresse et de l'éventer pendant sa toilette et à l'heure de la sieste sur le *lectulus*. Voici *la Fiancée*, de M. Jules Lefebvre, que l'on pare pour la conduire devant l'autel domestique. Quelle grâce chaste dans son maintien! quelle pureté radieuse dans son expression! Et qui dira le ravissant sourire de la sœur aînée, qui lui attache le voile nuptial, et le sourire plus divin encore de la jeune sœur, qui, agenouillée près d'elle, lui tient les deux mains?

M. Albert Maignan a vécu dans l'époque mérovingienne. Il sait en exprimer, comme un contemporain, le caractère farouche et la sombre tristesse. Voyez son *Audovère répudiée* qui fuit, portant son enfant dans ses bras et accompagnée d'une seule servante. Rien de sinistre comme ces deux figures traversant une plaine déserte, parsemée de bouquets de bruyère, qui s'étend à l'infini sous un ciel lourd de pluie. M. Richter a peint des *truands* et des *ribaudes* qui, comme le diable, ne sont pas si noirs qu'ils en ont l'air. Pierre Gringoire, de famélique mémoire, trouvait des consolations à la cour des Miracles. *L'Empereur Rodolphe II chez son alchimiste*, de M. Brozik, est une peinture large et brillante, avec de vives oppositions de couleurs et de beaux jeux de lumière. On aimait cela il y a trente ans, il paraît que c'est aujourd'hui démodé. Tant pis pour la mode! M. Alfred Didier, lui aussi, est un coloriste et un

fidèle de la peinture d'histoire. Dans le *Débarquement à Villefranche de Catherine d'Autriche*, tout brille et tout resplendit sous un ciel éclatant : galères aux sculptures dorées, étendards déployés, somptueux costumes de brocart et de satin, dont les vives couleurs se reflètent dans la mer étincelante, qu'elles diaprent de mille feux.

Il manque, cette année, la *Prise de la Bastille* obligée ; pourtant la révolution est encore en honneur. M. Aubert nous apprend dans ses *Noyades de Nantes*, — détail qui a bien son importance, — que les séides de Carrier avaient l'attention infâme de conduire nues, à travers la foule, les jeunes filles qu'ils allaient jeter dans les trop fameuses barques à soupape. *Les Derniers Montagnards*, de M. Ronot, meurent d'une manière bien théâtrale. Ils posent pour la postérité, et aussi pour les visiteurs du Salon. M. Loudet a peint cette scène de *Charlotte Corday* où discourent Marat, Robespierre et Danton. Il est permis de ne pas admirer ces hommes ni même le drame de Ponsard, mais non de caricaturer ainsi ces tragiques figures.

Un historien raconte que le général Brune, déjeunant un jour chez Camille Desmoulins, l'avertit des dangers qui le menaçaient. Camille ne faisait que rire de ces propos, encouragé par Lucile, pour qui la vie s'ouvrait pleine d'espérance et d'amour. C'est cette scène qu'a représentée M. François Flameng. Les trois convives sont assis autour de la table qu'une jeune servante s'occupe à desservir. Lucile, vêtue d'une robe rose, sa jolie tête vue en profil perdu, regarde son mari. Brune est derrière la jeune femme. A droite, Camille fait sauter son petit enfant entre ses bras, prononçant gaîment ces paroles, — en latin, selon l'usage du temps : — « Mangeons et buvons, car nous mourrons demain. » Mais Camille ne sentait pas la mort si près de lui. Autrement il eût eu le cœur moins ferme. On sait que de toutes les victimes de la révolution, royalistes ou républicains, seuls Camille Desmoulins et Mme Dubarry ne furent point stoïques devant l'échafaud. Pourquoi M. Flameng a-t-il donné à Camille, qui mourut à trente-deux ans, presque la tête d'un vieillard ? Le général Brune, dont la face est fermement modelée, paraît aussi trop âgé. Ce n'est point un homme de trente et un ans. Lucile et la jolie servante ont en revanche tout l'éclat de la jeunesse. Le blanc de la nappe est peint dans une tonalité très juste. Mais pour les rideaux qui garnissent la fenêtre, on ne peut admettre que ce soit de la mousseline ou de la guipure. On dirait plutôt des vitres passées au blanc d'Espagne. A cette critique près, nous reconnaissons les progrès de M. Flameng. Sa touche perd de sa sécheresse, et sa couleur abandonnant les tons crayeux prend de la finesse et du charme.

IV.

La Danseuse espagnole, de M. Sargent, est l'œuvre la plus originale du Salon — pour ceux qui ne connaissent pas Goya. L'inspiration du maître des *Manolas* et des *Caprices* se trahit ici. C'est son prestigieux mouvement et son clair-obscur fantastique qui rayonne et enténèbre. Dans quelque *posada* de Madrid, une jeune femme danse le *jaleo*, au son des guitares et au bruit des castagnettes, des tambours de basque et des cris gutturaux. La voici, le corps renversé, prêt à tomber, la main droite appuyée à la hanche, le bras gauche projeté en avant dans un geste fiévreux et menaçant. La lumière qui vient d'en bas, comme un jour de rampe, donne des éclats superbes au satin blanc de la robe et fait scintiller les paillettes vertes dont est brodée la mantille. Sur les chairs des bras et de la tête, cette lumière artificielle accuse les mêmes ombres intenses et les mêmes reflets sublunaires; la joue s'enlève en clair sur le front et le cou fortement ombrés. Le fond de la pièce baigne dans la demi-teinte. Contre la muraille grise, où se dessinent leurs silhouettes, sont assis des guitaristes pinçant les cordes de leurs instrumens et des danseuses agitant les bras. Pittoresquement posées, ces figures semblent prises sur nature. L'homme qui, renversé sur sa chaise, la tête vue en raccourci par le menton, lance son *Olà!* est étonnant. Mais ce qui ne me semble pas pris sur nature, ce sont les griffes de ces guitaristes, qui n'ont aucune forme humaine. Il en est malheureusement ainsi de la main droite de la danseuse. On nous assure que cette main a cinq doigts; il faut le croire sur parole. Que d'agitation aussi dans ces petites danseuses! mais par quel miracle, alors que le rouge de leur robe se distingue très bien, leur tête, leur poitrine et leurs bras nus sont-ils exactement du même ton que la muraille? Il n'est pourtant pas probable que ce mur ait été badigeonné en couleur de chair. Pour nous résumer, l'*El Jaleo* est l'œuvre d'un vrai peintre qui a le relief, la couleur et le mouvement. C'est un tableau d'un effet saisissant, mais qui donne moins l'impression de la vie que celle de la vision. On dit que Goya mettait ses dernières touches à la clarté d'une lampe. Nous ne serions pas surpris que M. Sargent procédât ainsi.

Il nous faut bien parler de l'exposition de M. Manet, puisque nous avons reconnu ce peintre pour un maître. Il paraît que ce tableau représente un *bar* des Folies-Bergère; que cette robe bleu criard, surmontée d'une tête de carton comme on en voyait jadis aux vitrines des modistes, représente une femme; que ce mannequin aux formes indécises et à la face sabrée de trois coups de brosse représente un homme; et que ce moignon qui tient une canne

représente une main. Il paraît encore que les ombres vacillantes qui s'agitent dans le fond, devant la façade du nouvel Opéra, avec des ballons flottans au-dessus d'eux, représentent réfléchis par une glace, le public des Folies-Bergère, la scène où s'exercent les gymnastes et les globes de lumière électrique. Nous serions bien tenté de feindre la foi du charbonnier et de passer tout de suite à une autre toile. Mais on nous dirait que notre critique n'est pas sérieuse. Comme si la peinture de M. Manet était sérieuse! De bonne foi, faut-il admirer la face plate et plâtreuse de la *Bar-girl*, son corsage sans relief, sa couleur offensante? Faut-il admettre que le peintre a réussi au moyen d'un peu de poussière blanche épandue sur le dos de la jeune femme, à donner l'illusion d'une scène réfléchie dans une glace? Ce tableau est-il vrai? Non. Est-il beau? Non. Est-il séduisant? Non. Mais alors qu'est-il?

Les robustes paysans de M. Lhermitte qui sait modeler les formes dans leur vivant relief et interposer l'air entre les plans successifs, nous ramènent devant la nature vraie. La journée de travail est finie; les moissonneurs sont rentrés dans la cour d'une ferme qu'entourent les granges et les écuries à toits de tuiles. Vêtu du sarrau bleu et chaussé de guêtres de cuir, le fermier paie les *Franciers*, comme on les appelle dans le pays de M. Lhermitte. Assis au premier plan sur une pierre, se tient un homme vieilli avant l'âge par les rudes labeurs, mais encore ferme et vigoureux. Cette figure du faucheur au repos a la vérité et la grandeur. M. Lhermitte a bien fait d'exprimer ainsi la noblesse du travail. Tant d'autres nous en montrent l'avilissement! La faux que cet homme tient couchée sur ses genoux a la noblesse mâle d'une épée.

M. Jules Breton n'a exposé cette année qu'un petit tableau, *le Soir dans les hameaux du Finistère*. On retrouve sa poésie grave et profonde dans ces Bretonnes à robes noires et à hautes coiffes qui murmurent des prières en dévidant leur rouet, et dans ces grands horizons des landes que le crépuscule emplit d'une ombre mystérieuse. Mais M. Jules Breton est maintenant au-dessus des éloges. Il n'est plus touché sans doute que de ceux mérités par sa fille, Mme Demont-Breton. Mme Demont-Breton a plus d'une des qualités caractéristiques du maître de Courrières : la grâce dans la grandeur et la poésie dans la vérité. *La Famille* représente un homme demi nu, le bras passé autour d'une jeune femme qui tient un petit enfant dans ses bras arrondis en forme de berceau. Ce pinceau féminin a une fermeté virile; pourtant la main de la femme se trahit peut-être par des contours un peu ronds et une facture trop lisse. Le second tableau de Mme Demont-Breton, enlevé plus librement, nous plaît davantage. C'est une jeune mère qui, assise dans la cour d'une ferme, dont le sol est tapissé d'herbes,

rit à son enfant tout debout sur ses genoux. L'expression du sourire est adorable, le coloris est charmant. Quels jolis rappels de tons entre le fichu lilas à reflets roses de la jeune femme et les fleurs printanières des pommiers qui poussent dans la cour !

De Normandie passons en Bourgogne pour voir *les Vendangeurs*, de M. Aimé Perret, qui descendent gaîment le coteau au soleil couchant. Les bœufs traînent la charrette remplie de raisins ; les jeunes filles, se tenant par la taille, vont riant et chantant à pleine voix comme si elles accompagnaient le chariot de Thespis. Les beaux bœufs et les belles filles ! Rien de plus simple comme composition que *la Récolte des pommes de terre*, de Hagborg. Une paysanne debout et de profil ouvre un grand sac dans lequel un paysan debout et de face verse le contenu d'un panier. Comme décor, un champ qui s'étend sous un ciel couvert. Pour cela, huit mètres de toile ! Il faut louer d'ailleurs l'élégante silhouette de la femme et la touche vigoureuse qui lui donne le relief. La couleur est bonne, mais le terrain paraît bien lumineux pour un ciel couvert. Les anciens appelaient la terre *la nourrissante*. La mer a aussi ses moissons. Voyez les mannes de turbots et de soles que déchargent sur le quai les pêcheurs de M. Victor Gilbert. Vatel s'en retirerait l'épée du corps ! Voyez encore *le Débarquement de harengs*, de M. Tattegrain. Le bâtiment a jeté l'ancre près du rivage, et les femmes entrent dans l'eau jusqu'à la ceinture pour aller chercher les paniers de poissons que leur passent les pêcheurs. Ce ne sont ici les travaux de la population du littoral que dans leur côté purement pittoresque. M. Haquette va les montrer dans leur caractère dramatique. *Le Départ pour Terre-Neuve* rappelle les dangers de tous les jours, les angoisses de toutes les heures de la vie des pêcheurs. Sous un ciel menaçant, chargé de nuées que pousse l'ouragan, un navire court des bordées pour atteindre la pleine mer. Les vagues qui déferlent furieuses se teignent de ce ton verdâtre qu'elles prennent pendant les tempêtes. Au bout de la jetée, une femme agite son mouchoir, tandis qu'un groupe composé d'une autre femme, d'un vieillard et d'une petite fille, se prosterne au pied du calvaire qui s'élève à la base du môle. M. Haquette, dont l'exécution puissante devenait souvent brutale, a su tempérer sa fougue. Il y a quelques années, il n'aurait pas peint avec cette délicate fermeté le dos demi-nu de la fillette.

On se pâme d'admiration devant *le Père Jacques* de M. Bastien-Lepage. Quelle science ! quelle originalité ! quel sentiment ! quelle sincérité ! On réclame un grand souverain pour ramasser le pinceau de ce jeune maître qui a infusé un sang nouveau dans la peinture contemporaine et renouvelé l'école française ! Or, que voyons-nous dans ce tableau ? Un buste et une tête de vieillard saillans en relief

et en vigueur sur un fond plat de peinture japonaise. Les jambes du bûcheron? cherchez-les. Il est certain qu'il n'y a pas de jambes dans ce pantalon vaporeux et inconsistant comme de la fumée, et qu'on distingue à peine, confondu avec l'herbe et les troncs d'arbres. Certains primitifs ont figuré des anges ayant seulement une tête et une paire d'ailes. Ainsi est le père Jacques : il ne repose pas, il plane. La petite fille qui l'accompagne est peinte dans le même système. La tête bien étudiée, et d'une facture moins précieuse que la face du vieillard, attire le regard par ses glacis luisans ; — d'ailleurs elle ne tourne pas ; — mais la robe bleu pâle rentre dans la toile. Les mains sont modelées fermement, presque avec largeur, mais les pieds laissés à l'état d'ébauche, bien qu'ils soient exactement sous le rayon visuel, ne paraissent pas appartenir à l'enfant. C'est le mépris de toute harmonie dans l'ensemble et le caprice de l'exécution érigés en principes. Le décor représente la pente d'un coteau boisé ; le sol se couvre d'herbes et de fleurettes minutieusement peintes brin à brin. Par l'absence complète de perspective aérienne, les troncs des arbres qui cependant poussent les uns derrière les autres semblent tous sur le même plan. On appelle M. Bastien-Lepage « le maître du plein air. » C'est sans doute par antiphrase, car ce qui manque surtout à ses tableaux, c'est l'air qui donne aux plans leur succession, marque leurs dégradations et les fait s'éloigner dans la profondeur optique. Devant cette chinoiserie, on aura beau parler de la « lumière diffuse, » de la « sincérité, » et autres inventions, — qui viennent de loin, — de la nouvelle école, on ne nous convertira pas. Nous soutiendrons toujours que même en plein air, même dans un bois, la différence des plans est visible, les hommes sont distincts des troncs d'arbres, et les jambes ont le même relief que le corps. Nous prétendons que, lorsque la tête d'un individu nous apparaît si nettement que nous remarquons les poils des sourcils, le plissement du front, les rides des joues et les commissures des lèvres, nous devons distinguer aussi les détails du costume, les plis de l'étoffe qui accusent la structure des jambes, les dépressions du cuir usé des souliers qui montrent la forme des pieds. Nous n'admettons pas que tenir dans l'ébauche la partie inférieure du corps, afin de donner artificiellement plus de valeur et de saillie au buste et à la tête dénote un peintre bien sincère. Pour le sentiment, nous n'en trouvons aucun dans cette face béate et grimaçante, pas plus que dans cette attitude grotesque qui a prêté à toutes les plaisanteries. Millet disait : « Il faut savoir faire servir le trivial à l'expression du sublime. » Nous voyons bien le trivial : qu'on nous montre le sublime.

HENRY HOUSSAYE.

L'ACCROISSEMENT

DE LA

POPULATION FRANÇAISE

I.

On nous permettra de rappeler la conclusion qui terminait notre première étude (1). Si l'accroissement de la France est moindre que celui des autres nations, ce n'est pas parce que l'émigration est trop forte, ou la mortalité excessive, ou les mariages en trop petit nombre. C'est uniquement parce qu'il y a moins de naissances en France que dans les autres pays de l'Europe.

Tel est le fait brutal, incontestable, incontesté, qui se dégage des chiffres authentiques. Mais il ne suffit pas d'indiquer un fait : il faut chercher dans quelles conditions il se produit.

C'est pourquoi nous nous trouvons, dès l'abord, amenés à étudier les questions suivantes. La natalité de la France est-elle la même dans les villes et les campagnes? Est-elle la même dans les divers départemens, ou plutôt (car les départemens n'ont qu'une unité factice), dans les diverses provinces de la France?

Prenons les chiffres d'une période de cinquante ans, c'est-à-dire faisons la somme des décès pendant cinquante ans et des naissances pendant cinquante ans, pour chaque département, et voyons s'il y a finalement un excédent des décès ou des naissances. Il est certain

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

que, pendant cette période d'un demi-siècle, de 1826 à 1876, la population de la France aurait dû s'accroître énormément, aussi bien pour chaque département que pour l'ensemble de la France. Cependant, il est des départemens qui, au lieu de croître en population, ont diminué, ainsi que l'indique le tableau suivant :

EXCÉDENT DES DÉCÈS SUR LES NAISSANCES PENDANT LA PÉRIODE DE 1826 A 1876.

Eure.....	56,899
Calvados	49,042
Lot-et-Garonne..	35,099
Var.....	26,407
Seine-et-Oise...	12,131
Gers.....	10,181
Orne.....	7,197
Tarn-et-Garonne.	6,266

Ces chiffres n'expriment pas la différence de la population pour chaque département, entre l'année 1826 et l'année 1876, mais seulement la différence qu'il aurait dû y avoir entre ces deux années, si chaque département avait crû ou décru uniquement par ses décès ou ses naissances, sans émigration et sans immigration. On peut donc considérer que ces chiffres ne représentent pas l'augmentation finale ou la diminution de population pour chaque département, mais l'état de leur natalité comparée à leur mortalité.

En outre, quelques conditions particulières doivent être mentionnées. En effet, il faut éliminer le département de Seine-et-Oise, dont les décès sont évidemment disproportionnés avec la population. L'explication en est très simple. Beaucoup d'enfans nouveau-nés, légitimes, et surtout illégitimes, nés à Paris, sont envoyés en nourrice aux environs de la capitale, précisément dans les nombreuses localités du département de Seine-et-Oise où l'industrie des nourrices est en vigueur. Ces malheureux enfans abandonnés de fait par leurs parens, confiés à des mercenaires, souvent criminels, toujours négligens, meurent en grand nombre. Cette mortalité extrême tend à accroître la mortalité du département de Seine-et-Oise et à diminuer celle de la Seine. Il faudrait donc, pour avoir un résultat comparable à celui des autres départemens, réunir en un même groupe les deux départemens de Seine et de Seine-et-Oise. Or, si l'on fait la somme des naissances et des décès pour ces deux départemens réunis, on trouvera, au lieu d'un excédent des décès, un excédent des naissances qui a été, pour la période de 1826 à 1876, de 189,807.

Ainsi, après qu'on a éliminé le département de Seine-et-Oise dont la mortalité extrême est factice et due au voisinage de Paris,

il reste en France, de 1826 à 1876, sept départemens qui ont eu plus de décès que de naissances. Ces sept départemens peuvent se diviser en trois groupes, d'après leur situation géographique. Il y a le groupe normand, puis le groupe languedocien, puis enfin un groupe formé par un seul département, celui du Var.

Examinons d'abord le groupe normand. Aussi bien c'est celui dans lequel l'excédent des décès sur les naissances est le plus considérable. Des cinq départemens de la Normandie, l'un est surtout industriel et commercial, c'est la Seine-Inférieure, avec ses deux grandes villes, Rouen et le Havre. La population de celui-là a augmenté dans d'assez notables proportions. Mais les quatre autres départemens de la Normandie, plus exclusivement agricoles, se dépeuplent rapidement. Leur population, qui était de 1,968,206 en 1826, n'était plus, en 1881, que de 1,698,737, ce qui est une perte de 269,469 en cinquante-cinq ans; perte considérable, due sans doute à l'émigration vers la capitale de la France et un peu vers Rouen et le Havre, mais due surtout à la très faible proportion des naissances, qui depuis cinquante ans sont toujours inférieures en nombre aux décès.

Cet état va s'aggravant chaque jour. Ainsi, en 1878 comme en 1879, comme en 1880, l'excédent des décès sur les naissances a été très considérable dans l'Eure, l'Orne, le Calvados et même la Manche.

Malheureusement, autour de ce noyau géographique constitué par les quatre départemens normands, viennent aujourd'hui se grouper d'autres départemens limitrophes qui semblent peu à peu envahis par le même mal. Ainsi, en 1878, il y a eu un notable excédent des décès dans les départemens voisins de la Normandie, la Sarthe, l'Eure-et-Loir, le Maine-et-Loire.

Oui, dans cette belle région du nord-ouest de la France, si riche, si prospère, si admirablement disposée au développement agricole, la population décroît, et chaque année nous révèle ce fait douloureux d'une diminution plus grande de la natalité. Sur ces terrres fécondes, par un étrange contraste, sévit la stérilité, naturelle ou voulue, des habitans (1).

En examinant une carte de France, on voit qu'il est trois autres départemens où la natalité est faible et inférieure à la mortalité, qui constituent un autre noyau d'infécondité. Le Lot-et-Garonne, le Gers et le Tarn-et-Garonne forment un groupe naturel qu'on peut

(1) Je renvoie les lecteurs qui seraient désireux d'approfondir les causes de cet état misérable des populations normandes au beau livre de M. Baudrillart, qui a étudié avec soin toutes ces questions: *la Normandie; passé et présent*. Paris, 1880; Hachette.

appeler le Haut-Languedoc, groupe tout aussi naturel que le groupe normand. Or, dans le haut Languedoc comme en Normandie, l'infécondité va en s'aggravant chaque jour, puisqu'en 1878, dans ces trois départemens, il y a eu excédent des décès sur les naissances.

Là aussi il semble que l'infécondité, comme un mal contagieux, se propage dans les départemens limitrophes, car en 1878 on a pu constater un excédent des décès dans la Haute-Garonne et la Gironde, départemens qui n'appartiennent pas au Haut-Languedoc, mais qui en sont voisins.

Ce qui montre bien que ces chiffres statistiques répondent à des phénomènes constans, réels et réguliers dans toutes leurs manifestations, justiciables, par conséquent, d'une appréciation rigoureusement scientifique, c'est que les départemens qui ont eu, de 1826 à 1876, une natalité inférieure à la mortalité sont encore ceux qui, chaque année, perdent le plus d'habitans par l'excédent des décès.

Malheureusement tout n'est pas dit quand on a parlé de la Normandie, du Haut-Languedoc et du Var. Plusieurs départemens, qui, autrefois, avaient un excédent des naissances, présentent maintenant un excédent des décès. L'infécondité de la France, si notable déjà dans les premières années de ce siècle, s'est accrue énormément. En 1878, quatorze départemens, qui n'appartiennent ni au groupe normand ni au groupe languedocien, ont présenté un excédent des décès. En Champagne, en Provence, en Bourgogne, les naissances diminuent progressivement, et il y a une tendance marquée à ce que les décès, comme dans la Normandie et le Languedoc, dépassent de plus en plus le nombre des naissances.

Et les chiffres ainsi obtenus ne sont pas accidentels, car, depuis cinq ans, ce sont encore les mêmes départemens qui ont donné un excédent des décès. Nous ne parlons pas des départemens de la Normandie ou du Languedoc. Ceux-là perdent chaque année depuis un demi-siècle, et l'excédent des décès, toujours considérable, augmente régulièrement. C'est un phénomène social, aussi constant, aussi assuré que les faits les plus rigoureux de la physique et de la chimie.

Nous verrons plus tard ce qu'il faut penser de la cause de cette infécondité. Il nous suffira de constater ces trois faits : que la natalité de la France a été en décroissant depuis le commencement de ce siècle pour la France tout entière comme pour chaque département sans exception; que l'excédent des décès sur les naissances est marqué surtout dans la Normandie et dans le Haut-Languedoc; que d'autres départemens de la Provence, de la Champagne, de la Bourgogne, lesquels, il y a cinquante ans, fournissaient un excédent des naissances, fournissent maintenant un excédent des décès.

Pour nous consoler un peu de ce sombre tableau, envisageons les départemens où se constate un excédent des naissances. Il en est un qui, à ce point de vue, se trouve extrêmement favorisé : c'est le département du Nord, un des plus riches, et, à coup sûr, le plus fécond de la France.

De 1826 à 1876 il y a eu dans ce département un excédent des naissances sur les décès de 450,905. Si les quatre-vingt-sept autres départemens avaient présenté un semblable accroissement, la population de la France aurait doublé en cinquante ans.

Voici les chiffres indiquant les excédens des naissances sur les décès; d'une part en cinquante ans, d'autre part en 1878. Nous n'inscrivons ici que les départemens ayant présenté un excédent de plus de 2,500 en 1878 :

EXCÉDENT DES NAISSANCES.

Départemens.	De 1826 à 1876.	En 1878.
Nord	450,905	17,118
Seine	201,938	6,333
Pas-de-Calais	192,711	6,842
Loire	183,772	3,302
Finistère	166,536	6,102
Côtes-du-Nord	153,249	4,300
Saône-et-Loire	151,599	3,968
Loire-Inférieure	133,848	3,195
Aveyron	114,402	2,627
Allier	107,663	3,450
Morbihan	99,277	4,800
Ille-et-Vilaine	81,983	3,222
Landes	80,850	3,244
Haute-Vienne	72,162	3,275
Corrèze	74,156	2,783
Dordogne	68,883	2,526

Il faut de ce tableau éliminer le département de la Seine, car l'excédent de la natalité est factice. Il vient de province quantité d'individus âgés de dix-huit à quarante ans dont la mortalité est faible, et qui sont précisément d'âge à se marier et à avoir des enfans. Beaucoup de provinciaux viennent d'avoir des enfans à Paris et leurs enfans vont mourir en province. Ainsi la position élevée du département de la Seine, au point de vue de la natalité, dans la hiérarchie des divers départemens de la France, est tout à fait factice, et il convient de l'éliminer de la liste des départemens qui présentent un excédent des naissances. Il reste donc en premier lieu les deux départemens de l'Artois et de la Flandre, le Nord et le Pas-de-Calais,

qui ont une supériorité incontestée, au point de vue de la fécondité, sur toutes les autres parties de la France.

La province qui vient après la Flandre, c'est la Bretagne, dont les cinq départemens présentent tous un excédent très notable des naissances. Cet excédent pour les cinq départemens bretons a été, en 1878, de 21,629; et de 1826 à 1876 de 634,893.

Les autres départemens où la natalité est forte sont les départemens du centre : Allier, Loire, Aveyron, Corrèze, Haute-Vienne; mais il serait difficile de les grouper systématiquement en un noyau géographique précis.

En résumant toutes ces données, nous pouvons conclure en disant que la natalité de la France est faible partout; qu'elle diminue constamment pour toute la France; qu'elle reste assez élevée dans la Flandre, dans la Bretagne, dans le Centre, alors qu'elle est extrêmement faible dans la Normandie et dans le Languedoc.

II.

Il convient maintenant d'étudier quelle part dans cette diminution graduelle des naissances revient aux villes, et quelle part aux campagnes.

Un fait extrêmement important, bien mis en lumière par toutes les statistiques, c'est que depuis 1801 toutes les grandes villes de France, sans aucune exception, ont vu leur population s'accroître. Pour Paris, notamment, de 1801 à 1881, la population a quadruplé, croissant de 546,856 à 2,210,000. Les autres villes ont augmenté dans des proportions moindres, mais encore considérables, comme l'indiquent les chiffres qui suivent :

	1801	1876
Lyon	109,500	342,815
Marseille	111,130	318,868
Bordeaux	90,992	215,140
Lille	54,756	162,775
Toulouse	50,171	131,642
Saint-Étienne	16,259	126,019
Le Havre	16,000	92,068
Roubaix, au-dessous de	10,000	83,661

Parmi les villes ayant actuellement plus de 20,000 âmes, aucune n'avait en 1801 une population supérieure à la population actuelle.

Si nous faisons la somme de la population des quatre-vingt-deux

villes ayant actuellement plus de 20,000 habitans, et si nous comparons la population de ces villes en 1876 à leur population en 1801, nous trouverons qu'elle était :

En 1801 de.....	2,290,000
En 1876 de.....	6,236,733

Ainsi la population des grandes villes a triplé en soixante-quinze ans.

Reste donc la population, soit des petites villes, soit des campagnes. Pour suivre la méthode employée dans la statistique annuelle de la France, nous conviendrons d'appeler population urbaine la population totale des communes comprenant plus de 2,000 habitans agglomérés.

Nous pouvons faire ainsi trois classes parmi les populations françaises : il y a les villes ayant plus de 20,000 habitans; puis les villes ou bourgs ayant moins de 20,000 habitans et plus de 2,000 habitans, et enfin les communes qui ont moins de 2,000 habitans.

On peut ainsi établir le tableau suivant :

	En 1831	En 1876
Villes de plus de 20,000 habitans.....	2,857,860	6,236,733
Villes ayant moins de 20,000 habitans et plus de 2,000 habitans.....	3,834,163	5,723,991
Populations rurales.....	25,877,200	24,945,064

Si nous supposons que la population était de 100 en 1831, elle est respectivement en 1876 :

Grandes villes.....	219
Petites villes.....	149
Campagnes.....	96

La population rurale va donc en diminuant, tandis que la population des villes augmente, celle des grandes villes plus encore que celle des petites villes. Si, depuis 1831, la campagne avait augmenté de population autant que les grandes villes, il y aurait en France actuellement plus de soixante-quinze millions d'habitans.

Sur l'ensemble des départemens français, pour les deux tiers d'entre eux, la population rurale a diminué. Au contraire, il n'en est que deux qui aient vu diminuer leur population urbaine, et encore cette diminution est-elle insignifiante : le Tarn-et-Garonne a perdu 783 habitans, les Basses-Alpes, 316. C'est à ce chiffre minime

que se borne la diminution de la population urbaine pour tous les départemens de France.

En revanche, beaucoup de départemens ont perdu des habitans des campagnes. Ce sont encore les départemens de la Normandie et du Haut-Languedoc qui présentent les plus forts amoindrissemens.

Le dernier recensement donne un éclatant exemple de cette émigration des campagnes vers les villes et en particulier vers Paris. De 1876 à 1881, la population totale de la France s'est accrue de 389,673. Or, si l'on retranche de ce chiffre le chiffre des habitans qu'a gagnés le département de la Seine, il se trouve que la France entière, moins Paris, n'a gagné en cinq ans que 52,640 habitans. Ce chiffre est moindre que l'augmentation des deux départemens des Bouches-du-Rhône et du Rhône (56,783). Il en résulte que, sans les trois grandes villes de France, Paris, Lyon et Marseille, la France aurait vu, depuis cinq ans, sa population diminuer. De fait, il y a eu une émigration incessante des campagnes vers les grands centres: il s'est fait un dépeuplement des campagnes, et la statistique de 1881 nous en donne la démonstration irréfutable.

Ainsi la statistique nous prouve que la population rurale est portée fatalement à émigrer vers les grandes villes et à abandonner les travaux agricoles.

Il est à peine besoin d'insister sur l'importance de ce fait au point de vue de l'accroissement de la population française dans son ensemble. Les habitans des villes ont moins d'enfans que les habitans des campagnes. Dans presque toutes les grandes villes de France, il s'établit un équilibre entre les décès et les naissances tel que les naissances ne l'emportent presque pas sur les décès, et cependant, dans les villes, les conditions sont extrêmement favorables pour qu'il existe une forte natalité. A Paris, par exemple, alors que la population d'adultes est si considérable, alors que les enfans nouveau-nés sont envoyés dans les départemens voisins pour y mourir, hélas! en si grand nombre; à Paris, dis-je, l'excédent des naissances est un peu inférieur, par rapport à la population, à ce qu'il est dans la France entière, et cependant les conditions sont telles qu'il faudrait, pour établir l'égalité entre la fécondité de Paris et celle du reste de la France, que Paris eût un excédent de naissances au moins trois fois plus grand.

La situation est la même pour les autres grandes villes de France, qui toutes, sauf quelques centres industriels, Lille, Reims, Amiens, présentent un très faible excédent des naissances. Cependant leur population comprend plus d'adultes et plus d'individus mariés, d'une part; d'autre part, moins d'enfans que dans les cam-

pagnes. La natalité devrait donc y être très forte, et la mortalité très faible.

Voilà donc ce qu'il faut constater, et pour le plus grand dommage de la fécondité française : les populations rurales, celles qui sont le plus fécondes, émigrent vers les villes et deviennent par là même infécondes; la population totale de la France s'accroît lentement, tandis que la population rurale, non-seulement ne s'accroît pas, mais diminue, et cette diminution devient chaque année de plus en plus marquée (1).

III.

Ce serait, à la vérité, un travail bien stérile que d'avoir indiqué le mal sans en rechercher l'origine. Nous devons donc essayer de déterminer la cause ou les causes qui font que la fécondité est moindre en France que dans les autres pays.

Éliminons d'abord quelques-uns des argumens qu'on a invoqués jusqu'ici. D'abord la vigueur physique de la race française ne paraît pas pouvoir être incriminée. Assurément les guerres terribles du commencement de ce siècle ont épuisé la nation. La gloire que Napoléon Ier nous a conquise a été chèrement et trop chèrement achetée. Un million de jeunes gens, les plus vigoureux et les plus vaillans des Français, ont péri par le fait des grandes guerres, en Espagne, en Russie, en Allemagne, en Italie, et ç'a été certes au détriment des générations qui ont suivi. Mais, à tout prendre, il y a eu chez les autres peuples de l'Europe, à ces époques néfastes, des hécatombes semblables. D'ailleurs, si la mort de tous ces jeunes soldats était la raison d'être de notre dégénérescence, la France devrait être actuellement en voie de réparation, et non d'infécondité croissante, et on ne s'expliquerait pas la diminution progressive de la natalité. Rien ne prouve l'appauvrissement de la race. Ni la force physique, ni la taille, ni la puissance intellectuelle, n'ont diminué en France d'une manière sensible. Pourquoi veut-on que l'aptitude à avoir des enfans se soit amoindrie? De fait, la fécondité est moindre; mais tout semble démontrer que cette diminution ne tient pas à l'impuissance physique des individus.

L'alcoolisme ne saurait non plus être invoqué. Il y a plusieurs nations en Europe, l'Irlande, par exemple, et la Russie, où l'alcoo-

(1) M. Le Fort, en 1867, ici même, avait indiqué cette dépopulation des campagnes. Depuis 1867 le mal n'a fait qu'augmenter. On trouvera, discutées dans le travail de mon savant maître, bien des questions sur lesquelles je ne saurais insister, à savoir la proportion relative des adultes et des enfans et le relèvement de la vie moyenne.

lisme est bien plus développé que chez nous, et cependant ces peuples sont très prolifiques. Dans les départemens du Midi les moins féconds, comme le Lot-et-Garonne et le Var, il y a peu d'alcooliques. En revanche, l'alcoolisme est très fréquent en Bretagne, en Normandie, en Flandre, c'est-à-dire dans les provinces où nous avons constaté le minimum et le maximum de la natalité.

Non, il ne faut pas se faire illusion, ni chercher à se tromper soi-même. Ce que tout le monde pense tout bas, il faut oser le dire tout haut. Si la fécondité des mariages a tant diminué, ce n'est pas une stérilité naturelle qui en est la cause, c'est une stérilité voulue. Les époux prévoyans limitent le nombre de leurs enfans. Ils ne veulent pas s'exposer aux difficultés, aux soucis, aux dépenses qui résultent d'une nombreuse famille. Bourgeois, paysans, ouvriers de la ville ou de la campagne, tous les Français, plus ou moins, sont résolus à cette coupable et absurde prévoyance. « A quoi bon, disent les pauvres, mettre au jour huit enfans qui seront tous les huit misérables? A la rigueur, il nous serait possible d'élever deux ou trois enfans, mais notre pauvreté nous interdit le droit et le moyen d'avoir une famille plus nombreuse. » Quant aux riches, moins excusables encore, ils tiennent un langage analogue, estimant que le degré de richesse dont ils sont pourvus est indispensable à leurs enfans, et que ceux-ci seraient trop malheureux s'il fallait diviser en cinq ou six parts l'héritage paternel. Tout compte fait, riches ou pauvres, ils veulent avoir peu d'enfans, et ils ont peu d'enfans. Ce n'est ni le hasard, ni l'impuissance, ni l'infécondité de la race qu'il faut mettre en cause. Le petit nombre des naissances est le résultat d'une volonté bien arrêtée. C'est par calcul que les parens français procréent si peu d'enfans.

Il nous paraît évident qu'on ne peut attribuer d'autre cause à la diminution de la natalité française. Mais tout n'est pas dit quand on a parlé de cette stérilité intentionnelle. En effet, cette immense masse d'hommes qui constitue une nation ne se conduit pas d'après une opinion convenue à l'avance. Les mœurs, quand elles sont aussi générales, reconnaissent des causes générales, et les hommes, dans leurs actes, obéissent sans le savoir à des lois qu'ils ne connaissent pas. Ce sont ces lois mêmes qu'il nous importe de connaître. Nous sommes en présence d'un fait incontestable : la diminution de la natalité, diminution qui n'est ni accidentelle, ni nécessaire. Il est certain que l'infécondité de la France est voulue, mais il s'agit de savoir pourquoi la France veut être inféconde, et quelles conditions sociales ont déterminé cette volonté. Pourquoi actuellement, plus qu'autrefois, en France, plus que dans les autres pays, les époux limitent-ils le nombre de leurs enfans? Pourquoi la résolution d'avoir

une famille très restreinte a-t-elle passé universellement dans les mœurs françaises?

Quoiqu'il n'y ait pas chez nous de castes bien délimitées, on peut cependant établir à la rigueur trois classes assez distinctes : les bourgeois, les ouvriers et les paysans. Pour les bourgeois, commerçans, industriels, employés, domestiques, petits ou grands rentiers qui habitent les villes, la fécondité est toujours très faible. Il semble même que ce soit un mal nécessaire. En effet, quoique ce phénomène soit plus caractérisé en France que partout ailleurs, dans cette classe la fécondité est toujours médiocre. En toutes les grandes villes de l'Europe, surtout celles où il n'est pas de population ouvrière, on trouve presque toujours un excédent des décès sur les naissances. Les villes ne grandissent que parce que les vides sont incessamment remplis par les habitans des campagnes, qui désertent les travaux agricoles pour chercher dans les grands centres une plus facile existence.

Ce sont les classes bourgeoises les plus élevées dans la hiérarchie sociale qui ont le moins d'enfans. Que l'on prenne, par exemple, la liste des membres de l'Institut de France, ou celle des sénateurs, ou celle des députés, ou celle des généraux de l'armée, ou celle des professeurs, et l'on verra combien est faible le nombre total de leurs enfans. Plusieurs d'entre eux sont célibataires. Quelques-uns, quoique mariés, sont sans enfans. La plupart ont un, deux, trois enfans au maximum. Bien rarement ce chiffre est dépassé, et ce n'est que tout à fait exceptionnellement que l'on compte dans ces familles d'élite une postérité de six ou sept enfans. Cependant en France, quoique la natalité soit très faible, suffisant à peine à maintenir l'existence de la nationalité française, la moyenne des enfans par mariage est de trois. C'est un minimum tout à fait nécessaire pour que la race ne disparaisse pas. Si la natalité générale de la France était égale à celle de l'élite des classes bourgeoises, au bout de deux cents ans il n'y aurait plus un seul Français.

Que voyons-nous, en effet, autour de nous? C'est que les familles bourgeoises, grandes ou petites, disparaissent, et sont remplacées par des familles de bourgeois nouveaux. Que quelques-uns de mes lecteurs fassent autour d'eux, dans leur famille ou les familles amies, une sorte d'enquête; et ils constateront que, depuis quatre ou cinq générations, la famille, loin de s'accroître malgré l'introduction incessante d'élémens étrangers, tend à diminuer ou à rester stationnaire. En tous cas, la moyenne des enfans par mariage sera, je crois malheureusement pouvoir l'affirmer, inférieure à trois, alors que ce chiffre est déjà extrêmement faible, et représente le minimum compatible avec l'existence d'un peuple. Aussi le nom porté par

telle ou telle famille bourgeoise disparaît-il rapidement. On a déjà remarqué, pour les Parisiens, qu'il n'existe pas de famille exclusivement parisienne qui remonte à plus de trois ou quatre générations. Il en était déjà ainsi au commencement du dernier siècle ; mais cette infécondité va en s'aggravant chaque jour.

Quelques écrivains ont supposé que cette infécondité des hommes adonnés aux travaux de l'esprit, et possédant une culture intellectuelle supérieure, était la conséquence de leur état social. On a même essayé d'établir une sorte d'antagonisme entre la puissance intellectuelle et la puissance physique. Plus l'intelligence de l'homme se développe, a-t-on dit, moins il est apte à avoir des enfans. Tout se passe comme si la culture de l'esprit anéantissait l'aptitude prolifique. Les hommes de génie, de talent, de mérite, sont inféconds ou peu féconds. Ceux-là seuls peuvent donner naissance à une postérité nombreuse, qui travaillent dans les champs ou dans les ateliers, exerçant leurs muscles et leurs forces physiques, sans épuiser leur vigueur dans les travaux intellectuels.

Peut-être y a-t-il un certain degré de vérité dans cette hypothèse; peut-être la stérilité des classes supérieures n'est-elle qu'à demi intentionnelle. La question est difficile à décider, et nous n'avons ni la prétention ni l'intention de le faire. Au demeurant, au point de vue de l'ensemble de la population française, cela importe assez peu ; car les classes supérieures forment dans la masse de la nation un si petit groupe que l'influence de leur fécondité sur le chiffre total des naissances est à peu près nul.

Pour la petite bourgeoisie, dont l'infécondité est presque aussi grande, on ne peut guère invoquer d'autre cause que l'intention bien arrêtée de limiter le nombre des enfans. C'est par économie, par prudence, pour épargner, à eux-mêmes et à leurs descendans, les soucis et les fatigues d'une vie trop laborieuse qu'ils ont une postérité si restreinte.

Chez les ouvriers des villes, il y a parfois de nombreuses familles; encore le sont-elles beaucoup moins en France qu'ailleurs, en Saxe, par exemple, en Angleterre. La natalité est cependant moins considérable que dans les campagnes, et elle est compensée par une mortalité excessive. En outre, la proportion des enfans légitimes aux enfans naturels est considérable. Malheureusement, ce ne sont guère que des inductions, et nous ne possédons pas de chiffres précis qui nous indiquent la moyenne du nombre des enfans dans les ménages d'ouvriers. Si l'on pouvait en juger par quelques

(1) Il faut en excepter la ville de Londres, dont la natalité est plus forte que celle des autres parties de l'Angleterre.

exemples isolés, ou par les mœurs générales, nous dirions que parmi les ouvriers ce sont précisément les moins pauvres qui ont les familles les moins nombreuses.

A la vérité, ce qui importe avant tout, c'est la natalité des paysans. Sur les 37 millions de Français, il y a 25 millions de paysans, c'est-à-dire près des trois quarts. De là l'influence prépondérante de la fécondité des populations rurales sur la fécondité totale de la France. Dans les villes, — nous l'avons déjà dit et nous le répéterons encore, — la natalité est toujours faible, si on la rapporte au nombre des adultes ou mariables (1). Par conséquent, si la natalité de la France diminue dans des proportions si inquiétantes, c'est surtout parce que les ménages de paysans ne sont plus aussi féconds qu'autrefois.

Ainsi, peu à peu, par des éliminations successives, nous arrivons comme dernière conclusion à celle-ci : La population de la France s'accroît très lentement, parce que les paysans abandonnent les campagnes, et parce que ceux qui restent ne veulent pas avoir de nombreuses familles.

Et pourquoi? Parce que c'est une lourde charge d'avoir à nourrir 5, 6, 7 ou 8 enfans. Parce que le paysan, dégagé de toute considération sentimentale, est avant tout soucieux de s'épargner la misère et les excès de travail; de se donner quelque bien-être, à lui-même et aux enfans qu'il a déjà, sans se préoccuper de ceux qu'il peut avoir; parce qu'une nombreuse famille, pour un petit propriétaire ou un ouvrier de la campagne, c'est presque la misère; parce que le morceau de terre, qui suffit à grand'peine à la vie de quatre personnes, ne suffirait pas à la vie de huit personnes; parce qu'il serait cruel de ne rien laisser à ses enfans, et que, s'il fallait pourvoir à l'existence d'une nombreuse famille, il faudrait vendre la chaumière ou le terrain acquis au prix de tant d'efforts, travailler à la terre d'autrui, au lieu de labourer son propre champ.

Les économistes et les statisticiens ont cherché s'il n'existe pas un rapport quelconque entre la fécondité de tel ou tel département et l'état de division plus ou moins grand de la propriété. On a cru trouver, mais par malheur les calculs sont bien hypothétiques, que plus la propriété foncière est divisée, moins la fécondité est grande. A vrai dire, les données d'après lesquelles on peut apprécier le plus ou moins de division de la propriété sont trop incertaines pour qu'on en tire une conclusion de quelque valeur.

De même, si l'on classe les quatre-vingt-cinq départemens (1) d'après les impôts d'habitation, ce qui donne, dans une certaine mesure, l'indication de leur richesse plus ou moins grande, on voit

(1) En exceptant la Corse et le territoire de Belfort.

qu'il n'y a pas de relation formelle entre leur richesse et leur fécondité. Les départemens riches (le Nord, par exemple) ont tantôt une très forte natalité, tantôt une natalité très faible (Calvados). Les départemens les plus pauvres (Hautes-Alpes, Basses-Alpes) ont une natalité faible. Bref, il n'est pas possible d'établir une relation entre la richesse d'un département, et sa fécondité ou son infécondité.

Quelques écrivains ont pensé que, si la population française est ainsi amenée à se limiter, c'est à cause de la densité trop grande de la population. Le sol français, disent-ils, ne peut nourrir beaucoup plus d'hommes que ceux qui vivent actuellement en France : il se fait alors entre l'homme et le sol une adaptation instinctive et fatale et l'équilibre tend à s'établir entre la productivité de la terre et le nombre des hommes qu'elle peut nourrir. Mais cette opinion ne peut guère être soutenue. En effet, les départemens les plus féconds : le Nord, le Pas-de-Calais, les Côtes-du-Nord, le Finistère, sont précisément ceux où la population rurale est le plus dense, tandis que dans d'autres départemens, peu prolifiques, comme l'Orne, le Lot-et-Garonne, le Gers et le Var, la population est très clair-semée. Si en Russie et aux Etats-Unis la densité de la population est moins grande qu'en France; dans d'autres pays, comme l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, la population est beaucoup plus dense que chez nous.

La vérité, il faut oser la voir et la dire, c'est qu'en France, dans les villes comme dans les campagnes, il y a un excès de richesse et un défaut de moralité. Il ne s'agit pas ici de cette prudente moralité qui reconnaît pour barrière les articles du code civil ou du code pénal, mais de cette haute moralité qui fait que l'intérêt particulier est sacrifié à l'intérêt général. L'aisance, le luxe, la richesse, s'infiltrant peu à peu dans toutes les régions, même les plus pauvres, de notre beau pays de France, ont joué le rôle d'un dissolvant. Le goût pour le noble métier des armes a disparu. Il n'est plus d'autre souci que de bien vivre avec un maximum de luxe et un minimum de travail. Voilà pourquoi on redoute les nombreuses familles, qui exigent plus de travail et moins de luxe. Une postérité nombreuse est une calamité contre laquelle on sait trop bien se prémunir. Jadis il n'y avait que les bourgeois des villes capables de mettre en pratique ces règles de conduite; mais le mal a progressé. Il s'est répandu, avec la richesse, dans les campagnes, en sorte que maintenant les paysans font comme les bourgeois. Ils croient s'enrichir à n'avoir que peu d'enfans. L'exemple est venu de la Normandie, et, peu à peu, comme un fléau plus destructif que la peste ou le choléra, le mal va gagnant les plus belles provinces de la France : le Languedoc, la Provence, la Champagne, la Bourgogne.

Chaque année on constate une infécondité plus grande : chaque statistique confirme une aggravation. Aussi croyons-nous nécessaire de le dire ici tout haut, afin que chaque Français aimant son pays le sache et le redise : l'avenir de la France est compromis si l'on n'apporte un prompt remède à cette maladie morale.

IV.

C'est ici que nous prions le lecteur de nous prêter à la fois indulgence et attention. Indulgence, car nous oserons proposer des réformes profondes qui paraîtront exagérées à quelques esprits timides; attention, car le point principal de cette étude n'est pas tant de prouver un fait déjà démontré et commenté par beaucoup d'excellens écrivains que de chercher les moyens d'y remédier.

Examinons d'abord un des côtés du problème. L'accroissement de la population ne dépend pas seulement des naissances, mais aussi des décès. Il est évident que la diminution de la mortalité fait croître le chiffre de la population, aussi bien que l'augmentation de la natalité. Or, en France, avons-nous dit, cette mortalité est peu considérable; mais il dépend de nous de la faire moins considérable encore. En effet, parmi les décès que chaque jour amène en si grand nombre, certaines causes de mort ne peuvent être évitées. Les maladies, les accidens, la vieillesse, sont des maux auxquels bien souvent nul ne peut apporter de remède, et qui, fatalement, entraînent la mort.

Mais il est des morts qu'on peut empêcher et qu'une organisation sociale meilleure saurait certainement combattre : ce sont les décès des petits enfans âgés de moins d'un an.

Que voyons-nous, en effet? C'est que, par suite des vices de nos institutions sociales, les morts des nouveau-nés sont beaucoup plus nombreuses qu'elles ne devraient l'être. Si nous prenons la statistique des décès d'une année, de l'année 1878 par exemple, nous trouvons que, sur 839,176 décès, il y en a 159,105 qui portent sur les enfans âgés de moins d'un an, c'est-à-dire plus du cinquième du nombre total. Ce chiffre énorme n'est certainement pas dû à une fatalité physiologique, car un enfant nouveau-né, placé dans des conditions d'existence normales, possède une résistance vitale extraordinaire. Pour vivre et pour grandir, il suffit qu'il soit bien nourri. Or, pour beaucoup de nouveau-nés, la nourriture est insuffisante ou mauvaise. Le lait maternel leur fait défaut. Ils sont élevés au biberon, avec du lait de vache plus ou moins altéré, en quantité trop grande ou trop faible. Ou bien encore, soit par ignorance, soit par insouciance, on

ajoute au lait, qui devait être leur seule nourriture, des alimens solides, qui sont, pour un enfant, une alimentation exécrable. Le fait est que beaucoup d'enfans meurent de faim. Sur cent décès d'enfans nouveau-nés, il y en a au moins quarante dont la cause est un défaut d'alimentation (1).

Il en résulte que, sur les 160,000 décès annuels des enfans au-dessous d'un an, il en est environ 60,000 qui pourraient être empêchés par une alimentation meilleure. Admettons même, pour ne rien exagérer, que les ressources de l'hygiène ne puissent sauver que la moitié de ces malheureux, ce serait toujours un gain annuel de 30,000 individus.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer par quels moyens il sera possible de combattre la mortalité extrême des nouveau-nés. C'est un des points les plus importans, sinon le plus important, de l'hygiène publique, et qu'on ne saurait traiter à la légère. Bornons-nous à dire qu'il est honteux pour un peuple civilisé de laisser mourir de faim de pauvres êtres qu'il faudrait si peu d'aide pour faire vivre. Un jour viendra peut-être où l'on s'étonnera de notre indifférence en présence d'une telle misère (2).

Que de discussions oiseuses dans le parlement, dans la presse, où la vanité, la passion, l'intérêt, jouent le seul rôle, alors qu'on ne fait aucun effort pour remédier à cette mortalité cruelle des petits enfans!

D'autres causes de mort pourraient aussi être combattues, non tant par la médecine que par l'hygiène. Il est permis d'espérer que l'hygiène publique parviendra quelque jour, sinon à supprimer les maladies infectieuses, au moins à diminuer leur extension (3).

Nous croyons, pour notre part, que toutes les maladies qui se

(1) Pour donner un exemple précis, consultons le *Bulletin statistique hebdomadaire de la ville de Paris*. Dans la semaine du 24 février au 2 mars 1882, il y a eu 1,337 décès à Paris, dont 200 décès d'enfans au-dessous d'un an, qui sont ainsi répartis :

Maladies diverses.....	10
Maladies cérébrales.....	40
Maladies pulmonaires.....	23
Maladies infectieuses.....	20
Malformation.....	36
Insuffisance d'alimentation.	71
Total.....	200

(2) Je renvoie à un travail important que M. Le Fort a fait paraître dans la *Revue, de la Mortalité des enfans* (1870).

(3) Pour donner une idée de l'importance des affections contagieuses et infectieuses

propagent par la contagion pourront être, sinon anéanties, au moins énormément diminuées. Ce qu'on a fait pour la peste et pour la variole, dont on a efficacement combattu la propagation, on pourra le faire, et on le fera pour le choléra, la fièvre typhoïde, la diphtérie et les autres maladies analogues.

Ainsi les efforts des hygiénistes et des législateurs pourront diminuer la mortalité de la France. Déjà, depuis cinquante ans, cette mortalité a diminué dans des proportions remarquables, mais ce n'est que peu de chose quand on pense à tout ce qui reste à faire. Diminuer l'alcoolisme par l'augmentation des droits sur les alcools, empêcher la propagation des maladies infectieuses par toutes les mesures prophylactiques dont la science dispose, par l'isolement des malades, par la désinfection des logemens, par la purification des eaux d'égout, et surtout préserver les nouveau-nés contre la faim par une surveillance vigoureuse, et par l'institution d'établissemens de bienfaisance dont le type est encore à créer : tels sont les moyens qu'il faudra mettre en usage, et dont le succès sera certain, pour rendre la mortalité plus faible encore qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Il est une autre réforme, et d'une plus grande importance encore, qui aurait sur la mortalité, comme sur la natalité, une influence puissante. Les grandes guerres sont un fléau plus meurtrier que la peste et le choléra. Pour les nations prolifiques et fécondes comme la Russie et l'Allemagne, les vides peuvent se combler, et les morts des jeunes gens, vigoureux et braves, que la folie des puissans de la terre sacrifie sur les champs de bataille, ces morts sont, à l'extrême rigueur, compensées par l'énorme excédent annuel des naissances sur les décès. Mais, en France, alors que cet excédent est si faible, chaque guerre amène des pertes qui ne se réparent pas.

Si nous envisageons à ce point de vue les trois grandes guerres

sur la mortalité générale, voici le bilan des décès dus à ces causes, à Paris, durant une des dernières semaines de 1882 :

MALADIES INFECTIEUSES.

Diphtérie.....	64
Fièvre typhoïde..	36
Rougeole.....	23
Érysipèle.....	20
Variole.....	11
Coqueluche.....	5
Scarlatine.....	3
Total....	162

entreprises par la France sous le gouvernement de Napoléon III, nous trouvons les chiffres suivans pendant les années qui ont été signalées par ces guerres :

	Excédent des naissances sur les décès.	Excédent des décès sur les naissances.
Guerre de Crimée (1854)	»	69,318
Id. (1855)	»	35,606
Guerre d'Italie (1859).....	38,563	»
Guerre d'Allemagne (1870)....	»	103,394
Id. (1871).....	»	444,594

Donc, pour ces cinq années de guerre, il y a eu finalement un excédent de décès sur les naissances de 614,341. Soit un excédent annuel de 122,668.

Or, si l'on prend l'excédent annuel moyen des naissances sur les décès pendant les vingt-sept années autres que les années de guerre (de 1850 à 1878), on trouve qu'il y en a eu en moyenne, 130,589 naissances annuelles excédant les décès.

On peut maintenant calculer sans peine ce que les cinq années guerrières (1854, 1855, 1859, 1870 et 1871) nous ont fait perdre d'hommes. C'est d'abord 614,341 par excédent des décès sur les naissances. Mais il faut ajouter à ce chiffre l'excédent normal des naissances sur les décès pendant cinq ans, c'est-à-dire le nombre d'individus qui seraient nés s'il n'y avait pas eu de guerre, soit : 652,935. C'est donc une perte totale de 1,267,276 individus ; perte qui est due uniquement et exclusivement à la guerre (1).

Et encore nous n'envisageons pas les conséquences lointaines qu'entraînent les guerres. Tous ces jeunes soldats, que les maladies, plus encore que le feu de l'ennemi, ont fait tomber avant l'heure, auraient sans doute, s'ils étaient rentrés dans leurs foyers, pu contracter des unions fécondes. Aussi leur mort a-t-elle privé la nation de ses générateurs les plus efficaces. Les grandes guerres du commencement du siècle qui ont pesé surtout sur la France ont certainement épuisé la nation, et nous nous ressentons encore à l'heure présente de ces tueries du temps passé.

Pour un peuple, une guerre est donc un fléau dont les ravages s'exercent, non-seulement pendant qu'elle dure, mais encore long-

(1) La perte de l'Alsace et de la Lorraine nous a privés de 1,634,662 compatriotes. La Savoie et les Alpes-Maritimes formaient en 1861 une population de 737,113 habitans. Voilà en définitive ce que les guerres nous ont rapporté : la perte de deux millions d'hommes, un million d'hommes par l'excédent des décès, un million d'hommes par la soustraction de deux provinces. Il est vrai que nous ne tenons pas compte de la gloire.

temps après. La France ne produit pas assez d'enfans pour se donner le luxe de ces massacres. Il faut que, par la paix, lentement, progressivement, elle répare les pertes que de longues et sanglantes guerres lui ont faites depuis plusieurs siècles.

Mais ce sont là des réformes difficiles ou impossibles, et il vaut peut-être mieux s'occuper de celles qui sont simples. Il en est une que nous signalerons. Quoique le nombre des mariages en France soit relativement assez élevé, il serait bon qu'il fût plus considérable encore. Beaucoup d'unions illégitimes (peu fécondes, comme les statistiques semblent le démontrer) deviendraient légitimes, si les formalités, les longueurs, les dépenses qu'entraîne la célébration du mariage civil étaient supprimées. Or les ménages irréguliers sont beaucoup moins féconds que les ménages légitimes. Que d'avantages, non-seulement pour l'accroissement de la population, mais aussi pour la moralité publique, à rendre plus fréquens les mariages! Et des mesures très simples auraient cet effet. Il faudrait peu d'efforts pour les imaginer, peu de temps pour les faire adopter.

V.

Cependant le mal véritable, c'est la diminution croissante de la natalité. C'est contre ce fléau envahissant qu'il faut réunir tous nos efforts. Il n'est pas de Français aimant sa patrie qui n'ait le devoir de s'en préoccuper; car, si l'on n'avise pas, si l'on n'arrête pas cette infécondité progressive, c'en est fait de la grandeur de la France.

Nous pouvons admettre comme un fait démontré que la population des villes n'est pas capable, à elle seule, de maintenir le niveau normal de la natalité. C'est la population des campagnes qui, seule, est prolifique. Malheureusement les agriculteurs et les habitans de la campagne émigrent vers les villes.

Est-il possible d'empêcher cet exode, ou, au moins, de le diminuer? Pour notre part, nous le croyons. Les charges qui pèsent sur les paysans sont énormes. La revision du cadastre et de l'impôt foncier, réforme qui, nous l'espérons, sera bientôt entreprise, montrera à quel point l'impôt frappe lourdement et inégalement sur le paysan. Et que lui a-t-on donné pour compenser ces charges écrasantes? Presque toutes les améliorations que la science et l'industrie ont apportées depuis cinquante ans à la vie sociale ont tourné au profit des habitans des villes. Les paysans n'en ont bénéficié que dans une faible mesure.

Ils ont payé l'impôt cependant. Non-seulement ils ont donné leur argent, mais ils ont donné à l'état leur temps et leur sang.

Avant qu'on eût décrété l'égalité de tous devant le service militaire, c'est sur eux surtout que pesait l'impôt du sang, le plus lourd de tous.

Les impôts les atteignent plus durement que les habitans des villes : car, dans les campagnes, il n'y a pas une augmentation de bénéfices qui compense l'augmentation croissante des impôts. Alors que le renchérissement des objets de toute sorte a diminué énormément la valeur de l'or et de l'argent, les produits agricoles n'ont pas augmenté de valeur. La concurrence redoutable des États-Unis et de la Russie pour les blés, de l'Italie et de l'Espagne pour les vins, a fait que les prix du blé et du vin ne se sont pas accrus autant que le prix des autres objets nécessaires à la vie.

Ainsi, pour le paysan, tandis que les dépenses et les impôts augmentent rapidement, les recettes demeurent stationnaires. Même elles ont diminué dans les dernières années : car, depuis 1875, la production agricole, par suite du phylloxera, de la sécheresse, des froids tardifs, des pluies intempestives, etc., a été très faible. Il s'ensuit que la population agricole a cruellement souffert. Voilà sans doute pourquoi beaucoup de campagnards désertent les champs qui ne peuvent les nourrir pour chercher dans les villes une existence moins misérable.

La France était jadis un pays essentiellement agricole. Elle tend maintenant, — et c'est un mal, — à négliger l'agriculture, à devenir un pays d'industrie et de commerce. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir cette transformation qui s'opère graduellement, mais rapidement, dans nos conditions d'existence.

Le vieux sol français est-il donc épuisé? Ne peut-il nourrir plus d'hommes que ceux qui vivent sur lui actuellement? Est-ce que le maximum de la population rurale a été atteint (1)?

Il est un fait qui démontre d'une manière formelle que ce n'est pas le sol qui manque au paysan, mais le paysan qui manque au sol. Dans nos campagnes, les hommes ne suffisent pas au travail de la terre, de sorte qu'au moment des semailles ou des moissons il faut faire appel à des travailleurs étrangers. Les Belges, dans le Nord, les Italiens, dans le bassin du Rhône, les Espagnols, dans le bassin de la Garonne, arrivent par troupes pour suppléer au nombre

(1) Si nous interrogeons la statistique, nous voyons que la France consomme annuellement 100 millions d'hectolitres de blé et que sa production est à peu près égale. Dans les très bonnes années, il y a un excédent d'exportation, en sorte que nous envoyons alors du blé à l'étranger, tandis que, dans les mauvaises années, il y a un excédent des importations. En l'année 1875, qui a été exceptionnellement favorable, il y a eu un excédent d'exportations de 1,574,422 hectolitres de blé. En l'année 1878, qui a été mauvaise, il y a eu un excédent d'importation de 17,225,293 hectolitres.

insuffisant des travailleurs français. Ces Belges, ces Italiens, ces Espagnols, se contentent de salaires que les Français n'accepteraient pas. Ceux-ci préfèrent soit la domesticité, soit le travail dans les usines et les ateliers, soit le petit commerce et la petite industrie. Ils vont dans les grands centres, où l'existence est moins rude, le labeur moins âpre, et les salaires, quoique aléatoires, plus rémunérateurs. Que ce soit un mal, le fait est de toute évidence. La santé du corps et la santé de l'âme s'accommodent mieux de la vie des champs que de l'existence incertaine qui s'agite dans les faubourgs des grandes capitales, mais le fait est que ce mal existe. Or, parce qu'elle est douloureuse, il ne faut pas se dissimuler la vérité. Il faut voir les choses comme elles sont : les Français désertent le sol français, et le secours des étrangers est nécessaire pour que le sol soit cultivé.

L'insuffisance du nombre des cultivateurs fait l'insuffisance de la culture. Il y a encore beaucoup de terres en friche qui pourraient être mises en rapport. Quant aux terres cultivées, des cultures perfectionnées pourraient doubler la production annuelle. Que l'on étudie, par exemple, l'état de l'agriculture dans le département du Nord. C'est là que la population rurale est le plus dense ; aussi c'est là que la terre est le plus fertile. Cette fertilité n'est pas seulement naturelle. Elle est due à l'industrie des habitans qui ont consacré tous leurs efforts à faire donner à la terre tout ce qu'elle peut produire. Ne pourrait-il en être de même dans les autres régions de la France? Qui donc songera à aider les paysans, à leur faciliter les moyens de cultiver la terre, à leur faire abandonner les traditions routinières qui font obstacle à la grande culture? Ne se trouvera-t-il pas des savans, des hommes d'état, des capitalistes, qui chercheront à enrichir la France par la culture meilleure du sol français ?

Le relèvement de l'agriculture aurait pour résultat immédiat une augmentation notable de la population. Le fils du paysan, malheureux aux champs, va chercher fortune à la ville, et, alors, s'il se marie, c'est pour n'avoir, à l'exemple de ceux qui l'entourent, qu'un petit nombre d'enfans. S'il était resté laboureur, il aurait peut-être fait souche, et donné naissance à une nombreuse famille. La patrie a besoin de ces nombreuses familles. Ce serait donc, non-seulement faire acte d'équité et de justice, mais encore témoigner d'une grande sagesse politique que de consacrer tous ses soins à améliorer l'état du paysan. Il faut que le travail des champs soit une rémunération, au lieu d'être, comme à présent, un sacrifice. Il faut que Jacques Bonhomme trouve avantage et non misère à rester laboureur et à vivre dans sa chaumière, au lieu d'aller chercher dans la capitale je ne sais quel métier pour lequel il n'est pas fait. Le sol français peut produire plus qu'il ne produit. Il nourrit, bon an, mal an,

37 millions d'hommes. Mais s'il était bien cultivé, si toutes les terres arables étaient ensemencées, si toutes les terres non productives étaient défrichées, il pourrait en nourrir le double et fournir du travail à un nombre double d'agriculteurs.

Supposons même que le sol français soit devenu insuffisant à la population française. Supposons encore, ce qui est tout aussi erroné, qu'il soit impossible de dépasser, soit la production agricole de la France, soit le nombre des travailleurs vivant du travail de la terre. Ne reste-t-il pas encore d'immenses étendues de terrains ouvertes à l'activité de nos compatriotes? L'Algérie, la Cochinchine, toutes nos colonies, nous offrent des ressources merveilleuses, et une population dix fois plus dense que la population actuelle pourrait y vivre facilement.

Laissons de côté les colonies trop lointaines, et ne parlons que de celle qui est le plus près de nous. En effet, l'Algérie est peut-être la seule colonie où l'élément français puisse prospérer. La population y a crû très rapidement. Il y a, en effet, à peine cinquante ans que l'Algérie est une terre française, et déjà une population européenne assez nombreuse s'y est implantée.

Quelques chiffres montreront la rapidité de cet accroissement.

1831	3,228	1856	169,186
1836	14,561	1861	205,888
1841	37,374	1866	225,222
1845	95,321	1872	291,173
1851	131,283	1876	353,639

Ces chiffres sont assez éloquens pour exprimer le développement extraordinaire de notre colonie méditerranéenne. En vingt ans, de 1856 à 1876, elle a doublé; de sorte que, si son accroissement reste le même, dans le siècle qui suivra, il y aura en 1976, dans le nord de l'Afrique, une population d'environ dix millions d'Algériens (Français, Espagnols, Italiens, Maltais, Israélites).

Dans ce mouvement de colonisation africaine, trop lent encore à notre gré, l'immigration joue évidemment un rôle considérable; mais l'excédent des naissances sur les décès y a sa part aussi. C'est là un point d'une extrême importance et qui mérite d'être relevé; car l'avenir de l'Algérie dépend plus encore de l'accroissement des naissances algériennes que de la continuation d'un courant d'immigration.

En étudiant, pour les Français de France, le rapport des naissances aux décès, nous avons vu que pour 1,000 décès il y avait environ 1,140 naissances (moyenne de 1861 à 1873), soit pour 1,000 habitans environ 23 décès et 26 naissances, en chiffres ronds. Si l'on établit la même proportion pour les Français d'Algérie, on constate

que pour 1,000 décès il y a eu, de 1872 à 1876, 1,315 naissances, soit pour 1,000 habitans environ 28 décès et 37 naissances, en chiffres ronds (1).

Ces données ont une importance qui n'échappera à personne. Elles prouvent que la race française n'a pas perdu l'énergie vitale dont elle a jadis donné tant de preuves. Dès que le sol ne lui fait plus défaut, dès que les conditions sont telles qu'une nombreuse famille est source de richesse, et non d'appauvrissement, elle redevient féconde, et les familles françaises redeviennent nombreuses.

La stérilité en France est volontaire, car il n'y a pour une famille de paysans aucun avantage à être nombreuse. La culture du sol ne rapporte que de maigres bénéfices, et le campagnard ne se soucie pas de faire souche d'individus condamnés à végéter sur un sol trop étroit.

Mais que cette race, économe d'enfans parce les enfans sont une source de misère et qu'elle est affamée de bien-être, se trouve transportée dans une région peu habitée et peu cultivée, alors le principal souci n'est plus de conserver intact le petit patrimoine héréditaire, mais de creuser un sillon, de défricher, de planter, de faire rendre à un sol ingrat tout ce qu'il peut donner. Alors la famille nombreuse est utile, et la race stérile devient féconde. Stérile dans un pays fertile, où l'aisance est presque universelle, elle devient féconde dans un pays à demi sauvage, où la rudesse du climat et la pauvreté du sol ne peuvent être vaincues que par le labeur acharné d'une nombreuse population.

On a dit souvent, et peut-être quelques hommes distingués croient encore que la France a dépensé inutilement pour l'Algérie son or et son sang depuis un demi-siècle. Il nous semble, au contraire, que cette colonisation africaine est une magnifique conception qui devient de jour en jour une magnifique réalité. De toutes les entreprises, — et chacun sait, hélas! qu'elles sont nombreuses, — que la France et ses gouvernans ont ébauchées depuis le commencement de ce siècle, l'entreprise de la colonisation algérienne est peut-être la seule qui produira des résultats utiles. Le sang versé en Crimée, en Italie, au Mexique, en Chine, s'il a servi à la gloire, n'a rien apporté à la puissance ou à la prospérité de notre patrie. Au contraire, la labo-

(1) Voici les chiffres donnés par M. Ricoux, dans son excellent livre intitulé : *la Démographie figurée de l'Algérie*. Les chiffres sont rapportés à une population de 1,000 habitans :

	Mortalité.	Natalité.	Excédent des naissances.
Algérie.....	28.16	37.05	8.89
France.....	22.87	26.03	3.14

rieuse conquête, à demi pacifique, à demi militaire, du littoral méditerranéen de l'Afrique nous a donné un immense territoire où peut se développer et grandir, comme au Canada, une nouvelle race française. Nous pouvons être assurés que, dans nos étroites limites européennes, il n'y a plus de place pour le développement de notre nationalité.

A la vérité, l'amélioration du sort des populations agricoles et le développement de la politique coloniale ne sont que deux faces d'un même problème. La fécondité du citadin, du bourgeois, de l'ouvrier des villes, est toujours faible, et les enfans qu'ils procréent meurent vite ou sont inféconds. L'homme fécond, celui qui fait souche, qui crée une race durable et donne naissance à des descendans féconds comme lui, c'est le paysan, l'ouvrier de la campagne, laboureur, vigneron, bûcheron, pêcheur. Les autres existences sont plus ou moins factices, partant condamnées à une stérilité relative. La vie de l'homme des champs est seule conforme à la loi de la nature, et la nature l'en récompense en lui donnant la fécondité. Il faut donc à tout prix soit diminuer les charges qui pèsent sur la population agricole, soit lui donner l'étendue immense d'une terre riche de promesses, comme ce littoral méditerranéen qui va de Gabès à Tanger et qui sera, nous en sommes fermement convaincus, une terre algérienne, une terre française, si nos gouvernemens favorisent ou du moins n'entravent pas le mouvement irrésistible qui nous pousse à coloniser l'Afrique (1).

Si, en effet, nous parlons de ces réformes profondes à opérer dans les mœurs publiques ou privées de la France, c'est parce que nous sommes persuadés de l'insuffisance des lois ou des décrets à modifier des usages ou des mœurs. La population française a témoigné depuis près d'un siècle sa volonté inconsciente, mais toute-puissante, de limiter le nombre de ses enfans. Peut-on entraver cette grande force? Nous ne voulons pas faire à la légère un aveu

(1) Nous ne parlons pas ici des colonies françaises autres que l'Algérie, quoique leur prospérité puisse être assurément développée dans des proportions considérables. Quelques-unes d'entre elles, le Sénégal et la Guyane, sont malheureusement peu clémentes à l'Européen, mais en Cochinchine, à Madagascar, en Abyssinie, à la Nouvelle-Calédonie, il y aurait de magnifiques colonisations agricoles à entreprendre. Il faudrait pour cela que nos compatriotes perdissent le goût du clocher et cette tendresse exclusive, exagérée, pour le sol natal qui fait considérer toute expatriation comme un exil. Et puis, que de réformes dans notre administration coloniale, qui, le plus souvent, est une entrave, et non un appui, pour le colon! Que de tentatives utiles ne pourrait-on pas faire! Pourquoi les récidivistes, au lieu de se corrompre aux frais de l'état dans les prisons de France, ne seraient-ils pas transportés à Saïgon, à Nossi-Bé, à Mayotte, à Obock, ainsi que le proposait récemment un ingénieux publiciste? Il serait bon de se rappeler que c'est par des colonies pénitentiaires qu'a été créée l'Australie, une des plus belles victoires de la civilisation sur la barbarie.

d'impuissance. Il ne faut pas se résigner à mourir. Il vaut mieux essayer de lutter, et chercher comment, par quels moyens, lois, réformes, institutions, se pourra sinon arrêter, au moins diminuer l'infécondité volontaire de la France.

Notre organisation sociale paraît si définitivement établie qu'il semble difficile d'y apporter de profondes modifications, et cependant il en est dont l'utilité serait manifeste. Nous oserons dire que nous regrettons le droit d'aînesse tel qu'il existait jadis chez nous, tel qu'il existe encore en Angleterre. Les tendances égalitaires et démocratiques qui triomphent aujourd'hui dans notre pays ne s'accommoderaient évidemment pas de cette inégalité flagrante, de ce privilège donné au fils aîné au détriment des filles et des autres fils. Mais cette réforme, ou plutôt ce retour à l'ancien droit, si elle était possible, ce qui paraît fort douteux, aurait tant d'avantages au point de vue de la fécondité de la population, que je ne puis me défendre d'un secret penchant en sa faveur. Les Anglais nous donnent un bon exemple de ces avantages du droit d'aînesse. Les fils cadets sont forcés de se créer une position sociale, car le père, quelque riche qu'il soit, ne leur laisse rien que son nom. De là toute une classe de jeunes gens instruits, actifs, énergiques, appartenant à d'excellentes familles, mais pauvres, et ayant besoin pour vivre de mettre en œuvre toutes les ressources de leur intelligence. Beaucoup s'expatrient et vont faire fortune dans les magnifiques colonies que la mère patrie a créées au-delà des mers. Ils répandent au dehors la gloire du nom anglais et accroissent dans des proportions inouïes la richesse de leur patrie. Si le droit d'aînesse n'avait pas existé, ils eussent joué le rôle peu désirable de *consommateurs*. Pauvres et actifs, ils sont devenus des *producteurs*. Nul doute que l'Angleterre ne doive une bonne part de sa richesse à ces cadets que les lois du pays ont mis dans la nécessité de travailler et de produire.

Nous n'insisterons pas davantage sur ce point. Aussi bien ne voulons-nous parler que des réformes possibles, et celle-là, grâce au goût excessif de logique et d'équité qui est l'apanage de tout citoyen français, ne paraît guère possible à réaliser. Mais si c'est une chimère que de rêver le retour du droit d'aînesse, ne pourrait-il être établi une plus grande liberté dans la répartition de l'héritage? Le code ne laisse presque aucune latitude au père de famille. Voilà une réforme facile et qui ne soulèverait, je pense, aucune objection sérieuse. Les auteurs du code civil n'ont pas permis au père de famille de déshériter ou d'avantager au-delà d'une certaine limite, un ou plusieurs de ses enfans. S'il y a plusieurs enfans, le partage du bien paternel, après la mort du père, est presque toujours nécessaire. Assurément cette crainte qu'après sa mort son champ sera partagé,

sa chaumière vendue aux enchères, hante l'imagination du paysan et l'empêche de créer une nombreuse famille. S'il pouvait en toute sécurité transmettre le champ et la chaumière au fils aîné et laisser aux autres enfans le soin de gagner eux-mêmes leur existence, le paysan prendrait moins souci de l'avenir. Il n'aurait pas cette constante préoccupation de ne créer qu'un petit nombre d'enfans. Le partage de sa terre l'épouvante, et il aime mieux avoir une famille restreinte que de s'exposer au morcellement du patrimoine.

Quelque efficace cependant que nous supposions cette réforme, il en est une fondamentale, urgente, dont la nécessité prime toutes les autres, c'est celle d'une répartition plus équitable de l'impôt. On ne s'étonnera pas que nous établissions une relation entre la fécondité et l'impôt; car la fécondité française n'est pas un phénomène physiologique, c'est un phénomène économique, et en changeant les conditions économiques des populations, on agira sur leur fécondité.

Or, dans l'état actuel des choses, le père de famille paie à l'état d'autant plus d'impôts que sa famille est plus nombreuse.

Il n'est pas difficile d'en donner une démonstration rigoureuse. Voici deux paysans, vivant de la même manière, dans le même village, et mariés tous deux, : l'un n'a pas d'enfans, et l'autre en a dix. Les dépenses que ce dernier est forcé de faire pour sa famille sont donc quatre ou cinq fois plus grandes que celles de l'autre. Sans doute, l'état n'y peut mais. Il ne peut pas faire que le pain, la viande, le vin, les vêtemens qui doivent suffire à douze existences coûtent moins cher que le pain, la viande, le vin, les vêtemens nécessaires à deux existences. L'état ne peut même pas diminuer les impositions indirectes pour le père d'une nombreuse famille. Ainsi, par suite du jeu normal de notre régime budgétaire, des charges inégales pèseront sur les deux paysans, car, pour les contributions indirectes (boissons, sel, sucre, allumettes, huile, savon, bougies, vinaigre, etc.) il est évident que, dans une famille de douze personnes, l'état percevra plus que dans une famille de deux personnes.

Mais ce qu'il faudrait à tout prix empêcher, et ce qui est une réforme relativement facile, c'est que les contributions directes (impôt foncier, cote personnelle et mobilière, impôt des portes et des fenêtres), pèsent également sur ces deux paysans. Je dis que cet état de choses est inique et funeste, et qu'un allégement des contributions directes devrait compenser l'augmentation des contributions indirectes que subit fatalement le chef d'une nombreuse famille.

Comment! voilà deux individus dont les ressources et le travail

sont identiques, mais dont les charges sont inégales ; et l'état, au lieu de compenser cette inégalité, frappe également celui qui est le plus et celui qui est le moins chargé ! Qui osera prétendre que ce niveau établi par l'impôt direct entre tous les citoyens ne soit injuste à force d'être égalitaire ? Il y a là une iniquité flagrante, et non-seulement c'est une injustice, mais c'est encore une grande faute, car l'individu, chef d'une nombreuse famille, qui est si lourdement chargé d'impôts, est aussi celui qui rend le plus de services à l'état. Avoir beaucoup d'enfans, c'est être utile à son pays : c'est lui donner pour un temps prochain des ouvriers, des laboureurs, des soldats. Les enfans sont l'avenir de la patrie, et voilà la récompense que l'état donne au père de famille ! Plus il sert son pays en ayant une nombreuse postérité, plus l'état lui demande de sacrifices, plus l'impôt indirect grossit les dépenses que nécessitent les nombreuses existences auxquelles il doit suffire.

Nous n'entrons pas ici dans le détail des réformes à tenter, car nous connaissons notre incompétence. Nous voulons seulement établir ce principe : que l'impôt direct payé par le père de famille devrait être proportionnel au nombre de ses enfans. Tel qui n'a pas d'enfans, partant peu de charges, paie moins d'impôts indirects : que les impôts directs le frappent lourdement. Tel autre qui a dix enfans est astreint à des dépenses considérables, et, en outre, il paie un lourd tribut d'impôts indirects. Il faut donc que l'impôt direct l'épargne.

Cette réforme, quel que soit le procédé qu'on emploie pour l'exécution, est juste ; elle est nécessaire ; car c'est pour des raisons économiques que la population française diminue. Si le père de famille voit qu'on diminue ses impositions à mesure que sa famille augmente, il ne sera pas si parcimonieux de postérité et ne fera pas, comme à présent, tous ses efforts pour la restreindre.

Le service militaire, le plus lourd de tous les impôts, pourrait aussi, comme il l'est déjà dans une trop faible mesure, être allégé pour les nombreuses familles. Le chef d'une famille de quatre ou cinq enfans ne pourrait-il être dispensé du service de l'armée territoriale ? L'aîné de quatre ou cinq enfans ne pourrait-il être exempté du service ? Au cas où la famille compterait cinq ou six enfans, ne devrait-on pas se contenter d'en appeler un seul sous les drapeaux ; et, s'il y a plus de six enfans, par exemple, ne pourrait-on leur épargner à tous les charges militaires ? Ne serait-il pas aussi bien urgent de permettre le mariage aux jeunes soldats, aux années où précisément la fécondité est la plus grande ? Ces réformes seraient profitables même à la force militaire du pays. Quelques hommes de moins sous les drapeaux auraient pour la puissance de notre armée moins d'importance que l'accroissement de la population. Assurément, ce

ne sont pas là des projets de lois, même embryonnaires, que je me permets de formuler ici. Je n'ai d'autre ambition que d'éveiller l'attention des hommes compétens qui aiment leur pays et qui voudraient empêcher la population française de décroître. Or cette décroissance est imminente, et nous la verrons dans un avenir prochain, si nous ne parvenons pas à faire des lois grâce auxquelles il y aura avantage et non calamité à posséder une nombreuse famille.

Il faudrait même adopter des réformes plus radicales encore. Puisqu'il est acquis que l'infécondité est volontaire, il faudrait entraver cette volonté, et, pour cela, assister efficacement et d'une manière absolument régulière toute famille nombreuse, non sous la forme d'un secours distribué par un bureau de bienfaisance, mais sous la forme d'une rente annuelle, si petite qu'on la suppose, servie pendant quelques années, au sixième, au septième ou au huitième enfant d'une même famille. Nous ne discutons pas ici les moyens d'application, ou les limites dans lesquelles il faudrait agir, ou les méthodes à employer. Ce n'est pas là notre affaire. Nous ne défendons ici que le principe, et ce principe est la justice même. Une loi de la première république décrétait, je crois, que le sixième fils serait élevé aux frais de l'état. C'était une institution excellente, qui, malheureusement, est tombée en désuétude. Il faudrait remettre en vigueur cette loi et en faire d'autres dans le même sens. Celui qui donne au pays beaucoup d'enfans rend service à sa patrie, et il faut que ce service soit récompensé, ou plutôt compensé, par un allégement des charges. Quoi que l'état puisse faire, il y aura toujours plus de charges à élever une nombreuse famille sans payer d'impôts qu'à ne pas élever une famille et à payer beaucoup d'impôts. Croit-on que l'entretien d'un enfant n'exige pas, pendant dix ans au moins, de durs sacrifices pécuniaires pour le père de famille? Si l'état lui sert pendant dix ans une rente de 50 francs, qui osera prétendre que cette petite somme sera équivalente à ce que coûtent annuellement la nourriture et l'éducation d'un enfant?

Encore une fois, nous ne défendons ici que le principe, et non la méthode. Il ne s'agit que d'une répartition différente de l'impôt. Or ne pourrait-on compenser cette augmentation des dépenses pour l'état, ou cette diminution des recettes par un impôt en sens contraire? Le citoyen français qui n'a pas de famille et reste célibataire, par cela même a des charges moins lourdes. Pourquoi ne le frapperait-on pas d'un impôt spécial? Pourquoi ne pas imposer plus lourdement les familles stériles? ou même les familles qui comptent peu d'enfans? L'impôt n'est pas une punition : ce n'est pas une amende qu'on fait payer à tels ou tels individus parce qu'ils n'ont pas pu ou voulu se marier, parce qu'ils n'ont pas pu ou voulu avoir

des enfans. C'est une compensation que la société établit entre ceux qui sont astreints à de lourds sacrifices et ceux qui n'ont aucune dépense semblable à alléguer.

L'impôt sur les célibataires, l'impôt sur les ménages sans enfans, que de railleries soulèveraient ces propositions, si un député animé par l'amour de la patrie venait les porter à la tribune! Il y a chez tout Français un fond de vaudevilliste qui ne demande qu'une occasion de se manifester au grand jour. Il y aura là, évidemment, de quoi se satisfaire à peu de frais. Mais, si nous laissons la raillerie de côté, quelque fine qu'on la suppose, et si nous examinons les choses sérieusement, comme il convient quand il s'agit de l'existence de la nationalité française, cet impôt serait peu onéreux et tout à fait légitime. Ceux qui se privent des devoirs sociaux doivent supporter quelques charges financières de plus. Ceux qui n'ont pas à pourvoir aux dépenses d'une nombreuse famille doivent contribuer pour une part quelconque à alléger les dépenses que subissent les pères de famille.

VI.

Toutes ces idées, plutôt banales que téméraires, que nous venons de défendre ici ne sont que le développement de cette opinion : « La population française ne s'accroîtra dans des proportions suffisantes que si l'on diminue les dépenses que nécessite l'accroissement de la famille. Le paysan n'aura des enfans que s'il y trouve quelque intérêt. » Si l'on résout ce difficile problème, on empêchera l'extension de l'infécondité.

Aussi faut-il s'adresser aux réformes administratives, politiques, financières, qui changeront les conditions de l'existence matérielle. Ces réformes, plus faciles peut-être à exécuter qu'un examen superficiel ne le ferait croire, il faut avoir l'audace de les tenter. Elles s'adressent au côté matériel des choses, mais il est aussi des réformes morales dont l'influence serait plus grande encore.

Il faudrait que, dans toutes les classes de la société, l'individu, quel qu'il soit, bourgeois, ouvrier, paysan, se fît une idée plus haute de ses devoirs envers la patrie. Actuellement l'intérêt général est sacrifié par chacun à l'intérêt individuel. Personne ne se rend compte que l'intérêt de tous et l'intérêt de chacun sont solidaires. L'instruction, l'éducation, l'enseignement des grandes vérités morales, peuvent seules transformer cette funeste tendance des individus à ne considérer que le profit individuel. Il faut que partout, dans les plus somptueuses demeures comme dans les plus pauvres chaumières, chaque Français et chaque Française soient convaincus que leurs devoirs ne sont pas épuisés quand ils ont respecté les articles

du code et versé la contribution annuelle dans la caisse du percepteur. Non, il y a d'autres devoirs. Il y a une famille à créer, aussi nombreuse qu'elle peut l'être. Il y a une génération nouvelle à mettre au monde, qui assurera l'avenir de la patrie. Assurément ces devoirs entraînent de lourds sacrifices, le père aura à redoubler son labeur pour suffire à l'entretien de la petite famille. La mère, après une longue et pénible gestation, aura les soins écrasans du ménage. Mais après tout, les joies de la famille, l'assurance d'une vieillesse tranquille, au milieu d'enfans qui rendront aux vieux parens les soins d'autrefois, n'est-ce pas vraiment la compensation de bien des peines?

Ce n'est pas tout encore : il faut que la tendresse des parens soit plus éclairée. Si les Français ont peu d'enfans, en revanche, pour ceux qu'ils ont, leur affection est égoïste, aveugle, exclusive. Un père, une mère ne pourront guère se résoudre à laisser leur enfant, devenu un homme, s'établir loin d'eux dans une de nos colonies. Pourquoi quitter cette France où l'on est si bien, et ce foyer paternel où la vie est si facile, pour chercher fortune dans des régions inhospitalières? Les Français ne sont plus aventureux comme autrefois. Émigrer dans des pays lointains et peu connus, entreprendre des œuvres nouvelles, rompre avec la vieille routine, toutes ces audaces que nos pères ont eues sont devenues tellement rares de nos jours que le peuple français est à présent le plus sédentaire et le plus routinier du monde. Or, si nous n'émigrons pas, si nous ne sortons pas des étroites limites qui nous sont fatalement imposées sur le sol européen, nous sommes condamnés à ne pas grandir, et bientôt, dans quelques années peut-être, à décroître, alors que toutes les autres nations grandiront dans des proportions énormes.

A ceux qui auront eu la patience de lire cette étude ou plutôt cette ébauche, je voudrais imposer une autre tâche plus difficile encore. Si je les ai convaincus, comme je l'espère, il ne suffit pas d'une approbation vaine : il faut qu'à leur tour ils défendent ces idées que j'ai émises après tant d'autres. Il faut que, dans la mesure de leur influence, ils contribuent, par leurs paroles, par leurs écrits, par leurs actes, à propager cette opinion que des réformes profondes sont nécessaires et urgentes. La France est un pays bien puissant encore et bien riche ; mais cette puissance et cette richesse vont décroître, elles vont disparaître si l'on n'arrête pas les progrès menaçans de notre infécondité. Peut-être y aura-t-il des remèdes efficaces, mais, s'il n'en est pas, il faut désespérer de l'avenir. *Finis Galliæ.*

CHARLES RICHET.

UN ESSAI

DE

RÉALISME SPIRITUALISTE

Le Positivisme et la Science expérimentale, par M. l'abbé de Broglie, 2 vol., Paris, 1880; Palmé.

C'est avec un vrai plaisir que nous avons vu un membre distingué du clergé français, porteur d'un nom illustre, aborder hardiment les plus hauts problèmes de la philosophie spéculative. Nous croyons que ce ne serait pas sans préjudice pour les intérêts de l'esprit humain en général et pour ceux de l'église catholique en particulier, que cette église se désintéresserait des problèmes métaphysiques et des recherches libres de la pensée abstraite. A toutes les époques où elle a joué un grand rôle dans le monde, elle a compté en philosophie. Lorsque le christianisme a eu conquis le monde, on vit la philosophie chrétienne remplacer et absorber la philosophie d'Aristote et de Platon. Au moyen âge, l'église occupe l'école en même temps qu'elle règne dans l'état. Au XVIIe siècle, après l'orage du XVIe, l'église catholique eut une renaissance brillante et grandiose : c'est le temps où elle prend hardiment sa part dans le grand mouvement philosophique inauguré par Descartes. Au début de notre siècle, après la révolution française, qui l'avait régénérée et grandie par la persécution, en reprenant sa part d'influence, l'église s'honora encore par l'éclat de ses recherches philosophiques. Soit en France, soit en Italie, il y eut une grande philosophie chrétienne; en France, plus militante que spéculative, plus paradoxale qu'instruite, plus bruyante que solide, mais enfin pleine de

vie et de mouvement; en Italie, plus vraiment philosophique, plus au courant des philosophies nouvelles, plus savante, plus profonde, plus éclairée : Lamennais et Rosmini sont les deux noms qui résument ces deux grandes formes de la pensée catholique à cette époque. Enfin, même après la chute de l'école théologique française, école trop mondaine et trop profane pour être la vraie expression de l'église, celle-ci ne demeura pas étrangère à la haute philosophie. Un noble esprit, un cœur simple et généreux, l'une des âmes les plus vraiment pieuses de notre temps, M. l'abbé Gratry, honora le clergé français par une tentative philosophique des plus estimables : plus d'imagination peut-être que de logique, plus d'élévation de pensée que de précise analyse, quelquefois un excès d'emportement qui l'empêchait d'étudier de près ce dont il parlait, tels étaient les défauts de ce philosophe; mais il avait incontestablement des vues personnelles, des saillies heureuses; il remuait les questions, il réveillait les esprits : c'était un penseur, un chercheur, un méditatif. Il faut le dire, depuis l'abbé Gratry, le clergé français paraît s'être un peu désintéressé de la philosophie. Même l'église catholique en général paraît avoir eu peur de la pensée. Par un esprit de réaction aussi peu éclairé dans le domaine scientifique que celui qu'elle a affiché sur le terrain politique, elle a cru devoir retourner à la scolastique et en reprendre jusqu'à la forme la plus décriée, celle du syllogisme. Toute la pensée moderne, depuis Descartes, a été condamnée. Les doctrines les plus nobles, qui pouvaient se couvrir cependant de l'autorité de saint Augustin, ont été dénoncées comme suspectes sous le nom d'ontologisme. Le silence s'est fait dans le monde catholique; et les pratiques pieuses, les œuvres de charité et les agitations politiques ont entièrement absorbé l'activité ecclésiastique.

Cependant, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, la pensée est quelque chose dans le monde. Elle n'est pas tout sans doute; elle ne conduit pas tout; l'homme n'est pas un esprit pur, une raison pure; il a des sens, un cœur, une imagination, des besoins pratiques qui ne se contentent pas du doute méthodique et de la vision en Dieu. Mais si la pensée n'est pas tout, elle est cependant, et l'on ne peut se passer d'elle. Aucune grande domination dans le monde ne s'est établie et n'a duré que par la participation de la pensée. Nous l'avons montré déjà pour le christianisme à son origine et pour le catholicisme aux grandes époques de son histoire; on en peut dire autant du protestantisme. Quand la réforme eut fait l'Allemagne moderne, elle y engendra une philosophie; car la philosophie allemande se lie étroitement, comme Hegel l'a montré dans son *Histoire de la philosophie*, au dogme chrétien réformé. La

domination de la France en Europe au XVIIe siècle fut l'œuvre de la pensée aussi bien que des armes. Le XVIIIe siècle a produit la révolution par sa philosophie, et la révolution elle-même a manifesté sa puissance et son ascendant croissant sur l'humanité moderne par un renouvellement de la pensée et de l'imagination dans le monde. On ne peut donc sans péril renoncer à la pensée et croire que les œuvres suffisent, même à une religion. Si ces œuvres surtout consistaient à développer plus qu'en aucun temps les instincts superstitieux et les tendances païennes, si, non content de s'éloigner de la pensée pour se livrer aux nobles pratiques de la charité, on allait jusqu'à travailler contre la pensée même en encourageant outre mesure les niaiseries et les pauvretés de la plus plate dévotion, il serait à craindre qu'on ne fût sur la pente où ont glissé toutes les grandes religions du passé, qui, après avoir régné longtemps dans les hautes régions de l'âme et du cœur, vont s'éteindre et s'endormir dans les bas-fonds de l'ignorance et de la superstition.

Mais si l'abandon de la pensée dans l'église catholique est un mal pour l'église elle-même, ce qui la regarde, nous croyons pouvoir dire en même temps que c'est aussi un mal pour l'esprit humain en général. L'église catholique, malgré ses tendances rétrogrades, est encore une trop grande chose dans le monde pour ne pas jouer même aujourd'hui un rôle important dans le domaine de la pensée si elle le voulait. Cette église représente sous sa forme la plus précise et la plus concrète le principe religieux ; or la religion prise dans son idée et indépendamment de toute forme est l'expression la plus élevée de la philosophie. Aristote, quand il a voulu donner un nom à la plus haute des sciences, l'a appelée *théologie*. Sans doute, c'est un inconvénient pour un penseur de partir de dogmes préconçus ; la liberté de l'invention philosophique est singulièrement limitée par là ; mais il y a, ou du moins il y avait autrefois en théologie bien plus de liberté qu'on ne se l'imagine, et bien des hardiesses métaphysiques sont sorties de la théologie. Sont-ce les métaphysiciens ou les théologiens qui ont poussé le plus loin la question du libre arbitre? Le dogme de la trinité n'a-t-il pas été élaboré par les métaphysiciens en même temps et au moins autant que par les théologiens? Les deux sciences sont donc sœurs l'une de l'autre et devraient profiter l'une à l'autre. D'ailleurs, dans un autre ordre d'études, en psychologie ou en morale, le chrétien pratique connaît bien des faits qui échappent au savant abstrait. L'idée religieuse, quand elle s'unit à la pensée, a une élévation et une grandeur qui imposera toujours à ceux qui en sont le plus éloignés. On dit qu'un des livres qu'Auguste Comte aimait le mieux et lisait le plus, c'était *l'Imitation de Jésus-Christ*. Ne prît-on d'un écrivain catholique,

d'un Bossuet ou d'un Gratry, que la saveur et l'accent, en laissant de côté le dogme et la lettre, cela même serait encore un gain pour la philosophie. Il n'est pas nécessaire d'être un croyant pour s'intéresser à la pensée chrétienne. Le dogme chrétien n'étant à nos yeux qu'une élaboration naturelle de l'esprit humain au même titre que la philosophie elle-même, quoique sous une autre forme, quoi d'étonnant à ce que sous cette forme se soient manifestées de grandes conceptions métaphysiques? Pourquoi l'esprit humain, si la théologie chrétienne est son œuvre, ne s'y serait-il pas montré aussi puissant, aussi fécond qu'ailleurs, malgré les limites apparentes imposées par le dogme? Les dogmes sont des mystères, mais ce ne sont pas des non-sens; dépouillez-les de leur forme conventionnelle, ils recouvrent des pensées. La philosophie chrétienne devrait donc, si elle avait encore une véritable vitalité, avoir sa part dans le mouvement général de la pensée contemporaine et contribuer à enrichir et à féconder la métaphysique, comme elle l'a fait à toutes les époques de sa grandeur.

Indépendamment de l'influence que le philosophe chrétien peut exercer comme chrétien, il peut encore en exercer une autre, à un autre point de vue, s'il aborde les problèmes abstraits avec un entier désintéressement et sans laisser même deviner qu'il est chrétien; s'il prouve par son exemple que, pour être chrétien et catholique, on n'en est pas moins homme et qu'on se considère comme tel; que, tout fidèle que l'on puisse être à la société des croyans, on n'en est pas moins membre de la société des penseurs en général sans distinction de croyance. Ce désintéressement, cette recherche de la science et de la vérité pour elle-même, cet appel à la pure raison est un exemple pratique de tolérance et un appel à la tolérance plus saisissant que toutes les revendications les plus ardentes. Parler le langage de la raison abstraite sans mélange d'aucun autre, c'est se placer sur le terrain commun des penseurs, c'est se rencontrer sans scrupule avec les plus libres d'entre eux et quelquefois même combattre avec eux; en un mot, c'est mêler l'église catholique avec le siècle, les mettre en présence et en bonne intelligence; c'est donc à la fois travailler pour l'une et pour l'autre. M. l'abbé de Broglie, en donnant un tel exemple, en écrivant dans le langage le plus simple et le plus noble un livre de pure philosophie que pourrait signer un philosophe écossais, ministre du saint évangile, ou un philosophe déiste de l'école de Rousseau, en se montrant au courant des plus subtiles questions de la philosophie contemporaine, en s'exprimant sur toutes ces matières avec une aisance, un naturel, une candeur qui inspirent la sympathie et imposent le respect, aura plus fait pour l'église catholique dont il ne prononce pas le nom

que les furibonds déclamateurs qui, croyant la défendre, ne font que provoquer et quelquefois justifier les plus fâcheuses représailles.

M. l'abbé de Broglie est un esprit philosophique : c'est chez lui un héritage de famille. Son père, feu M. le duc de Broglie, avait non-seulement un goût très-vif pour la philosophie, mais une vocation naturelle pour cette science. Il y apportait un esprit pénétrant et étendu d'une singulière vigueur. Ce qu'il a publié en ce genre ne donne qu'une faible idée du temps et des soins qu'il avait consacrés à la science. Il a laissé en manuscrit un vaste ouvrage où tous les problèmes métaphysiques sont passés en revue et où les difficultés de chacun d'eux sont signalées avec une sagacité supérieure. M. l'abbé de Broglie tient de son père la sévérité de la méthode et le don de la dialectique. Ce qui le distingue, c'est le goût et le talent de l'analyse psychologique. Il est peut-être plus psychologue que métaphysicien, et son père était plus métaphysicien que psychologue. Il a aussi à sa disposition la connaissance des sciences, et il sait en user, sans en abuser comme le père Gratry. Sa langue est simple, austère, d'une clarté parfaite, sans jargon et sans banalité : c'est la vraie langue philosophique. Sa doctrine, quoique n'étant, suivant lui-même, que l'expression même du sens commun, n'est pas sans originalité ; et cette originalité consiste surtout dans l'effort de démontrer scientifiquement la véracité du sens commun. On peut dire que cette doctrine se rattache à celle de l'école écossaise, mais mise au niveau de la science et de la philosophie de notre temps. C'est ce que l'on comprendra mieux par l'analyse qui va suivre.

I.

Royer-Collard disait que, depuis Descartes, la philosophie était sceptique sur l'existence du monde extérieur. Ce mouvement sceptique a été refoulé ou tout au moins arrêté pendant plus d'un demi-siècle par la philosophie de Reid. Mais cet arrêt n'a été que momentané. La philosophie anglaise actuelle, dans deux de ses principaux représentans, Mill et Bain, est redevenue idéaliste. En Allemagne, après le succès bruyant, mais superficiel, du matérialisme, l'idéalisme de Kant paraît avoir repris l'avantage. Enfin, même en France, l'idéalisme tend aussi à s'établir sur toute la ligne. M. Renouvier, au nom du criticisme kantien, M. Taine, au nom de l'empirisme, M. Lachelier, au nom de l'idéalisme absolu, ont battu en brèche la réalité des substances et des causes, et en particulier de la substance matérielle (1).

(1) En France, l'idéalisme avait déjà été soutenu par un philosophe fort ignoré, nommé Coyteux, dans un livre qui n'est pas du tout sans valeur, *Essai d'un nouveau*

Le moment paraît donc opportun pour faire revivre les droits de la réalité et pour rendre au monde extérieur ses titres à l'existence. La doctrine de l'abbé de Broglie est ce qu'on appelle en Allemagne une doctrine de réalisme, en opposition à l'idéalisme; et comme chez lui la réalité des corps ne se sépare pas de la réalité de l'âme et de Dieu, c'est un réalisme spiritualiste.

Comment M. l'abbé de Broglie a-t-il été conduit à se poser ces problèmes? On peut dire que l'influence de Royer-Collard est restée vivante dans sa famille; mais l'auteur nous fait connaître lui-même une raison plus prochaine qui a décidé du cours de ses pensées. C'est en lisant, dans sa jeunesse, le livre de M. Taine sur *les Philosophes français du* XIX*e siècle* qu'il fut frappé des objections élevées par cet auteur contre la théorie de l'école éclectique sur les substances et les causes. Ces objections l'avaient troublé et lui paraissaient irréfutables; il serait donc tombé lui-même dans le scepticisme ou l'idéalisme s'il n'avait pas cherché et cru trouver un autre moyen de concevoir et d'entendre la réalité des choses. Non-seulement la lecture du livre de M. Taine a désabusé l'abbé de Broglie sur la théorie classique des substances et des causes, mais encore elle lui en a suggéré une autre, à savoir que les substances et les causes sont précisément la même chose que ce que M. Taine appelle des phénomènes; que les substances et les causes, sans se confondre avec ces phénomènes, tombent immédiatement sous l'expérience. Représentez-vous les phénomènes de M. Taine, solidifiez-les, faites-en des choses indépendantes de nous, existant sans nous, avant et après nous, vous avez les substances et les causes de l'abbé de Broglie; sa doctrine est donc une sorte de tainisme spiritualiste, singulier exemple de la migration et transformation des doctrines : le réfutateur de Royer-Collard se trouve fournir lui-même les élémens dont se reformera le réalisme de Royer-Collard!

M. l'abbé de Broglie n'a pas dû seulement à M. Taine l'idée fondamentale de son livre; il lui emprunte encore quelquefois sa forme, quoiqu'il n'y ait rien de plus différent que ces deux esprits. Comparez, par exemple, la table des matières du nouvel ouvrage avec celle du livre de *l'Intelligence*, vous y verrez le même soin et la même recherche du détail, le même effort pour poser sous forme piquante et énigmatique, non-seulement les problèmes généraux, mais chacun des degrés de l'analyse et de la démonstration. Une table ainsi développée est elle-même un livre et peut presque dispenser du livre. Quelquefois, comme chez M. Taine, le titre devient une sorte de rébus. Par exemple : « la Chenille et le Papillon, — la Cage

système philosophique; Paris, 1846. Mais ce système, publié à contre-temps et tout en dehors des influences régnantes, avait passé complètement inaperçu.

d'écureuil,—la Philosophie de M. Jourdain. » C'est encore de la même influence que l'auteur s'inspire, probablement sans le savoir, lorsqu'il essaie de traduire dans des images vives et agréables des idées abstraites un peu nues. Par exemple, ceux qui se rappelleront, dans *les Philosophes français*, la comparaison du bleuet, reconnaîtront évidemment le même procédé d'exposition dans la comparaison suivante, qui d'ailleurs a pour nous l'avantage de résumer la pensée générale de notre auteur et le sens de sa doctrine : « Pour mieux nous rendre compte, dit-il, de la situation respective de ces divers systèmes, comparons le monde à un théâtre. Selon les trois systèmes que nous combattons, la toile de ce théâtre serait baissée; cette toile serait couverte de brillans dessins et, par un artifice quelconque, ces dessins seraient changeans et mobiles, tout en suivant un certain ordre. — Suivant les positivistes absolus, ce qui est derrière la toile est inconnaissable, c'est une région obscure et inaccessible; — suivant les semi-positivistes (les éclectiques), ce qui est derrière la toile, bien que tout à fait différent de l'apparence de la toile elle-même, peut cependant être connu indirectement par la raison; — suivant les monistes (les tainistes), il n'y a rien du tout derrière la toile; — suivant notre opinion enfin, c'est l'hypothèse d'une toile baissée qui est gratuite; la toile du spectacle que nous présente l'univers est levée; ce qui serait derrière cette toile si elle était baissée, c'est là ce qui est sous nos yeux. » Ces recherches de pittoresque sont rares dans notre auteur; son style est plutôt d'ordinaire austère et nu; nous ne citons ces exemples que comme des réminiscences inconscientes et accidentelles, vestige d'une influence subie dans la jeunesse et qui est venue singulièrement se combiner à l'austérité doctrinaire et génevoise qui est le trait dominant de cette illustre famille; n'oublions pas cependant que le rayon de Mme de Staël a passé par là.

La comparaison précédente nous fait clairement comprendre la doctrine de l'auteur, et la situation qu'il prend entre les divers systèmes qui essaient de résoudre le même problème. Il est de ceux qui croient que la toile du monde est levée et que la pièce qui se joue devant nous est la vraie pièce, jouée par de vrais acteurs, et non pas une apparence, un rêve de notre imagination; et ce n'est pas non plus l'apparence d'une vraie pièce jouée par derrière, dont le secret nous échapperait. Mais il est temps de sortir des images et d'arriver au fond des choses.

Avant de procéder à l'étude des problèmes en philosophie, il faut savoir quel critérium on adoptera. M. l'abbé de Broglie en propose un qui lui paraît le seul possible, le seul légitime : c'est ce qu'il appelle *le bon sens*. Il le définit ainsi « un ensemble d'idées

ou de croyances qui existent d'une manière pratique et réelle dans l'esprit de tous les hommes, dans l'esprit du vulgaire comme dans celui des hommes éclairés et des hommes spéciaux ; le bon sens, c'est la philosophie que nous faisons tous sans nous en douter, comme M. Jourdain faisait de la prose. »

Allons-nous donc revenir à la philosophie du sens commun de Reid et de Dugald-Steward? Nullement ; M. l'abbé de Broglie, tout partisan qu'il est du bon sens, est un esprit trop fin et trop subtil pour se contenter d'idées banales et ne pas éprouver vivement le besoin de la rigueur scientifique. A ce point de vue, le bon sens ne lui suffit plus : il faut partir du bon sens, mais il ne faut pas s'en contenter, il faut lui appliquer l'analyse. Par là il essaie de distinguer sa philosophie de celle de Reid : « Suivant Reid et ses disciples, dit-il, les jugemens du bon sens sont tellement primitifs que les analyser est peine perdue. Ce sont des jugemens aveugles en apparence ; ce sont de pures affirmations de l'intelligence qu'il faut croire sur son témoignage. » Suivant M. de Broglie, au contraire, le bon sens ne se compose pas de vérités primitives, mais de vérités dérivées ; ce sont des vérités pratiques que l'homme trouve d'instinct, mais qui peuvent être analysées et ramenées à des principes plus généraux ou à des expériences antérieures. « Le philosophe doit partir du bon sens, mais il peut remonter en arrière le cours logique des idées jusqu'aux principes les plus simples ; il peut aussi remonter en arrière dans l'ordre des temps pour étudier la formation graduelle des principes dont il s'agit. » De là une méthode que l'auteur appelle « la méthode des approximations successives. » Le bon sens a raison dans le fond des choses, mais il doit être soumis à des corrections nécessaires. Les notions du bon sens sont essentiellement pratiques ; elles ne peuvent donc être que grossièrement vraies ; elles expriment sous forme inexacte d'autres jugemens dont le fond est parfaitement vrai. C'est avec le bon sens qu'il faut corriger le bon sens, de même que c'est en se servant d'abord d'instrumens grossiers que la science est arrivée à se former des instrumens de précision qui servent ensuite à corriger les défauts des instrumens grossiers. Ainsi la méthode des approximations progressives n'est qu'une méthode de correction ; elle ne peut aller jusqu'à la négation du bon sens : les analyses peuvent être plus ou moins exactes, mais l'ensemble du bon sens ne doit jamais être sacrifié. L'analyse doit s'arrêter plutôt que de détruire son propre principe.

Malgré ces restrictions, M. l'abbé de Broglie va très loin dans ce droit de correction qu'il attribue à l'analyse, et il se contente facilement au nom du bon sens. Il est bien obligé, par exemple, de

reconnaître que le bon sens considère comme évident que c'est la terre qui est fixe et le soleil qui tourne autour d'elle, proposition que la science renverse complètement en faisant tourner la terre autour du soleil; mais, suivant lui, le système de Copernic, tout en rectifiant le bon sens, n'en est pas moins au fond d'accord avec lui : « L'idée que la terre est un centre fixe, dit-il, a un sens parfaitement vrai, car la terre est, par rapport à tous les objets terrestres, un point de repère fixe auquel nous rapportons avec raison leurs mouvemens. L'erreur n'est donc qu'une généralisation exagérée. » Soit; mais avec un droit de correction aussi large et en se contentant au nom du bon sens à si bon compte, il n'est guère de système de philosophie qui ne puisse se flatter d'être d'accord avec le bon sens pris en gros. Berkeley pourra dire que le bon sens a sans doute raison de croire à une réalité extérieure ; mais pourquoi ne serait-ce pas Dieu qui fait apparaître à notre esprit les images que nous appelons des choses? et pourquoi se serait-il donné la peine de créer des substances dont la nature est incompréhensible et qui ne servent qu'au matérialisme? Et Kant ne pourra-t-il pas dire également que le bon sens a parfaitement raison de croire à des lois nécessaires et *a priori*, mais qu'il lui est indifférent que ces lois soient les lois d'un monde extérieur, au lieu d'être, comme le croit Kant, les lois de la raison elle-même? Dans ces deux cas, l'erreur du bon sens ne serait également qu'une généralisation exagérée, et les corrections apportées par la méthode des approximations successives ne dépasseraient pas celles que l'on est en droit d'attendre lorsqu'il s'agit de substituer des formules exactes à des croyances toutes pratiques. Ces corrections ne contredisent pas plus le bon sens que celle qui consiste à dire que c'est le soleil qui est fixe et la terre qui tourne, tandis que le bon sens fait tourner le soleil et croit à l'immobilité de la terre. Un critérium dont on peut faire un usage aussi lâche ne peut pas nous servir à grand'chose.

Ce que nous louerons dans cette théorie de l'abbé de Broglie, ce n'est donc pas son critérium du bon sens qui nous paraît vague et insuffisant, c'est sa méthode des approximations successives, qui est la vraie méthode philosophique. Ou le bon sens est un critérium décisif, et alors il n'y a plus de philosophie; ou il y a lieu à analyse et à approximation successive, mais alors ce n'est plus le bon sens qui est juge : c'est l'évidence de la raison et des faits. Dans le fait, est-il un philosophe qui n'ait pris le bon sens comme point de départ? Descartes lui-même, quand il médite, ne nous apprend-il pas qu'il est au coin de son feu dans sa robe de chambre? Il croit donc à son corps et aux corps qui l'environnent; mais il lui vient à la pensée que, quand il rêve, il se voit également

au coin de son feu en robe de chambre, sans qu'il y soit réellement: ne peut-il pas en être de même dans l'état de veille? De là un doute très légitime que le bon sens est incompétent à résoudre et qui ne peut céder que devant l'analyse des faits. De même, Spinoza accorde sans doute au bon sens qu'il y a des choses finies et un être infini; mais ces choses finies peuvent-elles être quelque chose qui mérite le nom de substance, et si ce ne sont pas des substances, peuvent-elles être autre chose que les modes de l'infini? C'est là un problème que le bon sens ne peut pas trancher puisqu'il ne le comprend même pas.

De la question de critérium et de méthode passons à la question de fond. Il s'agit de la réalité des substances et des causes. M. l'abbé de Broglie maintient fermement cette réalité à la fois contre les empiristes ou phénoménistes (par exemple, M. Taine) et contre ce qu'il appelle les demi-positivistes, c'est-à-dire les spiritualistes éclectiques. Il donne en effet raison à M. Taine contre ceux-ci; mais il croit avoir raison contre M. Taine au nom du sens commun. Résumons aussi clairement que possible cette subtile discussion.

Suivant la doctrine des demi-positivistes, c'est-à-dire des spiritualistes contemporains, voici quelle serait la vérité sur les causes et les substances: « L'ordre des causes et des substances, objet de la métaphysique, est radicalement distinct de l'ordre des phénomènes et des lois, objet de la science expérimentale. » Le monde réel, dans cette hypothèse, se composerait de deux parties, une partie apparente et une partie cachée. « La partie apparente, celle qui tombe sous l'expérience, consisterait en phénomènes sans substances (1), c'est-à-dire en simples apparences et en lois, c'est-à-dire en formules abstraites. Ce seraient des images, des sons, des couleurs, des formes vides, des sensations reliées par un canevas de lois purement idéales. La partie cachée, qui serait l'objet de la métaphysique, serait composée d'êtres absolument étrangers à l'expérience, de simples conceptions de la raison. Ce seraient, suivant les dynamistes, des forces, des monades, c'est-à-dire des êtres connus seulement par induction. Ainsi l'univers serait coupé en deux parties : l'une superficielle, creuse, apparente et abstraite, sans réalité véritable; l'autre obscure, abstraite encore, séparée des faits, indistincte et à peine intelligible. Le spiritualisme ainsi entendu mériterait le reproche que lui fait M. Taine de *doubler l'univers.* »

Dans cette exposition de la doctrine spiritualiste, M. l'abbé de Broglie ne paraît tenir aucun compte de la révolution apportée dans

(1) Pourquoi sans substances? Ce sont au contraire des *apparitions* de substances. C'est ce que veut dire le mot *phénomène.* Il y a donc ici inexactitude dans l'exposition.

cette école par Maine de Biran. Ce qu'il vient de résumer peut être à la rigueur donné comme la pensée de Royer-Collard et de Cousin; mais il nous semble que ce n'est pas celle de Biran et de Jouffroy. Toute la doctrine de Biran consiste au contraire à soutenir que l'âme au moins se connaît elle-même immédiatement et directement par la conscience, c'est-à-dire par l'expérience intime, comme cause et comme substance; et Jouffroy, arrivant de son côté, et par ses réflexions personnelles, aux mêmes conclusions, terminait son célèbre mémoire sur la distinction de la psychologie et de la physiologie par ces mots : « Il faut donc rayer de la psychologie cette proposition consacrée : « *L'âme ne nous est connue que par ses modifications.* » Enfin, depuis Biran et Jouffroy, toute l'école spiritualiste française a accepté cette doctrine. Le prétendu dédoublement dont il s'agit ne s'appliquerait donc à la rigueur qu'au monde extérieur. La moitié de la réalité et la plus importante, la réalité spirituelle, lui est soustraite. Toute la question ne porte donc que sur les substances extérieures, sur les corps, et, pour poser cette question avec précision, il faudrait dire : La substance corps est-elle aperçue directement et immédiatement aussi bien que la substance âme? Les sens sont-ils, aussi bien que la conscience, des fonctions intellectuelles? Ce qui est externe se perçoit-il de la même façon que ce qui est interne? Or si l'on pose la question sous cette forme précise, il en ressort immédiatement des difficultés dont l'auteur ne paraît pas s'être assez préoccupé.

Sans insister sur ces réserves dont on entrevoit l'importance, disons que M. l'abbé de Broglie s'élève avec M. Taine contre ce qu'il appelle « la dichotomie de la réalité. » D'après lui, il n'y a qu'une seule réalité à la fois substance et phénomène : « Nous ne doublons pas l'univers, dit-il, parce que nous ne l'avons pas dédoublé. Sans doute les apparences sont la surface de l'univers; les substances et les causes en sont le fond réel (concession qui, pour le dire en passant, ressemble singulièrement à la doctrine combattue), mais ce fond se prolonge jusqu'à la surface. » L'expérience atteint l'un et l'autre, à la fois le réel et le phénoménal; la partie cachée ne diffère pas de la partie apparente; elle est seulement plus loin de l'observation. Par substance il faut entendre, non pas une entité métaphysique invisible, mais un être réel et concret, une chose ou une personne. Tout homme, tout animal, tout corps distinct d'un autre corps, est une substance. Les substances sont des êtres individuels particuliers, existant dans un temps et dans un lieu donné. Ainsi définies, il est évident qu'elles tombent sous le sens externe, car l'expérience atteint les corps, et les corps sont des substances. D'un autre côté, l'expérience interne atteint notre être propre, notre

personne, c'est-à-dire encore une réalité individuelle et concrète, en un mot une substance. Il en est de même des causes. Un homme en frappe un autre; nous disons que le premier est la cause du coup perçu par le second; une pierre tombe et tue un homme; elle est la cause de sa mort. Voilà le vrai sens du mot cause selon le sens commun, et non pas un être métaphysique et caché que l'on appellerait monade ou force, et qui peut tout aussi bien être Dieu, la nature, l'absolu, ou toute autre conception arbitraire. En d'autres termes, la substance et la cause ne sont point l'objet de la raison pure, comme dans la doctrine de Cousin. Ou l'expérience n'atteint rien, ou elle donne la réalité tout entière. Ce n'est pas à dire sans doute que l'expérience atteigne d'une manière complète le dernier fond des choses : elle connaît les substances dans une certaine mesure, mais non pas jusqu'au fond ; la science expérimentale ne saisit les substances et les causes que d'une manière incomplète; mais, si incomplète qu'elle soit, c'est cependant une connaissance réelle ; une connaissance n'est pas nulle parce qu'elle n'est pas adéquate.

Telles sont les vues de l'auteur sur les substances : mais encore une fois n'y a-t-il pas lieu à distinguer entre les substances vues du dehors et les substances vues du dedans? Est-il irrationnel de soutenir que la substance extérieure ne nous est connue que par ses manifestations, tandis que la substance moi, étant présente à elle-même par la conscience se connaît elle-même (sinon dans son dernier fond, dans son absolu, au moins dans son être)? Cette distinction ne devait-elle pas être au moins signalée et discutée au lieu de se borner à réduire les spiritualistes à un prétendu demi-positivisme? Que d'ailleurs ce demi-positivisme puisse conduire par voie de conséquence, comme le prétend l'auteur, jusqu'à l'idéalisme de Berkeley ou au panthéisme de Spinoza, c'est encore ce qui n'est nullement évident. Tout en admettant une distinction entre le phénomène et le noumène, entre l'apparent et le caché, n'a-t-on pas le droit de dire cependant avec Ampère qu'il ne peut y avoir contradiction entre le monde phénoménal et le monde nouménal, de même qu'il n'y a pas de contradiction entre le ciel nouménal et le ciel phénoménal? Et enfin, est-on bien sûr d'échapper soi-même aux conséquences que l'on impose à autrui? Si la connaissance expérimentale des causes et des substances est « incomplète » comme le veut l'auteur, si nous n'allons pas « jusqu'au fond » comme il le dit encore, qui nous assure qu'une connaissance de fond, une connaissance adéquate et complète ne réduira pas le nombre des causes et des substances et ne les ramènera pas à une seule comme dans le panthéisme, et à une seule qui serait Dieu lui-même, comme dans l'idéalisme? Pour l'expérience

et de prime abord, le magnétisme et l'électricité semblent bien deux choses distinctes : une expérience plus profonde a montré que ces deux choses n'en font qu'une seule, et que là où nous croyions percevoir plusieurs agens, il n'y en avait en réalité qu'un seul : de même pour la lumière et la chaleur, et en général pour tous les agens physiques, dans lesquels la science ne voit plus aujourd'hui que les différens modes du mouvement. S'il en est ainsi, qui nous prouve qu'une réduction ultérieure ne ramènerait pas à une seule cause toutes les causes de la nature, et toutes les substances à une seule substance ? Et quant à l'unité de substance, peut-on d'ailleurs résoudre cette question par l'expérience seule ? Ne faudrait-il pas aborder la question du continu, et une telle question est-elle du domaine de l'expérience immédiate? En un mot, si, comme vous l'accordez, nous ne connaissons pas les substances dans leur fond, qui vous assure que la connaissance adéquate serait semblable à la connaissance partielle que nous en avons et que vous considérez sans preuves comme infaillible?

M. l'abbé de Broglie insiste sur la distinction de la substance et des phénomènes ; il présente à ce sujet des vues fines, ingénieuses, exprimées souvent d'une manière heureuse. La substance et le phénomène ont quelque chose de commun, c'est de durer : ce qui les distingue, ce n'est pas « la quantité de durée, » c'est « l'espèce de la durée. » Une substance peut avoir une durée très courte, et un phénomène une durée très longue : « une fleur qui dure un jour est une substance ; le mouvement du soleil qui dure depuis des siècles est un phénomène. Le phénomène s'écoule ; la substance persiste. La substance peut commencer et finir ; mais son commencement et sa fin ne dépendent pas de son existence actuelle. *Elle est dans le temps sans être pénétrée par le temps.* » Le temps coule sur les substances ; il « dévore les phénomènes. » Le phénomène est hétérogène avec la substance. On ne peut les comprendre sous une même classification : un animal et un homme peuvent être rangés dans une même classe ; mais une personne et un événement ne peuvent être réunis sous un même nom : « l'addition est impossible. »

Malgré ces différences profondes de la substance et des phénomènes, les deux objets n'en forment en réalité qu'un seul. Autrement, que deviendrait la doctrine de la réalité expérimentale de la substance? Le phénomène, en effet, s'observe dans la substance, et ne fait qu'un avec elle. Il n'y a pas deux choses : la pierre et le mouvement ; il n'y en a qu'une : la pierre en mouvement. La distinction de la substance et du phénomène serait-elle donc toute subjective? Non, c'est la réalité elle-même qui se décompose ainsi et

qui possède ces deux faces distinctes, mais la réalité, c'est la substance même. Les phénoménistes disent : « Il n'existe que des faits et des événemens; pas de corps, mais des mouvemens; pas d'esprit, mais des pensées. » Pour avoir la vérité, il suffit de retourner la proposition, et dire : « Il n'existe que des substances, des choses et des personnes : les faits et les mouvemens ne sont que les personnes et les choses en tant qu'elles changent et qu'elles agissent. » Cette doctrine est donc une sorte de phénoménisme retourné; c'est un phénoménisme substantialiste. De part et d'autre, on rejette un monde métaphysique, un monde de noumènes (la notion de Dieu mise part); la métaphysique n'a affaire qu'à la réalité perceptible; seulement là où le phénoméniste ne voit que des sensations et des images, notre auteur voit des choses et des personnes, c'est-à-dire des existences et des réalités. Ne serait-ce pas au fond la même chose?

L'auteur tient tellement à conserver à la substance son caractère concret et expérimental et à ne se séparer en rien du sens commun, qu'il n'hésite pas, contre la doctrine devenue classique de Leibniz, à admettre l'existence des substances collectives. Autrement, dit-il, il ne faudrait admettre que des substances simples, des atomes ou des monades; mais alors, comme il le remarque, toute la doctrine précédente s'écroulerait : il ne pourrait plus être question de substances dans le sens expérimental; aucun être tombant sous les sens ne serait une substance, les êtres simples étant inaccessibles à l'observation. L'auteur prévoit l'objection qui se tire du moi et de l'âme, et il y répond en réaliste décidé et peu craintif : « L'âme, il est vrai, dit-il, peut être observée directement par la conscience; mais elle ne peut pas être isolée du corps. *Le moi comprend l'âme et le corps.* C'est postérieurement que la distinction se fait. Il faut donc bien admettre des substances collectives ou renoncer à tout ce qui précède. » C'est là, en effet, toucher avec sûreté et fermeté au point vif, et peut-être ajouterons-nous au point faible du système : car cette substance, composée d'autres substances, semble bien n'être telle que nominalement et provisoirement, puisqu'elle cesse de l'être lorsque ses parties s'éloignent ou se séparent. Spinoza n'aurait pas de peine à admettre de telles substances, qui ne sont, à vrai dire, que des accidens; mais on n'aurait obtenu de lui par là que le nom et non pas la chose. Quoi qu'il en soit, l'auteur soutient que les êtres collectifs peuvent être substances lorsqu'ils ont les trois caractères constitutifs de la substance, qui sont : la permanence, l'unité centrale, enfin ce que l'auteur appelle la réalité objective par elle-même, c'est-à-dire qu'elles ne supposent pas d'autres êtres qu'elles-mêmes, tandis que les phénomènes supposent les substances. Sans trop presser ces distinctions subtiles, disons que, par

exemple, une orange est un être collectif, puisqu'elle se compose de parties séparables : cependant elle dure, elle persiste en tant qu'orange; même un tas de pierres (l'auteur va jusque-là), est encore quelque chose de permanent; il ne s'écoule pas : donc, l'orange, un tas de pierres, sont des substances. Un peu plus l'auteur irait jusqu'à dire, selon l'exemple opposé par Leibniz, que « la compagnie des Indes est une substance. » A la vérité, l'auteur ajoute ici une condition : c'est que les parties du tout doivent être contiguës. Des pierres répandues sur un chemin ne sont pas une substance. Qu'importe! dirons-nous que les parties soient contiguës si elles ne sont pas continues? La contiguité n'est jamais qu'apparente, faute d'expérience. Il y a toujours des vides, des intervalles; qu'importe que ces intervalles soient grands ou petits? L'auteur fait une distinction subtile entre le tout que nous formons par l'addition des individus (par exemple, une famille, une armée, une société) et le tout que nous voyons d'une seule vue sans en distinguer les parties (une orange, une maison). Le premier n'est pas une substance, c'est une notion abstraite; le second est une vraie substance. Mais, dira-t-on, ne peut-on le décomposer en parties qui deviennent séparables les unes des autres! Sans doute : c'est que la substance peut être composée de substances, que les substances s'enveloppent les unes les autres. Mais, dira-t-on encore, jusqu'où va la division? C'est la question de la divisibilité à l'infini : question qu'on peut appeler ultérieure et de la solution de laquelle ne doit pas dépendre notre notion de la réalité. Que les derniers élémens soient des atomes ou des monades, ou qu'il n'y en ait pas du tout, c'est-à-dire que la division aille à l'infini, il n'en est pas moins vrai que l'orange est une réalité et non un phénomène, et, à ce titre, elle est une substance. On dira peut-être : si tout ce qui forme un tout est une substance, le monde qui lui-même est un tout ne devra-t-il pas être appelé une substance? Sans doute, n'hésite pas à répondre l'auteur, mais ce n'est pas dans le sens des panthéistes : ce n'est qu'une substance complexe. Mais, dirons-nous à notre tour, si vous renvoyez comme question ultérieure la question des dernières substances, des derniers élémens de la matière, qui vous dit que quand vous arriverez à ce problème, au lieu de trouver une divisibilité à l'infini, vous ne trouverez pas une indivisibilité réelle, absolue, à savoir non-seulement la contiguité, mais la continuité absolue des êtres? C'est donc une illusion de croire, comme vous le dites, que votre doctrine sera toujours, quoi qu'il arrive, opposée au panthéisme : c'est là une question réservée aussi bien que toutes les autres.

Revenons à la proposition fondamentale de l'auteur : les sub-

stances tombent sous l'expérience; elles sont immédiatement observables. C'est ce qui est hors de doute pour le moi, du moins pour les spiritualistes : c'est ce qui est beaucoup plus douteux pour les substances externes et ce qui doit être directement établi pour que le système puisse se maintenir. Pour y arriver, il faut une analyse de la perception extérieure. Nous sommes ici au cœur de la doctrine, et nous touchons à la partie la plus forte et la plus personnelle de l'ouvrage. Quelque opinion qu'on puisse avoir sur les conclusions, la théorie de l'auteur n'en doit pas moins être signalée comme ce qui a été tenté de plus sérieux depuis Reid au point de vue du réalisme et même, tout système à part, les analyses suivantes ont encore en elles-mêmes un véritable intérêt et une sérieuse valeur.

II.

Quoique M. l'abbé de Broglie reprenne pour son propre compte l'œuvre de Reid et de Royer-Collard, à savoir la justification du sens commun dans la théorie de la perception extérieure, ce n'est pas qu'il ne reconnaisse ce qu'il y avait d'incomplet et de superficiel dans la théorie écossaise. Il accorde que ces deux philosophes n'avaient pas tenu compte « des corrections et des limitations que peuvent et doivent subir les notions du bon sens pour s'adapter au progrès général de la connaissance humaine. » Plus particulièrement encore, il reproche à Reid d'avoir « non-seulement négligé, mais formellement nié le rôle des sensations comme *signes* des corps réels et comme moyens de perception; » reproche qui, à vrai dire, nous paraît injuste, car c'est Reid lui-même qui, précisément, a le plus insisté sur ce caractère de signes, en instituant une comparaison détaillée entre la perception des sens et le témoignage des hommes (1).

L'auteur prend pour accordé que le sens commun croit à la réalité objective de l'étendue. Mais il y a deux sortes d'étendue : une étendue qui contient les corps et qui pourrait être vide si les corps disparaissaient, c'est ce qu'on appelle l'espace; et une étendue qui est la propriété des corps, qui les suit dans leurs mouvemens

(1) Voyez Reid (trad. Jouffroy, t. II, p. 309, ch. VI, sect. XXI) : « Nous avons appelé nos sensations les *signes* des objets extérieurs... » — « L'esprit passe naturellement (dans la perception extérieure) du *signe naturel* à la conception de la chose signifiée.» — La section XXIV, p. 341, a pour titre : « De l'analogie qui existe entre la perception et la confiance que nous accordons au témoignage des hommes. » — « Les *signes*, dans la perception primitive, sont des sensations... La nature a établi une connexion réelle entre les signes et les choses signifiées. » (Voir tout le chapitre.)

et déplacemens, chaque corps étant inséparable de sa propre étendue. L'auteur admet la réalité objective de ces deux étendues dont l'une contient l'autre, et, pour le dire en passant, il ne paraît pas apercevoir que c'est là une des difficultés les plus graves contre la notion d'étendue, car comment comprendre une étendue dans une étendue, l'une se mouvant dans l'autre? Quoi qu'il en soit, l'auteur nous déclare qu'il admet à la fois les deux choses, à savoir l'espace objectif et la réalité du corps dans cet espace (1).

Est-ce à dire cependant qu'il n'y ait pas lieu de faire la part de la subjectivité dans la perception extérieure? Nullement; l'auteur reconnaît au contraire que la science nous y conduit forcément. Il y a deux parties dans l'observation externe : l'une qui porte sur « les apparences, » l'autre sur « les corps réels. » Persistant dans son interprétation, erronée selon nous, de la philosophie de Reid, il reproche à celui-ci d'avoir soutenu que « la sensation et la perception sont deux faits parallèles sans rapport direct entre eux. » Quant à lui, au contraire, il reconnaît et professe que « les impressions subjectives sont des élémens essentiels de la perception, et que notre observation consiste dans *l'interprétation* de ces sensations (2). » Mais cette interprétation n'est pas, comme le pensent les nouveaux empiristes, un raisonnement, une induction née de l'habitude et de l'association des idées : c'est une intuition « primitive et directe. » Dans la perception des apparences (son et lumière), c'est l'impression subjective qui est directement aperçue; dans la perception des corps, au contraire, c'est la chose objective qui est directement et clairement connue : « Percevant directement certains corps par la spontanéité de notre intelligence, par un *acte psychique*, selon l'expression d'Helmholtz, traversant ainsi, sous la direction de la nature, les signes sensibles, nous nous établissons tout d'un trait dans l'espace en dehors de nous. » Quant aux questions ultérieures sur la nature des corps, l'auteur les ajourne et ne paraît pas s'en soucier, et même les théories des dynamistes et spiritualistes sur l'essence de la matière lui paraissent aussi peu intéressantes

(1) L'auteur admet que l'espace a pu être subjectif en Dieu, et qu'il est devenu objectif par la création. Mais si l'espace a pu être subjectif dans l'esprit infini, pourquoi ne le serait-il pas dans l'esprit fini? Au moins admettra-t-on que la subjectivité de l'espace n'est pas contradictoire.

(2) Encore une fois, c'est là précisément la théorie de Reid. Cependant il est juste de reconnaître avec Hamilton, que Reid a eu deux théories sur la perception, peu cohérentes entre elles. La critique de M. de Broglie revient à opposer l'une de ces deux théories à l'autre. Hamilton, au contraire, encore plus réaliste que Reid et que l'abbé de Broglie, combat la théorie des signes comme suspecte d'être encore analogue à celle des idées images.

qu'elles le seraient aux positivistes eux-mêmes : « Du moment qu'il n'y a ni corps ni espaces, mais de simples fantômes internes, la cause inconnue de ces fantômes, l'être inintelligible, qui, n'étant pas étendu, cause l'appréhension de l'étendue, nous paraît digne de fort peu d'intérêt. Ce second monde obscur, composé de forces, doublure du premier monde composé de phénomènes, n'ayant aucun rapport quelconque avec les sciences physiques et naturelles et n'ayant aucun rapport déterminé avec l'âme humaine et avec Dieu, n'étant d'ailleurs susceptible que d'être très imparfaitement connu par un raisonnement douteux, ce qu'il y a de plus simple est de ne pas s'en occuper. » On voit que l'auteur reste fidèle aux impressions qu'il a recueillies dans M. Taine contre le spiritualisme leibnizien, qu'il appelle demi-positivisme. Mais il nous semble que ce serait plutôt sa propre doctrine qui mériterait ce nom; car écarter les problèmes relatifs à l'essence des choses sous prétexte qu'ils sont insolubles, supprimer les notions métaphysiques qui prétendent atteindre l'intérieur de ces choses sous prétexte qu'elles ne seraient pas d'accord avec les perceptions de nos sens, appeler inintelligible tout ce qui ne se traduit pas en sensation, dire même qu'il ne faut pas s'occuper d'une chose parce qu'elle nous conduirait à l incompréhensible, qu'est-ce autre chose que la plus pure doctrine du positivisme? Qu'y a-t-il d'étonnant d'ailleurs que les choses considérées dans leur être intérieur, dans leur *en soi* ne soient pas semblables à ce qu'elles sont dans leurs manifestations? et pourquoi dire aussi qu'il n'y a nul rapport entre les unes et les autres? Dira-t-on qu'il n'y a nul rapport entre les mots et les pensées, parce que les pensées ne sont pas des mots et ne peuvent jamais être perçues directement? L'auteur n'accorde-t-il pas lui-même que les mouvemens de l'air ou de l'éther se traduisent pour nous en sons et en lumière sans être ni son ni lumière? Donc des choses qui, en soi, ne sont ni sonores ni lumineuses peuvent nous apparaître comme telles. Pourquoi, par la même raison, des choses inétendues ne nous apparaîtraient-elles pas sous la forme de l'étendue? Et pourquoi n'y aurait-il pas, entre l'étendue apparente et l'essence interne des choses, un rapport précis qui nous échappe, comme il y en a un absolument inexplicable entre les apparences lumineuses et leurs causes mécaniques? Il ne faudrait donc pas dire que ce monde idéal et dynamique, caché et manifesté à la fois par le monde apparent, n'aurait nul rapport avec celui-ci et, par conséquent, avec les sciences physiques et naturelles, car tout ce qui est dans l'un serait la traduction de ce qui est dans l'autre: l'un serait la seule manière que nous ayons de connaître l'autre. L'auteur peut bien dire que, s'il en est ainsi, nous pouvons, au point de vue pratique, nous en tenir au premier et abandonner l'autre

aux rêveries des métaphysiciens : rien de plus sage, mais c'est parler en positiviste, non en métaphysicien. Laissons d'ailleurs cette discussion anticipée que l'auteur provoque lui-même par ses incursions légèrement agressives sur un domaine qu'il était convenu de réserver de part et d'autre et que l'on peut en effet réserver sans rien préjuger en disant simplement que l'analyse expérimentale de la perception extérieure doit être indépendante de toute théorie métaphysique préconçue.

Entrant plus avant dans l'analyse de la perception extérieure, l'auteur s'engage à prouver que la science ne contredit pas le sens commun, ou plutôt, comme il s'exprime, « que les corrections scientifiques ne dépassent pas la mesure prévue, » tandis que le système contraire, à savoir le système de l'étendue subjective, est « non pas la correction, mais la contradiction du bon sens. » Suivons-le dans cette analyse. Nous rencontrons d'abord des choses excellentes, bien vues et bien dites dans l'étude des différens sens, et d'abord de l'ouïe et de la vue. L'ouïe, dit-il, est « le sens avertisseur. » C'est le sens qui dépend le moins de nous : nous pouvons fermer les yeux, tenir nos mains immobiles, nous sommes bien moins libres de ne pas entendre ; le son nous surprend malgré nous et nous avertit qu'il se passe quelque chose de nouveau. Dans tous les grands mécanismes, le son est employé comme avertisseur. L'ouïe est encore le sens des phénomènes successifs, et par là il est essentiellement le sens du phénomène : car le caractère propre du phénomène, c'est de s'écouler. Aussi l'ouïe ne pénètre pas dans les substances et n'y atteint que par induction. Elle nous apprend peu de choses sur le dehors, si ce n'est à l'aide d'un autre sens : elle est donc *hétérodidacte* (1). La vue, comme l'ouïe, est encore le sens des apparences ; mais ces apparences lui révèlent des substances, c'est pourquoi l'auteur l'appelle un sens « divinatoire ; » comme l'ouïe, elle a besoin d'être instruite par le secours des autres et elle est hétérodidacte : de là viennent les illusions si fréquentes et si connues qui sont propres à ce sens. Si l'ouïe et la vue sont les sens de l'apparence, le tact est le sens des réalités, il n'a pas besoin des autres ; ceux-ci ont besoin de lui. C'est pourquoi l'auteur l'appelle « le sens vérificateur. » et comme ce sens s'instruit lui-même sans avoir besoin d'autrui, il est « autodidacte. » L'auteur dit que c'est le seul sens qui n'ait pas d'illusions, au moins l'illusion n'y est-elle qu'un accident. Peut-être est-ce passer un peu légèrement sur les illusions du toucher. L'auteur n'en parle que vaguement ; il indique seulement « un mode

(1) Mot créé par l'auteur et signifiant : instruit par autrui, par opposition à *autodidacte*, qui s'instruit soi-même.

irrégulier, et contraire à l'habitude, de placer les doigts qui servent à toucher un corps? » Pourquoi désigner d'une manière si obscure et ne pas décrire avec précision l'illusion si connue qui consiste à percevoir deux boules, lorsqu'il n'y en a qu'une que l'on touche à l'aide de deux doigts entre-croisés? Pour être un jeu qui amuse les enfans, ce fait est-il indigne de la psychologie? Si le tact est par lui-même, comme dit l'auteur, « certain et infaillible, » comment parvient-on à le tromper en changeant ses habitudes? D'ailleurs le témoignage du toucher est grossier et n'est vrai que dans de certaines limites : deux pointes de compas appliquées sur la peau, avec une ouverture moindre de trois millimètres, sont senties comme une seule; comment appeler infaillible un sens qui nous instruit d'une manière aussi grossière?

L'ouïe et la vue, étant en elles-mêmes les sens de l'apparence, sont subjectives; le toucher, qui est le sens de la réalité, est, suivant M. l'abbé de Broglie, essentiellement objectif. Les sons et les couleurs sont des phénomènes qui ne sont objectifs qu'en apparence; ils sont produits par une cause externe objective qui n'est pas directement perçue: « Si nous n'avions que l'ouïe et la vue, nous serions, dit l'auteur, dans la situation que supposent les partisans de l'étendue subjective. » N'est-ce pas ici trop accorder? et, après avoir reproché à l'auteur jusqu'ici trop d'objectivisme, ne serions-nous pas autorisés maintenant à lui reprocher un excès de subjectivisme? Car la vue ne donne-t-elle pas l'étendue, au moins à deux dimensions (peut-être même à trois, quoi qu'on en dise), et partout où il y a étendue, n'y a-t-il pas déjà quelque objectivité? L'auteur accorde que, si nous n'avions que la vue et l'ouïe, les sensualistes auraient raison; nous ne pourrions pas distinguer les corps et leurs images; nous n'aurions aucun moyen de les localiser dans l'espace. En profondeur, peut-être; mais en surface? pourquoi pas? Est-ce que les corps n'ont pas une situation respective dans un tableau? L'auteur entre ensuite dans une fine analyse des phénomènes de la vision. Il distingue la lumière objective, l'agent lumineux, « qui fait voir, mais qui n'est pas vu, » et la lumière apparente, qui est vue et que l'on appelle couleur. Celle-ci, à son tour, se présente à nous sous trois formes : d'abord la couleur propre de l'objet, ou couleur *réelle* (un objet rouge reste rouge, de quelque manière que nous le voyions); en second lieu, la couleur *apparente*, qui est celle qui résulte des différens effets que produit la lumière objective en se jouant sur l'objet coloré; enfin, les couleurs *subjectives* proprement dites, celles qui viennent de l'état de nos organes et ne correspondent à rien en dehors de nous. L'auteur insiste surtout sur la différence des couleurs réelles et des couleurs apparentes, et montre

que les premières, tout en étant les causes dont celles-ci sont les effets, ne sont pas semblables aux apparences qu'elles produisent. Les couleurs réelles correspondent terme pour terme aux couleurs apparentes; mais en elles-mêmes, elles ne sont pas des couleurs : ce sont « les propriétés de la surface colorée qui, sous l'influence de la lumière ambiante, » produisent tels ou tels aspects. Enfin les couleurs subjectives (par exemple, ce qu'on appelle les *phosphènes*) sont des couleurs qui dépendent exclusivement de l'état de nos organes, c'est-à-dire de l'œil ou du nerf optique et qui peuvent être produites par des agens qui eux-mêmes ne sont pas lumineux : c'est ainsi qu'un coup de poing sur l'œil, comme on dit vulgairement, vous fait voir trente-six chandelles. Bref, pour résumer cette analyse, les couleurs ne sont que des phénomènes lumineux que nous objectivons par induction. L'auteur admet, en effet, complètement la théorie de Helmholtz : c'est que toute localisation des sensations lumineuses est due à l'expérience et à l'induction; il est « empiristique, » et l'on s'étonne qu'un partisan aussi décidé du sens commun et des faits primitifs de la nature humaine accorde aussi aisément qu'il n'y a rien d'inné dans nos perceptions visuelles, tandis que ce problème est bien loin d'être tranché parmi les savans. Car, s'il y a une école empiristique (c'est ainsi que l'appelle Helmholtz, son principal représentant) qui tend à tout expliquer dans la vision par l'expérience et l'habitude, il y a une autre école que le même auteur appelle *nativistique* (par exemple l'école de Héring) et qui cherche à expliquer les mêmes phénomènes par les lois de l'innéité. On est loin, en effet, d'avoir tranché la question de savoir si c'est par habitude ou par nature que nous voyons les objets simples, quoiqu'il y ait deux yeux; droits, quoique les objets se dessinent sur la rétine d'une manière renversée; que nous les plaçons à distance dans l'espace, tandis que nous les aurions vus primitivement sur un plan. Toutes ces questions, dis-je, ne sont pas tranchées, et c'est aller trop vite que de refuser à la vue toute perception objective de l'étendue.

En un mot, quoique nous soyons dans le fond plus subjectiviste que l'auteur, nous sommes plus objectiviste que lui en ce qui concerne la vue et peut-être même les autres sens, et ces deux opinions n'ont rien de contradictoire. Quant à l'auteur, dans sa confiance absolue pour le seul sens autodidacte, à savoir le toucher, sûr d'y retrouver l'objectif quand il le voudra, il ne craint pas de faire les choses largement quand il s'agit de la vue. Il en reconnaît complètement la subjectivité, et c'est par là qu'il diffère surtout de l'école écossaise; par là aussi il croit faire à l'idéalisme sa juste part; il croit enfin se mettre d'accord avec la science sans se mettre en contradiction avec le sens commun : chose plus douteuse; car faire

accorder au sens commun que, quand je vois un cheval blanc, la blancheur n'est que dans mon œil et que ce qui produit cette blancheur n'a aucun rapport avec elle, c'est certainement lui faire violence à peu près autant que ceux qui soutiennent la subjectivité de l'étendue ou tout au moins celle de l'espace; car le sens commun pense très peu à l'espace; mais il voit continuellement des couleurs en dehors du sens de la vue, et il les place où il les voit. Dire que cette illusion a un fondement réel, c'est très bien parler; mais ceux qui croient à l'étendue subjective ne disent pas que la croyance contraire n'a pas de fondement réel, et il pourrait bien y avoir parité entre les deux cas. Sans doute la théorie scientifique de la lumière et des couleurs suppose précisément la réalité de l'étendue parce qu'elle a pour objet d'expliquer l'apparence lumineuse par des phénomènes purement mécaniques et géométriques qui se passent dans l'étendue et supposent une substance étendue; mais, puisque la science peut passer des apparences lumineuses à des mouvemens qui n'ont rien de lumineux, pourquoi la métaphysique (en supposant qu'elle ait ses raisons comme la science a les siennes) ne passerait-elle pas de l'étendu à l'inétendu?

Quoi qu'il en soit, l'auteur donne de bonnes et de solides raisons en faveur de la réalité des corps. Tous les hommes voient et touchent à la fois les mêmes corps. S'ils n'étaient, comme la couleur, que des apparences, chacun ne percevrait que son propre univers, sans communiquer avec l'univers d'autrui; il faut un fondement réel à cette communauté d'univers. Ce qui est objectif disparaît quand nous n'y pensons plus; quand nous fermons les yeux, les couleurs apparentes cessent d'exister. S'il en était de même des corps réels et tangibles, les corps n'existeraient que lorsque nous les voyons ou que nous les touchons; il faudrait dire avec Schopenhauer que, lorsque je ferme les yeux, le soleil cesse d'exister; il n'y aurait pas eu de monde avant qu'il y eût d'homme; mais alors d'où vient l'homme? Toute cette argumentation nous paraît solide et judicieuse; mais il nous semble qu'elle démontre seulement qu'il y a en soi quelque chose d'objectif qui résiste invinciblement à une suppression absolue, mais non pas que la manière dont ce quelque chose nous apparaît soit aussi objective que la chose elle-même. Ainsi celui qui soutient l'étendue subjective ne dit pas du tout que le soleil cesse d'exister quand on ferme les yeux; cela n'est vrai que de son apparence, et comment même pourrait-on le nier? car ce que je perçois du soleil n'est bien qu'une apparence, puisque je ne le vois grand que comme un plat ou un bouclier, tandis que sa grandeur réelle ne peut être embrassée par ma vue ni même par mon imagination. La preuve de l'objectivité n'est donc pas la même chose que

la preuve de l'étendue. Les hommes ont sans doute absolument raison de croire à un univers différent d'eux-mêmes : cela ne prouve en rien que ce qu'ils perçoivent par leurs sens soit la chose elle-même telle qu'elle est en soi.

C'est à l'analyse du toucher, le sens de la réalité par excellence, qu'il appartiendrait de nous donner la preuve non-seulement de l'objectivité de la chose, mais de celle des qualités. Or il y a, suivant notre auteur, trois qualités absolument objectives, reconnues par la science, et qui constituent le corps : ce sont l'étendue, l'impénétrabilité et le mouvement. Pour tout savant, un corps est un objet étendu, résistant et mobile. La distinction entre le subjectif et l'objectif est faite grossièrement par le sens commun ; mais elle est vérifiée par la science et ramenée à des notions précises. Même dans le toucher, il y a encore des sensations purement subjectives : ce sont les sensations cutanées et les sensations musculaires. Or ni les unes ni les autres ne se confondent avec le corps lui-même ; elles ne sont que les signes qui nous font penser à quelque chose de très différent, c'est-à-dire à l'étendue (forme, relief, mouvement) et à l'impénétrabilité : « L'objet tangible (une table, par exemple) est extérieur ; les sensations musculaires sont en nous : la notion de table est précise, géométrique ; les sensations musculaires sont vagues et obscures ; la table est terminée par des lignes droites et uniformes, rien de plus varié au contraire, de plus irrégulier que les sensations musculaires ; l'étendue de la table est une grandeur calculable avec précision ; qui oserait soumettre les sensations musculaires aux lois de la géométrie? La table est un objet fixe et permanent ; la plupart des sensations musculaires se développent sous la condition de la succession. La table est un objet unique ; les sensations musculaires sont extrêmement diverses. Il n'y a donc aucun rapport de nature entre la forme géométrique de l'objet et la sensation musculaire ; il n'y a que le rapport entre le signe et le chose signifiée. » Comment se fait le passage de l'un à l'autre? Ce passage n'est pas une induction raisonnée comme celle des savans : ce n'est pas non plus, comme le croit Reid, une opération mystérieuse et inexplicable : c'est une interprétation de signes, semblable à celle qui, dans la vue, transforme les sensations en perceptions ; mais cette interprétation ne se fait pas exclusivement, comme le croit Helmholtz, par voie d'association et d'habitude ; elle se fait spontanément, instinctivement : c'est la nature elle-même qui nous fait passer du signe à la chose signifiée, doctrine qui, nous le reconnaissons, est la traduction immédiate des faits : mais en quoi diffère-t-elle de celle de Reid? C'est, encore une fois, ce que nous ne voyons pas. Cette interprétation spontanée est indiquée par Reid lui-même lorsqu'il compare la théorie de la

perception à la théorie du langage et qu'il assimile la perception primitive au langage naturel. L'auteur méconnaît donc ses rapports avec Reid; et il aime mieux retrouver les origines de sa théorie dans les scolastiques et dans saint Thomas. Ce serait la distinction célèbre des *espèces expresses* et des *espèces impresses*. Nous doutons fort, pour notre part, de la légitimité de cette assimilation; mais cela a peu d'importance.

Pour résumer dans toute sa force la pensée qui nous paraît dominer dans la théorie précédente et qui s'évanouit un peu dans l'analyse des détails, il nous paraît que l'auteur, pour établir l'objectivité de la perception, a choisi précisément le terrain d'où l'on croit d'ordinaire, de nos jours, pouvoir la combattre, à savoir le terrain de la science positive; et il a cherché à établir que la science ne fait en réalité que confirmer le sens commun. Quels sont les résultats acquis par les travaux les plus récens de la science positive? C'est que les couleurs et les sons ne sont qu'en nous, et que ces phénomènes s'expliquent par des conditions mécaniques et géométriques qui sont en dehors de nous. L'objectivité de ces notions mécaniques et géométriques se prouve parce qu'elles sont les mêmes pour tous les hommes, ce qui n'est pas vrai des phénomènes purement subjectifs; — en ce que nous pouvons les concevoir subsistant en dehors de nous lorsque nos sensations viennent à cesser, ce que l'on n'affirmerait pas de pures apparences qui ne sont rien sans la sensation; — en ce que l'on peut trouver dans ces conditions physiques et géométriques le fondement de démonstrations solides et scientifiques, ce qui n'a pas lieu pour les pures sensations. Pour soutenir que ces conditions externes sont subjectives comme les sensations elles-mêmes, il faudrait, dit ingénieusement l'abbé de Broglie, admettre deux sortes de subjectivité, l'une au dedans, l'autre au dehors : hypothèse bien étrange et bien compliquée. Si donc on renonce à cette double subjectivité, il faut reconnaître que la science marche d'accord avec le sens commun; car le sens commun lui-même n'est pas sans reconnaître la part de subjectif qui entre dans nos perceptions. Le sens commun sait très bien qu'il y a des sensations qui ne sont qu'en nous (la jaunisse, les éblouissemens, les bourdonnemens), d'autres qui ne sont que des apparences (les reflets, les ombres et les lumières). Le seul point où la science rectifie le sens commun, c'est sur la question des couleurs que le sens commun croit inhérentes aux corps, tandis qu'elles ne sont qu'en nous; or ce sont là des corrections qui ne dépassent pas la limite prévue. Tel est l'ensemble d'idées auquel on peut réduire la théorie de l'abbé de Broglie, en la dégageant de ses complications souvent fines et déliées, souvent aussi un peu touffues, quelquefois

même, il faut le dire, un peu diffuses. C'est une doctrine que nous avons appelée réalisme par opposition à l'idéalisme moderne; et c'est le point qui nous a paru le plus intéressant à mettre en relief dans tout son ouvrage.

Ce n'est pas que cet ouvrage ne soulève bien d'autres problèmes, et ne contienne bien d'autres idées sur les corps, sur l'âme, sur Dieu ; mais ce serait reproduire ici une métaphysique tout entière, ce qui dépasse et notre temps et nos forces. Nous avons cru devoir nous borner au point le plus saillant et le plus original, celui du moins qui paraît le plus en rapport avec la philosophie de notre temps : car il faut savoir que l'on n'a jamais plus douté de l'existence des corps que dans ce temps de matérialisme. Nous avons donné une exposition aussi fidèle que possible d'un ouvrage recommandable surtout par la bonne foi, le désintéressement scientifique, l'esprit pacifique de l'auteur : nous y avons mêlé quelques doutes, énoncé quelques difficultés; mais nous avons tenu surtout à faire parler l'auteur. Essayons dans une conclusion rapide de reprendre à notre point de vue les problèmes soulevés par lui, et d'indiquer dans quelle mesure nous acceptons sa doctrine, dans quelle mesure nous nous en séparons.

III.

Herbert Spencer (1) a dit que le progrès, en philosophie, se fait par une série d'oscillations dont l'amplitude va sans cesse en diminuant et dont les termes extrêmes tendent à se rapprocher. Nous voyons, en effet, dans chaque problème, la distance diminuer entre les deux hypothèses opposées, et chacune d'elles, sans le savoir et sans le vouloir, s'inspirer réciproquement l'une de l'autre. Lorsqu'une doctrine prend le dessus, c'est en général parce qu'un certain nombre de faits nouveaux ou mieux étudiés lui ont donné l'avantage : une fois en possession de la faveur populaire, elle attire à elle et absorbe la plupart des faits, laissant dans l'ombre ceux qui lui sont par trop contraires : il en est ainsi jusqu'à ce que la nouveauté de l'hypothèse ait été épuisée; c'est alors que l'hypothèse contraire reparaît en invoquant les faits négligés, mis en lumière

(1) *Principes de psychologie*, t. II, VIIe partie, chap. XIX. « La controverse métaphysique a pour objet la délimitation des frontières, et son histoire est celle de ces alternatives rythmiques que produit toujours l'antagonisme des forces, entraînant l'excès tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Mais les oscillations deviennent de moins en moins fortes. » Spencer n'applique cette théorie qu'au conflit du réalisme et de l'idéalisme, mais elle est applicable à tous les problèmes.

d'une manière nouvelle; mais cette seconde hypothèse ne reparaît pas telle qu'elle était précédemment : elle-même retient quelque chose de son opposée; la distance est donc moindre entre les deux systèmes qu'elle ne l'était auparavant. C'est ainsi que le spiritualisme de nos jours est obligé d'accorder beaucoup plus au matérialisme que le spiritualisme du passé en acceptant, par exemple, à titre de conditions de la pensée ou de limites à la liberté ce que ses adversaires considèrent comme le substratum de la pensée et comme les lois nécessitantes de la volonté. Réciproquement, le matérialisme lui-même s'est modifié à son tour, soit par l'introduction de l'idée de force (*force et matière*), conception empruntée à la tradition spiritualiste, soit en reconnaissant que la notion de matière se résout en sensations, c'est-à-dire en états de conscience qui n'ont rien de matériel. De même dans la question de l'origine des idées, l'école empirique, en introduisant la notion d'hérédité, accorde par là même qu'il y a des idées innées au moins dans l'individu; or c'était seulement sur ce terrain que la question avait été posée dans tous les temps entre les partisans de l'innéité et ceux de la table rase; ainsi, même suivant Spencer, c'étaient Descartes et Leibniz qui avaient raison et Locke qui était dans l'erreur. Réciproquement les partisans de l'innéité, tout en maintenant qu'il y a dans le fond de l'intelligence un élément absolu qui résiste à tout empirisme, accordent avec Maine de Biran « que l'innéité est la mort de l'analyse, » et qu'il faut pousser l'explication expérimentale aussi loin qu'elle peut nous porter.

Si la loi précédente est vraie, il était facile de prévoir que, la théorie idéaliste ayant prédominé depuis vingt à trente ans soit en Angleterre avec Mill et Bain, soit en France avec Renouvier, Taine et Lachelier, soit même en Allemagne avec les néo-kantiens, il se produirait inévitablement bientôt un mouvement en sens inverse et en faveur de la réalité. Déjà, en Angleterre, ce mouvement est sensible dans M. Herbert Spencer. Lui-même défend le réalisme contre l'idéalisme de Mill et de Bain. En France, quelques signes de réaction se sont déjà fait sentir. Le mérite du livre de M. l'abbé de Broglie est de poser le problème dans toute sa netteté et de le résoudre avec une grande décision. Mais pour que la loi de M. Herbert Spencer soit tout à fait vérifiée, il faut que le nouveau réalisme soit plus idéaliste que l'ancien; il faut qu'il retienne quelque chose du système contraire, autrement celui-ci serait entièrement déraisonnable, ce qui n'est pas admissible, car pourquoi de bons esprits se tromperaient-ils du tout au tout, tandis que nous aurions à nous seuls le privilège de la vérité? Or cette seconde partie de la loi se trouve en effet vérifiée dans l'ouvrage de M. l'abbé de Broglie. Son

système est certainement plus idéaliste que celui de Reid; il admet qu'une partie au moins de nos perceptions sont subjectives, que les unes n'atteignent que des apparences, tandis que les autres vont jusqu'aux réalités. Mais, selon nous, il ne va pas assez loin dans ce sens; il n'accorde pas assez à l'idéalisme, et, par là même, il laisse prise au retour offensif de la doctrine combattue. Pour nous, la réalité de l'objectif est hors de doute. Il y a des choses en soi, mais ces choses en soi ne nous sont connues que selon le mode de notre sensibilité. Nous faisons, comme l'abbé de Broglie, la part de l'apparence et du réel, mais nous la faisons autrement; il n'y a pas pour nous des sens de l'apparence et des sens de la réalité : dans chacun de nos sens nous trouvons de l'apparent et du réel, le réel étant à la fois caché et manifesté par l'apparent.

Par toutes ces raisons, nous tenons la réalité objective comme absolument certaine et l'hypothèse idéaliste comme gratuite si elle veut s'affirmer d'une manière absolue. Elle n'a de valeur que grâce à une équivoque, en confondant l'objectivité avec la matérialité. Il peut y avoir des objections contre la matière en tant que matière, et l'on peut croire avec Descartes que l'existence du corps est bien moins évidente que celle de l'esprit; mais, matière ou non, analogue ou non à l'esprit, l'objet existe à n'en pas douter. Pour le supprimer, il faut grossir et enfler la notion du sujet jusqu'à ce qu'il vienne à signifier son propre contraire.

Mais, une fois l'objectivité accordée, nous nous retournons à notre tour contre le réalisme, et nous lui demandons comment il peut prouver que la représentation de l'objet est semblable à l'objet lui-même. Ce qui est objectif, c'est l'existence de l'objet; ce qui est subjectif, c'est la représentation que nous nous en faisons.

On l'accorde sans hésiter pour ce qui est de la représentation des apparences, pour le son et pour la lumière. Il est impossible en effet de supposer que les choses sont telles qu'elles nous apparaissent, lorsqu'on les voit varier sans cesse suivant mille conditions différentes, lorsqu'on les voit liées si étroitement à l'état de nos organes et se modifier avec cet état. Sans doute elles sont liées à quelque chose d'objectif, puisque les sensations lumineuses supposent au moins l'œil et le nerf optique, les sensations auditives l'oreille et le nerf acoustique. Mais ni la sensation lumineuse ne nous fait connaître l'œil, ni la sensation auditive ne nous fait connaître l'oreille. Si nous ne savions pas déjà, et par d'autres moyens, que nous avons des yeux et des oreilles, nous ne l'apprendrions pas par là. Quant aux sons et aux couleurs du dehors, quelle que soit leur cause externe, il faut évidemment, pour qu'elles apparaissent, un esprit auquel elles apparaissent. Si personne n'entend de son, la

seule chose qui existe, ce sont les vibrations des corps sonores; si personne ne voit la lumière ou la couleur, la seule chose qui existe, ce sont les vibrations de l'éther. En un mot, il est établi par la science et reconnu par le nouveau défenseur du réalisme, par M. l'abbé de Broglie, que la nature tout entière est recouverte par nous de couleurs et animée par le son. Voilà déjà un monde bien différent de celui que reconnaît le sens commun.

En est-il autrement pour les sensations auxquelles M. l'abbé de Broglie accorde une objectivité absolue, à savoir les sensations du toucher? Nous avons déjà fait remarquer que M. l'abbé de Broglie s'exagère l'infaillibilité du toucher; ce sens n'est pas plus que les autres à l'abri de l'erreur. Accordons qu'il soit le sens vérificateur par excellence; lui-même a besoin de la vérification des autres sens; et quoiqu'il puisse se vérifier lui-même, ce n'est dans ce cas, après tout, que le toucher habituel qui soumet à son jugement le toucher accidentel : il n'y a pas là d'objectivité absolue. Si nous considérons en outre les données du toucher en elles-mêmes, on accordera que le plus grand nombre d'entre elles sont précisément au nombre des plus subjectives et se confondent presque avec les sensations organiques qui n'ont rien de représentatif : ces sensations, température, démangeaisons, piqûres, frissons, etc., ne nous apprennent absolument rien sur l'existence et les propriétés des corps. Arrivons donc aux qualités véritablement objectives révélées par le toucher, à savoir la solidité et l'étendue. Pour la solidité, il est certain que nous ne la connaissons que par la sensation de résistance qui est liée à la sensation d'effort. Il nous est aussi impossible de nous représenter une résistance sans nous représenter un effort que de nous représenter un effort sans résistance. Or l'effort est un fait essentiellement subjectif. Impossible, par conséquent, de concevoir la solidité et la résistance dans la matière sans lui prêter un effort plus ou moins semblable au nôtre, c'est-à-dire sans la spiritualiser et la subjectiver dans une certaine mesure. D'un autre côté cependant, peut-on comprendre l'effort sans lui supposer quelque terme matériel? Un esprit pur serait-il obligé de faire effort pour soulever un poids? L'acte interne de la volonté qui est l'acte essentiel de l'esprit doit-il se confondre, comme l'a cru Biran, avec l'effort musculaire qui est l'acte d'un esprit joint au corps? Ainsi notre représentation du matériel suppose quelque chose de spirituel; et notre représentation du spirituel suppose quelque chose de matériel : cette réciprocité, cette double dépendance ne semble-t-elle pas indiquer que nous n'avons affaire qu'à un point de vue relatif et subjectif, et non à un point de vue absolu? Élevons-nous plus haut: on nous accordera sans doute que Dieu connaît la matière telle qu'elle

est, et beaucoup mieux que nous-mêmes. Cependant peut-on admettre que Dieu connaisse la matière par l'effort et par la sensation de résistance? L'*argumentum baculinum* qui persuade Sganarelle pourrait-il être appliqué à Dieu? Nous demandons pardon de cette comparaison irrespectueuse; mais elle exprime d'une manière saisissante combien nos représentations de la matière sont relatives à notre manière de sentir et surtout à nos besoins et à notre utilité pratique.

Dira-t-on que la sensation de résistance peut se traduire en une qualité objective indépendante de nos sensations et que nous pouvons concevoir comme subsistant en dehors de nous et sans nous : c'est ce qu'on appelle l'impénétrabilité. Mais l'impénétrabilité ne signifie rien autre chose que l'impossibilité pour deux corps d'occuper le même lieu; c'est un simple fait attesté par l'expérience et qui se rapporte à la notion d'étendue, non de résistance; si, au contraire, vous voulez vous représenter cette propriété par l'idée de quelque force qui s'oppose dans chaque corps à l'introduction d'un corps étranger, vous réveillez de nouveau l'idée de résistance et d'effort, et nous retombons dans les difficultés précédentes.

Abordons enfin celle des qualités sensibles qui a le caractère le plus objectif, à savoir l'étendue. Ce qui caractérise précisément cette notion, c'est qu'on peut s'en représenter l'objet comme existant en dehors de nous et indépendamment de toute sensation. N'y eût-il nul animal, nul homme dans le monde, rien n'empêche qu'un corps soit rond ou carré. Il en est de même du mouvement et du repos. Empiriquement et psychologiquement, l'étendue a donc tous les caractères de l'objectivité : métaphysiquement, elle ne les a pas, car l'idée d'étendue prise en elle-même n'est autre chose que la notion de vide : il faut quelque chose qui la remplisse pour constituer la réalité; or, ce quelque chose, les sens ne l'aperçoivent pas; en outre, l'étendue n'est, comme l'a dit Leibniz, qu'une répétition ou continuation de quelque chose; et encore une fois, c'est ce quelque chose et non pas l'étendue qui est la vraie réalité.

Lors même qu'on accorderait, d'ailleurs, la réalité objective de l'étendue en général, il n'en serait pas moins vrai que les formes de l'étendue, les conditions sous lesquelles nous l'apercevons, à savoir la grandeur, la figure et le mouvement, sont toutes relatives et tiennent à notre mode de sentir. En effet, la grandeur, par exemple, est un certain rapport entre un objet et un autre, et entre les objets et nous. Si Dieu changeait à la fois la grandeur de tous les objets de l'univers en changeant également le volume de notre propre corps, nous ne nous en apercevrions pas. S'il lui plaisait, comme disait Leibniz, de faire tenir la nature tout

entière dans une coque de noix ou dans une tête d'épingle, rien ne serait changé; et les rapports restant les mêmes, la perception resterait exactement la même qu'auparavant. Donc, à moins de soutenir que l'homme est la mesure de toutes choses, il faut admettre que nous ne connaissons pas la vraie grandeur des objets, mais seulement leur grandeur relative. Mais y a-t-il même en soi une vraie grandeur, une grandeur déterminée? Quelle est la grandeur de l'univers? Si l'on dit qu'il mesure dans l'espace 100 milliards de kilomètres carrés, cela n'a de sens que si l'on prend le mètre pour unité et si l'on sait ce qu'il faut entendre par mètre; mais le mètre lui-même n'a qu'une valeur relative : car il est le quarante-millionième de la circonférence terrestre, ce n'est donc qu'un rapport, et vous aurez beau essayer de ramener ce rapport à quelque chose de fixe, ce fixe lui-même ne serait encore qu'un rapport : une grandeur absolue de l'univers n'a donc aucun sens. On ne peut espérer de trouver un point fixe dans l'espace absolu, ni dans un minimum d'espace. Car l'espace absolu est infini; et le rapport à l'infini n'est jamais fixe; ce n'est qu'une quantité fuyante et variable. Quant au minimum d'espace, on ne peut le concevoir, puisque tout espace est divisible; il n'y a pas de limites; ou si l'on prend pour limite le point, comme on l'a quelquefois proposé, on ne trouve pas plus de mesure fixe, car la grandeur ne peut pas plus se déterminer par rapport au point que par rapport à l'infini. La grandeur est croissante d'un côté, décroissante de l'autre, mais toujours fluente et en mouvement, sans avoir aucune forme précise autre que celle d'une relation. D'un autre côté, cependant, comment concevoir une étendue réelle qui ne serait point telle ou qui, telle, n'eût pas une grandeur donnée? L'impossibilité de déterminer cette grandeur ne tend-elle pas à prouver qu'il n'y a là qu'une relation à nous, et, par conséquent, que l'étendue elle-même, à laquelle nous accordons nécessairement une grandeur quelconque, n'est qu'une représentation de notre esprit?

On peut en dire autant de la figure du corps : cela est d'abord évident et accordé pour la figure visuelle. Cette figure est ce qu'elle nous paraît en raison de la conformation de nos yeux. Si le cristallin était un prisme, au lieu d'être une lentille, les objets nous paraîtraient tout autrement. La forme apparente répond sans doute à quelque chose de réel dans l'objet; mais elle est aussi nécessairement relative à l'organe visuel; or, comme on ne peut concevoir une vision sans organe, toute forme n'est jamais qu'un rapport entre l'objet et l'organe et, par conséquent, n'est jamais que quelque chose de relatif et en partie subjectif. Sans doute nous ne verrions rien s'il n'y avait rien; mais nous ne verrions pas davantage si nous

n'avions pas d'organes pour voir. La perception visuelle n'est donc qu'une moyenne entre l'objet et l'organe, la résultante de l'un et de l'autre. Pour pouvoir avoir la prétention de voir les choses comme elles sont, il faudrait pouvoir voir les choses sans organes; ce qui est une opération qui nous est entièrement inconnue et même incompréhensible; car pour voir il faut que les rayons lumineux viennent se condenser et converger quelque part; mais ils ne peuvent pas se condenser dans une âme; ils ne le peuvent que dans un objet corporel analogue à l'objet vu. La vision ne peut donc s'opérer que de corps à corps et n'exprime pas autre chose que cette relation. Ce que nous verrions si nous n'avions plus d'organes, ce que voient les esprits purs, s'il y en a, ce que voit Dieu, si l'on peut dire qu'il voit, nous ne pouvons nous le représenter; car toute représentation de ce genre a toujours passé par l'intermédiaire d'un organe visuel et retient quelque chose de cet organe.

En est-il de même de la figure tangible? Évidemment, oui; car elle est aussi, comme la figure visuelle, le rapport du corps senti à un organe sentant. Ici encore la forme de l'organe détermine la forme de l'objet. Si l'organe du toucher était, comme l'a supposé Biran, un angle aigu, aurions-nous comme aujourd'hui la perception du relief, de la sphère, du cube, etc.? Le sabot du cheval lui donne-t-il autre chose que la notion vague de superficie? Enfin, s'il n'y avait point d'organes du tact, que sentirions-nous, que percevrions-nous de la forme tangible? L'âme touche-t-elle les corps? Et en supposant que l'effort soit un toucher intérieur, ce toucher intérieur donne-t-il la forme des objets? Sans doute, quand nous pensons à la figure pure et géométrique, il semble bien que nous ayons devant les yeux une étendue absolue, saisissable par la seule pensée. C'est ainsi qu'on a supposé en Dieu une étendue intelligible, qu'on a appelé Dieu l'éternel géomètre. Enfin la géométrie a paru l'œuvre de la pure pensée. Mais c'est un des services rendus par la critique de Kant d'avoir montré que la figure géométrique, aussi bien que la figure concrète, est encore l'œuvre de l'imagination et de la sensibilité. C'est une question de savoir si l'imagination qui crée les objets géométriques est une faculté *a priori* comme le veut Kant, ou si elle n'est que le ressouvenir de la figure réelle épurée et simplifiée; mais, dans tous les cas, c'est une faculté qui a toujours tous les caractères de la sensibilité, à savoir la subjectivité et la relativité.

Ainsi le caractère relatif et subjectif de toute connaissance sensible nous paraît prouvé par cet argument décisif : nous ne percevons les corps que par le moyen des organes; or les organes sont eux-mêmes des corps; nous percevons donc les corps par les corps : c'est un cercle

vicieux. Nous savons bien que ce n'est pas l'organe qui sent, mais l'âme; nous ne faisons pas cette confusion; mais l'âme ne sent que par l'organe, à travers l'organe : l'organe conditionne la perception; il en modifie les lois; bien plus, il en constitue l'essence. La pensée pure ne peut voir la lumière ni saisir un relief : or la pensée pure est la seule faculté qui puisse voir les choses en soi. Ou bien il faut admettre que Dieu a des sens, c'est-à-dire un corps, pour percevoir les corps, ou il faut admettre que la vraie intuition des corps ne se fait pas par la vue et par le toucher, que, par conséquent, ce sont là des modes subjectifs et relatifs de connaître, des relations de choses finies à chose finie, de pures représentations.

Est-ce à dire que ce soient des rêves, de pures illusions du moi? Non sans doute; le mouvement du soleil n'est pas un rêve, une simple modification du moi, quoiqu'il ne soit qu'une représentation subjective. Il y a quelque chose qui se meut, seulement ce n'est pas le soleil, c'est la terre. Tous les mouvemens que nous percevons sont apparens; cependant ce ne sont pas de simples apparences, car ils correspondent à des mouvemens réels. Les mouvemens apparens sont les signes des mouvemens réels, et l'on n'aurait jamais connu les mouvemens réels si l'on ne connaissait pas les mouvemens apparens. A la vérité, dans cet exemple, on va du même au même, du semblable au semblable; les mouvemens réels sont des mouvemens aussi bien que les mouvemens apparens; les places apparentes supposent des places réelles; des figures apparentes supposent des figures réelles : ce que nous ne voyons pas est semblable à ce que nous voyons. Il n'en est pas de même lorsque nous passons des dernières représentations sensibles des choses à leurs causes métaphysiques; nous ne pouvons plus aller du même au même; nous devons admettre qu'il y a une réalité, car d'où les apparences sortiraient-elles? Mais cette réalité nous est inaccessible en elle-même, car il faudrait être elle-même pour l'apercevoir telle qu'elle est.

Une telle conception, nous dira-t-on, n'est autre chose que le système de Kant; ce n'est plus là du dogmatisme et du réalisme : c'est de l'idéalisme et du subjectivisme. Il n'en est rien : l'idéalisme ici ne concerne que l'apparence; le réalisme est le fond. Pour Kant, au contraire, non-seulement les choses sont inaccessibles en soi, mais elles n'ont aucune espèce de rapport avec les phénomènes; elles subissent les lois, non des choses qui les produisent, mais de l'esprit qui les contemple. Kant ne considère donc les choses qu'en tant qu'elles nous *apparaissent* et non pas en tant qu'elles se *manifestent*. Mais les deux points de vue doivent se confondre dans le phénomène : par son rapport avec l'esprit qui le perçoit, il est une apparition; par

son rapport avec l'objet qui le produit, il est une manifestation; le phénomène est un moyen terme entre le sujet et l'objet : il suppose et exige à la fois l'un et l'autre. S'il n'y avait pas de sujet, rien n'apparaîtrait; s'il n'y avait pas d'objet, rien ne se manifesterait. Dans le phénomène, l'âme sent quelque chose d'elle-même, mais elle sent aussi quelque chose de l'objet, et il ne faut pas dire que ce ne soit rien parce que ce n'est pas tout, et même parce que ce n'est pas l'intérieur de la chose; mais c'est quelque chose qui a rapport à cet intérieur, qui en est l'expression et qui est pour nous la seule manière d'être en rapport avec un objet. Dira-t-on que nous ne savons rien des autres hommes parce que nous n'avons jamais pu pénétrer dans leur intérieur et les connaître en eux-mêmes? L'amant qui entend la voix de la personne aimée ne perçoit-il pas par là l'âme de sa maîtresse, quoiqu'une âme, prise en elle-même, n'ait pas de voix, et quoique cette voix ne soit qu'un son matériel qui pourrait à la rigueur être produit et imité par un phonographe? Mais cette voix est imprégnée d'âme, quoiqu'elle ne soit pas une âme; elle est ce que nous pouvons percevoir d'une âme; et si, par un prodige impossible, l'âme toute nue pouvait nous apparaître tout à coup telle qu'elle est en soi, peut-être nous causerait-elle plus d'épouvante que de joie.

Non-seulement le phénomène se rapporte à l'objet, puisqu'il en est l'expression, mais il y tient d'une manière encore plus intime par les lois qui le régissent. Comment Kant a-t-il pu dire que les lois de la nature ne sont que les lois de notre esprit? Pourquoi le phénomène, qui est la manifestation de l'objet, ne serait-il régi que par les lois du sujet? pourquoi l'esprit serait-il le législateur de la nature s'il n'en est pas le créateur? Mais Kant n'a jamais voulu aller jusqu'à cette extrémité : jamais il n'a dit, comme Fichte, que c'est le moi qui pose le monde. Pour lui, les sensations sont quelque chose de *donné*, comme il s'exprime; la matière de la connaissance est donnée; nous la subissons, nous ne la produisons pas. S'il en est ainsi, comment les phénomènes peuvent-ils se produire dans l'ordre qu'exigent les lois de notre esprit? C'est, par exemple, une loi de notre esprit, suivant Kant, qu'un phénomène soit toujours déterminé par un autre phénomène qui précède et qui est toujours le même. Comment se fait-il que la cause inconnue qui fait apparaître les phénomènes se donne la peine, pour nous complaire, de toujours produire le phénomène *a* avant le phénomène *b*? Comment la sensibilité qui, suivant Kant, est radicalement distincte de l'entendement (c'est un point fondamental dans sa doctrine) subit-elle les lois de l'entendement? Sans doute, c'est un besoin de mon esprit que tout phénomène ait une cause. Mais s'il n'y a pas de

cause en réalité, tous les phénomènes doivent se présenter à la sensibilité sous la forme de chaos, et l'on ne voit pas comment ils prennent une forme régulière uniquement pour satisfaire un besoin de notre esprit. C'est cette contradiction radicale de la doctrine kantienne qui a forcé la philosophie allemande à passer de l'idéalisme subjectif à l'idéalisme absolu. Seulement, le mot d'idéalisme change alors de sens, et ce serait entrer dans des abîmes de discussion que de poursuivre nos recherches jusque-là. Disons seulement que, dans l'idéalisme absolu, le sujet et l'objet, étant identiques, ont autant de réalité l'un que l'autre, ce qui suffit pour le point que nous avons voulu établir.

Nous croyons donc à la réalité objective du monde extérieur, tout en admettant que la représentation en est subjective. M. l'abbé de Broglie appelle cette doctrine un demi-positivisme. Les noms ne font rien à l'affaire. Contentons-nous de dire que Platon, Malebranche et Leibniz ont conçu les choses de cette manière, que les vues de Descartes et de Kant, à des degrés divers et avec des nuances diverses, n'en sont pas bien différentes. Le réalisme pur n'a guère jamais été soutenu en philosophie que par Reid ; est-ce là une autorité suffisante pour faire contrepoids à ces grands noms? M. l'abbé de Broglie cite quelquefois saint Thomas d'Aquin. Il est douteux que saint Thomas ait connu ce problème dans les termes où nous le posons aujourd'hui, et s'il l'eût connu, il l'aurait sans doute résolu dans le sens d'Aristote, qui disait que la sensation est « l'acte commun du sensible et du sentant, » ce qui est la doctrine même que nous soutenons. N'est-ce pas aussi quelque chose de semblable qui est exprimé par la plus haute autorité que reconnaisse M. l'abbé de Broglie, lorsqu'elle nous dit que la face du monde sera renouvelée : *renovabitur facies mundi?* N'est-ce pas comme s'il était écrit que nous ne voyons aujourd'hui que la face extérieure des choses et que la face véritable nous sera révélée dans d'autres conditions, et alors seulement dans toute sa vérité? Si la toile était levée aujourd'hui, si la vraie scène se jouait devant nous, qu'aurions-nous besoin d'un autre théâtre et d'une autre scène? S'il faut croire aux apparences de nos sens, pourquoi ne croirions-nous pas aussi bien à ces apparences si accablantes qui nous parlent à chaque instant autour de nous par la mort des autres hommes et qui ont bien l'air de nous dire que, quand la toile tombe, c'est pour toujours?

PAUL JANET.

UNE VISITE

A

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE

DE LISBONNE

Par un décret du 22 juin 1881, le gouvernement portugais a jeté les bases d'une « Exposition rétrospective de l'art ornemental espagnol et portugais » à Lisbonne en 1882; le roi dom Luis a réclamé le titre de protecteur de cette entreprise nationale, et le roi dom Fernando son père a accepté la présidence effective avec le concours des ministres compétens. La commission directoriale, composée de trente-sept membres choisis parmi les pairs du royaume, les directeurs-généraux des divers ministères, des membres de l'Académie des sciences et des beaux-arts, des professeurs, des écrivains et de grands industriels, a délégué sept de ses membres réunis en commission exécutive; munis de toutes les autorisations, moyens d'exécution et droits de réquisition, ils se sont répandus dans le royaume avec mission de réunir dans la capitale tout ce qui pouvait contribuer à donner une juste idée des richesses d'art de la nation, de l'histoire de son travail et des phases successives par lesquelles ont passé ses arts industriels. Une disposition spéciale proposait aussi comme but à la commission de grouper tous les élémens nécessaires pour écrire l'histoire de l'art en Portugal. Comme base d'une telle œuvre, les deux souverains offraient à la commission de choisir dans leurs collections privées les objets les plus précieux; on grouperait autour de ce premier apport les collections natio-

nales de l'Académie des beaux-arts, celles de l'Académie des sciences, les trésors des diocèses, des cathédrales, des couvens, des établissemens hospitaliers, des universités et des collections privées de tout le royaume. Le gouvernement espagnol et les particuliers seraient enfin conviés à fournir leur contingent d'œuvres nationales, comme aussi le South-Kensington-Museum de Londres, et même les amateurs étrangers.

La manifestation s'est produite à l'heure dite et le résultat a dépassé ce qu'on pouvait en attendre : le Portugal n'assistera probablement plus à un tel spectacle ; car on a ouvert les yeux à ceux qui ne croyaient point posséder de telles merveilles, et l'admiration qu'elles ont suscitée les rendra désormais jaloux de leur conservation.

La présence des souverains espagnols à l'inauguration, les fêtes célébrées en leur honneur à Lisbonne et à Villaviciosa, ont donné un éclat exceptionnel à cette manifestation, et si les Portugais avaient fait savoir au monde, en temps opportun, quels efforts ils allaient accomplir, nul doute que le concours d'étrangers eût été plus considérable, et le profit plus effectif. Mais il semble que la nation ait pris pour devise la réponse altière de son roi Jean III à l'illustre Paolo Jovio, qui lui recommandait de prendre soin de sa gloire et de publier dans le monde le résultat de ses grandes découvertes : « Les Portugais savent faire, dit le roi ; ils ne savent pas dire. » Ils ont agi, en effet, et ne l'ont point dit ; l'honneur est tout aussi grand pour eux, mais nombre d'amateurs de l'Europe ont le droit de leur reprocher d'avoir exhibé leurs merveilles à huis-clos. Quand on s'appelle Lisbonne et qu'on a façade sur le monde : quand on a sa rade unique, Cintra avec son château de légendes, ses bois de camélias, ses forêts de fougères arborescentes, ses grands magnolias, ses massifs de mimosas odorans, ses bougainvillias géans qui escaladent les hautes murailles fortifiées pour présenter aux balcons leurs bouquets éclatans ; quand on a, dans son écrin, Porto sur sa montagne, Coïmbra doucement assise sur les rives du Mondego avec sa fontaine des larmes et sa touchante légende d'Inès de Castro ; quand on a Belem et son cloître, Batalha, Alcobaça, Braga, Mafra, cette revanche de l'Escurial, et Sétubal avec ses bois d'oranger, et Santa-Cruz, et Evora, un tel excès de modestie peut passer pour de la fierté, ou tout au moins pour de l'indifférence.

Le gouvernement français n'a pas cru devoir rester étranger à cette exposition rétrospective ; le trésor des connaissances historiques pouvait s'en accroître et la somme de notions relatives à l'histoire de l'art, dans un pays qu'on visite peu, allait s'augmenter de tout ce que mettraient au jour les recherches prescrites par le décret ;

c'était enfin l'occasion de donner au Portugal et à ses souverains un témoignage de sympathie : deux délégués ont donc été nommés pour étudier l'exposition.

On conçoit facilement qu'il ne peut être question ici de décrire les milliers d'objets d'art qui figuraient au palais de Pombal, transformé en palais des beaux-arts; le but est plus élevé et l'intérêt qu'offrent ces sortes d'expositions dépasse la portée que leur attribue la foule, pour peu qu'on sache lire, comprendre, et rattacher, comme il convient, les monumens aux périodes historiques qui les ont vus naître. Qu'un sage esprit de méthode et une rigoureuse classification chronologique président à l'installation des objets, le visiteur attentif va assister au développement successif des forces de la production nationale, aux transitions et aux variations du goût : telle ou telle forme exotique lui révélera l'influence étrangère qui vient étouffer le génie national, rappeler la nation au sentiment de la mesure, ou, au contraire, pervertir le goût public, et il touche ainsi du doigt l'apogée, comme il reconnaît les signes visibles de la décadence.

Arrêtons-nous un instant, par exemple, en face du merveilleux *Ostensoir de Belem*, commandé par le roi dom Manoel, en 1506, en commémoration de la découverte des Indes. Vasco de Gama vient d'imposer le vasselage aux Indiens qu'il a soumis; les flottes portugaises entrent dans le Tage chargées de lingots d'or, premier tribut des vaincus; dom Manoel appelle Gil Vicente son orfèvre : il va dessiner un monument religieux qui deviendra un type d'architecture. Sur la base rampent les reptiles grimpent les oiseaux aux couleurs vives et les fleurs éclatantes des pays découverts; aux colonnes accouplées il attache les sphères qui symbolisent l'esprit des découvertes géographiques, sur la plate-forme où se dresse le disque de cristal de roche renfermant la sainte hostie, il agenouille les douze apôtres, statuettes d'or massif revêtues des plus riches émaux. Afin de faire de ce précieux monument un document historique plus précieux encore, Gil Vicente écrit à la base le nom du roi qui a commandé l'œuvre, « avec le premier or rapporté des Indes, » et c'est par le testament de dom Manoel, où il ordonne de livrer l'ostensoir au monastère de Belem, que nous apprenons le nom de l'artiste. A quelques pas de là, sous une autre vitrine, au fond d'une coupe en vermeil, nous voyons la flotte portugaise qui va doubler le Cap; plus loin, nous arrivons à Melande; la renommée étend ses ailes, elle proclame la gloire des conquérans et vient à leur rencontre à l'entrée du port, montée sur un char traîné par des éléphans. La matière s'anime à nos yeux, elle parle; à sa voix, les faits se déroulent, l'esprit national se révèle, l'imagination

s'éveille, et c'est ainsi que l'art, miroir fidèle des faits contemporains, tient une si grande place dans l'histoire de l'humanité.

La commission d'organisation n'a entendu excepter aucune branche des arts mineurs, et le catalogue ne comprenait pas moins de dix-huit classes d'objets, depuis l'orfèvrerie, les métaux précieux, joyaux, bronzes, céramiques, meubles, tissus et broderies, etc., jusqu'aux manuscrits enluminés. Puisque l'exposition était nationale, c'était dire que toutes les industries qui forment l'ensemble de l'art ornemental et décoratif ont été pratiquées dans le pays. Si le fait est acquis pour l'Espagne, il est moins évident pour le Portugal, et c'était, pour ceux qui s'occupent de ces questions, le principal attrait de cette exposition.

Il fallait bien s'attendre cependant à quelque infraction à la première condition du programme ; où est d'ailleurs la ligne de démarcation entre les objets portugais d'origine et ceux faits par des étrangers pour le Portugal? Comment pourrait-on regretter l'intervention inattendue, dans une exposition réservée à l'art portugais, de beaux bas-reliefs grecs, nobles épaves de quelque temple antique, recueillies par un ancêtre du duc de Loulé? Les chefs-d'œuvre de sculpture de la renaissance italienne, allemande et française sous forme de marbres, de terres cuites, de bas-reliefs en pierre lithographique, d'émaux de Limoges et de majoliques de Pesaro et d'Urbino envoyés par les souverains du Portugal et le duc de Palmella, s'ils figuraient là comme des « intrus, » avaient du moins le mérite d'y rappeler que la mesure, le calme, l'harmonie, la raison, doivent présider à la disposition des sujets et à la répartition des motifs ornementaux, et que les artistes sont tenus de garder une juste mesure jusque dans leurs fantaisies les plus audacieuses.

Nous avions donc là, en somme, après avoir fait le travail nécessaire d'élimination des beaux objets que nous venons de citer, des spécimens de tout ce qui représente les arts mineurs du Portugal sous toutes leurs formes, et nous aurions dû pouvoir juger la production nationale dans son ensemble et aussi dans la série des temps, puisque l'exposition rétrospective embrassait plus de dix siècles écoulés. On ne s'était cependant pas assez placé au point de vue de l'enseignement qui pouvait résulter d'un tel effort pour les progrès de l'industrie nationale, et on ne lisait clairement, dans la succession des objets présentés, ni la chronologie, ni la progression. L'idée qui devait tout dominer, celle qui, après tout, était la seule raison d'être de cette exposition, l'idée d'art national, ne se dégageait pas assez de l'ensemble. En ne la perdant jamais de vue, en la mettant toujours en relief, par série d'objets et par époques, on eût

pu, avec un léger effort, arriver à un résultat bien autrement complet.

Pour la céramique, par exemple, on devait, dans le pays des *Azulejos*, nous présenter la synthèse de cette belle industrie nationale qui joue un rôle si considérable dans l'art décoratif de la Péninsule. Les Azulejos, en Espagne et en Portugal, tiennent la place de la fresque en Italie; il y a là un art qui s'exerce à tous les degrés, contribue à la décoration du plus somptueux palais comme il orne la demeure du plus humble des paysans, et a parfois cette importance supérieure qu'il traduit la pensée nationale et trahit les préoccupations de l'esprit public au même degré que la peinture elle-même. Il peut même devenir, à un moment donné, un témoignage historique; à la porte de Lisbonne, dans la villa des marquis de la Fronteira, une série de figures équestres plus grandes que nature, portraits historiques avec légende, ornent les terrasses des jardins; et les parois de la grande salle représentent, carreau par carreau, toute la série des combats livrés par les Portugais contre les Espagnols lors de la guerre de l'indépendance : on voit figurer là don Juan d'Autriche, d'Albuquerque, le comte de la Torre, de sorte qu'on peut suivre sur ces murs l'histoire presque complète de la lutte.

Les objets qui représentent l'art portugais d'outre-mer étaient épars; ils auraient dû former une classe spéciale où on eût distingué les régions et les périodes, depuis la conquête jusqu'aux dates les plus récentes. Les armes et armures faisaient défaut, ou elles étaient représentées d'une façon insignifiante; on m'assure que le pays ne possède plus de spécimens intéressans des belles époques; cette lacune, dans la patrie des audacieux soldats et des marins aventureux, est une anomalie dont il faudrait rechercher la cause. Les meubles portugais sont célèbres; on avait reculé sans doute devant l'ennui de démeubler les palais, car le nombre de beaux exemplaires était très restreint, de sorte que cette industrie, si importante pour le pays, — puisque c'est une des seules qui établissent sa supériorité de fabrication à l'étranger, — n'était pas représentée comme elle eût dû l'être.

Les bijoux portugais, surtout dans le nord de la Péninsule, sont l'orgueil des habitans de la campagne; ceux des siècles passés sont des chefs-d'œuvre d'industrie locale au point de vue du goût et de la monture; il fallait aussi en établir la série et la classer. Ces rues de *l'argent* (*rua da prata*), dans la plupart des grandes villes du Portugal, où chaque maison est occupée par un bijoutier, où l'or pur scintille à chaque devanture, frappent vivement l'étranger; et s'il voit s'avancer, la tête chargée d'un lourd fardeau, une fille de

la campagne couverte d'or comme une châsse et qui, sur ses vêtemens toujours sombres, entasse une profusion de bijoux tels que les *Conceptions* de dimension démesurée, les grands cœurs d'or de filigrane, les larges croix pectorales, le voyageur s'arrête charmé en reconnaissant là un des derniers traits du caractère national.

On aurait pu enfin réclamer d'une façon générale un classement chronologique rigoureux, et il eût fallu écarter résolûment beaucoup de spécimens de céramique de l'extrême Orient qui n'avaient pas là leur raison d'être. Puisqu'on en était arrivé peu à peu à admettre la peinture, représentée dans les salles du palais de Pombal par des panneaux qui offraient un très vif intérêt pour nous à cause du problème qu'ils offrent à ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art, il fallait rapprocher les types, les coordonner et nous présenter la série, depuis le milieu du XVe siècle jusqu'au XVIIIe. Tous les élémens étaient là; il s'agissait simplement d'une disposition à prendre. Pour nous résumer en somme, nous demandions un peu plus de critique et quelques légendes explicatives. On comprendra qu'ici l'intérêt de l'art seul nous guide et que nous ne voulons simplement qu'indiquer les dispositions qui eussent rendu le résultat plus fécond pour l'instruction de tous. C'était là, sans doute, le but qu'on se proposait en décrétant l'exposition.

Le fait qui ressort de cette manifestation et l'idée générale qui s'affirme, c'est la supériorité de l'orfèvre portugais au point de vue de la technique de son métier; c'est là l'impression dominante, l'intérêt réel, et peut-être aussi l'excès de cette exhibition où l'orfèvrerie religieuse tenait une place considérable. L'exécution de ces objets, réservés au culte, étant soumise à des formules, à des canons déterminés, non-seulement par la tradition, mais par des règles écrites, les mêmes symboles et les mêmes formes se représentent souvent, cette uniformité devient vite un sujet de fatigue pour ceux des visiteurs qui ne voient pas de différences essentielles dans ces styles et ne lisent point clairement la succession des époques dans les transformations. Chacun comprendra que, quand un peuple a subi des vicissitudes politiques et a été la victime de fléaux terribles comme ceux qui ont ravagé le Portugal; quand, du roi Diniz au marquis de Pombal, on a vu dix fois la terre s'entr'ouvrir pour engloutir les générations, détruire leur œuvre successive, tarir les sources de la richesse nationale et condamner un peuple à recommencer chaque siècle l'œuvre du siècle précédent, le seul faisceau qui reste à peu près intact, la seule puissance qui soit debout, la seule prospérité enfin qui puisse résister à tant de coups répétés, c'est celle qui s'appelle légion, celle qui puise sa force dans l'association religieuse, dont la patrie est partout et nulle part, et qui a pour devise: « Soli-

darité. » Quand les grands cataclysmes fondant sur les peuples les rappellent au sentiment de la vanité des choses humaines et à la fragilité des biens terrestres, ils viennent se prosterner au pied des autels en murmurant le nom du Seigneur. C'est dire que, lorsque la grande aristocratie portugaise, la noblesse d'épée, et ces *fidalgos* enrichis par le commerce et les relations avec les colonies, voyaient s'épuiser leurs ressources et cherchaient les moyens de faire face aux nécessités de la vie en aliénant tous les objets d'or et d'argent qui ornaient leurs demeures, les associations religieuses pouvaient dominer ces terribles événemens et conserver intact leur patrimoine, comme ils ont pu le dérober aux investigations des envahisseurs. D'ailleurs, chaque nouveau fléau leur rendait au centuple ce qu'ils avaient perdu, grâce à la piété des princes, à la générosité des grands et à la magnificence des pontifes et des prélats.

Ainsi s'explique l'énorme quantité de pièces d'orfèvrerie qu'on nous a présentées et l'importance exceptionnelle de quelques-unes : telles le triptyque en repoussé de Guimarens, œuvre extraordinaire dont on regrette de ne pouvoir présenter une image au lecteur. On a d'ailleurs dans les archives la liste des présens offerts par les princes et les prélats en de certaines occasions, et, en lisant ces énumérations, on comprend que les trésors des établissemens religieux du Portugal devaient égaler en richesse ceux des sanctuaires les plus célèbres de l'Europe.

Il faut retirer un enseignement de ces grandes expositions où on embrasse d'un seul coup l'art de tout un pays dans toutes ses transformations successives; mais nous avons ressenti, en franchissant pour la première fois le seuil du palais de Pombal, une impression singulière, un trouble réel et une véritable confusion d'idées, et nous sommes convaincu que tout voyageur, artiste, historien ou écrivain d'art qui se fût trouvé subitement transporté en face de ces objets de provenance portugaise, qui constituent l'ensemble de la richesse d'art du pays, eût ressenti une impression identique à celle qui nous a frappé. De longues années d'études spéciales, des voyages nombreux, quelque pratique des musées et des collections de l'Europe, permettent d'ordinaire de rattacher à première vue un monument à un temps, à une école et à une région. Ici tout ce bagage de connaissances et de traditions devient inutile; c'est en vain qu'on cherche dans ces mille objets d'une même origine des signes identiques qui, se reproduisant par périodes, vont permettre d'établir la chronologie; on hésite, et, définitivement, on ne peut déterminer sûrement ni les provenances ni les caractères. Que si, par hasard, trompé par les apparences, on assigne une date précise à un monument, la légende gravée donne un démenti incontestable; si on cite un

nom parce que la forme dénonce une personnalité connue, un document certain, ou quelque initiale marquée d'une façon authentique en quelque endroit caché vient infliger un nouveau démenti sans réplique. Il faut alors se recueillir un instant, et, discernant au milieu de ces mille monumens divers des tendances variées, des élémens confus, dénaturés, modifiés par des courans nouveaux et tout personnels au pays, reconnaître que, pour tirer quelque fruit d'une telle étude, on doit d'abord feuilleter l'histoire locale, se pénétrer de l'esprit de la nation, étudier ses mœurs et connaître les péripéties de ses annales. L'étude des monumens, en effet, s'éclaire par l'étude de l'histoire, et ceux qui tentent de les séparer risquent fort de passer pour inexacts; ils se refusent en tout cas un moyen de contrôle et une source d'informations dont l'authenticité est incontestable.

C'est dans la constitution même du Portugal, dans sa situation géographique, son histoire, ses malheurs et ses triomphes, que nous avons cherché le secret de l'hésitation qu'on ressent en face des objets d'art que nous avons sous les yeux. En effet, pour qu'un pays possède un art distinct de celui des pays qui l'entourent, il faut qu'à un certain degré ses mœurs, son caractère, son sol, son atmosphère, sa flore et sa faune, diffèrent de ceux du pays voisin. Il lui faut une croyance, une langue, une littérature, une histoire locale. Si aucun accident géologique, montagne, mer ou fleuve, ne le sépare; si son ciel est le même, s'il a la même foi, les mêmes mœurs, le même idiome, si l'échange est constant, les deux royaumes politiques peuvent être distincts, mais les peuples seront les mêmes et leurs productions ne pourront différer entre elles que par un accent de terroir qui ne constitue pas un genre, mais une espèce. Une circonstance unique et définitive, au point de départ, pourrait seule expliquer une dissemblance entre deux nations ainsi juxtaposées dans les mêmes conditions de climat, c'est que la race ne fût pas la même, ou que l'une des deux se fût fortement altérée par des conditions accidentelles.

Il n'y a point à prétendre que le Portugal, dans les conditions où il est placé, ait pu échapper à l'influence du pays qui l'avoisine. Cependant, comme les différences de caractère des deux peuples éclatent aux yeux et frappent les moins prévenus, le premier mouvement de celui qui étudie le pays est de chercher dans les origines même la cause de cette anomalie. Les invasions se sont effectuées ici et là dans des conditions qui sont à peu près les mêmes; mais là toutefois, la séparation politique s'est accomplie de bonne heure, et on s'est habitué depuis des siècles à se considérer comme un peuple

distinct sur le même morceau de terre. Dès le premier jour de la séparation, un génie patriotique local s'est révélé, de nombreuses alliances n'ont pu maintenir la fusion, et, bien plus, le jour où l'une des deux nations a mis le pied chez l'autre, la moins puissante des deux s'est regardée comme esclave jusqu'à ce que, par un effort viril, elle ait forcé son puissant voisin à repasser la frontière; et le vaincu n'a jamais oublié depuis « les soixante ans de captivité. » Si ce peuple détaché d'une branche commune, la noble nation espagnole, n'avait pas eu sa fonction dans l'humanité, et son génie propre, il est clair qu'il eût été absorbé et n'aurait point constitué une personnalité politique; mais, à la fin du xve siècle, par des élans successifs de génie, le Portugal a pénétré les mystères d'un monde ignoré, et l'Europe est devenue attentive. On conçoit donc, malgré les rêves des politiciens et l'idéal poursuivi par certains hommes d'état, que chacune des deux nations ait le droit de se considérer comme formant une unité douée d'un caractère propre. Si on ajoute à cela que le Portugal jouit d'une autonomie politique sous une dynastie spéciale, il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que l'orgueil national se pique d'avoir enfanté un art portugais; qu'ayant eu son Vasco de Gama et son Camoens, il les oppose parfois à Colomb et à Cervantes, et que, à ceux qui lui parlent de Gonzalve, il réponde par Albuquerque. Dans ce domaine des arts, quelques écrivains nationaux voudraient même écrire les noms de Gran-Vasco à côté de celui de Juan de Juanès et opposer Gil Vicente à Juan de Arfe, tandis que d'autres, au contraire, contestent à leur propre pays cette supériorité.

La prétention du Portugal est-elle légitime? Existe-t-il une école portugaise et pouvait-il en exister une? C'est entrer au vif de la seule question qui soit en cause; car il ne s'agit point de compter un à un des objets plus ou moins ingénieusement ciselés et d'une composition plus ou moins heureuse, mais bien de reconnaître si, dans l'ensemble de l'histoire du travail humain, nous constatons là une note particulière.

En ce qui concerne la race elle-même, l'étude des premiers monumens de cette partie de la Péninsule présente une particularité qui pourrait avoir eu son influence très déterminée. Sous le terme générique d'*Antas*, les dolmens, les cromlechs, les menhirs, les allées couvertes sont très nombreux depuis l'Alemtejo jusqu'au Minho; Viriathe, le héros national, le Vercingétorix de la Lusitanie, est un Celte; l'élément celtique a donc pu prédominer dans la race. L'influence romaine, très visible encore dans dix-huit villes, n'a cependant pas laissé plus de traces que dans le reste la Péninsule, et quant à l'élément goth et visigoth, représenté dans l'art par les tré-

sors de Guarrazar, qui figurent aujourd'hui dans notre musée de Cluny, on n'en trouve d'autres vestiges appréciables que dans les soubassemens de quelques monumens, à Pombal, à Porto et à Coimbra, et dans la série des monnaies d'or de la dynastie.

Les Maures, qui jusqu'à la fin du xve siècle dominent encore en Espagne et gardent Grenade pour capitale, ont laissé, depuis la Méditerranée jusqu'au centre de la Péninsule, de merveilleux monumens qui attestent une puissance de production considérable et le goût le plus élevé; dans le Portugal, au contraire, si on en excepte un Alcazar défiguré à Cintra, il est difficile de constater leur domination par les monumens; à peine reste-t-il quelques aqueducs faits et refaits à trois reprises différentes, et des châteaux-forts, sentinelles avancées placées au sommet des *penhas* pour surveiller la plaine et la mer, et transformés depuis par dom Sébastien.

C'est là une différence essentielle; dès le xie siècle, la nation portugaise, constituée sous un chef, se ligue contre le musulman; le 25 juin 1139, après la bataille de Campo-Ourique, c'en est fait de la domination musulmane; il n'y aura plus que des retours offensifs qui seront pour elle l'occasion de sanglantes déroutes. Donc, pas de monumens superbes comme la mosquée de Cordoue ou les monumens de Séville et de Grenade, constans exemples qui influencent les Espagnols et créent chez eux un art mixte : l'art *mudejar*. On sait comment, au continuel contact du chrétien et du mahométan, qui au lendemain de la lutte vivent côte à côte en respectant mutuellement et conservant leurs usages et leur religion, chacun des deux peuples s'influence : là, comme partout, c'est le chrétien qui emprunte, tandis que le mahométan garde ses formules inflexibles et son trésor de traditions intact. Le chrétien, lui, reçoit de France, d'Allemagne et d'Italie ses modèles et ses exemples, tandis que le mahométan a les yeux tournés vers Damas ou Constantinople. Or je ne sache point que, de tous les objets qu'on nous a présentés à Lisbonne : armes, objets consacrés au culte, coffrets en ivoire, émaux, coupes, bassins de bronze qui portent le cachet de ce temps et le caractère de l'ornementation maures que, aucun puisse être attribué spécialement au Portugal, tandis que la plupart des ivoires, ornés de caractères coufiques qui disent lisiblement leur âge et leur provenance, sont d'origine espagnole.

A partir du xiie siècle, le royaume de Portugal est donc constitué en pays indépendant sous un prince français, descendant de Hugues Capet, arrière-petit-fils de Robert roi de France, quatrième fils de Henri, duc de Bourgogne. Le roi de Castille, Alphonse VI, auquel il a prêté le secours de son bras contre les Maures, lui a donné le territoire avec la main d'une de ses filles, Tareja. Jusqu'au jour où

le génie national se dégagera, sous le grand roi dom Manoel, cette origine bourguignonne laissera sa trace dans l'art portugais; les souverains s'allieront tantôt à l'Espagne, tantôt à la maison de Bourgogne, et de ces doubles alliances il résultera un art mixte, difficile à classer. Le pays reste ouvert du côté de l'Espagne, nulle frontière ne l'en sépare; il aboutit par ses ports à la Provence, à l'Italie, à l'Afrique; il a de l'expansion avec le génie des aventures; et c'est aux peuples de la péninsule que sera réservée la gloire d'écrire un nom sur la mappemonde là où, dans leurs portulans naïfs, les navigateurs du xve siècle écrivent encore le mot « Brumes. »

Au xiiie siècle, on combat pour la vie, au xive, quand on construit, on suit ce style romano-byzantin que nous avons adopté un siècle plus tôt, dans le midi de la France; le jour où Jean Ier élèvera le monastère de Batalha, vaste ensemble de monumens religieux qui symbolise l'émancipation violente du Portugal, après la journée décisive d'Aljubarotta (1385), l'architecture affectera le caractère sec, froid et élégant du gothique anglais. Là encore, malgré la nationalité des artistes employés à l'érection du monument, c'est peut-être dans l'influence d'une alliance avec la maison de Lancastre qu'il faut chercher le secret du caractère imprimé au monument.

Mais c'est la Flandre qui aura la part évidente et l'action décisive; Bruges compte déjà une colonie importante de négocians portugais, les relations sont constantes, les échanges vont être continuels; en 1415, Jean sans Peur envoie des tableaux flamands à Jean Ier; en 1429, Philippe III, duc de Bourgogne, aspire à la main de sa fille et lui envoie une ambassade où figure Van Eyck, son valet de chambre, célèbre déjà comme peintre. Celui-ci laissera en Portugal de nombreux portraits, et ses œuvres exerceront une incroyable influence sur tout le xve siècle. Les présens échangés, bijoux, pièces d'orfèvrerie, étoffes, tapis, panneaux, manuscrits enluminés, deviennent des modèles et des types, et comme chaque artiste, alors même qu'il copie ou imite, donne toujours à son œuvre quelque chose de sa personnalité, il résultera de là un art flamengo-portugais d'un caractère frappant et qu'on saura toujours reconnaître.

Les souverains du Portugal possèdent des manuscrits enluminés de cette période qui ont tout le caractère des Flandres et dont tous les détails, fonds d'architecture, paysages, costumes, mœurs, peintures des usages rustiques, indiquent qu'ils sont faits dans le pays. Les vitrines de l'exposition contiennent des nobiliaires et des livres de costume du même caractère, et nombre de panneaux portugais, qui figurent au palais de Pombal, attestent cette action des Flandres sur les arts du Portugal. La sculpture sera bourguignonne depuis le nord jusqu'au midi, à Porto, à Coimbra, à Santa-Cruz et à la

cathédrale. Dans l'architecture, le gothique sec des Anglais qui donnait à Batalha son caractère primitif, va fleurir à la façon bourguignonne. On engagera des artistes pensionnaires très nombreux qui changeront le courant national et le détourneront; les Portugais, de leur côté, vont sortir de leur pays, visiter les Flandres, les Pays-Bas, l'Allemagne; ils y noueront des relations commerciales et fonderont des comptoirs. Ce sont déjà de hardis navigateurs qui ont l'instinct du commerce et le goût des aventures, l'action s'exercera dans toutes les directions et, vers la fin du siècle, quand l'imprimerie sera découverte, le pays, l'un des premiers, profitera de ce bienfait.

Le jour où, par la mort de Charles le Téméraire, à Nancy (1477), Maximilien Ier d'Autriche, fils d'une princesse de Portugal, héritera du duché de Bourgogne, les liens, devenus plus étroits encore, s'étendront à toute l'Allemagne. Ce n'est plus seulement à Bruges et à Anvers qu'on aura des comptoirs; les traités commerciaux lieront le Portugal à une des plus grandes villes de l'empire. Et quand les découvertes géographiques qui signaleront la fin du siècle rendront l'Europe attentive aux faits et gestes des Portugais, l'impulsion irrésistible des intérêts matériels poussant l'Europe vers ce coin de la Péninsule, on verra les grands facteurs portugais devenir les agens directs non-seulement du mouvement commercial, mais aussi ceux du mouvement intellectuel et artistique.

Nous avons les noms des artistes portugais fixés dans les Flandres : Eduwart Portugaloy, élève de Quintin Messys en 1504, est inscrit comm. *vrymeester* en 1508 à la confrérie de Saint-Luc d'Anvers; son frère Symon, à la même époque, étudie sous Van der Weyen; Alfonso Castro fréquente le même atelier en 1522; Velasco Hanneken, Pedro de Castro, de 1540 à 1560, sont chez Jacob Spueribol. Ainsi se trouve expliquée l'impression qu'on ressent en face des œuvres picturales de ces époques en Portugal; elles crient le nom des Flandres et nous présentent cependant des marques évidentes de leur origine portugaise. Et comme nous savons par les lettres de Damian de Goes, qu'il avait à Lisbonne même une collection de tableaux que visitaient les souverains et les étrangers, nous ne pouvons douter qu'ayant longtemps résidé à Bruges, à Anvers, à Cologne, et entretenu des relations avec les grands artistes de ces régions, il n'ait surtout recueilli des œuvres flamandes et allemandes qui ont eu nécessairement une action sur la production nationale.

Toutes ces circonstances, qui se lisent visiblement dans la plupart des œuvres que nous avons sous les yeux, suffisent à expliquer la profusion des richesses dont sont dotés les couvens et les palais, et expliquent clairement aussi le caractère qui les distingue. L'abondance de la matière d'or qui, à un moment, afflue dans le Portugal

eut pour conséquence des dons innombrables et un entassement prodigieux d'objets d'orfèvrerie; les seules épaves de ces trésors constituent la richesse principale de l'exposition actuelle, malgré toutes les vicissitudes qui ont pu contribuer à leur dispersion dans le monde ou à leur irréparable destruction.

Nous avons sous les yeux l'énumération des présens et des legs faits par les souverains à leurs enfans depuis Alphonse IV (1385 jusqu'à l'époque du marquis de Pombal (1755). La richesse de ces inventaires dépasse, toute proportion gardée, celle des plus grands pays de l'Europe, comme si le goût et l'usage des objets d'or était plus répandu ici que partout ailleurs. Quant aux objets profanes, nous ne voyons dans les vitrines du palais de Pombal que quelques superbes spécimens tirés des collections royales et des dressoirs de la haute aristocratie du pays. Si nous y ajoutons par la pensée les quarante ou cinquante pièces connues dans nos collections françaises et anglaises, et celles qui ornent encore les palais royaux d'Adjuda et des Necessidades de Lisbonne, nous devons avoir l'ensemble très restreint de tout ce qui reste en ce genre de la belle époque portugaise. C'est dire ce que la fonte a détruit et ce que les vicissitudes successives ont pu anéantir. Un écrivain spécial qui publie en ce moment une Histoire de l'orfèvrerie portugaise avec des documens tirés des archives nationales du pays (1), estime que l'ensemble de ce qui reste de pièces de dressoirs représente à peine ce que devait contenir le palais d'un infant aux environs du XVIe siècle.

Le fait est que jamais la générosité humaine ne s'exerça d'une façon plus grandiose; les présens à l'occasion des mariages royaux et de ceux des infans dépassent en nombre ce qu'on peut imaginer; et le poids massif d'or que représentent ces munificences est tout à fait invraisemblable. C'est le temps où les lingots d'or abondent à un tel point que ceux qui les reçoivent n'ont pas le temps de les compter. Dès que les premiers navigateurs eurent découvert les pays fortunés (la découverte de Mina date de 1482), la société portugaise, jusque-là vouée à de rudes sacrifices, commença à jouir de cette prospérité inespérée avec un esprit de prodigalité sans pareil; mais le rêve fut aussi brillant que passager. Il faut, pour comprendre ce qui se passait alors, lire les chroniques de Garcia de Resende et les lettres de Damian de Goes (1501-1572). Depuis 1456 jusqu'à la fin du XVIe siècle, nous pouvons assister au spectacle des munificences de la cour de Portugal en lisant les relations du chevalier de Ehingen, celles de Barao de Roszmithal, de Hieronimus Münster, de Martin Behaim, du chevalier de Harff. Il y a

(1) Joaquim Vasconcellos, *Ourivesaria e Joialheria portugueza*; Porto, 1882.

toute une bibliographie spéciale sur le sujet qui est à la portée de tous; mais nous n'aurions garde d'oublier en cette circonstance les *Relations* et les dépêches de ces sagaces ambassadeurs de la sérénissime, attentifs au moindre geste des souverains étrangers, à quelque point de l'Europe ou de l'Asie que les ait envoyés la seigneurie. Navajero, Tron et Lippomani nous peignent de main de maître le tableau qu'offrait la cour de Portugal de 1525 à 1581.

Les fêtes succédaient aux fêtes; chaque jour c'étaient des entrées d'ambassadeurs, des réceptions de souverains exotiques qui venaient saluer leurs nouveaux maîtres, menés pour ainsi dire en laisse, avec des chaînes d'or, par les guerriers audacieux qui les avaient réduits au vasselage. Ce fut d'abord le roi du Congo, puis le roi de Bény et, comme contraste, le prince Édouard, frère de la reine d'Angleterre (1486). Le roi de Maroc, Mulez Befageza, et après lui une mission du prince Bemoyn du royaume de Gelof, vinrent saluer le roi de Portugal. L'ambassadeur fut si charmé de ce qu'il vit à Lisbonne qu'il y demeura toute une année et se fit chrétien. Un jour, c'était Monseigneur d'Anjou qui entrait, attiré par la renommée des Portugais, puis un savant allemand, Müntzer. Les Vénitiens, qui jusque-là n'étaient qu'attentifs, devenaient inquiets en face de cette activité maritime, de cette audace et de ce génie; la découverte du cap de Bonne-Espérance allait leur porter un coup dont la sérénissime ne devait jamais se relever. Dans l'ensemble des causes qui amenèrent la rapide décadence de la puissante république, c'est la cause immédiate et décisive. Venise avait pressenti le fait énorme qui allait changer la face du monde; elle envoyait ses ambassadeurs, et le souverain les armait solennellement chevaliers. Dom Manoel demandait même à Pasqualijo de tenir son fils sur les fonts du baptême en même temps qu'il lui donnait le privilège d'ajouter à ses armes sa nouvelle impresa, la sphère armillaire, qui symbolisait les découvertes de son règne. Bientôt le Portugal, ignoré jusque-là malgré ses splendides alliances, devenait l'arbitre des grandes destinées, et l'orgueilleux sénat de Venise, menacé par le Turc, demandait aux Portugais leurs galères pour renforcer sa flotte. Dom Manoel, en 1511, est au comble de sa puissance; le roi d'Angleterre lui envoie une ambassade spéciale pour lui attacher la Jarretière; les rois d'Ormuz et de Samorin viennent jeter à ses pieds des lingots d'or et des diamans; puis c'est le seigneur de Langeac qui veut lui rendre hommage, et bientôt toute une escorte de grands seigneurs polonais lui succèdent, appelés par le bruit de cette renommée. C'est le soleil levant, le soleil des Indes, dont les rayons sont d'or; dans les fetes publiques, ce ne sont plus des taureaux qu'on fait combattre, mais des éléphans et des rhinocéros, et l'impres-

sion est si neuve et si profonde que l'éléphant devient un des élémens de la nouvelle architecture et symbolise les Indes, tandis que le rhinocéros, gravé dans les *cartilhas* du temps et dessiné d'après nature, est envoyé à Albert Dürer par un de ses correspondans. Le grand artiste le grave dans son œuvre et, selon son habitude, écrit en marge les circonstances dans lesquelles il a reçu cet envoi.

Dans un court espace de temps, vingt ans à peine, trente-trois flottes armées dans le port de Lisbonne doublent la barre de Belem et vont à de nouvelles conquêtes. Dom Manoel, de différens mariages, avait eu douze enfans; qu'on s'imagine, au point de vue des présens à l'occasion des alliances, aux naissances, aux baptêmes, et au moment de l'installation de toutes ces maisons d'infans et d'infantes, ce que devait mettre en mouvement un tel état de prospérité. Comment voulait-on qu'un tel éclat ne rejaillît point au dehors? Par-delà les mers, le faste était le même et il empruntait une splendeur orientale à la munificence proverbiale des Asiatiques. L'entrée triomphale de don Joao de Castro, nommé gouverneur de Goa, eut un tel retentissement en Europe que la reine D. Catherine de Portugal, en lisant dans les dépêches de don Juan la relation de cette journée, s'écria : « Castro a vaincu comme un chrétien, mais il a triomphé comme un gentil. » Damian de Goes, dans ses lettres latines, dit que bon an mal an, de son temps, il entrait à Lisbonne de dix à douze mille esclaves de la Mauritanie, de l'Inde et du Brésil. Naturellement il s'établit un courant d'émigration dans les deux sens, et pendant que les Portugais allaient demander la fortune à ces eldorados récemment découverts, on vit accourir sur les bords du Tage les aventuriers de tous pays.

Lisbonne devint une Babel où se confondaient les races et les idiomes, les costumes et les types; ce n'était plus la rude cité habituée aux combats pour la vie, mais un vaste *emporium* où on traitait les affaires dans des proportions colossales. Les Allemands surtout abondèrent; toutes les classes étaient représentées, depuis les ecclésiastiques jusqu'aux savans, aux artistes, aux imprimeurs, aux armuriers et aux bombardiers. Il ne faut pas oublier que ces émigrés venaient des plus grands centres de l'art allemand de la renaissance; il était impossible que les Portugais, troublés par cette prospérité subite, conservassent la quiétude d'esprit qui seule peut enfanter les œuvres d'art, et qu'ils résistassent à cette invasion; si on ajoute à cela les privilèges que le roi dom Manoel accordait à ces nouveaux venus qui s'étaient constitués en corporation à côté des artistes nationaux (naturellement moins bien pourvus qu'eux au point de vue des traditions et des ressources internationales), on conçoit que l'art portugais, alors en pleine formation et qui accomplissait la seule évolution sérieuse qu'il ait effectuée dans toute

son histoire avec Boytaca à Belem (je ne saurais compter comme une évolution, mais simplement comme un reflet, l'influence de l'art indien à la fin du XVIe siècle), ait été débordé de toute part. Dans un tel milieu, il n'y avait plus ni règle ni discipline; qu'il s'agît d'objets d'art religieux ou profanes, chacun suivait sa fantaisie; et il ne manquait pas de parvenus, surpris par leur richesse inattendue, pour imposer les commandes les plus bizarres et dicter aux artistes les plus singuliers programmes. Telle est la raison de ces hésitations sans nombre et du désordre de style dont se plaignait François de Holande à son retour d'Italie à Lisbonne. De là aussi la variété des styles dans des objets d'une même époque. Ou les artistes venaient du dehors, et ils apportaient naturellement leurs traditions; ou bien Portugais dans leur essence, et décidés à échapper à la tutelle et aux traditions des grands artistes espagnols qui faisaient école dans la péninsule, — les Becerril, les Carrion, les Merino, les Arfe, — ils se livraient à des fantaisies suscitées par les événemens du temps et, n'étant pas soutenus par ces belles traditions classiques dont se sont inspirés les artistes de la renaissance, ils entassaient un peu au hasard, sans grande science anatomique, des milliers de figurines sur le *marli* d'un plat d'apparat ou autour d'une coupe de dressoir. Et c'étaient des triomphes, des épisodes de bataille, des allusions aux faits contemporains singulièrement sculptés dans des frises dont les ornemens étaient empruntés à la flore et à la faune des pays récemment découverts. Souvent, ne pouvant faire beau, ils faisaient riche et confus, tout en gardant une habileté technique extraordinaire. Puis vint une source d'inspiration facile mais antinationale; la série des gravures des maîtres orfèvres allemands due à l'importation des facteurs. Cette diffusion fut considérable; cent cinquante modèles de Jamitzer et de Virgil Solis d'abord, puis bientôt toute l'école, fournirent des élémens aux orfèvres, et nous reconnaissons la trace évidente de cette influence dans un grand nombre d'objets qui figurent à l'exposition de Lisbonne. Ce n'était pas encore assez; Vitruve arrivait en Portugal à travers la traduction de L. Alberti, et on publiait à Lisbonne le *de Re ædificatoria*; le moment allait venir, de 1530 à 1550, où une révolution complète devait se faire dans l'art du monument. Laurent de Médicis, sollicité par le roi Jean de Portugal de lui envoyer un architecte, avait décidé un grand artiste de son temps à accepter ces fonctions. Andrea Contucci, né en 1460 à Monte Sansovino, et qui devait plus tard donner son nom à l'un de ses élèves, un des plus nobles artistes de l'Italie, « le Sansovino, » devint pendant neuf années l'architecte et le sculpteur du roi de Portugal. L'auteur des beaux tombeaux de Santa Maria del Popolo et des bas-reliefs de la Santa Casa de Loretto, a laissé sa trace à Coimbra, à Santa Cruz. Son séjour en Portugal est contemporain des

dernières années du xve siècle, car nous le retrouvons à Florence dans les premières années du xvie. Un coffret en argent ciselé, qui n'est que la reproduction du monument de Lorette, nous avait révélé à première vue, dans une des vitrines de Pombal, le nom d'Andrea Contucci. Tous les documens confirment sa présence ; Raczynski, dans son *Histoire de l'art en Portugal*, la constate et indique ses œuvres à Santa Cruz de Coimbra. Il est évident qu'un homme aussi considérable, dans un pays facile à subir l'impression du dehors, devait exercer une action autour de lui. Je ne serais pas éloigné, dans ce cloître de Belem d'une ornementation si touffue, si italienne par quelques côtés, moins l'exquise finesse d'exécution des détails, qui y fait toujours défaut, de voir l'influence d'un artiste aussi avancé que Contucci.

Cependant la Bourgogne, les Flandres et l'Allemagne étaient réunies par héritage ou mariage sous le sceptre de Maximilien ; les Allemands et les Flamands avaient pu étouffer le germe italien dans la peinture, dans l'architecture et dans les arts mineurs ; François de Hollande, lui, allait exercer l'action définitive et, à partir de la deuxième moitié du xvie siècle, faire dominer en Portugal l'influence italienne. Le phénomène qu'il importe de constater, c'est que, désormais renseignés sur les nouveaux styles, ayant acquis la pratique des formes nouvelles et toujours imbus des anciennes, les orfèvres et les sculpteurs portugais, comme aussi les Aragonais, les Catalans et les artistes de Séville et de l'Andalousie, retournaient volontiers en arrière. On a des exemples dessinés de projets exécutés dans trois styles différens, comme nous exécuterions aujourd'hui un objet d'orfèvrerie, un meuble ou un monument d'architecture dans le goût des époques passées. Mais le cachet particulier qui permet de reconnaître les objets de provenance portugaise, c'est que très souvent, avec un éclectisme qui n'est pas toujours louable, dans un ensemble architectural ou sculptural, ou dans la composition d'un monument d'orfèvrerie conçu dans le style gothique, l'artiste tout d'un coup introduit une formule ornementale de la renaissance italienne. C'est ce qui nous a dérouté si souvent lorsqu'on nous pressait d'assigner une date et une origine à un objet précieux. Si on ajoute à cela que le Portugal, à l'extrémité de l'Europe, retardait d'un siècle sur les autres régions, on conçoit facilement qu'il était nécessaire d'entrer dans les considérations que nous venons de développer pour apprécier les objets d'art exposés à Lisbonne.

Le nom de François de Hollande, tout à fait célèbre en Portugal par les travaux des écrivains nationaux, a été souvent prononcé en France. En somme, c'est Raczynski auquel on doit la première publication d'une partie de ses manuscrits, vers 1846. M. Charles Clément a signalé sa personnalité, et M. Charles Graux, bibliothécaire de la

Sorbonne, qui vient d'être enlevé à trente ans, se proposait de publier le précieux album conservé à la bibliothèque de l'Escurial, où cet artiste, à côté de la plupart des monumens de la Rome du XVIe siècle, a reproduit d'après nature et dans un costume tout à fait caractéristique, les traits de Michel-Ange, dont il était devenu le compagnon assidu.

François était le fils d'un enlumineur, Antoine de Hollande, fixé en Portugal; il était né à Lisbonne, et le roi Jean III l'avait envoyé en Italie pour étudier l'art; c'était déjà la mode en Portugal dès le premier quart du XVIe siècle. L'artiste pensionnaire avait l'esprit ouvert, il recherchait les hommes en vue (on voit même par ses récits qu'il était d'abord importun au peintre de la chapelle Sixtine); bientôt il fut adopté par eux et recueillit leurs doctes entretiens. Il faisait partie de cette société choisie qui se réunissait chez Vittoria Colonna à Monte-Cavallo, et le manuscrit original : « Dialogue sur la peinture dans la ville de Rome » dédié à Jean III, et conservé autrefois dans la bibliothèque du Jésus, contient un procès-verbal fidèle des séances de ce cénacle dans lequel l'avaient introduit Tolomei Lactansio et le secrétaire du pape. En 1548, François revint à Lisbonne tout imbu des idées italiennes, et avançant d'un siècle sur ses compatriotes; en présence de ce qui se passait alors en Portugal, il gourmanda ses contemporains et leur donna les artistes italiens pour exemple. Ses manuscrits se répandirent, et son action s'exerçant par la plume et le pinceau, il déplora la « confusion des styles » et se mit à juger les arts de son temps comme les critiques contemporains les jugeraient aujourd'hui. Injuste à l'égard des artistes de son pays, dans ces documens, considérables en raison du temps et des circonstances dans lesquelles il les écrivit, il affecta même un superbe mépris à l'égard de l'école portugaise tout entière. En fait, son influence fut grande, et il vécut dans la société de la cour; l'un des infans, D. Luiz, esprit distingué et passionné collectionneur, lui avait même confié le soin d'acheter des objets d'art en Italie; il se posa en réformateur et traça à son propre souverain une sorte de programme, comme l'aurait fait un surintendant des beaux-arts. C'est à ce moment qu'on importa en Portugal la plupart des objets d'art italien qu'on y voyait encore il y a quelques années, soit en la possession des collectionneurs, soit dans la décoration des monumens publics. Les Allemands étaient débordés, le mouvement d'impulsion de la renaissance italienne devenait irrésistible; il envahit tout. Il fallut des circonstances politiques de premier ordre pour arrêter cette expansion; on sentait déjà que les fameuses conquêtes qui avaient amené la prospérité seraient fatales au pays en détournant la nation de l'agriculture et substituant des chimères aux réalités de la vie pratique. L'inquisition aussi s'était établie en Portugal sous Jean III,

et les jésuites fondaient leur pouvoir; l'esprit public s'en ressentait, la cour était sombre; les rêveries de dom Sébastien, nature chevaleresque, que guidait dans l'ombre un pouvoir occulte, plus préoccupé d'abattre le croissant que d'arrêter le pays sur la pente où il allait glisser, devaient achever de perdre le Portugal et favoriser l'ambition de Philippe II. Le duc d'Albe s'avança vers Lisbonne; en 1581, le fils de Charles-Quint reçut solennellement la couronne sous le nom de Philippe Ier de Portugal, et jusqu'en 1640, pendant « soixante ans de captivité, » l'union ibérique devait être réalisée.

Il était impossible que les arts ne conservassent pas l'empreinte de cette transformation politique. Philippe II avait trouvé son architecte et son architecture : Herrera avait construit l'Escurial; Belem conserve encore dans son abside, qui offre le plus singulier contraste avec sa nef et son cloître, la trace du passage des Espagnols qui imprimèrent aux monumens de leur temps la sévérité glaciale qui caractérise l'Escurial. Puis le moment des revers était venu, le pays appauvri n'avait plus souci des choses d'art, les Anglais entraient dans le royaume et s'avançaient à quatre lieues de Lisbonne; les Hollandais, de leur côté, assiégeaient les possessions d'outre-mer; les flottes n'existaient plus, le trésor était tari, les grandes factoreries des Flandres et de l'Allemagne avaient suspendu leurs paiemens; pour surcroît d'infortune, un effroyable cataclysme, de temps en temps, venait détruire les villes, renverser les monumens et rendre plus précaire encore la situation du pays. Quand le Portugal fut rendu à lui-même vers le milieu du XVIIe siècle, il n'avait plus de ressources suffisantes pour affirmer sa vitalité; il fallut une nouvelle découverte, celle des mines du Brésil (1669), pour redonner au pays une certaine activité artistique. Quand cette première manifestation se produisit, l'idée fixe du souverain fut de prendre une revanche de l'Escurial; on vit s'élever *Mafra;* et comme en même temps, le souvenir de Louis XIV hantait le roi don Jean V, le résultat de ses rêves ambitieux fut ce monastère immense, démesuré, où quarante-cinq mille ouvriers et deux mille cinq cents chariots étaient employés chaque jour. Quand on inaugura ce monde de pierre qui ne contenait pas moins de huit cent quatre-vingts salles et cinq mille portes et fenêtres, on y donna un repas de neuf mille personnes. Un Allemand, d'origine italienne, Jean Frédéric Lodovici, fut l'architecte; un Italien, Giusti, eut l'entreprise des travaux de sculpture, et, de cette collaboration, il résulta un monument hybride dont les lignes générales portaient l'empreinte du style italien et des grandes basiliques du XVIe siècle, le Latran et la Santa Casa, avec des additions bizarres de toitures à formes tourmentées qui faisaient penser aux pagodes. C'était, à l'entrée du XVIIIe siècle, la profession de foi monumentale du Portugal faite par des étrangers qui, naturellement,

se souciaient peu des tendances nationales, et ne prenaient même pas garde aux conditions physiques du sol sur lequel ils construisaient. Mafra, œuvre absolument gigantesque, eut une influence indiscutable sur l'architecture du temps; il n'était plus question d'affirmer la nationalité, et si on considère que tous les ouvriers et artistes du Portugal vinrent se grouper autour de Mafra et, pendant treize années, suivirent la direction de deux étrangers qui les façonnaient à leur goût et tuaient en eux toute initiative nationale, on comprend que l'effort tenté sous dom Manoel n'était pas près de se renouveler.

D'ailleurs, comme l'Italie avait eu son heure d'expansion, la France, à son tour, avait la sienne. Les Bourbons occupaient le trône d'Espagne, le monde avait les yeux tournés vers Louis XIV, et les splendeurs de Versailles éblouissaient l'Europe; à San Ildefonso on copiait Trianon; à Aranjuez, on pensait à Mansart et à Le Nôtre; nos artistes étaient en honneur partout et, sous Louis XV, la mode envahissait l'Europe entière. Le cachet national portugais se retrouvait encore dans les ouvrages spéciaux au pays, ces lourds carrosses sculptés comme des proues de galère, qu'on conserve dans les remises de Belem, les statuettes d'argile, maniérées déjà comme les figures de nos peintres galans, les lits d'apparat, toutes les œuvres dites de *talha*, sculptures en bois peintes et dorées, meubles galans dignes de rivaliser avec les nôtres, *azujelos*, cuirs gaufrés, ouvrages d'écaille, et autres menues industries d'art. En architecture, la maison portugaise populaire seule conserva son caractère comme aussi la villa.

Les Indes avaient à leur tour influencé la métropole en y important toute une industrie locale qui s'était inspirée des besoins et des aspirations des conquérans; c'étaient des milliers d'objets d'ivoire et de bois précieux où la forme des symboles de l'Europe et les formules de notre ornementation étaient traduites par des ouvriers exotiques qui n'abdiquaient qu'à moitié leur personnalité. La religion tendre des catholiques empruntait à cet art violent quelque chose de sauvage dans son expression : en face de ces Vierges aux yeux incrustés d'ébène, de ces Christs livides dont les plaies sont simulées par des grenats éclatans, dont le corps est lacéré de rouges blessures, et dont le chef tatoué de larmes sanglantes se détache sur des lames d'argent découpées, on pense à la fois aux idoles indiennes et à l'inquisition de Goa.

Tout le XVIIIe siècle, en architecture, ne devait différer du nôtre et de celui de l'Italie que par un accent de terroir qui se retrouvait dans le détail. Le souvenir de Juvara, de Gabriel, et de Louis, se retrouvait dans les œuvres des derniers grands ingénieurs du siècle, les Santos de Carvalho; mais il est certain que si on devait

oublier parfois les conditions premières qui déterminent les lois de l'architecture dans un pays, le goût du grandiose et une certaine magnificence restaient l'apanage de la nation. Le tremblement de terre de 1755 vint tout détruire, la secousse se fit sentir depuis Lisbonne jusqu'à Porto; le marquis de Pombal, par un suprême effort d'énergie, devait reconstruire la ville sur un plan grandiose et d'une régularité qui substituait une certaine monotonie aux pittoresques dispositions dictées par les conditions mêmes du terrain primitif. Pombal cependant, avec ses vues grandioses, voulait rester national et, s'il ne put se soustraire au courant qui entraînait alors l'Europe, il voulut du moins n'employer que des artistes portugais à la réalisation de ses nobles desseins. La place du Commerce et son escalier superbe qui baigne dans le Tage, ses marches monumentales, et la fondation de cette série de rues régulières qui rappellent la construction de la ville de Turin tracée sur un plan d'ensemble, ne constituent point une profession de foi architecturale d'un caractère national, mais elles attestent du moins un goût décidé pour la magnificence. Ce fut le dernier effort réalisé avant les temps contemporains.

Il faut conclure de cette exposition des conditions particulières dans lesquelles se trouvait la nation portugaise qu'il était difficile que ses arts affectassent en face de ceux de l'Espagne, un caractère nettement original; cependant, le jour où elle s'affirma par son génie des découvertes et attira sur elle l'attention du monde entier, elle sut trouver une formule architecturale à laquelle on a donné le nom du souverain qui régnait alors, le « style manuelin » appliqué à presque tous les monumens élevés dans le premier quart du XVIe siècle, est celui dont le monastère de Belem nous offre l'exemple le plus célèbre. Si on considère que le roi dom Manoel n'a pas construit moins de soixante-deux édifices (dont Damian de Goes nous a laissé la liste), que ces œuvres éparses dans tout le pays multipliaient les exemples d'une manière propre à l'architecte de Belem, Boytaca, que les successeurs du prince allaient encore se l'approprier jusqu'à la moitié du XVIe siècle, et qu'enfin, non contens de la localiser aux monumens, les élèves du maître devaient l'appliquer à l'art ornemental dans toutes ses acceptions, on comprendra, quelle que soit la valeur du style au point de vue de l'esthétique, qu'il faut le constater, l'étudier et le classer.

Cette appellation du « style manuelin, » ratifiée par les Portugais eux-mêmes, est très récente encore; elle est due à un étranger, François de Varnhagen, qui, vers 1842, étudiait l'architecture du monastère de Belem pour publier sa *Notice historique et des-*

criptive. Ce n'était pas à proprement parler une création, mais une combinaison éclectique, souvent pleine de contradictions. La base, c'était le style gothique de la troisième période, avec un pressentiment de la renaissance italienne qui venait altérer les formes primitives et le caractère, et jeter dans l'ornementation un reflet des idées qui flottaient alors dans l'air et constituaient le fond des préoccupations de la nation.

A un moment décisif de l'histoire du Portugal, dès le XIVe siècle, le génie maritime de la nation s'était révélé. Dom Henrique, fils de Jean Ier (1387), avait fondé l'école nautique de Sagres et concentré tous ses efforts vers ces études : en 1418, on avait découvert Madère, en 1431 ; les Açores ; en 1447, les îles du Cap-Vert. Jean II apportait encore aux choses de la navigation une ardeur plus active, il prépara l'expédition de Covilham, agrandit chaque jour le domaine des Portugais, prit le titre de seigneur de Guinée, et eut la gloire de confier à Diaz la flotte qui, après avoir doublé le cap des Tourmentes, devait 'appeler au retour le cap de Bonne-Espérance. Dom Manoel allait recueillir le fruit des efforts de Jean II ; le 14 juillet 1497, il assistait sur la plage de Belem au départ de Vasco de Gama et faisait vœu, si le voyageur revenait sain et sauf des rives lointaines après avoir réalisé le rêve de son prédécesseur, d'élever un temple superbe au lieu où s'élevait l'humble sanctuaire de Bethléem. Trois années après, Vasco découvrait les Indes, et dom Manoel posait la première pierre du monastère de Belem. L'esprit nouveau devait naturellement se refléter dans l'œuvre nouvelle où Boytaca symbolisait les récentes découvertes en créant tout un système ornemental où se combinaient la sphère armillaire, que le roi ajoutait à ses armes, les cordages, les croix du Christ, les fleurs des rives nouvelles, les coraux et les madrépores, emblèmes des longs voyages et du génie maritime.

C'est la période créatrice des Portugais; quelques-unes de ces applications ne sont pas irréprochables au point de vue de la mesure et du goût : il faut le constater, car Belem a engendré Thomar, et l'abondance et la liberté jointes à un certain dérèglement d'imagination devaient vite ramener une décadence.

Un art national, en effet, doit être le résultat d'une progression artistique suivie, et cette progression est presque toujours lente : il est dangereux d'être à la merci des influences qui se produisent par « à-coups, » par cette raison dominante qu'on ne substitue pas aux conditions inhérentes au sol et au climat, des circonstances accidentelles, et qu'un fait, si important qu'il soit dans l'histoire d'un peuple, ne suffit pas pour engendrer un style. Les lois de la construction qui déterminent le système de l'architecture, et les lois de la décoration dans les arts mineurs, sont toujours dictées, les pre-

mières par le sol, le climat, les matériaux à employer et le but à remplir; les secondes, par l'usage et par la matière à mettre en œuvre. L'esprit national, le tempérament du pays, les circonstances morales et les faits historiques ne viennent qu'en troisième lieu; ils déterminent le temps et l'heure aux yeux des archéologues et des critiques de l'avenir, comme les premières leur révèlent le lieu et la race. Ce sont là des conditions fondamentales qu'on oublie trop et que la richesse de la matière, l'habileté prestigieuse de l'ouvrier et la fantaisie brillante de l'inventeur ne doivent jamais faire oublier. Il y a eu un moment dans l'art portugais où les artistes, n'étant point retenus par des traditions sévères, n'ayant point pour les guider dans une marche ascendante quelques-uns de ces maîtres nationaux qui formulent inconsciemment dans leurs œuvres les lois de l'esthétique, devinrent le jouet des événemens et des impressions passagères. Leurs procédés techniques étaient supérieurs toujours, leur habileté manuelle incontestable; mais la liberté de leur inspiration dégénéra souvent en licence. C'est en vain que dans un objet d'orfèvrerie d'une admirable exécution technique, on cherchait les lignes essentielles de la construction; elles disparaissaient sous l'ornementation touffue, parasite, qui non-seulement empêchait de comprendre l'ordonnance, mais allait même contre le but et l'usage de l'objet lui-même. C'est le cas de la plupart de ces riches aiguières du XVIe siècle que nous avons vues en grand nombre à Lisbonne, et dont quelques-unes figurent dans les collections Wallace et Spitzer. La juxtaposition, dans les vitrines du palais de Pombal, de quelques objets italiens, allemands et français des beaux siècles destinées au même usage, et tout aussi riches, montre ce que gagne une composition de cette nature à l'intervention de la raison et à la modération dans la répartition des ornemens. Quand la composition est sage et rationnelle, l'ouvrier portugais est si habile, que son œuvre peut être sans rivale dans aucune région : les coupes du genre dit *dos Bicos* en sont un exemple frappant.

L'Exposition rétrospective de Lisbonne n'aura été pour nous qu'un prétexte à jeter un coup d'œil général sur les arts du pays; c'est le mérite incontestable de ces entreprises de permettre d'envisager, comme d'une hauteur, tout l'espace parcouru, et d'établir la somme d'invention qui constitue la part d'une nation dans l'ensemble de l'histoire de l'art. Quelques écrivains portugais contestent à leurs compatriotes un style et un genre spécial; ils disent qu'il n'y a jamais eu de frontières entre les deux peuples qui se partagent la péninsule ibérique; c'est l'avis d'un savant écrivain, Joaquim de Vasconcellos; nous croyons, pour notre part, qu'il existe une ligne de démarcation et qu'elle s'établit d'une manière assez nette. Un examen

attentif permet de déterminer la part exacte de chaque influence et de décomposer les courans. Comme les vrais principes de l'art ne doivent jamais être sacrifiés, il faut constater nettement que la facilité avec laquelle les artistes du pays s'assimilaient les formes étrangères, n'a pas peu contribué à les détourner du but idéal : une forme originale en rapport avec l'esprit du pays, les conditions de la matière mise en œuvre, et surtout l'usage auquel on la destine. Mais la vitalité était puissante, la force de production considérable, et (toute proportion gardée, bien entendu) il semble qu'aucun pays de l'Europe, en vidant ses trésors, et en ne faisant appel qu'aux produits d'origine nationale, n'aurait pu offrir autant de pièces importantes aux yeux des étrangers.

Le résultat d'un tel effort devrait être un progrès décisif pour le pays qui vient de l'accomplir; il a pu se reconnaître, constater le point de départ, mesurer l'espace parcouru, envisager le point d'arrivée et comparer les résultats. Au point de vue de l'histoire de l'art, les archives sont là, complètes, sinon toutes classées; les inventaires existent depuis le XIVe siècle jusqu'aujourd'hui, malgré des vicissitudes sans nombre et des cataclysmes dont il y a peu d'exemples dans le monde. Il n'y a pas un des riches objets qu'on nous a présentés, dont on ne puisse, par des investigations habilement dirigées, retrouver facilement l'origine. Enfin, tout un personnel d'écrivains, d'artistes, d'amateurs, de bibliothécaires et d'archivistes, çà et là, dans des revues locales et des publications dont nous avons pu apprécier le mérite, fournissent chaque jour des élémens qui ne doivent pas rester épars. On conteste que la plupart des œuvres que nous avons eues sous les yeux soient sorties des mains d'artistes portugais, et on en arrive, je le crois, à exagérer la part des étrangers dans la production nationale; les preuves des origines sont à la « Torre do Tombo, » dépôt des archives de l'état. Les auteurs que nous avons cités viennent de nous fournir de précieux inventaires, et, à l'occasion de l'exposition actuelle, nombre d'écrivains et d'archéologues ont fait des investigations dans ce sens. L'histoire de l'art, ébauchée seulement par Raczinski, est là en germe; c'est aux nationaux à entrer vigoureusement dans cette voie; ils rendront ainsi à l'art portugais son état civil. Si bien intentionnés qu'ils soient, les étrangers entrent difficilement dans le génie d'une nation; tout au plus peut-on dire que ceux d'entre eux qui sont habitués aux longs voyages, au frottement des peuples divers, sont plus dégagés de préjugés que les nationaux, et peuvent fixer avec plus d'équité la part qui revient au génie d'un pays dans l'histoire des arts du monde entier.

CHARLES YRIARTE.

L'AGITATION ANGLAISE

CONTRE

LE TUNNEL DE LA MANCHE

La sensation fut vive des deux côtés de la Manche quand les journaux annoncèrent qu'on avait conçu le hardi projet de relier les rivages de la France et de l'Angleterre par un tunnel sous-marin. Comme il arrive en pareil cas, il y eut des incrédules qui haussèrent les épaules; des esprits chagrins prétendirent que ce projet n'était qu'un beau rêve, que l'entreprise avorterait misérablement, qu'elle était inexécutable; et ils le prouvaient par raison démonstrative, par des argumens en forme d'une rigueur mathématique. N'avait-on pas prouvé déjà par des argumens aussi rigoureux, aussi concluans, qu'il était impossible de faire communiquer par un canal la Mer-Rouge et la Méditerranée, d'unir l'Atlantique au Pacifique à travers l'isthme de Panama? Le canal de Suez est traversé sans difficulté comme sans péril par les navires qui emmènent en Angleterre le coton, la soie, les épices de l'Inde et par ceux qui transportent aux Indes les tissus de Manchester, les aciers ou la quincaillerie de Sheffield. On assure que le percement de l'isthme de Panama est en bonne voie, et on n'a pas de raisons sérieuses de croire que les inventeurs du tunnel sous-marin soient des visionnaires épris d'un chimérique espoir. Au contraire, les premiers forages et l'étude attentive du terrain ont démontré que leur projet était d'une exécution plus facile qu'on ne le pensait d'abord, qu'ils ne risquaient pas de se heurter contre d'insurmontables obstacles.

Le tunnel, s'il venait à s'exécuter, ferait beaucoup d'heureux, à commencer par les actionnaires de l'entreprise, lesquels s'attendent

à encaisser les plus gros dividendes. Il assurerait aux commerçans des facilités nouvelles pour leurs transports, des économies de temps et d'argent fort désirables. Non moins heureux seront les nombreux Anglais accoutumés à venir en France et les Français, beaucoup moins nombreux, qui vont en Angleterre et qui ont peu de goût pour les traversées, sans parler de ceux qui en ont une telle peur qu'ils aiment mieux rester chez eux que d'en braver les ennuis et les fâcheux accidens. A vrai dire, il n'y a que 28 kilomètres de Douvres à Calais, mais deux heures d'agonie semblent deux siècles, et la Manche est presque toujours de mauvaise humeur, ses lames courtes ont raison des nerfs les plus solides, des estomacs les plus robustes. Un de nos amis avait fait le tour du monde sans connaître le mal de mer; il avait traversé impunément la Méditerranée, la Mer-Rouge, le golfe d'Oman, le golfe du Bengale, le Pacifique, l'Atlantique, et il était arrivé à Southampton persuadé qu'il était pour le reste de ses jours à l'abri de ce mal cruel qui a ceci de particulièrement désagréable que ceux qui l'ont semblent ridicules à ceux qui ne l'ont pas. En s'embarquant à Douvres pour regagner la France, le cœur lui vint aux lèvres pour la première fois, et il n'en demeura pas là ; c'en est fait désormais de sa superbe confiance en lui-même.

Il n'est pas besoin d'être actionnaire, ou négociant en gros, ou d'avoir le goût des voyages et la peur du mal de mer pour vouloir du bien au tunnel sous-marin. Les grandes entreprises transportent d'aise beaucoup de gens qui n'ont rien à y gagner; elles leur causent un sentiment de naïf orgueil comme si c'étaient eux qui les avaient imaginées et exécutées. Ils sont fiers de penser qu'ils vivent dans un siècle où rien n'est impossible, où la science accomplit des prodiges, où l'homme transforme la terre, lui dicte ses lois, asservit la nature à ses fantaisies. Les Israélites conduits par Moïse n'auraient pas réussi à traverser la Mer-Rouge à pied sec si Jéhovah ne s'en était mêlé. Les ingénieurs qui nous feront traverser la Manche en ayant l'Océan sur notre tête au lieu de l'avoir sous nos pieds auront accompli un miracle aussi étonnant, et Jéhovah ne s'en sera pas mêlé. Gloire à l'esprit humain, à ses audaces, à ses conquêtes!

De leur côté, les humanitaires aiment à se persuader que les merveilleux progrès de l'industrie et des inventions nous préparent une ère de paix, de félicité, d'innocence, de désarmement universel; ils se figurent que l'âge d'or va renaître, que la brebis paîtra à côté du loup, que chacun se contentera dorénavant de sa vigne et de son pommier, que personne ne convoitera plus le bien d'autrui. « Voyez, s'écrient-ils, ces deux nations rivales qui avaient contracté la funeste habitude de se jalouser, de se combattre, de s'entre-détruire, et qui, au commencement de ce siècle, semblaient avoir renouvelé leur pacte d'ir-

réconciliable inimitié. Elles se sont ravisées, elles ne songent plus qu'à rapprocher Londres de Paris, elles s'appliquent à communiquer plus facilement l'une avec l'autre. Qui pourra troubler à l'avenir leur accord, leur entente fraternelle? Plus les communications deviennent faciles, plus les préjugés s'effacent et les haines s'apaisent. Avant peu les trompettes auront sonné leurs dernières fanfares, et la guerre, l'horrible guerre, aura disparu de ce monde. » Ces enthousiastes vont un peu trop vite en affaires. Plaise au ciel que leurs prédictions s'accomplissent! Mais nous n'osons trop y compter. Sans doute le commerce et la science adoucissent les mœurs, et les peuples gagnent à se rapprocher, à se mieux connaître; mais quoi qu'on fasse, il y aura dans le monde des sujets de jalousie et des jaloux. Les nations auront beau se civiliser, l'homme ne dépouillera pas son naturel, il demeurera toujours un animal de proie et de rapine. Si inventifs que soient les ingénieurs, ils ne parviendront point à supprimer les passions, et il ne suffit pas de percer un tunnel pour changer le cœur humain. M. de Cavour disait un jour : « On ne peut nier que l'humanité, dans l'ensemble, n'ait progressé; quant à ce coquin d'homme, il sera toujours le même. »

Pour qu'une entreprise internationale soit menée à bonne fin, ce n'est pas assez que les actionnaires et les ingénieurs en aient le plus pressant désir, il faut encore que les gouvernemens intéressés y consentent et y prêtent les mains. En ce qui concerne le tunnel sous-marin, ce n'est pas du gouvernement français que viendront les objections, les chicanes, les exceptions dilatoires, les empêchemens. La France ne soupçonne pas facilement le mal, son insouciance ne prévoit pas les malheurs de loin. Elle ne craint pas que les Anglais se servent jamais du tunnel pour accomplir quelque scélérate manœuvre, qu'ils en fassent un instrument de guerre ou d'invasion. Elle a oublié depuis longtemps qu'au lendemain de la bataille de Crécy, ils bloquèrent Calais avec plus de sept cents navires, qu'après un siège mémorable ils s'en emparèrent, qu'ils eurent soin d'expulser tous ses habitans, qu'ils retinrent cette ville sous leur domination durant deux siècles, qu'elle devint à la fois une de leurs places d'armes et l'entrepôt de leur commerce avec les Pays-Bas et l'Allemagne. Qui donc en France pense encore à la bataille de Crécy? Il faut qu'une mouche nous pique bien fort et que nous soyons de bien mauvaise humeur pour nous souvenir de Waterloo. En Angleterre, les choses ne se passent pas comme en France. Les deux nations sont sujettes à avoir leurs nerfs, mais ce n'est pas de la même façon. Ce qui affole parfois les nerfs français, c'est l'espérance ou la colère. Quand les Anglais déraisonnent, c'est le spleen qui en est cause. Dans leurs mauvais jours, ils ont le goût de broyer inutilement du noir, ils se complaisent aux

souvenirs désagréables, aux réflexions pénibles, aux appréhensions fâcheuses. Dans l'excès de leurs prévoyances chagrines, ils en viennent à craindre que la lune ne leur tombe sur la tête. Si jamais cela leur arrivait, on les verrait recouvrer leur sang-froid, car l'approche du danger les calme, et une fois aux prises avec les hasards, ils y font la plus belle figure.

On put croire d'abord que tout se passerait en douceur. Par une dépêche du *foreign office* datée du 24 décembre 1874, le comte Derby écrivait au comte de Jarnac que, si le tunnel était possible, il offrirait d'incontestables avantages et que le gouvernement de sa majesté n'y ferait aucune opposition, pourvu qu'on ne lui demandât ni subvention ni garantie d'intérêt. Le gouvernement de sa majesté paraissant accepter le projet en principe, on crut pouvoir aller de l'avant, et le 16 janvier 1875 le président de la compagnie française, M. Michel Chevalier, signait une convention avec M. Caillaux, alors ministre des travaux publics. On affirme aujourd'hui que, si le comte Derby agréa avec tant de bonne grâce les ouvertures qui lui étaient faites, c'est qu'il jugeait le tunnel impossible. Le fait est que, lorsqu'il parut démontré qu'il ne l'était pas et au moment où les travaux commencés semblaient promettre un heureux dénoûment, l'Angleterre se ravisa tout à coup. On s'inquiéta, on s'agita, on déclara que ce projet mal conçu et mal venu compromettait sérieusement la sûreté du royaume-uni. Les imaginations se noircirent, s'exaltèrent par degrés; le *Times* et d'autres journaux après lui sonnèrent la cloche d'alarme. Des protestations très énergiques furent signées; parmi les signataires figuraient de grands personnages, le duc de Wellington, le duc de Marlborough, des comtes, des vicomtes, des barons, des amiraux et des vice-amiraux, beaucoup de généraux et de lieutenans-généraux, des archevêques, des évêques, une foule de révérends. On s'étonne de trouver dans cette liste le nom du philosophe Herbert Spencer, de l'éminent poète et penseur Robert Browning, du très raisonnable M. Lubbock, du très savant M. Huxley, du très libéral M. Harrison. Les humanitaires ne doivent pas être contens, l'âge d'or annoncé par eux n'est pas encore mûr. De l'autre côté du détroit, personne ne croit au désarmement universel. Poètes, philosophes et révérends, Anglais qui pensent et Anglais qui ne pensent pas, tout le monde semble persuadé comme M. de Cavour que pendant longtemps encore « ce coquin d'homme sera toujours le même, » et qu'il est bon de prendre des précautions contre lui.

Ceux qui veulent savoir à quels périls les nations s'exposent par leur aveugle imprévoyance et comment John Bull par la sienne perdit Londres n'ont qu'à lire un pamphlet anglais, récemment paru, qui a fait quelque bruit. L'auteur est un prophète pour qui l'histoire du xxe siècle n'a point de secrets, et il s'est fait un plaisir de nous raconter en

détail par quel concours de circonstances, en l'an de grâce 1900, toute une armée française envahit le royaume-uni en passant par le tunnel. Il nous assure qu'en ce temps-là l'Europe vivait dans une paix profonde. Les cabinets de Londres et de Paris avaient bien échangé quelques propos un peu vifs au sujet de l'Égypte; mais ce n'étaient là que des aigreurs passagères, des affaires de bibus, auxquelles les gens posés, les politiques sérieux n'attachaient aucune importance. La France était alors la meilleure amie de l'Angleterre, qui à la vérité n'en avait pas d'autre.

On apprit un matin par les journaux de Paris que les frères alliés des loges de l'Amitié se disposaient à se rendre en Angleterre pour y célébrer une fête. Effectivement, à quelques jours de là, une bande de touristes français, qu'amenaient trois trains spéciaux, se présentèrent aux portes de Douvres. On avait fait de grands préparatifs pour les recevoir, des chambres leur avaient été retenues, les hôtels étaient combles. Deux heures plus tard entrèrent en rade deux vapeurs, et il ne vint à l'idée de personne qu'ils étaient chargés d'armes. Les touristes avaient choisi une « nuit libérale en pavots, » et Douvres dormait sur ses deux oreilles, quand sautant à bas du lit, ils se coulèrent furtivement vers la station du tunnel, où ils trouvèrent les fusils que venaient de débarquer les deux vapeurs. En un clin d'œil, le tunnel fut barricadé, fortifié par des ouvrages en terre. Cependant l'alerte fut donnée; Douvres s'éveilla, s'effara. La police fit une reconnaissance, on envoya un détachement de soldats. Une fusillade bien nourrie ne tua personne. On fit venir de l'artillerie, ce fut peine perdue. On essaya de faire sauter le tunnel, les fils avaient été coupés. La garnison se réfugia dans les forts, où elle fut bientôt cernée.

Le gouverneur n'avait pourtant pas perdu la tête, il avait expédié à Londres un télégramme terrifiant. Le ministre de la guerre, qui était en soirée chez le ministre des affaires étrangères, lui communique la dépêche. Le ministre des affaires étrangères plante là ses invités, court chez l'ambassadeur de France pour lui demander des explications; c'était le moment. L'ambassadeur de France était sorti; on apprit plus tard qu'il était retourné à Paris par le dernier train du soir. Dans cette fatale conjoncture, on ne s'abandonna pas, on déploya une prodigieuse activité. En moins de vingt-quatre heures, 75,000 hommes furent sur pied; on s'en servit pour couvrir la capitale. Mais le tunnel amenait sans cesse des renforts aux envahisseurs. 75,000 Anglais mal armés pouvaient-ils tenir contre 450,000 Français, auxquels s'adjoignit bientôt un corps d'armée amené par la flotte? — « Il arriva ainsi que quelques jours après l'arrivée des touristes, l'honnête John Smith, marchand crémier dans une petite rue voisine du Strand, à Londres, eut le déplaisir de loger un sergent et quatre tourlourous, qui commirent

chez lui tous les désordres imaginables, car les soldats français sont, comme on sait, les plus grands coquins qui aient jamais déshonoré un uniforme. En vérité, John Smith n'eut que ce qu'il méritait. Lors de la construction du tunnel de la Manche, il avait traité les alarmistes d'imbéciles et il avait pris des actions. » — Ainsi finit cette mémorable aventure. Un tunnel et 2,000 touristes, il n'en faut pas davantage pour conquérir l'Angleterre. Beau sujet d'opérette !

Voltaire a remarqué qu'en général les prophètes finissent mal, que le prophète Jurieu fut sifflé, que le prophète Savonarole fut brûlé à Florence, que d'autres furent pendus, mis au pilori ou avalés par une baleine. Le prophète qui a raconté comment John Bull perdit Londres n'essuiera aucun de ces désagrémens ; il n'a pas même été sifflé comme Jurieu. Mais on a refusé, pensons-nous, de le croire sur parole, et rien ne désoblige tant un prophète que de n'être pas cru. En revanche, l'amiral lord Dunsany, homme grave et compétent, n'a obtenu que trop de créance quand il a publié dans un recueil fort estimé deux lugubres articles, où il prophétise, lui aussi (1). Ses prédictions ressemblent beaucoup à celles de l'auteur du pamphlet, elles n'en diffèrent que par le style.

Ce ne sont pas seulement ses opinions particulières que nous expose lord Dunsany ; il invoque l'autorité d'un personnage considérable qu'il ne nomme pas et dont la compétence, nous dit-il, est encore supérieure à la sienne. Fort de son témoignage, il appréhende qu'un jour ou l'autre la France n'ait pour maître un général de la trempe et du caractère de Frédéric II et de Napoléon Ier, un de ces aventuriers sans scrupules capables d'envahir un voisin paisible sans lui avoir déclaré la guerre, sans lui avoir révélé leurs desseins par un mot, par un signe, un de ces forbans de la politique, étrangers à « tous les principes de droit international qui guident toujours la conduite d'un homme d'état anglais. » Il estime que la ligne du tunnel étant à deux voies, rien n'empêche que les trains ne s'y succèdent sans danger comme sans embarras à des intervalles de cinq ou six minutes, et que, dans l'espace d'une nuit, vingt mille hommes d'infanterie ne soient jetés de l'autre côté de la Manche. Il se pourrait aussi, selon lui, que la flotte débarquât dans les environs de Douvres une avant-garde qui, après s'être emparée de cette ville par un coup de main, se servirait ensuite du tunnel pour se renforcer bien vite et pourvoir à tous ses besoins. Il prétend que tous les moyens préparés d'avance pour inonder ou faire sauter le tunnel à la première alerte risquent de se trouver insuffisans ou de manquer leur effet, soit par l'inadvertance des hommes, soit par l'un de ces accidens qui bouleversent

(1) *The Nineteenth Century*, nos de février et de mars 1882.

toutes les prévisions. Il affirme enfin que la perte de Douvres livrerait l'Angleterre à la discrétion de l'envahisseur qui, en quatre ou cinq marches, atteindrait la Tamise, qu'une fois installés à Londres, les Français dicteraient leurs conditions, que, selon toute apparence, ils exigeraient une contribution de guerre de 15 milliards, en se réservant la possession exclusive du tunnel, de telle sorte que le royaume-uni, réduit à une éternelle servitude, ne serait plus qu'une province française.

Personne n'égale l'Anglais dans l'art de donner un air de vérité à un conte de nourrice. Comme Hamlet, il a de la méthode dans sa folie, de l'exactitude dans ses déraisons et la coutume d'étayer ses paradoxes les plus saugrenus sur des faits et sur des chiffres. Les suppositions et les calculs de lord Dunsany ne sont pas rigoureusement et mathématiquement absurdes. Il est certain que les Allemands, qui ont beaucoup perfectionné, comme on sait, l'exploitation stratégique des chemins de fer, et qui savent les employer à toutes les fins de la guerre, réussissent à expédier de trente à quarante trains en vingt-quatre heures, et un train pouvant servir au transport d'une unité tactique, d'un bataillon ou d'un escadron, il en résulte qu'on peut concentrer sur un point donné 20,000 hommes en une demi-journée, 40,000 en un jour, et en trois fois vingt-quatre heures un corps d'armée tout entier, lequel représente une centaine de trains. Mais il faut pour cela un concours de circonstances favorables, de belles lignes à pente douce, des quais de débarquement qui ne laissent rien à désirer. Pour peu qu'un chemin de fer offre un profil accidenté, le débit se réduit de moitié, et quand il s'agit d'un tunnel raccordé au continent par des pentes rapides et qui assurément ne sera pas aménagé d'avance pour faciliter une invasion, il est douteux que ce soit assez d'une nuit pour amener à Douvres les vingt mille fantassins que lord Dunsany y voit déjà. On sait d'ailleurs quelle importance a dans la guerre moderne le transport des munitions et avec quelle rapidité elles s'épuisent. Cette avant-garde s'embarquera-t-elle sans biscuit? Si elle amène avec elle des chevaux, des caissons, des canons, il lui faudra une demi-heure pour déménager un train.

Au surplus, est-il possible d'admettre que l'aventurier français qui aura conçu le hardi dessein de conquérir l'Angleterre puisse réunir de huit cents à mille wagons dans les environs de Calais, sans qu'aucun Anglais s'en aperçoive et s'en inquiète? Admettrons-nous aussi que toutes les mesures défensives soient vaines, qu'il n'y ait aucun moyen sérieux d'intercepter ou de détruire un tunnel? Ce n'est pas l'avis de M. le maréchal de Moltke, qui trouve fort étranges les inquiétudes de nos voisins. Il a déclaré, paraît-il, qu'avec deux forts cuirassés il se chargerait d'avoir raison du tunnel sous-marin et de n'en laisser sortir

personne. Sans doute il jugerait fort aventurée la situation d'un corps d'armée dont les communications seraient à la merci d'un couloir; le général qui l'aurait engagé si témérairement risquerait de payer cher l'imprudence de son équipée. Pour que les sinistres prévisions de lord Dunsany s'accomplissent il faut supposer bien des choses, la France redevenue conquérante et ayant à sa tête un homme de sac et de corde, doué d'autant de génie que de scélératesse, une profondeur inouïe dans le crime, un secret, une diligence presque incroyable dans les préparatifs comme dans l'exécution, et de l'autre côté du détroit, une imprévoyance fabuleuse, des abîmes d'imbécillité, un gouverneur de Douvres idiot ou traître, un ministre de la guerre qui n'a pas le sens d'un oison, un ministre des affaires étrangères qui se laisse berner et mystifier comme un jocrisse. Tout cela peut arriver à la rigueur, mais les invraisemblances ajoutées aux invraisemblances finissent par ressembler à une absurdité, et il y a cent à parier contre un que jamais les Français ne se serviront du tunnel pour jeter 400,000 hommes en Angleterre, pour y lever une contribution de quinze milliards et pour réduire le royaume-uni en vasselage. Si l'auteur du pamphlet est un habile bâtisseur d'opérettes, lord Dunsany a du goût pour le mélodrame et, vaille que vaille, nous préférons encore l'opérette.

Mais, toute réflexion faite, il est permis de douter que lord Dunsany prenne lui-même au sérieux ses prophéties et ses épouvantes. Nous doutons aussi que les hommes fort distingués et fort connus qui se sont associés à ses protestations soient tous bien convaincus que le tunnel de la Manche mettrait l'avenir de l'Angleterre en péril. Il n'en est pas moins vrai que le cri d'alarme qu'ils ont poussé a trouvé partout de l'écho, et il ne suffit pas de se moquer de l'agitation qu'ils ont provoquée, il faut tâcher de la comprendre. Les esprits positifs qui réduisent tout au calcul et ne veulent tenir compte que des faits oublient que l'imagination des peuples est un fait comme un autre, avec lequel il faut se mettre en règle. Le jour où sera célébrée la fête d'inauguration du tunnel sous-marin, l'Angleterre ne sera plus une île, et c'est un prodigieux événement dans l'existence d'une nation d'insulaires que de cesser de l'être; rien n'est plus propre à l'émouvoir, à l'inquiéter, à déranger ses idées, à la troubler dans toutes ses habitudes d'esprit.

Les insulaires se sont toujours considérés comme des favoris du ciel, qui s'est chargé de pourvoir lui-même à leur sûreté et à leur indépendance. L'onde amère qui les environne de tous côtés fait autour d'eux comme une solitude, et si la solitude a ses privations, elle a aussi ses orgueilleuses jouissances. Ils s'applaudissent d'être séparés du reste du monde par des frontières naturelles sur lesquelles on ne peut pas disputer. Il leur semble qu'ils tiennent leur destinée dans leurs mains, que le contre-coup des folies et des crimes des autres ne saurait les

atteindre, que leur histoire ne se confond point dans l'histoire universelle, qu'ils sont un peuple à part; c'est une pensée où se complaît leur fierté, et leur caractère s'en ressent. Comme la Grande-Bretagne, tout Anglais est une île, où le débarquement n'est pas toujours commode; il y faut quelque cérémonie. Quand l'Anglais déclare que sa maison est son château, il entend par là un vrai château fort, entouré de larges fossés qu'il est facile d'inonder et qu'on ne peut franchir que par des ponts-levis. Si sociable qu'il puisse être, il veut être insociable à ses heures, s'en ménager les moyens, et s'il lui plaît, s'enfermer chez lui et dans son bonheur égoïste, en clore la porte, dire à tout venant : On ne passe pas. Les prérogatives qu'il réclame pour lui-même, il les revendique également pour son pays, et il se félicite d'habiter un royaume séparé du continent par un canal assez étroit pour qu'on puisse le traverser en quelques heures, assez large pour garder l'Angleterre de toute injure.

Les signataires de la protestation ont appelé Shakspeare à leur secours, ils ont cité tout au long un passage célèbre de *Richard II* : « Cette île porte-sceptre, s'écriait Jean de Gand, cette terre de majesté, cette forteresse que la nature s'est bâtie à elle-même contre l'invasion et les violences de la guerre, cette florissante pépinière d'hommes, ce petit univers, cette pierre précieuse enchâssée dans la mer d'argent qui lui sert de fossé de défense contre l'envie de pays moins heureux, *this precious stone set in the silver sea*, ce coin béni, ce royaume, matrice féconde de rois souverains, ce cher pays est maintenant affermé comme un petit fief... Ah ! prononcer de telles paroles me tue. Cette Angleterre entourée par la mer triomphante, et dont les rivages rocheux repoussent les assauts jaloux de Neptune, est maintenant enchaînée honteusement par des liens de parchemins pourris et tachés d'encre. Cette Angleterre qui avait coutume de conquérir les autres peuples a fait une honteuse conquête d'elle-même. » — Oui, Shakspeare a été prophète comme lord Dunsany, et Jean de Gand avait prévu le tunnel. Ces parchemins odieux, tachés d'encre, sont visiblement des titres provisoires d'actions échangeables à bref délai contre des titres définitifs, et en prêtant les mains à la criminelle entreprise, l'Angleterre aura cessé d'être. Que serait une Angleterre qui ne serait plus une île?

Si les Anglais ont conservé jusqu'aujourd'hui une originalité de caractère et de conduite qui les distingue de tous les autres peuples, on ne peut nier qu'ils n'en soient redevables en partie au canal de la Manche, au *silver streak* qui leur sert de rempart et de barrière. Leur constitution politique a ceci de particulier qu'elle marie de la façon la plus heureuse le vieux au neuf, le neuf au vieux. Comme l'a remarqué un de leurs publicistes, cette constitution pleine de défauts, de détails incohérens, de bizarreries qui offensent le goût délicat des artistes et

l'exactitude des géomètres, possède deux grands avantages. Elle est en principe fort simple, fort pratique, on peut la considérer comme un instrument de premier ordre pour résoudre toutes les grandes questions; mais elle a aussi ses mystères et ses prestiges. Elle confie les droits souverains à une assemblée dont la fonction principale est de créer et de conserver le pouvoir exécutif, mais dont l'omnipotence est tempérée par l'action latente d'une royauté qu'on vénère d'autant plus qu'elle se montre moins, par la sourde résistance d'une chambre des lords qui a plus d'appareil que de pouvoir, par d'augustes institutions faites pour imprimer du respect à un peuple naturellement respectueux. C'est ainsi qu'elle combine la simplicité de procédés que réclame la vie moderne avec des hors d'œuvre gothiques dont la majesté parle aux yeux comme aux cœurs.

On assure que la vieille Angleterre est en train de mourir, qu'elle devient de plus en plus infidèle à son passé, que d'année en année l'esprit continental y pénètre davantage, que de jour en jour le radicalisme et ses méthodes y jouissent de plus de faveur. La vieille Angleterre ne laisse pas de résister encore, elle défend ses traditions contre les novateurs. On a beau mettre la cognée au pied des vieux chênes, quand le bûcheron a des scrupules et des regrets, la main lui tremble et il procède si lentement, si gauchement à son œuvre de destruction qu'avant que le chêne vienne à tomber, les jeunes arbres ont le temps de croître et de donner de l'ombre; un taillis ne vaut pas une futaie, mais il vaut mieux qu'un terrain nu. Les Anglais, qui verraient avec chagrin nos méthodes et nos pratiques de gouvernement s'acclimater dans le royaume-uni, s'attachent plus que jamais à leur qualité d'insulaires. S'il ne tenait qu'à eux, ils élargiraient la Manche, ils mettraient vingt kilomètres de plus entre Douvres et Calais. Le moyen que le tunnel projeté ne les effraie pas? Leur imagination effarouchée croit voir passer par ce tunnel beaucoup de choses qu'ils n'aiment pas, des institutions qui leur déplaisent, des géomètres dont l'équerre leur est suspecte, des artistes dont ils redoutent les fantaisies, des radicaux de Ménilmontant, des socialistes de Berlin, des nihilistes de Moscou, toute sorte d'épidémies politiques et de paradoxes subversifs, des révolutions, des calamités. Pure rêverie! dira-t-on. Rêverie ou vérité, on ne raisonne pas avec les nerfs, et les nerfs agacés décident souvent des événemens de ce monde.

L'Angleterre diffère du continent non-seulement par le génie de sa constitution, mais encore par l'esprit utilitaire et commercial qui anime son gouvernement. Depuis que l'Allemagne, qui passait pour la plus pacifique des nations de l'Europe, en est devenue la plus militaire, depuis qu'elle a acquis une prépondérance qui inquiète ses voisins et les oblige à se tenir sur leurs gardes, l'Europe tout entière s'est fait un

devoir de suivre ses exemples, de copier ses institutions, d'adopter le service universel et obligatoire. Les Anglais ont la sainte horreur du militarisme, des charges qu'il fait peser sur les peuples, des contraintes qu'il leur impose. Les conquêtes lointaines qui ouvrent de nouveaux débouchés à leur commerce sont les seules qui les tentent, et jusqu'ici le système du recrutement volontaire a suffi à leurs besoins, ils sont très peu disposés à en changer. Au commencement de ce siècle, ils étaient beaucoup plus guerriers qu'ils ne le sont aujourd'hui. Ils avaient alors un cabinet aristocratique, prêt à tout sacrifier à la grandeur de son pays. Ce cabinet, comme le disait Cobbett, « avait armé l'Europe contre la France et emprunté une grande somme d'argent avec laquelle il avait acheté beaucoup de victoires de toute espèce et de toute grandeur, aussi bien sur terre que sur mer. Ces victoires magnifiques valaient trois ou quatre fois l'argent qu'elles avaient coûté, comme mistress Tweagle a coutume de dire à son mari quand elle revient du marché; c'était vraiment une excellente affaire. »

Pitt est mort, ce n'est plus une aristocratie conquérante qui gouverne l'Angleterre, elle a un gouvernement très bourgeois, qui trouve que les victoires coûtent toujours plus cher qu'elles ne valent. Ce gouvernement regarde la paix comme le plus précieux des biens, la guerre comme un accident fâcheux qu'il n'aime pas à prévoir, et il a peu de goût pour les dépenses glorieuses, mais improductives. Au reste, quand il le voudrait, il lui serait bien difficile de faire accepter par la nation le service universel et obligatoire. La nécessité d'être soldat répugnera toujours à l'Anglais; il estime que le degré de bonheur dont on peut jouir dans ce monde dépend du nombre de choses qu'on est libre de faire ou de ne pas faire, et il constate avec chagrin que, chez tous les peuples de l'Europe, les servitudes deviennent sans cesse plus nombreuses et plus lourdes, que le cercle des actions volontaires s'y rétrécit presque chaque année. C'est une raison de plus pour qu'il se soucie très peu de se laisser englober dans le continent, pour qu'il rende grâces à Dieu d'avoir décidé dans son éternelle sagesse que l'Angleterre serait toujours une île.

Au fond, les hommes éclairés qui conjurent le gouvernement britannique de s'opposer à l'exécution du tunnel ne croient pas beaucoup aux dangers qu'ils dénoncent, mais ils sont persuadés qu'on ne manquera pas d'y croire, et ils en craignent les conséquences. Si le peuple anglais venait à penser sérieusement que le tunnel de la Manche compromet sa sûreté en le privant de cette première ligne de défense qu'il devait à la libéralité du ciel, il serait en proie aux alertes, aux inquiétudes, aux alarmes irréfléchies, aux terreurs paniques. Les généraux en profiteraient bien vite pour réclamer des réformes dans l'armement, des achats de fusils et de canons, des travaux de défense, la construction de nouveaux forts. Les marins de leur côté se plaindraient

avec amertume du dénûment déplorable des arsenaux, de l'insuffisance de la flotte. Au moindre incident qui se produirait, au moindre nuage qu'on verrait poindre à l'horizon, les alarmistes enfleraient leur voix, et peut-être se trouverait-il quelque grand logicien pour démontrer que, l'Angleterre s'étant résolue bénévolement à devenir partie intégrante du continent, son devoir le plus impérieux est d'en adopter les usages, les coutumes, les institutions, et d'établir chez elle l'obligation du service militaire. Lord Dunsany rapporte qu'un Anglais disait un jour à un Allemand : « Est-il bien possible que vous vous résigniez à envoyer chaque année moisir dans les casernes des centaines de milliers de jeunes gens qui pourraient être employés plus utilement? — Vous en parlez à votre aise, répliqua l'Allemand. Vous êtes protégés, vous autres, par votre grand fossé naturel. Nous n'avons pas de fossé, il faut bien que nous soyons soldats. » Cette réponse fit une grande impression à l'Anglais; il en conclut que, si la Manche n'existait pas, il faudrait l'inventer et qu'on prenait mal son temps pour la supprimer.

C'est le parlement qui dira le dernier mot dans ce procès. On assure que le projet a beaucoup de partisans très chauds dans la chambre des communes. Mais en Angleterre l'opinion publique est toute-puissante, et si l'agitation provoquée par les protestataires allait croissant, on serait bien obligé d'en tenir compte. Il est fort probable qu'un jour ou l'autre le tunnel finira par se faire; mais il peut arriver aussi que l'exécution en soit retardée pour longtemps, et nous en prendrions facilement notre parti. C'est une belle chose qu'un tunnel sous-marin, pourvu qu'il ne devienne pas un sujet de discorde, une cause de zizanies et de terreurs imaginaires. Autrement personne n'y saurait trouver son profit, à commencer par le commerce, à qui rien n'est plus contraire qu'une panique. Les humanitaires ne seraient pas contens non plus, puisqu'ils auraient le chagrin de voir deux nations qui ont les meilleures raisons du monde de vivre dans un intime accord redoubler de méfiance à l'égard l'une de l'autre. Tout le bénéfice de l'entreprise serait pour les actionnaires, dont les affaires ne sont pas les nôtres, et pour les voyageurs qui n'auraient plus à redouter les inconvéniens du tangage et du roulis. Mais s'il était prouvé qu'on ne peut leur faire ce plaisir qu'à la condition de transformer Douvres et Calais en deux places de guerre de premier ordre, nous trouverions qu'il en coûte un peu trop de les assurer contre le risque du mal de mer, dont personne n'est mort jusqu'aujourd'hui.

G. VALBERT.

LES PROGRÈS

DE LA

FABRICATION DU FER ET DE L'ACIER

Les Progrès récens de la métallurgie du fer, par M. S. Jordan; Paris, 1881.

Le capitaine James Cook a raconté quelque part qu'à Taïti un chef de tribu, heureux possesseur de deux clous de fer, avait notablement augmenté ses revenus en prêtant ces précieux outils à ses voisins pour forer des trous. N'est-ce pas là, en petit, l'histoire des grandes fortunes qui se sont édifiées, grâce aux progrès intéressans de la sidérurgie? Comme l'a dit Fourcroy, le fer est l'âme de tous les arts, la source de presque tous les biens, et la perfection de son travail marque partout le terme de l'intelligence. Or il est certain que, depuis quinze ou vingt ans, l'industrie du fer a fait des pas de géant et que les applications de ce métal sous ses trois états (fonte, fer, acier) tendent à se multiplier à l'infini.

On sait que les différences qui existent entre le fer, l'acier et la fonte sont dues principalement à la dose de carbone qui se trouve mêlée au métal; on admet que le fer proprement dit en contient moins de 1 millième, l'acier de 1 à 20 millièmes; les fers qui renferment plus de 20 millièmes de carbone sont classés dans la catégorie des fontes. Le *fer* est ductile et malléable, se laisse forger et se soude facilement, mais ne se trempe pas et n'est fusible qu'à une température très élevée. La fonte, au contraire, n'a plus ni ductilité ni malléabilité, elle ne se soude pas, est souvent dure et cassante; en revanche, elle se trempe et elle fond à une température relativement basse. Entre ces deux extrêmes, l'acier occupe une position intermédiaire : il se trempe, il est malléable, ductile, soudable, fusible, à des degrés qui varient avec sa teneur en carbone et aussi avec les traces

plus ou moins sensibles qu'il retient de quelques autres corps associés au fer dans la fonte ou les minerais. L'acier présente ainsi des variétés infinies qui forment une série presque continue, si bien qu'il est souvent difficile de dire où finit le fer et où commencent les aciers, où finissent ces derniers et où commencent les fontes.

Les sources qui nous fournissent le fer sont toujours les nombreux minerais qui le renferment à l'état d'oxyde ou de carbonate, et c'est à l'état de fonte qu'il sort des hauts fourneaux. Or la fonte, en dehors d'une forte dose de carbone, contient d'ordinaire des quantités plus ou moins appréciables des autres élémens du minerai, tels que le manganèse, le silicium, le soufre, le phosphore, et pour avoir du fer doux, il faut l'affiner, c'est-à-dire brûler le carbone et les autres corps étrangers, qui s'éliminent sous forme de fumée ou de scories. Enfin l'acier peut s'obtenir de plusieurs manières différentes : par l'affinage incomplet de la fonte, en y laissant une certaine proportion de carbone, — par la carburation du fer, méthode qui fournit l'acier cémenté, — par un mélange en proportions convenables du fer et de la fonte, comme l'avait proposé Réaumur, etc.

Parmi les progrès qui se remarquent dans la fabrication de la fonte, les plus importans sont l'économie de combustible réalisée par l'emploi du vent surchauffé, et les changemens apportés aux transports de minerai. L'emploi d'air préalablement chauffé au lieu d'air froid pour l'insufflation dans les tuyères des hauts fourneaux était un perfectionnement connu des maîtres de forges écossais depuis cinquante ans : le vent fourni par les machines soufflantes était lancé dans des sortes de calorifères en fonte, chauffés par les gaz combustibles qui s'échappaient du gueulard, et qui, mélangés d'air, venaient brûler tout autour; avant son entrée dans les tuyères, la température du vent s'élevait ainsi à 300 ou 400 degrés, limite imposée par l'usure rapide des calorifères de fonte. On réussissait, par ce moyen, à économiser 20 ou 30 pour 100 du combustible ; en même temps, la conduite des hauts fourneaux devenait plus facile, et dès 1862 il y eut des appareils fournissant (avec des minerais riches) jusqu'à 100 tonnes de fonte par jour, au lieu de 5 ou 10 tonnes que produisaient les hauts fourneaux vers 1830. L'application du principe des fours Siemens, qui consiste à emmagasiner la chaleur dans des lits de briques réfractaires qui la gardent longtemps et la cèdent lentement, a permis d'aller beaucoup plus loin dans cette voie. Les appareils de chauffage de E. Cowper et ceux de Th. Whitwell permettent de porter la température du vent jusqu'a 700 degrés et même au-delà. Un appareil Whitwell se compose d'un cylindre de tôle, doublé de briques. On y introduit d'abord les gaz combustibles qui sortent du gueulard, avec la quantité d'air nécessaire pour les brûler; la flamme circule dans cette sorte de calorifère, qui communique avec une cheminée d'appel, et bientôt toute la masse des

matériaux réfractaires se trouve portée à la température rouge. Alors on intercepte le courant de feu en fermant les tubulures d'accès, et l'on fait pénétrer dans le calorifère, par le côté opposé, le vent des machines, qui s'y échauffe jusqu'à 700 ou 750 degrés, avant d'arriver au fourneau. A mesure que le passage du vent se prolonge, la température des briques s'abaisse peu à peu; mais avant qu'elles soient complètement refroidies, on arrête le passage du vent et l'on recommence à chauffer les briques. Il est clair que, pour fournir un courant continu de vent chaud, il faut au moins deux appareils qui fonctionnent à tour de rôle. L'usage de ces appareils a permis de réaliser des économies de combustible qui varient suivant la nature des minerais employés et celle de la fonte que l'on veut obtenir. Ainsi la fonte grise s'obtient maintenant en traitant des minerais de richesse moyenne (40 à 50 pour 100) avec une consommation de coke d'environ 1,000 kilogr. par tonne de fonte, tandis qu'avec les calorifères de fonte on dépensait 1,300 kilogr., et qu'avec du vent froid on dépasserait sans doute 1,800 kilogr. Vers 1830, on consommait encore, dans la vallée de la Clyde, jusqu'à 4 tonnes de coke par tonne de fonte. — L'apparition du combustible minéral était venue jadis mettre un terme au gaspillage du bois et à la destruction des forêts, que de nombreux édits n'avaient pu arrêter : du même coup, l'industrie du fer quittait ses lisières. Maintenant la découverte de moyens de chauffage de plus en plus économiques éloigne de nous le jour fatal de l'épuisement des houillères, et la production du fer augmente à mesure que les frais diminuent.

Au temps où, pour 1 tonne de fer, on consommait de 6 à 7 tonnes de houille et seulement 3 ou 4 tonnes de minerai, il était passé en axiome parmi les maîtres de forges qu'il fallait apporter le minerai au combustible et, par suite, établir les usines sur les bassins houillers. « C'était classique, dit M. Jordan, et il n'était pas possible de s'écarter de la règle sans s'exposer aux prédictions les plus sinistres. » Aujourd'hui les conditions sont bien changées. Sans doute nous voyons encore nos excellens minerais algériens (fers magnétiques de Mokta-el-Hadid, hématites brunes de la Tafna) traverser la Méditerranée et arriver par rails jusqu'au Creusot, ou bien passer le détroit de Gibraltar et remonter dans la mer du Nord, à Dunkerque, à Anvers, à Middlesborough, pour alimenter des usines françaises, belges, allemandes, anglaises, — nous voyons le minerai de Bilbao recherché par les grandes aciéries nouvelles du nord de la France, d'Angleterre, de Belgique, de Westphalie. Mais en même temps la houille anglaise vient alimenter en France les hauts fourneaux du Pas-de-Calais, de la Loire-Inférieure, en Espagne ceux de Bilbao; en Angleterre, les cokes de Newcastle franchissent des distances de 200 kilomètres pour aller retrouver les hématites du Cumberland ou les fers oolithiques du Lincolnshire. C'est la

vapeur qui rend possible ce va-et-vient incessant, ces transports de montagnes. L'emploi de grands steamers à *water-ballast* (ne faisant qu'un voyage à plein et l'autre avec un lest d'eau), pourvus de moyens rapides de chargement et de déchargement, a opéré une révolution dans le coût des transports de houilles et de minerais par mer. « Les vapeurs porteurs de minerai, dit M. Jordan, font maintenant en quelque sorte partie du matériel des grandes usines métallurgiques d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique et même de France, car certaines de nos usines ont commencé à suivre l'exemple de leurs concurrentes étrangères, en construisant pour leur propre compte des navires spéciaux, au lieu de continuer à affréter des bâtimens du commerce. » Ces nouveaux moyens de transport ont produit depuis dix ans les changemens les plus imprévus dans la situation économique des grandes usines de l'Europe, et des oscillations incessantes marquent les phases rapides de cette lutte pour l'existence.

La chimie, à son tour, ne pouvait manquer de venir en aide aux maîtres de forges en leur apprenant à obtenir à volonté des qualités de fontes déterminées à l'avance, — des fontes grises ou blanches ayant une teneur donnée en silicium, en phosphore, en manganèse. Naguère encore, la conduite des hauts fourneaux restait abandonnée à des praticiens jaloux de leurs soi-disant secrets de métier, et le consommateur était à la merci de la routine locale. Maintenant, dit M. Jordan, « un métallurgiste instruit et expérimenté dirige le haut fourneau comme un écuyer dirige un cheval bien dressé. » Pour ne citer qu'un exemple de l'heureuse influence des connaissances chimiques, il n'y a pas vingt ans que les fontes blanches miroitantes manganésifères, dites *spiegeleisen*, étaient la spécialité exclusive des usines des pays rhénans, d'où les fabricans d'acier français et anglais étaient obligés de les faire venir à grands frais; aujourd'hui nous les fabriquons de toutes pièces; bien mieux, après avoir produit du spiegeleisen à 10 ou 12 pour 100 de manganèse, on est parvenu à fabriquer des *ferromanganèses* contenant de 30 à 80 pour 100 de manganèse, puis enfin de véritables fontes de manganèse qui renferment jusqu'à 87 pour 100 de manganèse avec 7 ou 8 pour 100 seulement de fer. C'est en France que cette importante fabrication a pris naissance, et elle commence à se répandre en Allemagne et en Angleterre.

L'emploi du manganèse en sidérurgie est motivé par la grande affinité de ce métal pour l'oxygène; il facilite l'élimination de l'oxyde qui rend l'acier cassant, et la présence d'une faible proportion de manganèse dans le produit final n'en altère pas les qualités. C'est le soufre et le phosphore qui constituent les impuretés les plus nuisibles dont il faut se débarrasser lorsqu'on veut obtenir des produits supérieurs.

Comme nous l'avons déjà dit, le fer et l'acier s'obtiennent d'ordinaire par l'affinage de la fonte, en éliminant une partie de son carbone en

même temps que les impuretés de toute nature qu'elle contient encore; ces élémens nuisibles sont entraînés par les fumées ou passent dans les scories. L'affinage de la fonte s'opérait d'abord dans les « bas-foyers » au combustible végétal; un des premiers progrès fut l'invention du four à puddler, où la fonte se charge sur une sole horizontale que vient lécher la flamme d'un foyer à houille. Pour activer la décarburation, on ajoute à la fonte des battitures ou de vieux fers oxydés. Le puddleur brasse la matière incandescente et pâteuse avec un ringard, de manière à former des agglomérations, des *loupes* qu'on extrait du four pour les marteler. C'est un travail fort pénible, qui exige des ouvriers robustes et expérimentés; aussi les métallurgistes ont-ils cherché le moyen de l'accomplir mécaniquement. Depuis dix ans, on emploie beaucoup les fours à puddler mécaniques inventés par l'Américain S. Danks, dont la sole est formée par un tambour tournant. Au lieu de loupes de 40 ou 50 kilogrammes, ils permettent d'obtenir des blocs de fer ou d'acier de 500 kilos. Mais tout cela est peu de chose à côté des résultats que donnent les procédés fondés sur la fusion directe du métal.

En première ligne se place l'admirable invention de M. Bessemer, qui a trouvé le moyen « de fabriquer le fer et l'acier sans combustible, » la chaleur nécessaire étant fournie par le silicium et le carbone de la fonte, qu'il s'agit précisément de brûler. Il a suffi, pour arriver à ce résultat, de faire traverser la fonte en fusion par des jets de vent. L'opération se fait dans le *convertisseur*, sorte de cornue de tôle, garnie intérieurement de matériaux réfractaires, et pouvant tourner autour d'un axe horizontal. Le fond de l'appareil est percé comme une écumoire et doublé d'une boîte à vent, dans laquelle une machine soufflante lance un courant d'air comprimé. On commence par incliner le convertisseur afin d'y couler plusieurs milliers de kilos de fonte liquide puis on donne le vent tout en redressant l'appareil; les jets d'air traversent le métal en fusion, le brassent violemment, l'épurent par une véritable combustion intermoléculaire, et lui conservent toute sa fluidité, car la température du bain de fonte s'élève peu à peu de 1,000 à 2,000 ou 2,500 degrés, grâce à la chaleur fournie par la combustion du carbone et surtout du silicium. C'est la respiration d'un monstrueux animal. Dans les premiers instans, la flamme qui sort de l'orifice de la cornue est faible et assez terne : c'est le silicium qui brûle d'abord seul; puis le carbone est attaqué à son tour; la flamme, tendue et rugissante, prend un éclat extraordinaire, et la violente ébullition de la masse en fusion fait trembler l'appareil sur sa base. Quand la décarburation est complète, la flamme se raccourcit brusquement et perd son pouvoir éclairant: c'est le fer lui-même qui brûle alors. A ce moment précis, que l'on tâche de saisir en observant la flamme soit à l'œil nu, soit au spectroscope, il faut arrêter le vent et renverser la cornue. On introduit alors une petite quantité de fonte manganésifère

qui restitue à la masse une proportion déterminée de carbone, et, continuant de renverser le convertisseur, on fait couler l'acier dans une poche, puis de là dans les lingotières. L'opération demande vingt minutes, et le convertisseur peut recevoir 10,000 kilos de fonte.

La première publication de M. Bessemer (aujourd'hui sir Henry Bessemer) date de 1856; mais il lui fallut cinq ou six ans pour faire apprécier sa brillante découverte, qui a fini par lui rapporter beaucoup de gloire et une grosse fortune. Déjà l'acier fondu tend à détrôner partout le fer : depuis les rails des voies ferrées jusqu'aux navires à vapeur et au matériel de guerre, tout se fait aujourd'hui en acier et ne coûte pas pour cela plus cher. La production de l'acier Bessemer atteint 3 millions et demi de tonnes par an; un tiers de cette quantité est produit aux États-Unis. Toutefois le procédé Bessemer a un point faible : il exige des fontes d'une qualité spéciale, exemptes de soufre et de phosphore, car ces substances ne seraient pas éliminées par l'affinage et elles gâteraient le produit. C'était là, jusqu'à ces derniers temps, un obstacle sérieux à l'emploi des minerais phosphoreux d'un bas prix, dont quelques pays possèdent d'inépuisables gisemens. Depuis deux ou trois ans, cette dernière difficulté a aussi disparu.

Un de nos plus savans métallurgistes, M. Gruner, avait déjà indiqué la voie dans laquelle il fallait chercher la solution du problème. Ce qui empêche l'élimination du phosphore, c'est la présence de l'acide silicique dans la scorie; il s'agissait donc de trouver des garnitures réfractaires *basiques*, incapables de fournir de la silice et d'introduire aussi dans le convertisseur des additions destinées à rendre la scorie très basique. Deux métallurgistes anglais, MM. Thomas et Gilchrist, sont parvenus à remplir ces conditions. Leurs essais, continués par M. Windsor Richards, à Eston, dans le Cleveland, et par des fabricans westphaliens, ont abouti à un procédé qui commence à se généraliser. La garniture se fait de briques réfractaires fabriquées avec de la chaux dolomitique, et la charge de fonte est reçue sur un lit de chaux vive. Le soufflage continue encore pendant quelques minutes quand la décarburation est déjà complète, afin de brûler le phosphore qui reste. Puis on ajoute le spiegeleisen, et l'opération est terminée. La scorie renferme une forte proportion d'acide phosphorique (18 pour 100), ce qui a fait songer à l'employer dans la fabrication des engrais artificiels. Toutefois le « procédé Thomas » n'est pas encore tout à fait sorti de la période des tâtonnemens, et bien de détails sont encore à élucider. Jusqu'à présent, on l'a employé avec succès à Eston, en Angleterre, dans quelques usines de Westphalie, à l'aciérie d'Angleur, en Belgique, et au Creusot, où des minerais du pays ont donné des aciers moins phosphoreux que ceux fabriqués en même temps avec des minerais supérieurs.

A côté des procédés fondés sur l'affinage de la fonte, les procédés

de fabrication de l'acier qui reposent sur la dissolution du fer dans la fonte ont pris, dans ces derniers temps, une importance inattendue, grâce aux puissans moyens de chauffage que l'on doit à MM. William et Frédéric Siemens, grâce aussi aux efforts persévérans de MM. Émile et Pierre Martin. Le principe des « régénérateurs » du système Siemens consiste à placer le four entre deux foyers à gaz qui le chauffent à tour de rôle et où l'air et le gaz combustible arrivent après avoir traversé une sorte de filtre de briques réfractaires, préalablement portées à une haute température. Lorsque le foyer de droite fonctionne, la flamme s'échappe par le foyer de gauche, dont elle échauffe les piles de briques; après l'inversion du courant, la chaleur ainsi emmagasinée est reprise par les gaz qui vont maintenant alimenter le foyer de gauche et s'échapper par le foyer de droite. Dans ces conditions, la température de la flamme est beaucoup plus élevée que lorsque le courant arrive encore froid; d'après M. Jordan, elle doit atteindre 1,800°. L'acier Martin se fabrique sur la sole creuse d'un four de cette construction en faisant dissoudre du fer dans un bain de fonte; on utilise pour cela les vieilles ferrailles. A mesure qu'on ajoute du fer, la proportion du carbone diminue; l'opération se termine par l'addition d'un peu de fonte manganésée. Le procédé Martin-Siemens est beaucoup moins expéditif que le procédé Bessemer : il faut huit ou dix heures pour une opération; mais on y trouve cet avantage que la composition du bain peut, à chaque instant, être contrôlée et corrigée par des additions convenables : « C'est une sorte de cuisine métallurgique, » dit très justement M. Jordan à ce propos. Au lieu de fer, M. William Siemens ajoute à la fonte du minerai de fer riche; on arrive ainsi au même résultat. Ce procédé est désigné en Angleterre sous le nom d'*ore process*, tandis que le procédé Martin s'appelle *scrap process*. M. William Siemens a fait aussi quelques tentatives qui paraissent avoir été couronnées de succès pour extraire directement le fer des minerais sans les transformer d'abord en fonte. Il se sert, à cet effet, d'un four rotatif où pénètrent un courant continu de gaz et un courant d'air chaud envoyé alternativement par deux régénérateurs. Le cylindre tournant, garni intérieurement de bauxite, reçoit le minerai concassé, mélangé de charbon et de fondant; sous l'action de la chaleur, le minerai se réduit et, au bout d'une heure ou deux, on obtient un fer très pur qui s'agglomère en boule compacte après qu'on a fait sortir le laitier par le trou de coulée; on retire cette boule, on la presse et on la refond pour acier avec une quantité de fonte relativement faible. M. Siemens espère que, grâce à cette modification, l'*ore process* pourra donner de très bons résultats au double point de vue de l'économie du combustible et de la pureté du produit.

Il n'est pas facile de prévoir dès à présent quelles seront les conséquences des innovations qui, depuis quelque temps, ont fait leur appa-

rition en sidérurgie. La science marche vite, les découvertes se talonnent pour ainsi dire, et beaucoup d'inventions très brillantes à première vue deviennent inutiles et sont oubliées avant d'avoir fait leurs preuves. Il en résulte d'incessantes fluctuations et des déplacemens plus ou moins durables des centres d'industrie. M. Jules Garnier, dans le chapitre qui termine son intéressant livre sur *le Fer*, rappelle l'évolution imprévue à laquelle donna lieu, il y a vingt ans, l'invention de M. Bessemer. L'Angleterre avait dû sa suprématie au bon marché de ses houilles et de ses minerais; or on venait de reconnaître, après de longs tâtonnemens, que le procédé Bessemer ne pouvait s'accommoder des minerais anglais. Ce fut un coup terrible : il fallait, ou bien renoncer au bessemer et au grand marché des aciers, ou bien aller au loin chercher des minerais comme ceux que nous avons à nos portes. « Les Anglais n'hésitèrent pas longtemps : on les vit contracter des marchés à longs termes avec les riches mines de fer qui nous environnent, en Espagne, en Afrique, à l'île d'Elbe. Mais le résultat heureux reste acquis pour nous; le minerai coûte encore plus cher aux Anglais qu'à nos usines du midi de la France. Pour venir se joindre aux charbons de nos riches bassins méridionaux, il n'a qu'à traverser la Méditerranée; il arrive même jusqu'aux bassins houillers du centre, dont il alimente les productions de fers supérieurs... Qui peut prévoir pourtant, ajoute M. Garnier, combien cette situation, ce dernier *équilibre*, durera! Il suffit qu'un chimiste annonce qu'il sait chasser le phosphore des fers pour que l'échafaudage actuel s'écroule et qu'on ait à l'édifier de nouveau auprès de certains gîtes, si abondans et si bon marché, dont on s'éloigne aujourd'hui... » Il n'est nullement certain que le procédé de MM. Thomas et Gilchrist doive amener ce résultat; il est difficile de savoir si l'excédent de frais qu'il entraîne ne compense pas, en partie au moins, l'écart du prix des fontes qu'il permet d'utiliser. L'emploi de ce procédé donnerait l'avantage aux aciéries qui sont en voie de création dans l'est, malgré les frais de transport qui grèvent leur combustible. Nous voyons, d'autre part, depuis quelques années, des aciéries se fonder à proximité du littoral (à Beaucaire, à Saint-Nazaire, à Denain, à Bayonne), qui consomment des minerais supérieurs importés. Il semble donc, comme le fait remarquer M. Jordan, que la fabrication des aciers tend, chez nous, à se localiser dans deux régions rivales : le bassin ferrifère de Meurthe-et-Moselle, où les minerais du pays seront traités avec des combustibles amenés du Nord ou importés, et le littoral, où des minerais importés seront traités avec des combustibles français ou anglais.

R. RADAU.

REVUE DRAMATIQUE

Gymnase : *Madame Caverlet* (reprise). — Gaîté : *la Dame aux camélias* (représentation extraordinaire). — Vaudeville : *un Mariage de Paris* (reprise) ; *la Chanson du printemps* (reprise) ; *un Mari malgré lui*, comédie en 1 acte de MM. Nus et de Courcy. — Comédie Française : *les Portraits de la marquise*, comédie en 3 tableaux de M Octave Feuillet ; *la Famille Poisson* (reprise) ; *Service en campagne*, comédie en 1 acte et en vers de M. Philippe de Massa. — Librairie nouvelle : *le Théâtre au salon*, de M. A. Gennevraye.

Madame Caverlet a passé du Vaudeville au Gymnase. Comment les sociétaires de la Comédie-Française ne l'ont-ils pas arrêtée en route et détournée vers eux? Par les mêmes raisons à peu près qui les avaient empêchés, à l'origine, de la retenir. Il fallait que ces raisons fussent bien fortes pour que le nom d'Augier n'en triomphât pas, en 1876 : elles l'étaient tellement que six années n'ont pu les affaiblir à souhait. Peut-être un impatient se lamenterait là-dessus : il est certain que M. Perrin nous eût procuré un grand plaisir, à faire reprendre le rôle de Caverlet par M. Got, celui de Mairson par M. Coquelin, celui d'Henri par M. Worms, — et celui d'Henriette par Mme Pasca, Mlle Pierson ou telle autre qu'il serait urgent d'appeler à l'emploi vacant des « mères. » Il est certain aussi que l'ouvrage y eût gagné cette autorité d'emprunt et ce lustre un peu factice qui hâtent la bonne opinion de la plus grosse partie du public. Mais l'intérêt de l'art, en somme, n'est pas engagé là-dedans. De tels ouvrages sont patiens parce qu'ils ont la vie longue; *Madame Caverlet* peut attendre, et ce n'est pas un mal, peut-être, qu'elle fasse ce nouveau stage au boulevard : elle ne tiendra pas des sociétaires de quoi s'imposer à leur public; à son heure et sans surprise, elle conquerra du même coup, rue Richelieu, ses interprètes et ses spectateurs.

Aussi bien c'est naïveté de s'étonner ou de se plaindre, comme c'est de mode aujourd'hui, que la Comédie-Française manque de courage. D'être courageuse n'est pas son habitude, voilà déjà bien des années;

on pourrait même soutenir que ce n'est pas son office, et l'absoudre de ce chef si, de temps à autre, à défaut de courage, elle ne faisait preuve de témérité. De ci, de là, elle s'aventure jusqu'au scandale, pourvu qu'il soit spécieux et profitable; mais de s'exposer au danger, au danger tout franc, digne, honorable, elle n'en a cure. Elle n'aime d'honorable que la sécurité. Elle est le musée de l'art dramatique; elle en est le Louvre et même le Luxembourg; elle ne s'interdit pas les œuvres nouvelles : les œuvres neuves seulement lui répugnent, comme le vin de l'année aux personnes délicates. Voyez le peu qu'elle a fait pour les auteurs contemporains, j'entends pour ceux qui ont chance de représenter ce temps devant la postérité; voyez le petit nombre de pièces qu'elle a reçues d'eux, et lesquelles. *L'Étrangère* et *la Princesse de Bagdad* sont les seuls ouvrages de M. Dumas fils qui aient eu l'honneur d'être représentés pour la première fois sur cette scène; M. Sardou, avant *Daniel Rochat*, n'était pour les sociétaires que l'auteur de *la Papillonne;* M. Gondinet, après un acte, a laissé dix années s'écouler pour faire jouer *Christiane*, et, depuis, on ne l'a pas revu; quant à MM. Meilhac et Halévy, qui n'ont fait, comme chacun sait, que *l'Été de la Saint-Martin* et *le Petit Hôtel*, on s'explique malaisément leur renommée européenne : il est vrai qu'ils ne sont l'un et l'autre que chevaliers de la Légion d'honneur, mais c'est encore trop; ils devraient se contenter d'être officiers d'académie.

M. Augier, justement, a été le moins maltraité de nos maîtres par cette prudente personne qui se nomme la Comédie-Française. Elle a su accueillir *l'Aventurière*, *les Effrontés*, *le Fils de Giboyer*, *Maître Guérin*. Mais où donc, je vous prie, s'est jouée *la Ciguë?* où donc *Philiberte?* où donc surtout *le Gendre de M. Poirier*, *le Mariage d'Olympe* et *les Lionnes pauvres?* où donc, enfin, *Madame Caverlet? La Ciguë*, refusée à l'unanimité par MM. les sociétaires, fut jouée à l'Odéon; *Philiberte* au Gymnase; au Gymnase encore, *le Gendre*, ce chef-d'œuvre; au Vaudeville *le Mariage*, *les Lionnes* et *Madame Caverlet*. Il est vrai que la Comédie-Française peut mettre en balance *l'Homme de bien*, *Gabrielle*, — dont le succès ne m'intimide pas, — *le Joueur de flûte*, — qui ne vaut pas *la Ciguë*, — et *Diane*, qui ne vaut pas grand'chose. Les sociétaires ont des remords qui les servent mal : *la Ciguë* refusée, ils prennent *l'Homme de bien; Madame Caverlet* éconduite, ils accueillent *les Fourchambault*. Dieu sait cependant quelle différence entre les deux pièces, — car Dieu connaît *le Fils naturel*, qui suffisait avant *les Fourchambault*, et qui suffit encore après. — *Madame Caverlet*, au contraire, était et demeure une pièce neuve, si neuve que la Comédie-Française n'ose encore l'accepter.

N'ayez crainte, elle l'acceptera; elle la recevra du Gymnase, comme elle a fait de *Philiberte* et du *Gendre de M. Poirier*, — de *Mercadet* aussi

et du *Mariage de Victorine*, — du *Fils naturel* et du *Demi-Monde*. Après un temps d'épreuve au Gymnase ou au Vaudeville, l'ouvrage le plus dangereux devient présentable aux honnêtes gens; il est rassis, calmé, tout à fait sage, et, pourvu qu'il fût bon, il paraît ce qu'il était.

Déjà, par cette seconde expérience, il est clair que le temps a commencé, pour *Madame Caverlet*, son œuvre de consécration. L'admiration des connaisseurs échauffe le respect du public; et le malentendu qui, d'abord, offusquait les beautés de l'ouvrage, semble tout près de se dissiper. Est-ce en effet pour des raisons d'art que les gérans de la maison Molière s'étaient défiés de cette comédie? Est-ce parce qu'elle est d'aspect un peu terne et austère, comme traitée en grisaille, et, par endroits, pour mettre les choses au pis, d'apparence un peu suisse? Mais justement la Comédie-Française peut donner, même à une pièce médiocre, le vernis qui manquait à celle-ci, qui ne l'est pas. Non, ce n'est pas le coloris du tableau ni le détail de l'exécution, mais le sujet même, le choix des personnages et de leurs actes, que MM. les sociétaires avaient jugé suspect, et de fort honnêtes gens, pour trancher le mot, proprement scandaleux. A vrai dire, ce n'était pas, quoiqu'on s'y attendît, une plaidoirie pour le divorce, ou du moins ce n'était qu'une plaidoirie en action; ce n'était pas une thèse, mais un drame; rien n'y sentait la déclamation, ni même le discours, — c'est tout un au théâtre; — les caractères étaient choisis pour une action déterminée, mais ils vivaient cependant et les personnages n'étaient pas les porte-voix d'un homme; la moelle était dans l'os, mais l'auteur n'avait eu garde de l'étaler en tartines. L'idée animait l'ouvrage, sans être elle-même visible et exposée aux coups; l'irritation de ses adversaires n'en était que pire : point de tirade où se prendre, point d'argument à rétorquer; rien que l'irréfutable logique des sentimens et des situations; à peine de ci, de là, comme des points lumineux, quelques mots qui dirigent la pensée du spectateur, mais dramatiques pourtant et aussitôt suivis d'autres qui ne sont rien que dramatiques : une lanterne sourde qui, aux tournans du chemin, éclaire la route sans découvrir celui qui la porte.

Mais, si le tableau n'a pas de légende où personne puisse s'attaquer, il est par lui-même un objet de scandale. Qu'est-ce au demeurant? Un tableau d'intérieur, et même de famille; mais de quelle famille et dans quel intérieur? On l'a dit heureusement: « C'est la vraie famille dans le faux ménage. » Le spectacle imprévu de cette vertu dans le vice offense les hommes d'ordre. Non, s'écrient-ils, cette prétendue alliance du bien et du mal n'existe pas; elle est monstrueuse, et partant chimérique; votre héroïne, quoi que vous disiez, n'est pas « une sainte, » ni « un ange; » la vue de ce jeune homme et de cette jeune fille, élevés par l'amant de leur mère et vivant sur la foi d'une fraude

qui, découverte, comme elle peut l'être à toute heure, les forcerait de condamner ou du moins de juger cette mère, la vue de ces innocens fourvoyés dans cette faute nous est pénible et choquante : un mensonge essentiel empoisonne toute cette pièce.

Elle n'est au contraire que trop véritable, cette comédie qui se moque de tout agrément banal, et c'est par là qu'elle est pénible, — car elle l'est à dessein. Mme Caverlet ou plutôt Henriette Mairson une sainte ? Non, sans doute ; mais qui l'a dit ? Prenez-y garde ; ce n'est pas l'auteur, à qui vous prêtez gratuitement ce propos : — encore un coup, l'auteur n'intervient pas dans ce drame ; — c'est tel ou tel de ses personnages, et d'abord, Caverlet, l'amant. Caverlet dit à Henriette : « Tu es la plus sainte femme que je connaisse après ma pauvre mère. » Hé ! sans doute, il lui sied de parler ainsi, pour rassurer cette âme troublée, qui s'est dévouée à son amour : il a raison d'évoquer ainsi le souvenir sacré de sa mère, car il ne faut pas moins, pour rassurer cette conscience, que lui faire cet honneur. Lui-même n'est pas dupe de son généreux mensonge ; mais lui seul, sur ce chapitre, a le devoir de mentir à cette femme : « Va, murmure-t-il en la suivant du regard, quand le monde entier te condamnerait, il te restera toujours dans mon cœur un sanctuaire où tu seras adorée et vénérée ! » Plus loin, c'est le juge de paix Bargé qui interrompt par ces mots le récit de Caverlet : « Sainte femme, va !.. » — et qui déclare à son fils qu'Henriette « est la plus honnête femme du monde. » Mais ne voyez-vous pas que ces paroles n'ont qu'une valeur relative dans sa bouche, et, si je puis dire, une utilité de théâtre ? Tout à l'heure Bargé, représentant de l'opinion moyenne, va défendre à son fils d'épouser la fille de cette femme, et le contraste de ses répliques alternées produit un effet comique.

Quand le jeune homme conclut : « Bref, Mme Mairson est un ange, » le vieillard répond : « Ma foi,.. peu s'en faut. » Oui, peu s'en faut, mais ce peu fait justement que Mme Mairson n'est pas la plus honnête femme du monde. Bargé sait très bien que d'autres femmes ont cette chance, — ou même ce mérite, — d'être honnêtes sans amant : c'est l'avantage qu'elles ont sur l'héroïne de l'ouvrage. Même dans les circonstances où l'auteur a placé cette héroïne ? Oui, sans doute, même dans cette occasion, quand tout les invite à la faute et d'avance les en absout. Mais celles-là, disons-le, sont un peu plus qu'honnêtes, un peu plus que des femmes : celles-là sont des saintes, des anges sur la terre. Une sainte, un ange, c'est justement ce que Mme Mairson n'est pas. Elle est une femme. Liée par la loi française à un homme indigne de l'état de mariage, ainsi empêchée de faire en ce monde son office de femme, c'est-à-dire de créature aimante et gouvernée, elle a rencontré un homme qui lui permettait de continuer cet office : au mépris de la loi, elle est devenue la compagne de cet homme ; aussi, je l'avoue, au mépris de l'idéal. Que Mme Mairson séparée de son mari, travaillât de ses mains

pour faire vivre ses enfans, qu'elle vécût enfermée dans une dignité de veuve : apparemment elle réjouirait davantage les regards des anges, elle offrirait au philosophe un type d'âme plus pur. Quel était cependant l'intérêt de la société? A coup sûr, c'était qu'elle épousât Caverlet. L'auteur de *Gabrielle*, j'imagine, n'est pas suspect d'indulgence pour la galanterie, même passionnée. Mais quel rapport a l'amour de Caverlet pour Henriette avec la galanterie d'aucune espèce? L'aime-t-il, comme le duc de Beaulieu aime Valentine dans *les Deux Sœurs*, le drame si curieux et, en certains points, si fort d'Émile de Girardin, — « comme l'homme du monde aime la femme du monde qui s'est emparée de son imagination? » L'aime-t-il comme le vicomte de Boisgommeux aime *la Petite Marquise*, dans cette version ironique des *Deux Sœurs* qui restera peut-être le chef-d'œuvre de MM. Meilhac et Halévy? L'aime-t-il comme Julien aime *Gabrielle*, avec cette sincérité qui se paie elle-même de sophismes et durerait ce que dure l'ardeur d'un jeune sang? Non, non, Caverlet aime Henriette avec gravité, avec tendresse, avec force. Il l'aime en homme tout simplement, et non en homme du monde, ni en jeune premier. S'il l'eût trouvée dans la situation heureuse où se trouve Gabrielle, ou seulement dans une situation digne et tolérable, il ne se fût pas détourné d'elle et ne l'eût pas fuie dans un exil romanesque, mais je garantis qu'il ne l'eût pas détournée de son devoir; il l'eût soutenue simplement d'un héroïque amour. Cette dure entreprise lui a été épargnée : lui aussi n'a eu qu'à remplir sa tâche d'homme, sans vouloir « faire l'ange. » Il a trouvé Henriette libre de par l'indignité de son mari : en échange de cette liberté d'occasion, il lui a engagé sa liberté neuve. Elle est sa femme « devant Dieu, » c'est lui qui le déclare; de ce déiste génevois la formule n'est pas vaine. Qui donc veut ordonner au nom de la société que ces deux êtres se retirent, l'un à droite, l'autre à gauche, de la scène de la vie? Ensemble, ils peuvent faire encore de bonne besogne humaine; ils peuvent élever ces enfans mieux que ne ferait la mère seule. Séparés, ils témoigneraient plus hautement de la force de la volonté, de la puissance de l'idéal? D'accord; mais s'ils ne sentent pas cette vocation extraordinaire? Pourquoi les forcer, par une contrainte légale, d'abandonner ce qui leur reste de bonheur naturel possible? J'ai tort de dire : pourquoi; — comment les y forcer? La société n'a plus à leur proposer le choix entre le ciel et la terre : ce n'est ni un ange ni une sainte, nous le savons de reste; ils ont choisi la terre : le mieux pour la société n'est-il pas de la leur rendre habitable? Voilà justement tout ce que l'auteur demande, et poser ainsi le problème, c'est du même coup le résoudre.

A vrai dire, le surprenant serait que M. Augier l'eût posé autrement. Ce vigoureux esprit est de caractère français. Sa morale comme son art, ses idées et ses jugemens comme ses procédés de composition et de style sont exempts de fantaisie et tout pleins de raison : par là, dans

ce temps de désordre, il apparaît comme un classique. D'autres, d'une philosophie plus profonde ou plus trouble, d'un génie plus universel ou d'un esprit plus cosmopolite, et que goûteront davantage ou les lettrés de tous les pays ou du moins les dilettanti de Paris, de Pétersbourg et de Londres, d'autres pourront rêver le théâtre des démons et des anges, et fixer leur rêve en des poèmes divins ou fantastiques : d'autres écriront *la Tempête* ou *la Femme de Claude;* — cela dit, sans instituer de parallèle inutile entre MM. Dumas fils et Augier, ni de parallèle superflu entre l'un ou l'autre et Shakspeare. Rébecca, la céleste fiancée de Claude, et Gérard, le vertueux amant de la duchesse de Septmonts, sont assurément plus purs qu'Henriette Mairson et Caverlet; ils sont aussi moins humains ou, si l'on veut, moins français et moins dramatiques pour des Français. Je ne serais pas surpris que M. Augier, qui n'est pas seulement Français, mais Gaulois, traitât l'une de visionnaire et l'autre de Joseph. Pour moi, je les salue volontiers, je reconnais leur droit à l'existence idéale; même j'admets leur réalité possible, et je suppose que je puis les rencontrer. Pourtant il est bien vrai que l'un et l'autre se placent, par un effort difficile, au-dessus de l'humanité. Or M. Augier regarde devant lui à hauteur d'homme : c'est ainsi qu'il a vu Henriette Mairson et Caverlet.

La même loyauté qu'il applique à la peinture des caractères, M. Augier l'emploie à l'étude des situations. Voilà pourquoi sa comédie est pénible; et j'ajoute qu'il est bon, pour son dessein, qu'elle le soit. Henriette et Caverlet, cette femme et cet homme, constituent le vrai couple selon la nature, et, avec les enfans, la vraie famille. Oui, mais la vraie famille, nous l'avons dit, dans le faux ménage. Entre les personnages et leur situation il y a une disconvenance nécessaire et que l'auteur ne pourrait nous adoucir sans fraude; tant mieux, d'ailleurs, si cette disconvenance nous choque : nous éprouverons ainsi le besoin de la faire cesser. Caverlet, Henriette, ces enfans sont à la gêne : il faut que la vue de leur supplice nous soit presque odieuse pour que nous désirions que ce supplice soit aboli; des milliers de créatures auront le bénéfice de notre malaise. Oui, sans doute, il est déplaisant que cette mère fasse vivre son fils et sa fille sous le toit de son amant, Il est déplaisant que cette jeune fille tende son front à l'amant de sa mère, même croyant cette mère remariée avec cet homme, cela est déplaisant pour nous, qui savons la vérité; il est monstrueux que ce fils juge son père et sa mère, qu'il soit forcé de condamner tantôt l'un, tantôt l'autre, en dernier ressort celui-là, et même qu'il soit forcé de prendre contre son père le parti de l'amant. Elle est monstrueuse aussi, quoique d'une horreur moins manifeste, la corruption de l'âme de cette femme, si bonne pourtant et surtout si bonne mère, qui arrive presque à sacrifier pour la sécurité de sa faute le bonheur de sa

fille, qui cherche des faux-fuyans devant son devoir de mère parce qu'elle a fui son devoir de femme, et ferme les yeux pour ne pas voir l'amour naissant de sa fille parce qu'au jour du mariage elle devrait avouer tout.

Ainsi voilà quatre créatures enfermées dans une telle situation que les plus innocentes mêmes ne peuvent faire un geste qui ne nous choque; que les plus coupables méritent cependant notre pitié, à la fois parce que leur faute ne les prive pas de toute vertu, et parce que peu à peu les suites de cette faute compromettent la vertu qui leur reste! Un combat s'élève entre notre pitié, notre estime même et notre admiration d'une part, et de l'autre les plus délicats instincts de notre conscience, les habitudes de notre pudeur. Ce combat est pénible, et par momens plus que pénible; une angoisse nous saisit l'âme, nous nous révoltons presque : tant mieux! Nous souhaiterons ainsi de ne plus voir d'honnêtes gens, qui ne sont pas des anges, mais en somme d'honnêtes gens, dans ce champ clos d'infamie. Qu'on délivre ceux-ci, puisqu'on ne peut faire mieux, et qu'on épargne désormais leur supplice à d'autres! Que M. Mairson se fasse naturaliser Suisse, pour qu'on nous donne au moins un dénoûment heureux, — et que demain le divorce soit rétabli pour les Français!

Telle est, si je ne me trompe, la pensée de l'auteur, et c'est ainsi que le public commence à la comprendre. Nul mensonge dans cette pièce : des caractères véritables dans une situation qui ne l'est pas moins; la disconvenance de cette situation et de ces caractères, constatée au prix d'un malaise du public, malaise nécessaire, salutaire et dont le public doit savoir gré à l'auteur. Rien là-dedans ne ressemble à une supercherie : tout, au contraire, porte la marque de la saine raison. Même les bonnes gens qui ne sont pas clercs en cette matière dramatique, et dont l'erreur, au demeurant, était honorable, commencent à démêler ces vérités. Ils n'accusent plus l'auteur de prêcher la sainteté de l'adultère, ni de donner, par inadvertance, pour édifiant un spectacle pénible. Ainsi dégagés de scrupules moraux, qui se trompaient en cette rencontre, ils admirent librement l'œuvre d'art et subissent sans défense le charme sérieux de cette comédie. Ils sentent à plein l'effet de cette composition magistrale, de cette ordonnance si pure, si sévère, si mâle. Pour la simplicité, pour la solidité de la facture, cet ouvrage est le plus raisonnable, le plus classique, le plus français de l'auteur, — qui justement brille par ces qualités parmi tous ses contemporains. Et ces vertus de M. Augier ne se reconnaissent pas seulement à la composition de la pièce, mais encore au style, qui dans nulle autre de ses comédies ou de ses drames n'est d'une probité plus forte, d'une droiture plus éclatante.

Point de recherche, ni de vain luxe : c'est la langue du théâtre, une prose nette et simple, qui se peut croire improvisée, mais seulement

par de bons Français. La semaine dernière, j'écoutais avec ravissement cette *Dame aux camélias* qui garde, en presque toutes ses parties, l'air de jeunesse, de promptitude, la grâce impérissable des chefs-d'œuvre. Mlle Sarah Bernhardt, revenue parmi nous pour un soir, y montrait, avec les caprices injustifiables d'une virtuose trop nomade, toute la fantaisie heureuse, la variété d'invention, même la justesse d'observation et la sensibilité d'une artiste. Comme tout le public, de la réserve presque rancunière du commencement, je me laissais aller à l'enthousiasme de la fin, par un progrès insensible, à mesure que ce caprice s'achevait en cette fantaisie. Et cependant, lorsque arriva cette terrible scène où pivote le drame, — entre Marguerite et le père d'Armand, — la médiocrité du style, que ne sauve plus en cet endroit l'esprit ou le naturel d'un dialogue haché, cette fâcheuse médiocrité m'apparut si clairement qu'un doute me vint sur l'avenir de la pièce. Doute léger, à coup sûr, et dissipé bientôt; malgré la faiblesse du style, je crois que l'œuvre durera : « Sa grâce est la plus forte, » comme dirait Alceste; si la langue n'est pas pure, l'esprit est sincère: autant que par le détail de l'exécution, les œuvres d'art vivent par la sincérité de l'esprit. Cependant, lisez ou même écoutez au théâtre la scène que je signale; écoutez ensuite la scène de l'amant et du fils, au second acte de *Madame Caverlet:* vous jugerez quelles différentes qualités de prose française sont proposées dans ces deux pièces au respect de la postérité; vous jugerez quelle peut être l'efficace d'un bon style sur un auditoire, en dépit des licences dévolues à l'écrivain dramatique; vous jugerez enfin si *Madame Caverlet* n'a pas sa place marquée dans un théâtre qui se nomme Théâtre-Français.

Le Vaudeville, lui aussi, pour finir l'année théâtrale, a fait choix d'une reprise. Sans parler d'un vaudeville de MM. Nus et de Courcy —mais qui n'est qu'une vieillerie nouvelle, — MM. Deslandes et Bertrand ont remonté, avec *la Chanson du printemps*, de M. Armand Dartois, *un Mariage de Paris*, de M. Edmond About. Cette comédie, on s'en souvient, est la seule de l'auteur qui ait réussi au théâtre. Il était curieux et peut-être opportun de juger si l'esprit mousseux de cet écrivain, après vingt années et plus, ne s'était pas éventé. Sa bonne humeur nous gagnerait-elle encore? Pour l'esprit, pour le plus fin, — par momens au moins, — il semble qu'il ait fui; le grossier demeure encore, mais avec lui la bonne humeur, cette précieuse essence : — la bonne humeur, et c'est assez, avec l'avantage d'un sujet aimablement romanesque, pour que le public ait accueilli l'ouvrage comme un camarade de jeunesse.

Il m'a paru, ce public, un peu maussade, l'autre soir, à la Comédie-Française, pour un léger ouvrage de M. Octave Feuillet, *les Portraits de la Marquise*, — *pastiche*, dit la brochure, et l'affiche, moins discrète, ajoute : *de Marivaux*. Mon éminent confrère, M. Auguste Vitu, a fait

remarquer que la violence romantique de certaines expressions, en ce joli badinage, allait au-delà du genre de Marivaux. L'auteur, pour y contredire, est trop parfaitement lettré; d'ailleurs on le savait déjà contemporain de Musset : j'imagine qu'il avoue le crime, et que s'il a inscrit sous le titre cette indication modeste, c'était seulement pour atténuer l'importance de l'ouvrage. Ce n'est en effet qu'un divertissement imaginé, voilà quatorze ans, pour la cour de Compiègne, exécuté par de grandes dames fort aises de se coiffer en poudre pour réciter de fine prose et de retourner contre les veufs, avec l'aide d'un véritable ami des femmes, les traits malicieux décochés contre l'inconstance des veuves depuis l'immémoriale légende de la matrone d'Éphèse. Publiée ici même en 1868, cette petite comédie en deux actes et trois tableaux avait été représentée récemment, dans une fête de bienfaisance, par Mlles Baretta et Reichemberg, MM. Worms, Coquelin cadet et Baillet. Il se comprend que M. Perrin, la trouvant toute prête, l'ait réclamée à son usage. Le tour en est aimable et doucement ironique; le dialogue a de la grâce, de la mélancolie, de l'enjouement; la langue est ingénieuse, spirituelle et vive et point embarrassée,— comme il arrive en ce genre, — de marivaudage trop filant. Pourquoi faut-il que les comédiens ordinaires de la république, héritiers en ces rôles des comédiens extraordinaires de l'empire, aient mené ce menuet littéraire avec tant de solennité? Leur componction a fait paraître ces trois tableaux un peu longs. Même M. Worms, exquis en ce personnage du veuf inconsolable et si vite consolé; même M. Coquelin cadet, fort plaisant sous la livrée de ce libertin pleureur à gages, n'échappent pas à ce reproche. Pourquoi surtout Mlles Baretta et Reichemberg, ces deux ingénues, dans ces rôles si nettement marqués de grande coquette et de soubrette? Elles sont charmantes l'une et l'autre, mais tout à fait déplacées; elles affadissent la pièce et la rendent monotone. Le discernement des « emplois, » pour parler en régisseur, n'est pas une vaine exigence des pédans. Que ces demoiselles n'en tiennent pas compte lorsqu'elles jouent au dehors, par plaisir ou par charité, à merveille : même par charité, c'est encore une façon de s'amuser; mais justement les mêmes raisons, qui font que ces changemens les amusent, font qu'elles devraient se les interdire sur la scène de la Comédie.

Est-ce donc que la Comédie n'a plus une grande coquette ni une soubrette? Grâce à Dieu, ce n'est pas vrai. Nous avons encore, pour remplacer Mlle Croizette, — qui, elle-même, pendant plusieurs années, a tenu la place de plusieurs autres, — nous avons Mlle Tholer, comme Mlle Dudlay pour succéder à Mlle Sarah Bernhardt. Si personne n'occupe l'emploi de Mme Plessy ou de Mme Favart, nous avons Mlle Kalb dans celui de Mlle Augustine Brohan; c'est quelque chose, — et peut-

être dans *les Portraits de la marquise*, Mlles Tholer et Kalb eussent été moins nuisibles que Mlles Baretta et Reichemberg; elles auraient eu cet avantage d'y faire chacune son métier.

C'est quelque chose, dis-je, que Mlle Kalb pour remplacer Mlle Brohan. C'est aussi quelque chose, mais peu de chose, que MM. Thiron, Leloir et de Féraudy pour remplacer Provost, Samson et Regnier dans les trois Crispins de *la Famille Poisson*. Même en tenant compte de l'appoint qu'apporte la gaîté de M. Thiron à l'inexpérience morose de ses jeunes camarades, il est impossible de ne pas voir un abîme entre ces deux distributions. Si M. de Féraudy s'était exercé plus souvent, peut-être sa verve serait-elle plus épanouie; M. Leloir, au feu de la rampe, se serait peut-être dégelé. Tels quels, ces jeunes gens auraient dû céder le pas, cette fois, à des comédiens de plus d'autorité et de plus d'agrément, à M. Coquelin, par exemple, et à M. Got : il ne fallait pas moins que ces noms réunis sur l'affiche pour honorer comme il convenait la mémoire de Samson. C'est, je pense, à l'occasion de la publication de ses Mémoires (1), qu'on a repris l'ingénieux ouvrage de ce modèle des sociétaires. Écrit en vers corrects, cet épisode d'une légende théâtrale est bien disposé pour la scène; chaque rôle y fait valoir, si le directeur y pourvoit, les talens variés d'un artiste; même, au cours de la pièce, un plaisant hors-d'œuvre, la parodie des stances du *Cid*, rappelle que le comédien Samson fut un homme de bonnes lettres comme de bonne compagnie. La chose méritait, en somme, puisqu'on décidait cette reprise, qu'on se mît plus en frais.

Je serais désolé que messieurs du comité vissent en ces observations un parti-pris de mauvaise humeur. Pour gage du juste esprit qui m'anime envers eux, je leur adresserai mon compliment sur le goût dont ils ont fait preuve en montant l'opuscule de M. de Massa, *Service en campagne*. Cette bluette d'un amateur est mise en scène le mieux du monde; M. Worms et Mlle Reichemberg la jouent à ravir; le public l'a galamment accueillie, et il a bien fait. Il a bien fait non-seulement parce que l'auteur a choisi un cadre ingénieux et neuf pour une fable assez touchante, parce que sa pièce est écrite facilement et ses vers agréables, mais encore et surtout parce que c'est l'œuvre d'un amateur. Je répète ce mot à dessein, parce que je ne l'aime guère et que l'occasion se présente de m'expliquer là-dessus. J'ai surpris dans un entr'acte, après *Service en campagne*, des murmures contre M. Perrin : la Comédie-Française, à présent, jouait les amateurs et les gens du métier se morfondaient à sa porte; M. Coppée avait dû reléguer *le Trésor* à l'Odéon, et *Xanthippe*, de M. de Banville, attendait vainement son tour. Eh bien! je suis persuadé que les sociétaires ont tort de ne pas jouer *Xanthippe*, et

(1) 1 vol. in-18; Ollendorf, éditeur.

je regrette infiniment qu'ils n'aient pas joué *le Trésor :* cela empêche-t-il qu'ils aient raison de jouer *Service en campagne?* Que signifie cette distinction entre les amateurs et les gens du métier? Elle est tout à fait moderne et parfaitement arbitraire. Si l'on me dit que le théâtre, plus que tout autre genre, exige une certaine expérience technique, et que, d'ordinaire, ceux qu'on nomme des amateurs n'ont pas cette expérience : d'accord; mais nommerons-nous amateurs tous les débutans? Nullement; on ne traite pas d'amateur l'écrivain qui rédige dans un journal la chronique du boulevard ou le courrier de la Bourse et qui parvient à faire jouer sa première pièce : on le reconnaît, celui-là, pour homme du métier. Ainsi de tous ceux qui vivent de leur plume ou sont réputés en vivre; on désigne pour amateurs, et partant suspects, ceux qui sont censés vivre ou de leur patrimoine, ou d'une autre industrie que les lettres, — puisqu'en ce temps les lettres ne veulent plus être qu'une industrie. Est-ce raisonnable? est-ce même habile? En rejetant les « gens du monde » dans les limbes des « amateurs, » les gens de théâtre et généralement les gens de lettres donnent à entendre qu'eux-mêmes ne sont pas du monde; et pourquoi n'en seraient-ils pas? Vous me direz qu'en effet ils n'en sont pas, au regard de certaines personnes, et qu'ainsi leur intolérance n'est qu'une manière de représailles : cela prouve qu'il y a dans le monde de sottes personnes; tant pis pour elles! mais que leur sottise n'excite pas l'émulation des gens de lettres! Il y a de bons ouvrages et de mauvais, voilà la vérité; des auteurs pleins d'expérience et des auteurs novices : il n'y a pas des amateurs » et « des gens du métier. »

S'il existe pourtant une différence de condition entre la plupart des écrivains qu'on range dans la première catégorie et ceux de la seconde, est-ce une raison pour repousser obstinément ceux-là? Bien au contraire. « La littérature française, écrivait, ces temps derniers, un critique allemand, est d'une allure plus libre et plus mondaine que la nôtre... En Allemagne, depuis l'abaissement de la bourgeoisie aisée et de la noblesse indépendante, c'est-à-dire depuis trois siècles, l'activité intellectuelle a été abandonnée aux pasteurs et aux professeurs. » Une littérature de gens de lettres et rien que de gens de lettres, n'est guère plus souhaitable pour nous que de professeurs et de pasteurs : il n'est pas mauvais que, d'aventure, aux critiques de la vie se mêlent quelques vivans. Faut-il d'ailleurs qu'un ouvrage soit condamné parce qu'il est fait pour le plaisir, pour « l'amour de l'art? » En ce sens, le nom d' « amateur » serait un beau titre, et c'est ainsi qu'un jour, à cette place, je l'ai réclamé pour Musset. Les anciens ne s'inquiétaient pas de ces distinctions malséantes et ne craignaient pas un poème, ni même une pièce de théâtre faite pour l'agrément tout pur, *animi causa.* Il se peut qu'en l'espèce, les sociétaires de la Comédie-Française aient été pous-

sés à cette épreuve par des influences frivoles plutôt que par une courageuse raison; n'importe : je suis bien aise que l'expérience soit faite et qu'elle ait réussi ; même je ne verrais pas de mal à ce qu'elle fût renouvelée. Parcourez le volume qu'a publié récemment l'écrivain qui signe Gennevraye, — l'auteur de *l'Ombra*. Les lecteurs de la *Revue* se souviennent de cet esprit aisé, de cette science des sentimens qui décelaient une femme. Ils retrouveront l'un et l'autre dans *le Théâtre au salon*. C'est un recueil de douze petites pièces ou gaies ou touchantes : proverbes de salon ou drames en miniature. Je remarque un de ces proverbes : *un Prêté pour un rendu*, qui s'élève au-dessus du genre et touche à la comédie. L'idée en est hardie, neuve et parisienne; elle a dû plaire assurément à l'auteur de *la Visite des noces*, et je conçois qu'il ait écrit la préface de ce volume. Supposez qu'un directeur adopte ce petit ouvrage et qu'il le glisse avant ou après une grande pièce : faudra-t-il se récrier contre l'invasion des amateurs ?

Non, non, le théâtre, ni la littérature, en général, ne doit être fermé aux gens de bonne volonté. Je sais des amateurs qui se nomment Michel de Montaigne et Charles de Montesquieu, l'un conseiller, l'autre président : ni les *Essais* pourtant, ni les *Lettres persanes* ne sont d'un sot ; j'imagine que ces magistrats auraient pu tourner un vaudeville. Les *Mémoires* de Saint-Simon valent ceux *d'un vaudevilliste*, publiés par M. de Rochefort, le père du pamphlétaire, — marquis, il est vrai, mais cependant reconnu au café des Variétés pour homme de théâtre et non pour amateur. François VI, duc de La Rochefoucauld, prince de Marcillac, n'était pas homme du métier : ses *Maximes* pourtant sont aussi bonnes que les « nouvelles à la main » payées le plus cher par un journal du boulevard. Gens du monde et gens de lettres, ayons, s'il est possible, « des lettres » et « du monde : » les mœurs, qui font la vie agréable, et l'art, qui la fait noble, ne pourront qu'y gagner.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

Le mal du moment, un mal invétéré et croissant, c'est qu'on ne sait pas trop où l'on va, qu'on semble se plaire aux situations fausses, et c'est surtout dans les situations fausses qu'il faut s'attendre à de l'imprévu. Assurément, à n'observer la politique qu'à la surface, les choses suivent leur cours d'une façon à peu près régulière. En réalité, il n'y a pas de direction, il n'y a pas ce qu'on appelait récemment encore une « orientation. » On se laisse aller à la dérive, au gré des caprices de tous les jours et des passions de partis, soulevant toutes les questions à la fois, la chambre se permettant tout faute d'être dirigée, le gouvernement se prêtant complaisamment à tout pour garder tant bien que mal une majorité. On se livre à l'aventure, sans s'apercevoir qu'à ce régime de toutes les confusions les situations les plus fortes s'altèrent, les pouvoirs se décomposent, et on finit par s'accoutumer si bien à ce décousu de la vie publique, à ce désordre, qu'il y a une sorte de surprise le jour où un esprit net et ferme se décide à un acte de virilité, à une résistance de bon sens. M. le ministre des finances, qui sait ce qu'il veut, a eu récemment ce mérite de payer de sa personne, d'engager vaillamment sa responsabilité, de ne pas rendre les armes au nom du gouvernement devant une de ces fantaisies qui bouleversent un budget. Il aurait pu sans nul doute être victime de sa résolution ; il a eu, au contraire, l'avantage de sortir victorieux de cette échauffourée imprévue, et mieux encore, il a prouvé qu'il ne servait à rien de se perdre dans toutes les capitulations comme l'a fait le ministère depuis quatre mois, qu'il suffisait le plus souvent d'un sentiment juste des intérêts publics, d'un peu de fermeté pour avoir raison de toutes les incohérences, pour remettre les affaires du pays dans le vrai chemin.

Qu'est-il arrivé en effet et que reste-t-il de cet incident, certes fort imprévu, né il y a quelques jours au courant d'un débat tout financier? Y a-t-il eu un commencement de crise ? N'était-ce, comme on l'a dit, qu'un simple malentendu? Toujours est-il qu'un instant l'alarme a été chaude et que l'action a été vivement conduite. Au premier abord, la question n'était point sans doute de celles qui peuvent passionner une assemblée. Il s'agissait d'un certain nombre de motions tendant à modifier le régime fiscal des boissons, et, pour une de ces motions, la commission d'initiative, selon l'habitude invariable, proposait à la chambre l'éternelle prise en considération. Une simple prise en considération, c'est peu de chose si l'on veut; ce n'est pas moins une première atteinte à l'organisme financier. Toutes ces propositions ont l'inconvénient de toucher à une multitude d'autres questions fiscales, de nécessiter toute sorte de remaniemens législatifs qui compliquent la solution, et surtout de laisser entrevoir des suppressions d'impôts au moment où l'on est occupé à résoudre le laborieux problème de mettre l'équilibre dans le budget. C'est justement sur ce point que M. Léon Say a ouvert résolûment le combat, demandant sans hésiter à la chambre de repousser la prise en considération, démontrant le danger d'agiter l'opinion avec des questions qui ne peuvent être résolues pour le moment, qui pourraient conduire, — c'est le mot qu'il a prononcé, — « à des désastres budgétaires. » M. Léon Say a parlé en vrai ministre des finances, en homme qui est arrivé au pouvoir pour faire des choses sérieuses, pour appliquer un programme mûrement médité, et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est l'espèce d'ébahissement qu'a paru éprouver la commission parlementaire en rencontrant une si vive résistance chez un ministre. La commission a objecté assez mélancoliquement qu'il serait pourtant intéressant que le gouvernement n'eût qu'une théorie en matière de prise en considération, que le cabinet avait laissé passer des propositions bien autrement graves, auxquelles il se disait opposé, et qu'il était bien peu conséquent avec lui-même en arrêtant une proposition d'un ordre plus modeste. Oui, sans doute, la commission avait raison, elle était parfaitement fondée dans ses plaintes : le gouvernement a en effet laissé passer jusqu'ici tout ce qu'on a voulu; il a cru se tirer d'embarras par un ajournement qui, selon toute apparence, ne fera que lui créer de plus graves difficultés. M. le ministre des finances, quant à lui, a voulu en finir avec cette tradition compromettante de prises en considération. Il s'est montré très décidé à aller jusqu'au bout, et comme la chambre, par un mouvement de susceptibilité ou par irréflexion, est allée, elle aussi, jusqu'au bout, comme elle a voté ce que M. le ministre des finances avait combattu, M. Léon Say a immédiatement donné sa démission. Or ici l'imbroglio devient assez bizarre.

Évidemment la chambre, en se passant la fantaisie de prendre en

considération un projet de réforme sur les boissons, n'avait pas entendu faire une démonstration d'hostilité contre un des membres les plus éminens du cabinet; elle a paru quelque peu étonnée de ce qu'elle avait fait, et le ministre démissionnaire n'a pas tardé à recevoir de toutes parts l'assurance qu'il n'y avait rien de blessant pour lui dans un vote de surprise. M. Léon Say, de son côté, cela est bien certain, ne cédait pas à une vaine susceptibilité: il n'avait nullement la pensée futile de se retirer par un coup de tête, par une sorte de parti-pris; mais il ne voulait pas être un ministre prêt à dévorer les affronts, et il tenait surtout à ce qu'il fût bien avéré que sa politique financière demeurait intacte. Comment sortir de là? C'est la commission du budget qui s'est chargée d'intervenir en faisant observer qu'elle ne pouvait travailler à créer un équilibre sérieux pendant que d'autres s'occuperaient à diminuer les revenus publics, en demandant tout au moins la limitation des pouvoirs de la commission qui serait chargée d'étudier la réforme du régime fiscal des boissons. C'était une résipiscence déguisée, une manière de rouvrir un débat qui en définitive a eu pour dénoûment un ordre du jour, par lequel la chambre a témoigné sa « confiance en M. le ministre des finances. » Vainement on a essayé d'équivoquer, de subtiliser, ou du moins d'éviter une manifestation aussi formelle en proposant l'ordre du jour pur et simple, qui n'aurait eu aucune signification, qui aurait laissé subsister tous les doutes. M. le ministre des finances, en déclarant qu'il n'accepterait que l'ordre du jour de confiance, a ajouté avec une spirituelle hardiesse : « Est-ce clair? » Et M. Clémenceau a répondu : « C'est clair! » C'était effectivement très clair, et c'est ainsi que M. Léon Say est demeuré maître du terrain. Entré au pouvoir dans des conditions déterminées, avec un programme précis, sagement combiné, il reste au ministère avec le programme qu'il a résumé dès le premier jour en quelques mots : ordre financier, équilibre du budget, sans conversion de la rente, sans émissions nouvelles de titres, sans rachat des chemins de fer, en d'autres termes sans aucun des moyens empiriques ou hasardeux qui ont été proposés jusqu'ici. Il a eu la rare fortune de pouvoir maintenir dans son intégrité, sans rien céder, une politique financière qui en définitive est la politique du cabinet tout entier, et on remarquera que, dans cette crise très vive, très rapide, M. Léon Say est resté seul sur la brèche, que seul il s'est défendu, que seul, par conséquent, il a triomphé sans le concours d'aucun de ses collègues.

Chose curieuse et significative, en effet! Dans une circonstance où il s'agissait d'une affaire de gouvernement, d'une partie essentielle de la politique du ministère, M. le président du conseil a paru à peine. Il a pu sans doute intervenir pour conseiller à M. le ministre des finances de se résigner, de patienter avec toutes les prises en

considération. Il n'a pas jugé nécessaire d'aller plus loin, il a paru se désintéresser du dénoûment, il a cru vraisemblablement que cela ne le regardait pas, et s'il y a quelque utilité à le remarquer, — ce n'est point certes pour le stérile plaisir de signaler ou de supposer des antagonismes entre deux ministres, — c'est parce qu'on peut voir peut-être par là une fois de plus comment M. le président du conseil entend son rôle de chef de cabinet. M. de Freycinet semble trop porté à croire que le rôle d'un premier ministre consiste à s'effacer le plus souvent, à céder beaucoup. Déjà, il y a bientôt deux ans, dans son premier passage aux affaires, il avait eu un instant quelque velléité d'initiative; il avait inauguré une politique dans les questions religieuses. Il en avait le droit puisqu'il représentait la pensée dirigeante du gouvernement, et cependant, le jour où des difficultés s'élevaient dans le conseil au sujet de cette politique, c'est lui, chef du cabinet, qui s'effaçait devant ses collègues, sans attendre même de prendre le parlement pour arbitre. Aujourd'hui, c'est M. le ministre des finances qui s'est trouvé engagé sur une question délicate, et M. le président du conseil est rentré sous sa tente; il n'a pas eu une parole pour la défense de la politique financière que le cabinet tout entier a acceptée, qu'il s'est appropriée le jour où il s'est formé. C'est M. Léon Say qui a été par le fait président du conseil dans ce dernier incident, qui paraissait parler au nom du gouvernement lorsque, faisant allusion à toutes ces prises en considération qui se sont succédé depuis quelques mois, il disait avec l'autorité de la raison : « Rien n'est plus dangereux que d'agiter les intérêts et de faire croire à d'importans changemens dans la législation quand il n'y a que très peu de chances de trouver des solutions pratiques. » M. Léon Say a eu certainement, avec le vote qui l'a raffermi dans son poste, le succès de l'esprit politique, du bon sens, et de cette échauffourée imprévue qui a failli être une crise ministérielle, il reste dans tous les cas le salutaire exemple de ce que pourraient pour le bien du pays, pour l'honneur du gouvernement, une certaine netteté d'idées et une certaine fermeté de résolution. C'est provisoirement, si l'on veut, la moralité ou une des moralités de l'incident.

Après cela, parce que cette crise de quelques heures a été dénouée avec dextérité, de la manière la plus favorable, s'ensuit-il qu'elle ne se renouvellera pas? Il y a bien des raisons au contraire pour qu'elle se reproduise à une prochaine occasion, et la première des raisons, c'est la condition laborieuse, incertaine d'un pouvoir qui veut et qui ne veut pas, qui résiste avec M. Léon Say et qui abandonne tout avec M. le président du conseil; c'est la situation même d'un cabinet où les influences se croisent, où ce que fait un ministre ressemble parfois à une critique de ce que font les autres ministres. Aujourd'hui la crise

est passée, parce que M. le ministre des finances a su se tirer lestement d'affaire sans aucun secours, sans qu'on ait pu même distinguer si ses collègues marchaient avec lui; mais il est bien clair qu'une certaine incohérence subsiste, qu'il y a des confusions plus ou moins déguisées selon les circonstances, et déjà il y a plus d'un observateur occupé à chercher d'où viendra la prochaine dislocation. La vérité est que ce ministère qui, au moment où il est venu au monde, avait quelque apparence de force et d'autorité, est resté cependant assez faible parce qu'il n'a pas su se fixer et se donner une politique, parce qu'il se borne à vivre, parce que, sauf sur certains points spéciaux, tout ce qu'il fait se réduit à louvoyer, à négocier sans décourager personne. Ce n'est point absolument une garantie contre les bourrasques. Il y a une autre raison, à part les faiblesses ou les divisions du ministère lui-même, pour que les difficultés puissent se renouveler, c'est l'état moral de la chambre, la distribution ou la disposition des partis. M. le ministre des finances est un homme trop avisé pour se faire illusion, pour se figurer qu'il y ait de longs espoirs à former avec une assemblée où règnent l'esprit de parti dans ce qu'il a de plus étroit ou de plus violent et l'esprit de localité dans ce qu'il a de plus vulgaire, où la masse parlementaire est le plus souvent la dupe de ses passions et de ses préjugés. La chambre des députés s'est empressée récemment de donner un vote de confiance à M. Léon Say qu'elle n'avait pas voulu renverser, qu'elle avait atteint sans préméditation. Elle a désavoué le lendemain sans difficulté ce qu'elle avait fait la veille, elle peut recommencer tous les jours; elle n'a que des impressions du moment et des instincts.

Cette chambre, avec laquelle il faut compter sans cesse, elle reste, après tout, ce qu'elle a toujours été depuis qu'elle existe : accessible à toutes les influences, ombrageuse jusqu'à la puérilité, faute de lumières, sans défense contre les propositions les plus extrêmes qui s'offrent à elle, prête à se jeter sur tout, sur l'armée, sur la magistrature, sur les finances, sur l'enseignement, sans examiner si elle ne désorganise pas la France sous prétexte de réaliser des réformes douteuses. Elle n'a de fixité que sur un seul point, dans une seule idée, — la haine furieuse, aveugle et passablement mesquine de ce qui, dans le langage des partis, s'appelle « cléricalisme. » Sur ce point elle en est au Voltaire-Touquet, à l'érudition de Dulaure et aux déclamations de 1825. Il suffit de lui montrer un morceau de robe noire pour la rallier. C'est sa passion, et cette passion, elle la satisfait encore aujourd'hui, avec le concours de M. le ministre de l'instruction publique, par ce supplément de loi sur l'enseignement secondaire qui vient d'être discuté, qui n'a vraiment rien de libéral, qui n'est que le complément d'une série de lois conçues, imaginées depuis quelque temps pour faire honneur à un prétendu idéal républicain.

Ces jours derniers, dans un discours un peu emphatique prononcé à l'occasion d'un concours de gymnastique à Reims, M. le ministre de l'instruction publique ajournait ses auditeurs à dix ans pour savoir ce que les réformes nouvelles auront fait de la jeunesse française, et il triomphait d'avance. Ce qui en sera réellement, M. le ministre de l'instruction publique, avec toute son assurance, ne peut pas le dire. C'est dans tous les cas la plus hasardeuse, la plus redoutable des expériences, tentée avec plus de présomption que de maturité sur une génération qu'on entreprend de former sur un nouveau modèle. Certes, sans accepter les exagérations de ceux qui ne voient dans les dernières défaites de la France qu'une question d'instruction primaire, il est bien facile d'avouer qu'il n'y avait rien de plus légitime que de vouloir réformer l'enseignement public. Répandre l'instruction populaire, multiplier les écoles, relever les études à tous les degrés, perfectionner les méthodes, c'était une pensée généreuse, faite pour séduire les esprits sérieux et prévoyans. De plus, réserver dans cette œuvre de patience et de progrès la part d'autorité due à l'état, maintenir avec les précautions nécessaires certains droits de vigilance et de contrôle, c'était encore simple et naturel. Tout cela était possible, légitime, à une condition, c'est qu'on n'en fît pas une tyrannie, qu'on ne prétendît pas se servir de ces réformes, aussi bien que des forces de l'état, dans un intérêt de secte, contre certaines croyances, — que la politique, en un mot, ou, pour mieux dire, l'esprit de parti n'envahît pas tout. Malheureusement, on ne peut guère s'y méprendre, c'est la politique de parti qui a tout envahi, qui est restée le plus souvent l'unique et souveraine inspiratrice jusque dans le modeste domaine de l'éducation de l'enfance. Sous prétexte de séculariser l'enseignement, on organise la guerre aux croyances traditionnelles, aux influences religieuses. Sous le voile de la neutralité de l'état, on bannit le nom de Dieu des programmes du plus humble enseignement. Dans l'intérêt ou le prétendu intérêt des écoles de l'état, on met le zèle le plus ingénieux à rendre la vie difficile, presque impossible aux écoles libres. L'enseignement, on ne le cache pas, devient un instrument de propagande pour « les idées qui nous sont chères, » selon le langage du jour, et on dirait que, dans tout ce qui se fait depuis quelque temps, l'unique et invariable pensée est de cerner la liberté, de lui retrancher ses garanties l'une après l'autre, — jusqu'à cette dernière loi qui vient d'être discutée, qui n'est qu'une restriction de plus de la liberté de l'enseignement secondaire.

L'état! l'état! qu'on le respecte et qu'on le fasse respecter, qu'on lui laisse sa puissance légitime, rien de mieux assurément. Il est cependant étrange que ceux qui passent leur temps à le désorganiser, à le dépouiller de ses prérogatives les plus essentielles ne se souviennent de ses droits que lorsqu'ils peuvent s'en faire une arme contre la

liberté des autres. L'état, tel qu'il doit être dans la société moderne, n'exclut pas apparemment la liberté jusque dans l'enseignement, et les maîtres du jour ne sont pas sans doute les premiers qui aient compris ses fonctions et son rôle. Cette loi même de 1850, dont on parle si souvent aujourd'hui, qu'on réforme d'une façon passablement décousue, elle ne désarmait pas les pouvoirs publics autant qu'on le dit. Elle assurait à l'état le droit d'inspection et de contrôle; elle exigeait des garanties de capacité et de moralité, elle imposait un stage, et si ces garanties, ces droits ont été insuffisans ou inefficaces, ce n'est pas absolument la faute de la loi; c'est la faute de ceux qui n'ont pas voulu ou n'ont pas su s'en servir et qui aujourd'hui préfèrent recourir à des procédés plus commodes d'omnipotence. Comment va-t-on, en effet, remplacer le système de garanties de 1850? Que peut être ce certificat d'aptitude pédagogique qu'on prétend imposer aux chefs d'établissemens libres? En apparence, c'est une garantie qui n'a rien d'extraordinaire. En réalité, c'est une formalité insignifiante et banale qui n'a aucun prix, ou bien ce certificat peut devenir le plus redoutable instrument d'autorité discrétionnaire. On a parlé assez souvent dans cette dernière discussion de la dignité, des qualités morales du chef d'institution libre, de son rôle comme « éducateur; » on a mis « l'éducateur » partout, c'est le mot à la mode. De quelle façon cependant vérifiera-t-on ce genre d'aptitude? Comment arrivera-t-on à constater que l'homme comparaissant devant une commission pédagogique est bien cet « éducateur » qu'on demande? D'ailleurs, en dehors des conditions de capacité et de moralité qui étaient déjà dans l'ancienne loi, jusqu'à quel point a-t-on le droit d'examiner cet homme sur son caractère, sur la manière dont il entend la dignité, sur ses opinions, sur ses tendances, sur les méthodes qu'il se propose de suivre? On n'ira pas jusque-là, dira-t-on; qui peut le garantir? C'est nécessairement l'arbitraire le plus complet, et en d'autres termes, pour appeler les choses par leur nom, c'est sous une forme plus ou moins déguisée le rétablissement de l'autorisation préalable d'autrefois. Ainsi, sous prétexte de réformes et de progrès, voilà où l'on arrive. On retourne en arrière. On efface de l'histoire les revendications de tous les libéraux d'autrefois, ces garanties laborieusement conquises, consacrées par la constitution même de 1848. Depuis plus de trente ans, la liberté de l'enseignement est entrée dans les mœurs, elle a été pratiquée avec succès; elle est naturellement réclamée plus que jamais aujourd'hui par tous les hommes qui y trouvent une dernière garantie pour leurs croyances. On répond par le rétablissement de l'autorisation préalable telle qu'elle existait au temps passé. C'est comprendre étrangement le progrès, on en conviendra.

Et puis, ceux qui se plaisent à ces innovations, qui ne sont que des résurrections d'arbitraire, se flattent aujourd'hui d'user dans l'intérêt

de leurs idées de cette arme remise à neuf; mais sont-ils bien sûrs qu'ils seront les seuls à s'en servir, qu'ils ne travaillent pas pour leurs adversaires? Les républicains contemporains, sans s'en apercevoir ou par une dangereuse infatuation de parvenus, ont déjà créé un certain nombre de précédens redoutables. Ils ont décrété les invalidations en masse par représaille de parti; ils ont lestement invoqué pour leurs campagnes la raison d'état; ils ont employé la police à bien des usages, ils ont fait appel à la justice administrative, aux procédés sommaires. Maintenant ils rétablissent d'une façon plus ou moins subtile l'autorisation préalable dans les affaires de l'instruction nationale. Ils vont bien. Seulement que pourraient-ils dire le jour où d'autres arrivant au pouvoir se serviraient des mêmes armes pour les bannir, eux et leurs idées et leurs influences, non-seulement de l'enseignement, mais de toutes les sphères de l'activité publique?

C'est l'éternelle et ironique histoire des versatilités des partis qui se croient habiles parce qu'ils sont oublieux et qui ne sont qu'aveugles, qui ne veulent pas prévoir aux jours du succès qu'ils pourront retomber dans la mauvaise fortune. Ils en sont tous là. Il y a quelques années, les conservateurs avaient la victoire; ils en ont peut-être abusé quelquefois sans se préoccuper d'un lendemain dont ils n'étaient pas sûrs; ils se sont trop figuré que toutes leurs œuvres leur serviraient, ils n'ont pas assez compté avec la réaction qui pouvait suivre leur règne. Aujourd'hui ils sont vaincus, ils sentent le prix de toutes les garanties, de toutes les franchises; ils sont pour la liberté, et il est certain que M. l'évêque d'Angers, M. le comte Albert de Mun, l'ont défendue l'autre jour avec éloquence. Les républicains, de leur côté, ont passé des années à réclamer tous les droits : ils étaient dans l'opposition! M. le ministre de l'instruction publique lui-même et bien d'autres défendaient avec feu la liberté de l'enseignement. Ils sont maintenant aux affaires, et, par une inconséquence intéressée, ils oublient ce qu'ils ont dit autrefois. Ils invoquent les doctrines d'état. Ils se servent sans plus de façon de toutes les ressources du pouvoir pour « opprimer ceux qui ne sont pas de leur avis, » comme le leur a dit un député radical. Ils ne songent pas qu'ils peuvent de nouveau être des vaincus et qu'ils auront de leurs propres mains préparé des armes qui pourront être tournées contre eux. Qu'en faut-il conclure? Une seule chose, c'est que les partis sont tour à tour inconséquens, que leurs calculs sont trompeurs, et que ce qu'il y a de mieux, de plus sûr, c'est de rester fidèle à la liberté dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Il faut savoir la respecter quand on est au gouvernement pour avoir le droit de la réclamer quand on est dans l'opposition. Si ce n'était pas de la justice, ce serait encore de la prévoyance.

Et qu'on n'essaie pas de subtiliser comme on le fait trop souvent

aujourd'hui, qu'on ne dise pas que ce sont des adversaires qui réclament cette liberté et qu'on ne peut pas leur laisser les moyens de reconquérir un pouvoir, un ascendant dont ils abuseraient encore une fois! C'est une manière trop commode de se mettre à l'aise, de se dispenser de reconnaître des droits et de déguiser sous des subterfuges de tactique le rétablissement de l'autorisation préalable. La commission de la loi sur l'enseignement secondaire a vraiment des euphémismes qui ne sont pas toujours heureux. M. Mézières, qui n'est pas de la commission, qui faisait l'autre jour son début comme orateur au parlement et qui a parlé avec la distinction d'un lettré, revendiquait l'honneur de défendre la liberté « pour nos ennemis comme pour nos amis, » ainsi qu'il l'a dit. La liberté, en effet, est pour tout le monde ou elle n'existe pas, et M. Mézières était dans la vérité. Eh bien! c'est sur ce terrain de la liberté vraie et sincère pour tous que les esprits sérieux peuvent se rappprocher. M. Mézières n'est pas le seul de cette opinion dans la chambre; il y a d'autres députés qui ont les mêmes idées. Ils ont les lumières, la raison, le talent; ils ne peuvent d'un autre côté être suspects puisqu'ils ont donné des gages aux institutions républicaines. C'est à eux de former dans ce parlement incohérent et divisé le camp de la modération intelligente et libérale, de prouver que la république n'est pas la guerre aux traditions et aux croyances, qu'elle peut réaliser dans ses lois, respecter dans ses actes, ces garanties qui ont été l'honneur de la monarchie constitutionnelle. Ils ne sont qu'une minorité, dira-t-on, ils sont exposés à n'être pas suivis. Ils ne sont aujourd'hui qu'une minorité, c'est possible; demain ils pourraient être plus nombreux, parce qu'ils seraient l'élite éclairée élevant le drapeau d'un libéralisme rassurant pour tous, représentant la seule politique qui puisse dissiper les obscurités dans lesquelles on se débat et remettre le nouveau régime dans le droit chemin.

Lorsqu'il y a quelques jours une commission parlementaire, — il y a des commissions sans nombre, — portait devant la chambre ces comptes tant attendus, si souvent réclamés sur l'année de la guerre, sur ces terribles mois de 1870-1871, on ne pouvait se défendre d'une réflexion. Ces comptes, que viennent-ils faire aujourd'hui? Ils ne sont plus que de l'histoire. Tout a été dit depuis longtemps, toutes les récriminations et les violences sont épuisées, et par le fait, il n'y a pas eu même de discussion. Les comptes sont rentrés dans les archives; mais de ces événemens présens à toutes les mémoires, toujours accablans pour le pays, quoique déjà vieux de douze années, il reste un enseignement qui ne peut être perdu : c'est que, si on a quelque piété patriotique, quelque souci de l'avenir national, tout doit tendre à confondre les âmes et les esprits dans les mêmes pensées, dans les mêmes sentimens. Or pour réaliser, autant que cela est possible, cette union, quelle

est la meilleure politique? Est-ce la politique irritante de parti, de violence et de division qu'on pratique aujourd'hui? N'est-ce pas plutôt la politique de libéralisme équitable dont nous parlions, cette politique que les hommes éclairés du parlement devraient rappeler et soutenir en toute occasion? La question est là tout entière : par l'une de ces politiques la France reste nécessairement affaiblie, en guerre avec elle-même; par l'autre elle retrouve la force et le crédit d'une puissance qui, appuyée sur la paix intérieure, garde la liberté de son rôle dans le monde.

Aussi bien, il faut l'avouer, les perspectives extérieures ne sont pas à l'heure présente des plus favorables, et notre pays, pour sa part, est engagé, bon gré mal gré, dans une affaire qui ne laisse pas de prendre un caractère inquiétant : c'est toujours cette affaire d'Égypte qu'on a cru régler tout récemment par une démonstration navale de la France et de l'Angleterre devant Alexandrie et qui, loin de s'apaiser, vient d'entrer dans la phase la plus aiguë. Il n'est point douteux qu'il a dû y avoir quelque méprise, qu'on s'est rendu un compte peu exact de la situation, qu'on a laissé un peu trop courir ces événemens où une révolution intérieure se mêle aux difficultés diplomatiques de l'ordre le plus sérieux et le plus délicat. Toujours est-il que l'imbroglio est complet aujourd'hui dans la vallée du Nil. Cette question d'Égypte, elle était sans doute toujours menaçante depuis les insurrections militaires qui ont porté au pouvoir un soldat ambitieux, Arabi-Pacha : elle a été surtout aggravée, compliquée et précipitée il y a quelques semaines par ce conflit qui a éclaté tout à coup entre le khédive et ses ministres, qui était par lui-même la révélation bizarre d'une situation anarchique. Ce conflit, on le sait, s'était produit à la suite d'une prétendue conspiration militaire et d'un jugement de cour martiale condamnant les chefs de la mystérieuse conspiration. Le khédive a voulu gracier les condamnés; le ministère, qui se résumait dans Arabi-Pacha, devenu maître de tout, n'a voulu ni accepter la décision du prince ni se retirer. Il s'est mis en insurrection déclarée contre le vice-roi, et voilà la guerre intestine allumée aux bords du Nil sous les yeux des puissances manifestement intéressées à surveiller tout ce qui se passe en Égypte.

Qu'allait-il sortir de là? Pendant quelques jours on est resté en présence. Tewfik-Pacha s'est débattu tant bien que mal, cherchant secours et conseil un peu partout, s'adressant tour à tour aux puissances et à la Porte, tenant assez ferme néanmoins. Le ministère a poussé la révolte aussi loin qu'il l'a pu, sans déguiser l'intention d'aller jusqu'à la dépositiou du prince. Il a essayé de réunir, de gagner à sa cause la chambre des notables, qui a résisté, qui a refusé du moins de prendre un rôle dans le mouvement. Il a voulu se servir de l'armée. Bref, on était en pleine anarchie lorsque quelques médiateurs, et particulière-

ment le président de la chambre des notables, se sont interposés pour amener un rapprochement entre le khédive et ses anciens ministres. La comédie de la réconciliation a été assez compléte, et Arabi-Pacha lui-même a paru s'humilier devant son souverain. Ce n'était là évidemment qu'un assez équivoque expédient qui ne décidait rien, qui prolongeait l'anarchie, au contraire, en réinstallant la sédition au pouvoir. C'est au cours de ces incidens que la France et l'Angleterre se sont décidées à envoyer une force navale devant Alexandrie. La démonstration était accompagnée d'une sorte d'ultimatum déclarant que les deux puissances n'avaient d'autre objet que de maintenir la situation de l'Égypte telle qu'elle a été réglée, de garantir l'autorité du khédive, et réclamant la démission du ministère en même temps que l'éloignement d'Arabi-Pacha. On a cru sans doute que cette démonstration allait exercer une influence magique, rétablir l'ordre en Égypte. Malheureusement l'illusion n'a pas été longue. La présence des navires européens, loin de tout apaiser, n'a eu au contraire d'autre effet que de raviver et d'envenimer la crise. D'une part, le ministère, après une apparence de démission, a relevé plus que jamais le drapeau de la révolte, déclinant la sommation anglo-française, cherchant à soulever les passions nationales contre l'intervention étrangère, en appelant directement à la puissance suzeraine, à la Porte, contre le khédive lui-même. D'un autre côté, par le seul fait de ces incidens nouveaux, la question diplomatique se complique singulièrement, et, pour tout dire, la France et l'Angleterre restent provisoirement dans une situation assez délicate. S'il y a une compensation, elle est dans cette déclaration de M. Gladstone qui assurait ces jours derniers en plein parlement que l'union de l'Angleterre et de la France n'avait jamais été plus complète, « même à l'époque de la guerre de Crimée. » Il n'est pas moins évident que les deux puissances, avec leurs navires dans les eaux d'Alexandrie, éprouvent un certain déboire, qu'avant d'aller plus loin elles ont à se concerter avec tous les cabinets et qu'il reste maintenant à savoir si ce sera la Porte qui interviendra plus activement, dans quelles conditions elle sera autorisée à intervenir. On a cru toucher à la fin d'une crise importune : ce n'est peut-être que le commencement de complications plus graves et plus étendues pour l'Orient et pour l'Occident.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les émotions n'ont pas fait défaut au marché financier de Paris pendant cette quinzaine. La question Léon Say et la question égyptienne ont tour à tour agité les nerfs de la spéculation et fait passer la Bourse par des péripéties multiples aux termes desquelles il se trouve que les bonnes dispositions qui prévalaient au milieu du mois ont fait place à des tendances toutes contraires et qu'une réaction assez notable s'est produite sur nos fonds publics.

La démission donnée par le ministre des finances à la suite du débat relatif à la prise en considération d'une proposition sur le régime des boissons a fait craindre aux banquiers que tout l'édifice budgétaire élevé sur ce triple fondement : ni conversion, ni emprunt, ni rachat des chemins de fer, ne fût renversé par un caprice de la chambre des députés. On n'a pas oublié que les conditions mises par M. Léon Say à son entrée dans le cabinet Freycinet avaient servi de point de départ au mouvement de hausse qui a porté de nouveau le 5 pour 100 à 118 francs. M. Léon Say s'en allant, les fameuses conditions disparaissaient avec lui, et la rente s'acheminait rapidement vers les bas cours d'où on l'avait, non sans peine, remontée.

La chambre, en donnant au ministre un vote de confiance, a dissipé ces appréhensions, au moins pour le moment, et peut-être les cours auxquels les rentes étaient cotées à la fin de la première quinzaine de mai auraient-ils été repris si la situation en Égypte n'avait présenté, tout à coup, un caractère de gravité qui a dérouté les tendances optimistes, auxquelles la spéculation s'abandonne si volontiers pour tout ce qui concerne la politique extérieure. Depuis qu'Arabi a commencé à braver ouvertement et l'autorité du khédive, et les conseils, puis les intimations des consuls-généraux de France et d'Angleterre, la Bourse a réglé son allure sur les nouvelles d'Égypte.

Le mouvement des transactions s'est d'ailleurs ralenti à mesure que les informations reçues du Caire étaient moins satisfaisantes, et bon nombre de spéculateurs n'ont plus cherché qu'à alléger à l'avance leurs positions à la hausse. Les banquiers n'ont soutenu les cours que dans la proportion nécessaire pour empêcher la réaction de dégénérer en panique. Ces diverses causes ont eu pour résultat un recul de 50 centimes environ sur le 3 pour 100 ancien et sur l'amortissable, et de 1 franc sur le 5 pour 100.

La liquidation s'annonce peu favorable pour les haussiers. Ils ont perdu le report sur les rentes et de plus les cours actuels sont sensi-

blement inférieurs aux cours de compensation du commencement du mois. La situation financière ne comportant pas plus que la situation politique une amélioration immédiate, le maintien du *statu quo* paraît être l'unique espoir de la spéculation. Il est évident que si le monde financier ne pensait pas que des négociations engagées à Constantinople sortira une solution prompte et pacifique de la crise égyptienne, la baisse ferait de rapides progrès.

Les fonds étrangers ont été mieux tenus que les nôtres. Si le 5 pour 100 Turc a perdu 30 centimes, l'Italien en a gagné 75 et l'Extérieure 50. Il se traite si peu de fonds russes, autrichiens et hongrois qu'il n'y a aucune signification à attacher aux cours cotés. L'obligation unifiée d'Égypte a monté parce que l'intervention européenne sur les bords du Nil signifie pour les porteurs de titres : rétablissement du contrôle et maintien de toutes les garanties dont a été entouré le service de la dette. Mais le cours de 355, qui a été d'ailleurs dépassé un moment de 10 francs, paraîtra encore très élevé à ceux dont les préoccupations sur le sort de l'Egypte portent au-delà des deux ou trois prochaines liquidations.

Les actions des chemins français ont été plus offertes que demandées. Le départ définitif de M. Léon Say provoquerait un gros mouvement de baisse sur ces valeurs. L'incident parlementaire de ces derniers jours a servi d'avertissement. Les opérations des arbitragistes sur les Autrichiens et les Lombards ont également fait fléchir ces titres de quelques francs.

Les actions des établissemens de crédit sont toujours très négligées; la spéculation les délaisse, et l'épargne les redoute. Même les meilleures n'obtiennent pas encore un retour de faveur. La conclusion définitive des arrangemens pour la fusion du Crédit foncier et de la Banque hypothécaire a fait avancer les deux titres de 15 francs environ. Les conseils d'administration des deux sociétés ont approuvé le projet de traité, et les assemblées seront réunies en juin pour sanctionner l'accord.

La Banque d'escompte a réuni cette semaine ses actionnaires et leur a proposé un dividende de 22 francs, résultat encore très satisfaisant après une crise aussi violente et qui constitue un rendement de 10 pour 100 sur le prix actuel de l'action. Le Crédit lyonnais reste immobile, et la Société générale recule lentement. La Banque de France, poussée trop vite et sans motif suffisant à 5,500, a reculé à 5,300. La Banque de Paris est très ferme au-dessus de 1,200 francs.

Les valeurs de la compagnie de Suez sont restées stationnaires cette quinzaine. L'action du Gaz a été portée avec vivacité à 1,650 sur la nouvelle que la compagnie et la municipalité se seraient enfin rencontrées sur un terrain de conciliation. L'Omnibus et les Voitures n'ont donné lieu qu'à très peu d'affaires. Le Panama est tenu avec

fermeté à 540. L'assemblée convoquée pour la fin de juin aura à statuer sur la mise des actions au porteur et sur la création d'obligations.

L'émission tentée par le Crédit foncier égyptien a complètement échoué. Une seule souscription a réussi depuis la crise, celle de la compagnie du Canal de Corinthe.

Un des traits les plus sombres de la situation actuelle est la désorganisation complète du marché des valeurs d'assurance provenant du découragement profond des porteurs de ces titres pour lesquels, il y a deux ans à peine, le public manifestait un engouement si vif. Il faut avouer que le désenchantement a été singulièrement rude. Les cours des actions d'assurance avaient été portés à des hauteurs fantastiques; il semblait que des hommes d'initiative eussent ouvert aux capitalistes l'entrée de la terre promise en mettant à la portée de la petite épargne un placement réservé jusque-là à de rares privilégiés et qui avait été la source d'immenses fortunes.

Qui ne se rappelle ce temps où chaque jour voyait se constituer une compagnie nouvelle d'assurance ? On avait commencé par des fusions, des combinaisons, des dédoublemens de titres d'anciennes sociétés; puis fut inaugurée l'ère des créations. On exploita d'abord la branche incendie, puis la branche vie, la branche grêle et enfin la branche accidens. Depuis qu'on avait vu l'action de l'Abeille vie, libérée de 250 francs, s'élever à 2,400 francs sans avoir donné un centime de dividende, on n'assignait aucune limite à la hausse; c'est alors qu'on émit la Foncière au-dessus de 700, la Métropole à 740, la Réassurance générale à 625, la Rouennaise et tant d'autres à 300 ou 400 francs de primes; la spéculation se livra aux plus étranges fantaisies et les fondateurs de sociétés réalisèrent des bénéfices énormes.

Pendant ce temps, une concurrence effrénée arrêtait le développement des compagnies anciennes et sérieuses et forçait les nouvelles à entrer dans la voie néfaste des risques dangereux acceptés avec des primes réduites; on allait chercher des affaires aux États-Unis, en Russie, partout où se trouvait quelque matière à assurance; c'est là que plusieurs sociétés ont déjà trouvé la ruine. Puis, après un exercice mauvais (1880), les compagnies d'assurance contre l'incendie eurent à subir un exercice désastreux (1881). Aujourd'hui, on liquide les folies du passé. Tous les titres nouveaux se négocient à des cours de plus en plus dépréciés ou sont absolument invendables, et les porteurs des titres anciens ont vu leurs revenus diminuer.

Le directeur-gérant : C. Buloz.